ꞮENTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 9252 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 13-LUNDI 14 OCTOBRE 1974

M. KISSINGER AU PROCHE-ORIENT

- La Jordanie ne veut pas faire les frais d'une normalisation.
- Israël demande la fin de la guerre économique.

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 250 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl.; Portugal, 10 esc.; Suède, 1,75 kr.; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

ULLETIN DE L'ÉTRANGER

GRANDES MANŒUVRES pour l'après-franquisme

Grèves en chaine en Catalogne, Madrid, dans le Pays basque ; restation de dirigeants des mmissions ouvrières et mise à ed arbitraire de milliers de availleurs ; perquisitions poliières illégales dans les églises, ant suscité une énergique prostation de l'archevêché de la pitale ; dénonciation insistante r les autorités des liens qui isteraient entre l'organisation *volutionnaire basque ETA et le* rti communiste de M. Santiago arrillo : la première image, pparente, réelle mais schémaque, en ce début d'automne 1974 jà qualifié de « chaud » par la resse de la Péninsule, est celle un malaise social aggravé et une grande incertitude politique.

Cependant, les signes positifs, noins évidents peut-être, ou oins connus, ne manquent pas ans le tableau de la rentrée. La ise mondiale de l'énergie 'épargne évidemment pas l'Espane, où le taux d'inflation est itimé, pour cette année, à 20 %. es inquiétudes des salariés uant à la détérioration de leur iveau de vie ne sont donc pas ans fondement, mais la multilication actuelle des grèves dans es secteurs de pointe traduit out d'abord une combativité nouelle de la classe ouvrière.

Non seulement la grève n'est lus un concept tabou *en Espagne* nais les autorités ne peuvent érieusement la juguler. Certes, la épression se poursuit. Mais c'est arce que le régime, en perte de itesse, sinon en décomposition, ontinue de frapper par habitude. n fait, la grande majorité des spagnols souhaitent que s'instaunt au *plus tôt* des relations ormales entre salariés et emloyeurs.

C'est le vœu exprimé par l'épispat. *C'est celui des commissions* uvrières, largement contrôlées par : parti communiste, et celui d'un atronat moderne tourné vers des ormes dynamiques de gestion. 'est même le désir d'une fracon notable du gouvernement de . Arias Navarro.

Celui-ci a plusieurs fois exrimé en privé, ces derniers mois, souhait de voir la droite espanole s'organiser sérieusement vant que les réalités de l'aprèsanquisme *s'imposent* brutaleent à tous. Conscient que la auche n'a pas attendu de son ôté le jour J pour multiplier ontacts, regroupements et reclasements, le chef du gouvernement e Madrid déplore que le même fort de clarification et de synèse ne soit pas engagé du côté s modérés.

Son inquiétude est partagée par e nombreux dirigeants, qui tirent ne leçon réaliste de l'aventure ortugaise : tout faire pour éviter ue le P.C.E. n'apparaisse demain u grand jour comme la formaon politique la plus solide et la ieux organisée. Les conservaeurs espagnols pourraient se liciter de voir à Lisbonne les entristes lentement rejetés à roite.

Tenter dès aujourd'hui de éconsidérer le P.C.E. en l'accuant sans preuves d'entretenir es rapports avec les commandos errorists de l'ETA ne suffit onc pas. *Il convient,* dans l'optiue des dirigeants les plus lucides u franquisme, d'organiser dès naintenant une vie politique ouvelle, dont l'échéance ne sanuit tarder. Aussi Madrid ne oit-il pas voir d'un trop mauvais il la réunion à Paris, pendant e week-end, du parti socialiste uvrier espagnol, dont la majorité es délégués viennent de l'« inérieur ». Et M. Arias Navarro a marqué un point dans ces randes manœuvres subtiles pour 'après-franquisme. Les ultras nt perdu, semble-t-il, la « bataille e l'été » engagée dès la sortie e clinique du général Franco, à a fin juillet. Le marquis de Villaverde, gendre très actif du audillo, vient d'assurer le prince uan Carlos de sa fidélité, et I. Blas Pinar, chef de file des ltras, doit passer en jugement our insultes à l'égard du chef u gouvernement.

(Lire nos autres informations page 3.)

DU FAIT DE SA TRÈS FAIBLE MAJORITÉ

M. Wilson sera sans doute contraint à une politique extrêmement prudente

La majorité du nouveau gouvernement travailliste aux Communes sera plus réduite que les premiers résultats ne le laissaient prévoir : avec 319 élus seulement, c'est-à-dire un de plus que la majorité absolue des 635 sièges de la Chambre, M. Harold Wilson sera sans doute contraint de mener une politique extrêmement prudente. La confirmation de la poussée des nationalistes écossais et gallois et l'élection de dix protestants unionistes en Irlande du Nord, dont l'ancien leader de la droite conservatrice, M. Enoch Powell, ne facilitent pas la tâche de M. Wilson, qui aura au Parlement une très faible marge de manœuvre.

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson n'aura *pas à quitter Downing Street,* mais la majorité absolue sur laquelle il pourra s'appuyer aux Communes est d'un siège en tout et pour tout, alors qu'au vu de certains sondages, on lui en avait prédit cent. Il a néanmoins remporté la victoire face à M. Heath, qui perd la troisième des quatre élections qu'il a disputées, et son avenir personnel est remis en cause. M. Thorpe, le chef libéral, extrêmement amer, ne peut que dénoncer une fois encore un système électoral éliminant sans pitié ceux qui se placent en dehors des *deux partis. Les nationalistes du* Pays de Galles, mais plutôt encore d'Écosse, continuent leur avance sans avoir atteint toutefois un nombre de voix suffisant pour entrer en force à la Chambre des communes.

La première question que chacun se pose naturellement est de savoir si M. Wilson, avec la très faible majorité dont il dispose, va être en mesure de gouverner. Le premier ministre n'a-t-il pas soutenu que la consultation électorale était nécessaire parce qu'il ne pouvait pas poursuivre sa tâche sans un plus large appui au Parlement ? Aujourd'hui, les travaillistes peuvent certes s'enorgueillir d'avoir gagné dix-neuf sièges, mais avec onze millions et *demi de voix, le Labour* a obtenu le soutien de moins de 40 % des citoyens. Jamais, depuis le début du siècle, un gouvernement dit « majoritaire » n'avait encore dû s'appuyer sur une proportion aussi restreinte du corps électoral. De toute manière, le nouveau cabinet va se trouver en danger permanent aux Communes. Il sera contraint de naviguer avec une prudence extrême, et quelques élections partielles malencontreuses pourraient lui faire perdre une marge de manœuvre beaucoup trop mince pour être durable.

Devant cette épreuve, M. Wilson fait preuve de l'aplomb qui caractérise toute sa carrière politique. La faiblesse de sa majorité constitue à ses yeux un *« défi intéressant ».* Pour lui, le nouveau gouvernement est viable, parce que ses adversaires sont désunis, désorganisés et privés de toute direction crédible. Et *il n'a pas* perdu de temps pour déclarer que si les divers groupes de l'opposition cherchaient à le renverser, ils s'exposeraient à être condamnés sans appel par le corps électoral.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 2.)

A L'OUVERTURE DES ASSISES NATIONALES

Les socialistes ne briseront ni ne freineront l'union de la gauche

déclare M. François Mitterrand

Mille cinq cents délégués participent aux assises nationales du socialisme ouvertes samedi 12 octobre au P.L.M.-Saint-Jacques à Paris par une longue intervention de M. François Mitterrand (voir en dernière page). L'ancien candidat à l'élection présidentielle a observé que « le réveil et le rassemblement des socialistes » coïncidaient avec l'une des crises les plus graves que le capitalisme ait connues, et a souligné l'attraction de plus en plus grande exercée par le mouvement socialiste dans l'opinion. Le premier secrétaire du P.S. a répondu aux reproches adressés par les dirigeants communistes à leur alliés en assurant que « les socialistes ne briseront ni ne freineront l'union de la gauche ».

Les délégués, qui viennent notamment du P.S., du P.S.U. et de la C.F.D.T., devaient se répartir en onze « carrefours » destinés à *faire le point, secteur par secteur, sur les difficultés que rencontrent* ceux qui militent pour le socialisme et se prononcer sur le « projet de société » qui leur était soumis.

Organisées à la suite de l'appel au *rassemblement de tous* les socialistes lancé le 25 mai, au lendemain de l'élection présidentielle, par M. François Mitterrand, les assises nationales du socialisme ne mettent pas fin à la division intérieure au sein du socialisme français de 1958, qui a abouti en avril 1960 à la création, en marge de la S.F.I.O., du P.S.U. Néanmoins, elles marquent une nouvelle étape dans le long processus de regroupement de la gauche socialiste, jalonné depuis dix ans par l'expérience sans lendemain de la F.G.D.S. *(Fédération de la gauche démocrate et socialiste),* puis les retrouvailles de M. Mitterrand et du parti socialiste, à l'occasion du congrès d'Epinay-sur-Seine, en *juin 1971*

Fort de son importante progression électorale et du courant d'adhésion qui lui a permis de renouveler et de renforcer ses effectifs, le parti socialiste entend à présent asseoir plus solidement son influence dans le pays en développant le militantisme de ses adhérents, en resserrant ses liens *avec la C.F.D.T. et en établissant* des relations étroites avec des réseaux sociaux efficaces. Par exemple, le syndicalisme familial. A ce double souci, s'ajoute la volonté d'offrir, au-delà des mesures proposées par le programme commun de la gauche, des perspectives socialistes à long terme. Tel est l'objet du *« projet de société »* qui est au centre du débat des assises. Ce document a pour ambition de définir les grandes lignes du socialisme autogestionnaire auquel aspirent le parti socialiste, le P.S.U. et la *C.F.D.T. Plusieurs centaines de* milliers de militants vont, en principe, pouvoir, au lendemain des assises, se référer à un corps de doctrine et à une stratégie *commune — celle de l'union de* la gauche. Il resterait alors à franchir le dernier obstacle, celui de la fusion au sein de la même organisation, ce qui pourrait être fait à la fin du mois de janvier, à l'occasion du congrès du P.S.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 5.)

Selon le projet déposé *vendredi au Sénat*

La taxe conjoncturelle sera moins sévère que prévu

Le gouvernement vient de déposer sur le bureau du Sénat son projet de taxe anti-inflation, qu'il faudra bien appeler, puisque c'est son titre officiel : « prélèvement conjoncturel ayant pour objet de prévenir les comportements inflationnistes des entreprises ». Ce texte est finalement bien moins sévère qu'il n'était prévu il y a quatre mois. Cet adoucissement sera-t-il suffisant pour désarmer les critiques du patronat et des syndicats ?

Le temps n'est pas lointain où le gouvernement croyait avoir trouvé l'arme absolue qui combattrait l'inflation et la vaincrait. C'était au mois de juin. M. Fourcade annonçait la création prochaine d'une taxe conjoncturelle destinée à *« stériliser les plus-values nées de l'inflation ».* Il s'agissait en fait — et en schématisant à peine — de taxer les entreprises qui continueraient d'accorder des augmentations de salaires plus fortes que la hausse du coût de la vie. Cette taxe apparaissait tellement novatrice et adaptée aux problèmes du temps qu'elle devait *à elle seule remplacer* tous les autres moyens de lutte contre l'inflation : politique budgétaire et du crédit, contrôle des prix, politique des revenus. Mais pour *constituer* à elle seule une politique globale, la taxe devait être très sévère dans son taux (on disait jusqu'à 90 ou 95 %), son assiette comme dans le nombre d'entreprises affectées. On est aujourd'hui loin de compte.

Entre le projet imaginé par les hauts fonctionnaires de l'Elysée et de la rue de Rivoli et celui qui va être soumis au vote du Parlement, que de différences ! Le taux de la taxe n'est plus que de 33,3 %. Encore le prélèvement est-il remboursable en totalité ou à moitié pour les firmes qui n'auront pas trop *enfreint les consignes,* c'est-à-dire celles qui auront modéré leurs augmentations de marges. Trente mille entreprises seulement seront concernées : *c'est dire que des centaines de* milliers de petites et moyennes sociétés y échapperont. Il sera toujours possible de discuter du bien-fondé de la taxe devant une instance qui comprendra non seulement des représentants du pouvoir judiciaire mais également des milieux professionnels.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

LADRERIE

Ce qui me paraît le plus invraisemblable dans l'affaire des pots-de-vin hollandais, c'est la modicité des sommes qu'on dit avoir été offertes. Je veux croire M. Dassault assez soucieux du prestige de la France pour se payer autre chose que du député à 30 000 florins pièce. Et je suis surpris qu'un parlementaire hollandais ait assez peu à cœur la dignité de ses fonctions pour admettre qu'on ait fait de lui une enchère aussi basse.

Au fond, ce qui me choque dans cette histoire, ce n'est pas qu'on soit soupçonné de maquignonner autour d'une vache de quelques milliards de dollars, c'est qu'on paraisse lésiner sur le prix d'un homme et que le capital, si avide de s'investir dans ce qui n'est après tout qu'une mécanique, semble faire l'aumône en s'investissant dans une conscience.

ROBERT ESCARPIT.

Comment va-t-on en prison ?

par CASAMAYOR

S'il est un aspect de l'institution judiciaire qui donne une impression de désordre, c'est bien la détention provisoire. Les uns la subissent pendant des années, les autres ne la connaissent même pas. L'administration cède à certaines pressions, la grève de la *faim, par exemple,* et ne cède pas à d'autres, aux supplications, aux plaintes des familles ravagées par le désastre de l'emprisonnement du père... Préventive, provisoire, exceptionnelle, tous les épithètes se sont brisées contre les murs des prisons. Il serait temps que cet échec ouvre les yeux. Pas seulement sur l'état d'esprit, car on constate que les généreux qui restent généreux et les répressifs qui restent répressifs se neutralisent réciproquement, et que la *roue du progrès enfoncée dans* l'ornière jusqu'au moyeu ne bouge guère. On dit « dérision », il faut dire « ignorance ».

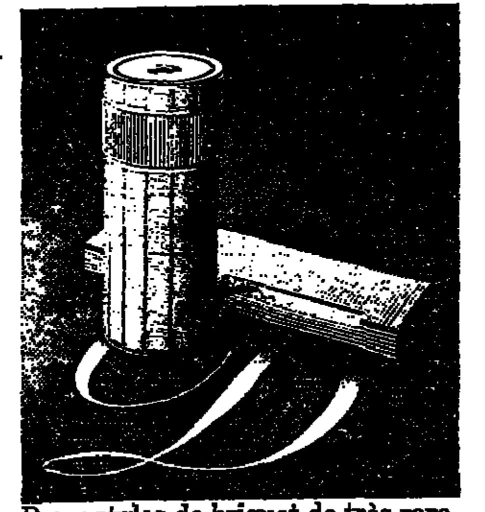
C'est au début qu'on doit intervenir, pas seulement quand un homme est en prison, mais d'abord quand on l'y met. Actuellement, la *mise* en prison est une décision qui a tous les caractères d'un acte administratif. Deux fonctionnaires, un procureur et un juge d'instruction, apposent leur signature chacun sur un document : le procureur sur un *« réquisitoire introductif »,* qui fait passer la procédure de la phase policière à la phase judiciaire ; le juge sur le mandat de dépôt, qui, après avoir fait connaître au citoyen *visé les charges qui pèsent sur lui,* permet de le mettre en prison. Pas de défense, pas de discussion publique, deux signatures. Bien entendu, il y a des recours, mais une fois qu'on est en prison les recours, ça n'est pas grand-chose, le nombre des détentions provisoires que tout le monde s'accorde à trouver scandaleux le prouve ! Voilà la loi. Mais il faut savoir comment les choses se passent. Ce n'est pas ce qui est prescrit qui compte, c'est ce qui est vécu.

On ne met pas en prison n'importe qui n'importe comment. Il s'agit d'un « suspect », c'est-à-dire d'un citoyen contre lequel les poli*ciers ont réuni un certain nombre* de charges. C'est lorsque la culpabilité est évidente que le problème de la détention est le moins difficile, mais il se pose tout de même. Pour le résoudre, les policiers, et surtout le procureur et le juge, tiennent compte d'un certain nombre de facteurs : gravité des faits, situation du coupable, domicile, récidive ou non récidive, travail régulier, garantie de représentation. Dans certains cas il n'y a pas à hésiter, dans d'autres il serait bon d'attendre.

Tout se complique quand la culpabilité est discutable. Les policiers ont réuni des indices, des éléments. Sont-ils décisifs, ne le sont-ils pas ? C'est affaire d'appréciation. L'opinion des policiers est d'un poids considérable, car seuls ils sont « au contact ». Il arrive qu'ils proposent — sans insister — une mise en détention, même sur des éléments légers, quand ils se croient en mesure *d'apporter* très vite des charges décisives. Ils réussissent souvent, parfois ils échouent, comme dans l'affaire de Bruay-en-Artois. Les magistrats leur font confiance avec plus ou moins de raisons, selon qu'ils travaillent en étroite collaboration ou non. Tout cela est très psychologique, très *approximatif. Chacun* est en théorie, libre de sa décision, mais pourquoi un procureur s'opposerait-il aux policiers, pourquoi un juge d'instruction s'opposerait-il au procureur ?

Face au « suspect » qu'il vient d'inculper, même lorsque le cas est douteux, de quels autres éléments que les feuillets des procès-verbaux dispose le juge d'instruction ?

(Lire la suite page 6.)



ROBERT HOSSEIN A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Le vrai « Hernani »

Vingt ans ont passé depuis la dernière représentation d'« Hernani » à la Comédie-Française. Elle fut, cette représentation, conforme à certaines règles de goût : panache, couleur, enjoue*ment. Mais, depuis vingt ans,* on sait quels événements ont secoué notre pays, notre théâtre, et la part qu'a prise la jeunesse dans ces volontés de changement. Nos *barricades culturelles* ont eu un *précédent célèbre* : la bataille d'« Hernani ». Pierre Dux a eu l'idée très juste de demander à un banni notoire, Robert Hossein, de nous restituer l'« Hernani » d'Hugo pour la première fois dans sa totalité, et dans la lumière, non pas colorée mais assez noire et dramatique, où l'on vit la jeunesse de février 1830 s'opposer à la réaction.

L'une des œuvres les plus fortes d'Hugo, « Hernani » restait, en *fait, inconnue. On ne l'avait jamais* jouée, jusqu'à ce jour, en entier. On l'avait un peu cachée sous un maquillage bonhomme, imagé. Et puis il y avait cette bataille d'« Hernani », qu'on avait amoindrie aussi dans les manuels, qui était devenue une sorte d'énorme chahut, à la première — une *échauffourée littéraire, sans plus.*

Même un esprit aussi pénétrant qu'Hugo von Hofmannsthal croit voir, dans l'affaire d'« Hernani », un conflit de vocabulaire. Certes, il a raison de rappeler que la Révolution française n'avait provoqué, dans la poésie et dans le théâtre, aucun progrès, au contraire. Sur les scènes de théâtre, un « bon ton » gracile, débile, avait enjambé 89, 93, s'était accentué sous l'Empire. « La muse était, dit Hugo dans la préface de Cromwell, d'une bégueulerie rare. » Jamais les publics de 1830 *n'auraient* permis aux jeunes acteurs de dire, comme Corneille, que Flaminius « marchandait » Hannibal, ou que l'empereur Claude était « mis dans le lit » d'Agrippine. Hofmannsthal rappelle *qu'« Othello », dans la traduction* d'Alfred de Vigny, tomba dès les premières représentations, à cause du mot « mouchoir », dont l'emploi était inadmissible dans la tragédie.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Wilson sera sans doute contraint à une politique extrêmement prudente

(Suite de la première page.)

Derrière la confiance, quelque peu artificielle, qu'affiche le premier ministre, le fait est que, dans l'immédiat, il peut sans doute compter sur l'appui d'une partie au moins des nationalistes gallois et écossais pour faire approuver par les Communes des mesures d'ordre social. Mais les champions de la cause nationaliste ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à toutes les mesures de nationalisation prévues par le programme travailliste. Comment, en effet, les représentants écossais qui revendiquent la propriété du pétrole de la mer du Nord pour leur propre peuple, accepteraient-ils que Londres mette la main sur ce trésor ?

Certes M. Wilson est l'un des tacticiens les plus habiles que l'on connaisse dans l'histoire du Parlement britannique. Il a déjà démontré en 1964 qu'il était parfaitement capable de gouverner avec une très faible majorité. Il y a dix ans, en effet, il n'avait qu'une avance de cinq voix ; peut-être même préfère-t-il la situation présente dans la mesure où elle renforce la position des modérés du Labour. Une majorité écrasante, ou même confortable, aurait laissé le champ libre aux champions de l'étatisation de l'industrie et de la rupture avec un Marché commun « capitaliste ». Comme ses adversaires ne manquent pas de le souligner, le résultat du vote ne saurait être considéré par M. Wilson comme un « mandat » pour instaurer le socialisme en Grande-Bretagne.

La gravité même de la crise économique — qu'il avait minimisée au cours de la campagne — peut aussi servir la cause du premier ministre. En dépit des passions politiques, il est peu probable, en effet, que les conservateurs, et encore moins les libéraux, cherchent à adopter une conduite « irresponsable » à l'égard du gouvernement. Aussi longtemps, du moins, que celui-ci ne cherchera pas à imposer au pays des mesures trop controversées. M. Wilson a d'ailleurs changé de ton dès le soir des élections. Après avoir dénoncé les prophètes de malheur, il est le premier maintenant à rappeler de nouveau que, jamais depuis la guerre, la Grande-Bretagne ne s'est trouvée dans une situation aussi difficile. Il a même surpris les milieux politiques en lançant vendredi un appel à l'unité nationale, qui faisait curieusement écho au récent discours de M. Heath.

LES NATIONALISTES ÉCOSSAIS OBTIENNENT PLUS DE 30 % DES VOIX

La performance du parti nationaliste écossais (S. N. P.) est nettement en deçà de ce qu'il espérait, mais avec onze sièges — quatre de plus qu'en février dernier — il marque des points sérieux. Le S. N. P. comptait au moins doubler ses sièges, et son leader, M. William Wolfe, avait même annoncé que s'il en obtenait trente-cinq sur les soixante et onze circonscriptions écossaises, il demanderait « immédiatement l'indépendance de l'Ecosse ».

On est loin du compte, mais les progrès du S. N. P. depuis dix ans sont cependant spectaculaires : 2,4 % des voix en 1964, mais aucun élu, 5 % en 1966 (aucun élu), 11,4 % en 1970 (1 élu), 21,9 % en février 1974 (7 élus), plus de 30 % des voix cette fois-ci et 11 élus (le décompte des suffrages n'était pas tout à fait terminé ce samedi 12 octobre en fin de matinée).

L'avenir de M. Heath

On ne pense pas, généralement, que le premier ministre remanie beaucoup son équipe. M. Wilson a fait savoir cependant que, dès lundi 14 octobre, il annoncera dans un discours télévisé un programme destiné à « remettre les choses en ordre ». Sans doute ne manquera-t-il pas, en cette occasion, de vanter à nouveau les mérites du contrat social conclu entre le Labour et les syndicats. Il est possible aussi qu'il donne quelques indications sur le contenu du troisième budget que le chancelier de l'Echiquier doit présenter cette année, et dont on attend qu'il allège la situation extrêmement difficile de la plupart des entreprises industrielles, privées de crédits et paralysées par un strict contrôle des prix.

Dans le camp conservateur, la première question est évidemment de savoir si M. Heath peut demeurer à la tête du parti. A cet égard, les mœurs des tories ont toujours été très britanniques. Avant qu'une décision intervienne, tous les rivaux possibles proclament leur fidélité absolue et leur admiration sans borne pour le leader en fonctions. Mais personne ne serait surpris si, dans un avenir plus ou moins proche, M. Heath décidait lui-même de quitter son poste.

La « rentrée » de M. Enoch Powell

Jusqu'à présent, l'Ulster ne posait guère de problème électoral, la situation de la province n'avait d'ailleurs pas été évoquée au cours de la campagne. Aujourd'hui, il n'en va pas de même. Le retour de M. Powell à Westminster, sur les bancs des unionistes d'Irlande du Nord, introduit une donnée nouvelle.

Il faut tenir compte, en effet, de la personnalité exceptionnelle de ce champion du conservatisme le plus classique. Alors qu'il était depuis bien des mois boycotté par la télévision, son succès électoral — très relatif, d'ailleurs — a suffi pour qu'il paraisse sur les écrans deux fois plus longtemps que n'importe quel autre politicien. Une fois de plus il a démontré que, malgré l'antipathie ou même la haine qu'il suscite chez beaucoup de ses concitoyens, il n'a rien perdu de son talent. Il reste évidemment à voir si, en fin de compte, c'est bien M. Powell qui va être à la tête du groupe unioniste dans la nouvelle Chambre, et s'il tentera d'exploiter cette position pour établir son influence sur l'aile droite du parti conservateur.

Comme c'est généralement le cas, la politique étrangère n'a guère joué dans les controverses électorales. Le résultat extrêmement serré du scrutin pourrait toutefois introduire une complication supplémentaire dans le problème déjà assez délicat des rapports de la Grande-Bretagne avec le Marché commun. M. Wilson a promis qu'avant le mois d'octobre 1975 les citoyens seront invités à dire s'ils veulent rester au sein de la Communauté ou en sortir définitivement. Beaucoup estiment ici qu'en leur for intérieur M. Wilson et la plupart de ses collègues souhaitent maintenir l'association avec le continent.

Le premier ministre trouvera-t-il, d'autre part, la majorité nécessaire pour faire approuver le projet de loi indispensable à l'organisation d'un référendum ? L'autre possibilité compatible avec les promesses du Labour consisterait à provoquer de nouvelles élections. Ce serait peut-être beaucoup demander à M. Wilson après le résultat de celles de jeudi...

JEAN WETZ.

AGGRAVATION DU DÉFICIT COMMERCIAL EN SEPTEMBRE

La balance britannique des paiements courants a enregistré un déficit de 273 millions de livres (1 livre = 11,1 francs) en septembre contre 216 millions en août et 372 millions en juillet. Les importations ont atteint 1 795 millions, en augmentation de 5,7 % par rapport au mois d'août (1 699 millions), et les exportations 1 417 millions, en progression de 2,8 % (1 378 millions en août).

Le déficit des échanges « visibles » s'est ainsi élevé à 378 millions de livres en septembre (321 millions en août et 477 millions en juillet), alors que les recettes nettes « invisibles » sont estimées à 105 millions de livres. Pour les neuf premiers mois de 1974, le déficit de la balance des paiements courants s'établit à 2,9 milliards de livres.

● *Deux attentats ont été* commis vendredi 11 octobre en Grande-Bretagne. Une semaine exactement après l'explosion de deux bombes dans des pubs de Guildford (Surrey) qui firent cinq morts et une soixantaine de blessés, surtout des soldats, des explosions secouaient à quelques minutes d'intervalle deux clubs au plein centre de Londres : le Victory, occupé par des anciens combattants, et l'Army and Navy Club, près de Pall-Mall. Ces deux incidents n'ont fait ni mort ni blessé. — *(A.F.P.)*

En Irlande du Nord

Les protestants extrémistes ont remporté une nouvelle victoire

De notre correspondant

Dublin. — Malgré la défaite de M. Harry West, leader du parti unioniste officiel dans la circonscription de Fermanagh-South-Tyrone, la coalition loyaliste regroupant ce parti et les partis DUP (unioniste démocratique) et VUP (unioniste Vanguard), a remporté de nouveau la victoire en Ulster. Bien qu'ils aient perdu un siège par rapport à février, ils ont dix sièges de la province sur les douze. Deux catholiques, M. Fitt, le leader du parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), et un indépendant, M. Maguire, remportent les deux autres.

Les loyalistes ont accru leurs voix de 51 % à 58 %. La politique des partis loyalistes extrémistes — c'est-à-dire le rejet d'un conseil de l'Irlande, et même du partage du pouvoir dans l'administration de la province avec la communauté catholique — est donc approuvée par la plus grande partie des protestants. L'élimination du nouveau parti unioniste modéré de l'ancien chef de l'exécutif de l'Ulster, M. Brian Faulkner — ses deux candidats ont eu un total humiliant de 20 000 voix — est un autre exemple de la nouvelle polarisation des deux communautés.

Cette tendance est particulièrement illustrée dans la circonscription de Fermanagh-South-Tyrone, où tous les électeurs catholiques semblent avoir fait un sérieux effort pour se rendre aux urnes, afin d'enlever le siège aux loyalistes (la population de la circonscription compte pratiquement 50 % de protestants et 50 % de catholiques). Le candidat catholique, M. Maguire, a obtenu 32 700 voix et M. West 30 800.

Le résultat de la circonscription de South-Down, où M. Enoch Powell, l'ancien député conservateur de Wolverhampton en Angleterre, a été, comme prévu, victorieux, montre cependant qu'il y a toujours des endroits, en Irlande du Nord, où des protestants sont prêts à traverser la barrière sectaire et à s'exprimer en faveur d'un candidat catholique. M. Hollywood, candidat du S.D.L.P., y a obtenu 30 000 voix, ce qui est un record dans cette circonscription pour un catholique et indique que des anciens supporters de M. Faulkner se sont exprimés en sa faveur, plutôt que de donner leurs voix à M. Powell, qui en a obtenu 33 600 (3 000 de moins que le précédent candidat protestant). Cependant, que sa marge de victoire ait été large ou étroite, M. Powell représente maintenant l'Ulster à Westminster, et on attend, non sans appréhension, ses premières paroles sur la situation dans cette province.

JOE MULHOLLAND.

M. Enoch Powell : un « bâtisseur d'empire »

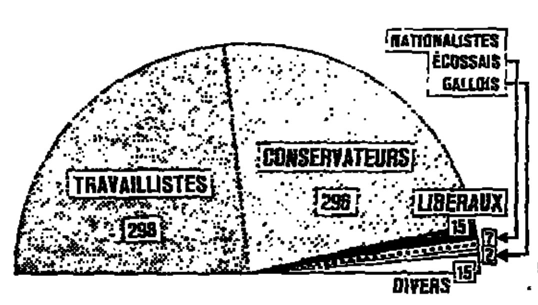
L'élection de M. Enoch Powell par les protestants d'Irlande du Nord est, à certains égards, un paradoxe : personne, en effet, n'est plus anglais d'apparence et de comportement que le nouveau député de South-Down. Avec sa courte moustache, son profil volontaire, son accent gourmé et son goût pour l'éloquence classique, il a l'air d'une caricature de ces « bâtisseurs d'empire » qui imposèrent, jadis, leur férule à l'Irlande, comme aux Indes et à l'Afrique orientale.

Né en 1912 au Pays de Galles, M. Powell a fait ses études au Trinity College de Cambrige. La guerre le surprend alors qu'il est professeur de grec à l'université de Sydney. Après de brillants états de service, il termine la guerre avec le grade de général. Il est élu député conservateur en 1950, et c'est M. Eden qui lui donne son premier poste ministériel comme secrétaire d'Etat au logement. M. Powell n'a, depuis, cessé de se brouiller et de se réconcilier avec son parti, sur les bancs duquel il a pourtant continué à siéger pour la circonscription de Wolverhampton.

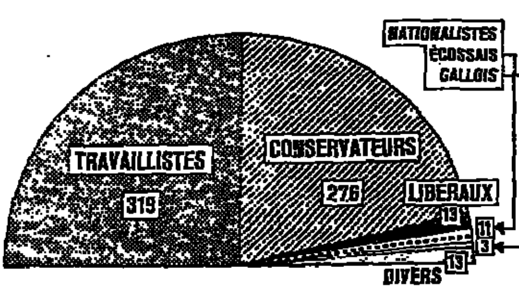
Mais, peu avant les élections de février dernier, il a renoncé à solliciter les suffrages de ses électeurs. Il leur avait même demandé, pour marquer leur désaccord avec la politique européenne de M. Heath, de voter pour le Labour.

Nationaliste, raciste, nostalgique des gloires impériales, la décision de M. Powell de se présenter comme candidat « loyaliste » en Irlande du Nord ne contredit pas sa ligne politique personnelle. On peut tout de même se demander sur quelle base va s'instaurer sa collaboration avec les deux autres « vedettes » unionistes d'Ulster, M. William Craig et, surtout, le pasteur Paisley, qui ne passent pas pour apprécier la concurrence. — N. B.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE SORTANTE



LA NOUVELLE CHAMBRE DES COMMUNES



La Chambre sortante comptait au total six cent trente-trois députés, deux sièges étant vacants à la suite du décès de leurs titulaires. Trois députés du Labour avaient, par ailleurs, démissionné. L'un siégeait sur les bancs libéraux, les deux autres se considéraient comme « indépendants ».

Dans la nouvelle Chambre des communes, en raison du nombre des abstentions, qui a été supérieur à celui de février, le nombre des voix travaillistes a diminué malgré l'augmentation du nombre des sièges. Les treize divers comprennent dix députés unionistes de l'Ulster, deux catholiques irlandais (un social-démocrate et un indépendant) et le « speaker » des Communes, qui est traditionnellement compté en dehors des groupes. Celui de la Chambre sortante était un conservateur, M. Selwyn Lloyd, ancien secrétaire au Foreign Office. Il a toutes chances de conserver son poste dans la nouvelle législature. Le « speaker », qui préside les débats, ne prend pas part au vote mais peut le faire si aucune majorité ne se dégage. Dans ce cas, sa voix doit aider « les choses à rester en l'état », autrement dit s'opposer aux transformations. Une telle intervention est extrêmement rare.

Les commentaires de la presse

LE FIGARO : pari et défis.

« Harold Wilson n'a pas vraiment gagné son pari : le pouvoir qui lui revient est beaucoup plus fragile qu'il ne l'espérait. Il est à la merci du moindre accroc parlementaire.

» Mais le vainqueur peut tirer de cette fragilité au moins un atout : celui qui lui permettra de maintenir l'unité du parti (...).

» La crise, les syndicats, l'Europe : rarement premier ministre aura eu des défis aussi graves à relever. Entamant son quatrième mandat, Harold Wilson a pour lui le poids de l'expérience et l'autorité nouvelle de l'homme d'Etat. Personne n'oserait cependant affirmer qu'il réussira dans cette tâche, il est vrai sans précédent. »

(ARLETTE MARCHAL.)

L'HUMANITE : victoire et déception.

« Comment expliquer cette victoire travailliste et la déception qu'en éprouvent ceux qui l'auraient voulue plus éclatante ? (...) La raison principale tient sans doute à l'ambiguïté des options de nombre de ses dirigeants. (...)

» Au lieu de préconiser fermement les nationalisations, qui permettraient aux Britanniques de mieux contrôler leur économie, la droite travailliste a préféré mener une campagne mettant l'accent sur le « contrat social » que devraient, à son avis, respecter les travailleurs, notamment en modérant des revendications salariales hautement justifiées, pourtant, par la hausse du coût de la vie.

» Cette apologie d'une nouvelle version de la collaboration de classe n'était évidemment guère de nature à galvaniser les enthousiasmes. »

(YVES MOREAU.)

L'AURORE : une majorité étriquée.

« Les Anglais ont préféré l'habileté au courage, la subtilité à la franchise, le sens politique au sens national, bref, M. Wilson à M. Heath.

» Mais la majorité étriquée qu'ils ont donnée aux travaillistes est très révélatrice d'un désarroi et d'une résignation qui influenceront le futur gouvernement.

» Conquérir la majorité absolue avec 40 % des suffrages, c'est bien ; mais la limiter seulement à un siège, c'est en souligner l'extrême fragilité et tendre déjà la main aux autonomistes écossais et aux libéraux, grands vaincus de cette consultation, pour pallier les inévitables défections causées par la maladie, la mort ou... les discordes épisodiques. »

(ROLAND FAURE.)

THE DAILY TELEGRAPH (conservateur) : un échec pour les libéraux.

« Il semblerait que les électeurs ne se sentent pas d'humeur à envisager les mesures rigoureuses qui s'imposent pour faire face à l'inflation. Les Britanniques restent stables, conservateurs et opposés à des changements dramatiques. Pour les libéraux, le résultat de ces élections est un échec important. Quoi qu'il en soit, avec seulement 40 % des suffrages exprimés, M. Wilson n'a pas de mandat pour appliquer une politique socialiste. »

THE GUARDIAN (libéral) : majorité microscopique et problèmes énormes.

« La majorité dont dispose M. Wilson est microscopique, tandis que les problèmes qu'il devra affronter sont énormes. Les travaillistes ont gagné ces élections de justesse, mais il leur reste toujours à remporter une victoire bien plus importante pour la Grande-Bretagne. Les travaillistes devraient tenir compte des idées et des sentiments des autres partis. M. Wilson estime malgré tout que son parti doit gouverner seul, et cela pourrait être sa pire erreur. »

Italie

UNE VASTE OPÉRATION POLICE EST EN COURS CO[...] LES AUTEURS PRÉSUMÉS COUP D'ÉTAT MANQUÉ DÉCEMBRE 1970.

(De notre correspondant.

Rome. — Une vaste opéra[...]
a été déclenchée le ven[...]
11 octobre contre les auteurs [...]
sumés du coup d'Etat manqu[...]
décembre 1970 et des tenta[...]
subversives qui l'ont suivi. [...]
mandats d'arrêt et une cinq[...]
taine d'avis judiciaires ont [...]
lancés par la magistrature [...]
maine, qui a ordonné en c[...]
quelque quatre-vingt-dix per[...]
sitions.

Parmi les huit premières [...]
sonnes arrêtées figurent l'ar[...]
commandant de l'école de la g[...]
forestière de Citaducale, Luc[...]
Berti; le député du Mouve[...]
social italien (M.S.I.) Sa[...]
Saccuci; le général de l'armé[...]
l'air en retraite Giuseppe Ca[...]
un officier de la sécurité publ[...]
et un colonel des carabiniers [...]
plupart d'entre eux devaient, [...]
ble-t-il, faire partie du [...]
« gouvernement » du prince J[...]
Valerio Borghese, mort le [...]
dernier et qui était le princ[...]
instigateur de la tentative [...]
versive de décembre 1970.

Les domiciles d'autres per[...]
nalités plus importantes qui [...]
ront l'objet d'enquêtes judicia[...]
ont été fouillés le 11 octobre [...]
les policiers. Parmi elles figu[...]
le général Vito Miceli, qui [...]
jusqu'au mois d'août dernier [...]
chef du service de con[...]
espionnage italien (S.I.D.), [...]
l'ancien chef d'état-major de l[...]
mée de l'air, Duilio Fanali. — [...]

UN DÉJEUNER A ROME POUR LE DÉPART DE JACQUES NOBÉCOURT

L'ambassadeur de France [...]
Rome et Mme Charles Lucet [...]
donné un déjeuner au palais F[...]
nèse, vendredi 11 octobre, à l'[...]
casion du retour en France [...]
notre correspondant Jacqu[...]
Nobécourt, qui est remplacé [...]
Robert Solé. MM. Mari[...]
Rumor, président du cons[...]
démissionnaire ; Taviani, minis[...]
de l'intérieur ; Giolitti, minis[...]
du budget ; et La Malfa, secr[...]
taire général du parti répub[...]
cain, étaient présents à ce[...]
réception, à laquelle particip[...]
M. Jacques Fauvet, directeur [...]
Monde.

Portugal

LE GÉNÉRAL DE CARVALHO AFFIRM[...] que le gouvernement est préoccupé par une éventuelle intervention américain[...]

Lisbonne *(A.F.P., A.P.)*. — Vendredi 11 octobre, le général de brigade Otelo Saraiva de Carvalho a révélé, dans une interview publiée par le *Diario de Lisboa*, les détails de la nuit du 27 au 28 septembre qui conduisit le général Spinola à démissionner.

Le commandant militaire de la région de Lisbonne, et commandant adjoint du COPCON (commandement opérationnel du continent), confirme dans cette interview qu'il a été détenu pendant deux heures au palais de Belem. « *Quand j'ai été retenu à Belem,* déclare-t-il, *j'ai essayé de calmer mes camarades qui me téléphonaient pour savoir quelle était ma situation. J'ai calmé le personnel du COPCON, mais, à partir d'un certain moment, il me fut impossible de le faire parce qu'ils voyaient bien que je ne parlais pas librement... Ils en ont déduit que j'étais détenu... Dans une certaine mesure c'était vrai. J'ai été détenu à Belem.* »

A propos de l'atmosphère qui régnait à la présidence de la République cette nuit-là, le général a dit : « *Quand je suis arrivé à Belem, il était 2 heures du matin. Une tension extraordinaire régnait. Je suis entré, optimiste comme toujours, et j'ai tenu quelques propos en l'air, mais personne n'a ri.* »

Les membres de la junte, les membres des cabinets des généraux Spinola et Costa Gomes et le général Vasco Goncalves (premier ministre), « *profondément abattu* », étaient présents. Le général de Carvalho a précisé qu'au cours de la nuit le général Goncalves « *a eu une vive altercation avec des membres de la junte. Notre premier ministre fut... enfin, disons qu'on l'a traité de tous les noms. Ce fut une scène très triste et qui a contribué à la démission des trois généraux qui l'ont insulté* ».

Le général raconte ensuite comment les unités dépendant du COPCON ont exigé de ne recevoir d'ordres que de lui-même, et non plus du général Spinola. Selon le général de Carvalho, « *leur attitude ferme a finalement convaincu Spinola que le Mouvement des forces armées n'était pas une chose qu'il pouvait dominer* ». C'est alors que le général Spinola demanda au général de Carvalho de téléphoner au COPCON pour préciser qu'il n'était pas détenu. « *Je savais que je ne luttais pas contre le général Spinola,* poursuit-il. *Cela n'a[...] jamais été mon intention, et [...] ne m'est jamais venu à l'esp[...] d'aller contre lui ou de fa[...] quelque coup d'Etat pour lui en[...] ver le pouvoir. C'est lui-même [...] s'en est convaincu.* »

Le général de Carvalho [...]
reconnu que « *l'affaire des bar[...]
cades a échappé complètement [...]
contrôle des forces de l'ordre* [...]
Il a précisé que le COPCON pr[...]
voyait que la manifestation [...]
la « *prétendue majorité sile[...]
cieuse* ») pourrait dégénérer [...]
une bataille ouverte. Selon lui, [...]
COPCON avait son plan po[...]
déjouer cette manifestation, ma[...]
« *il ne fut pas autorisé à appuy[...]
sur le bouton pour le déclencher* [...]

A propos du parti communist[...]
Il a déclaré que ce parti « *ne co[...]
labore pas avec les forces armé[...]
et vice versa. Les forces armé[...]
prennent leurs décisions elle[...]
mêmes et en toute indépe[...]
dance (...).* » « *Ce qui me semb[...]
exister,* a-t-il dit, *c'est une ce[...]
taine alliance entre les partis [...]
gauche et le Mouvement d[...]
forces armées.* »

D'autre part, le général [...]
Carvalho a déclaré à l'hebdom[...]
daire *O Seculo Illustrado* qu'u[...]
éventuelle intervention amér[...]
caine, particulièrement de la pa[...]
de la C.I.A., contre le régime [...]
Lisbonne préoccupe les autorit[...]
portugaises. Répondant à [...]
jeunes officiers qui avaient pu[...]
blié jeudi une déclaration affi[...]
mant que « *la principale tâc[...]
était de défendre la démocrat[...]
portugaise contre l'impéri[...]
lisme* », il a assuré que, depu[...]
l'entrée du dirigeant communis[...]
Alvaro Cunhal dans le gouverne[...]
ment, « *la C.I.A. s'est intéress[...]
à ce qui se passait à Lisbonne* »

« *Nous savons que la C.I.A. e[...]
un sérieux problème ; les Améri[...]
cains ont une terreur morbide d[...]
communisme, et, comme vous [...]
savez, ils disposent d'une séri[...]
d'organismes pour lutter cont[...]
lui... La C.I.A., qui utilise les mé[...]
thodes les plus incroyables — [...]
vous n'avez qu'à regarder l'exem[...]
ple du Chili, — est probablemen[...]
la plus dangereuse, mais ce n'e[...]
pas la seule : l'OTAN est u[...]
autre exemple d'organisatio[...]
créée pour combattre le commu[...]
nisme* », a déclaré le génér[...]
Carvalho. Il a ajouté que les ser[...]
vices de la sécurité militaire por[...]
tugaise prenaient les mesure[...]
qu'ils estimaient « *nécessaires* [...]
pour faire face à ce danger.

EUROPE

Espagne

L'ARCHEVÊCHÉ DE MADRID PROTESTE :ONTRE LES INTERVENTIONS OLICIÈRES DANS LES ÉGLISES

Madrid (*A.F.P.*). — La commis- adrid a publié, le vendredi octobre, une note de protesta- ɔn contre les récentes inter- ɔn épiscopale de l'archevêché de adrid a publié une note de pro- station contre les récentes inter- ntions des forces de police à ıtérieur de plusieurs églises pour déloger des groupes discutant ı problèmes sociaux.

La commission *désapprouve* ıtilisation des églises comme ɛu de réunion mais s'élève avec gueur contre l'action des forces ; police qui ont expulsé à plu- ɛurs reprises les participants de s assemblées.

La note déclare : « *De tels faits* ? *se produiraient pas si les per- ɑnes intéressées par ces pro- èmes pouvaient se réunir en autres lieux et jouissaient de la ɔerté de réunion.* »

« *Tout* ceci, conclut la note, *ɔus oblige à rappeler, comme ɤvait dit la commission perma- ɛnte de l'épiscopat, que ce type de roblèmes ne trouvera pas d'éclair- ssement ou de solution défini- ve aussi longtemps que la par- cipation de tous les citoyens à : vie publique ne sera pas une ɛalité.* » Elle ajoute que, pour ɤrvenir à ce but, il faut « *ouvrir lus grandes les voies anciennes : en ouvrir de nouvelles* ».

La note, cependant, ne men- onne pas de violation spécifique u concordat, bien que celui-ci révoie une autorisation ecclésias- :que avant que la police puisse énétrer dans les édifices reli- ieux.

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL EST RÉUNI A SURESNES

Le treizième congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) s'est ouvert le vendredi 11 octobre, à Suresnes, dans la banlieue parisienne, et il s'achè- vera dimanche 13 octobre par une conférence de presse. M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, doit assister à la séance du samedi et prendre la parole. La journée de vendredi a été consacrée aux problèmes de gestion et d'administration.

M. Robert Pontillon, maire de Suresnes, a souhaité la bienvenue aux congressistes, dont la majo- rité sont venus *d'Espagne*, et M. Daniel Mayer, président de la Ligue internationale des droits de l'homme, a rendu hommage aux socialistes espagnols, « *défenseurs de la République* ». Quatre cent trente-cinq délégués et de nom- breux observateurs, dont des dé- légués d'autres formations politi- ques espagnoles, participent à ce congrès, dont l'importance est particulière en raison de la situa- tion politique espagnole.

Suisse

LE RÉFÉRENDUM DU 20 OCTOBRE

Le gouvernement demande à la population de rejeter le projet prévoyant l'expulsion d'un demi-million d'étrangers

Berne (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Lors d'un référendum, le 20 octo- bre *prochain, les citoyens helvéti- ques* doivent se prononcer sur la proposition du groupe de droite l'Action nationale réclamant l'ex- pulsion, dans un délai de trois ans, d'un demi-million d'étrangers vivant en Suisse, soit de la moitié de la population non helvétique de la Confédération. Dans un appel sans précédent depuis la guerre, le Conseil fédéral (gou- vernement) presse les électeurs de rejeter cette proposition.

M. Ernest Brugger, président de la Confédération, a donné, ven- dredi soir 11 octobre, lecture à la radiodiffusion d'une déclaration du Conseil fédéral. M. Brugger, qui est aussi ministre de l'écono- mie, a demandé aux électeurs « *d'éviter de céder à des mouve- ments passionnels* » et « *de peser mûrement tous les éléments entrant en considération* ». Tout en reconnaissant que la présence *en Suisse de plus de 1 million* d'étrangers sur une population globale de 6 millions pose des pro- blèmes qui « *touchent profondé- ment de larges milieux* » et « *trouble beaucoup de citoyens* », M. Brugger a affirmé que l'adop- tion de la proposition du groupe xénophobe « *ne permettrait pas de résoudre un seul de ces pro- blèmes, mais nous placerait devant toute une série de nouvelles et très graves difficultés* ».

« *Il s'agit d'éviter de rendre les étrangers responsables de tout ce qui nous afflige et nous gêne* », a dit M. Brugger, rappelant que la complexité du monde moderne, l'inflation et les problèmes d'en- vironnement n'ont rien à voir avec la pénétration étrangère. Il a ajouté que la Suisse devait main- tenir des relations amicales avec ses voisins et d'autres pays et devait conserver sa réputation de terre de la liberté respectant le droit et la bonne foi. Enfin, selon lui, des problèmes humains très graves se poseraient, s'il fallait, dans un laps de temps très court, expulser plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants, même ceux qui résident depuis plus de dix ans dans le pays. Une telle action plongerait la plupart d'entre eux dans le chômage, car ils ne pourraient trouver du tra- vail dans leur patrie.

Le référendum a été provoqué par le groupe xénophobe de droite l'Action nationale, qui a réussi à obtenir les cinquante mille si- gnatures nécessaires afin de « *lutter pour que la Suisse garde sa personnalité et sa souveraineté* ». Selon ce projet, au 1er janvier 1978, le nombre d'étrangers ne devrait pas excéder un demi-mil- lion, ce qui limiterait à 12 % leur pourcentage dans chaque canton suisse, à l'exception de celui de Genève, où il pourrait être de 25 % et où il est actuellement de 53 %. De plus, le nombre de travailleurs frontaliers serait ra- mené de 98 000 à 70 000 et celui des saisonniers (c'est-à-dire ceux qui travaillent dix mois par an en Suisse sans amener leur famille) de 195 000 à 150 000. Les naturali- sations seraient plafonnées à quatre mille par an. Enfin, l'adoption du projet xénophobe impliquerait le départ quotidien de Suisse, pendant trois ans, de 500 étrangers, d'abord les Ita- liens (550 000 au total actuelle- ment), puis les Espagnols (120 000 actuellement), mais aussi des Français et des Allemands.

Les adversaires de cette initia- tive opposent des arguments ra- tionnels : la Suisse, qui ne compte que cent chômeurs, n'a aucune réserve de main-d'œuvre et le départ des étrangers paralyserait non seulement des industries en- tières, mais aussi des services essentiels que les Suisses ne veu- lent plus assurer.

Les manifestations xénophobes *ne sont pas une nouveauté en* Suisse. A l'initative d'un député, M. Schwarzenbach, un référen- dum semblable qui avait eu lieu en 1970 avait été repoussé par 54 % du corps électoral. Mais l'an- née suivante, onze députés (sur deux cents) avaient été élus sur un programme de lutte contre la surpopulation étrangère.

Jusqu'ici, les rares sondages réa- lisés ne sont guère favorables à l'initiative de l'Action natio- nale. Néanmoins, devant la las- situde et l'indifférence de la po- pulation face à une campagne dénuée de toute passion, le gou- vernement, peut-être pour éviter que les abstentionnistes ne fassent la part trop belle à la xénophobie, a sans doute jugé utile de mettre la population en garde.

Union soviétique

M. Brejnev évoque la « crise profonde » de l'Occident et demande la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient

Moscou (*A.F.P., Tass*). — M. Leonid Brejnev a déclaré vendredi 11 octobre, au cours d'un discours prononcé à Kichinev (Moldavie), que la « *politique de paix* » de l'U.R.S.S. prend une nouvelle dimension face à « *la crise profonde, sans précédent par sa force et son acuité, que connaît la société bourgeoise de l'Occi- dent. L'inflation irréversible, les bouleversements monétaires et fi- nanciers, la crise énergétique aiguë, la baisse de la production industrielle, la récession, l'exten- sion du chômage, sont les symp- tômes économiques de la maladie du capitalisme de nos jours.* »

« *Au moment de ces crises iné- vitables* (...), a poursuivi le secré- taire général du P.C. soviétique, *il se produit une aggravation des contradictions entre Etats et groupements capitalistes, et un déploiement de la course aux armements. Tout cela crée de nouveaux éléments de tension dans les rapports internationaux et de nouvelles menaces réelles ou potentielles pour la paix et la sécurité des peuples.* »

M. Brejnev a ajouté toutefois que « *tous ceux qui veulent la paix et la coopération pacifique, qui font montre de bonne volonté et de réalisme, peuvent compter fermement sur la réaction positive de la part de l'Union soviétique* ».

« *Nous entendons continuer à coopérer loyalement et honnête- ment sur ces problèmes avec d'autres Etats* », a déclaré M. Brejnev.

A propos du Proche-Orient, M. Brejnev a demandé la reprise de la conférence de Genève en ces termes : « *Il est nécessaire, enfin, d'appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations unies, d'assurer la libération des terres conquises par Israël, de satisfaire les intérêts légitimes du peuple arabe palestinien et son droit à un foyer national. Cela doit être fait sans retard si nous voulons qu'une paix durable soit instaurée au Proche-Orient. Le retard dans la solution de ces questions et le prolongement de la situation actuelle, qui ne sont profitables qu'aux occupants israéliens, risquent à tout mo- ment de faire exploser ce baril de poudre.*

» *C'est la raison pour laquelle l'Union soviétique se prononce résolument pour la reprise rapide et efficace des travaux de la conférence de paix à Genève avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris les Palestiniens. Une paix juste et durable doit être instaurée enfin au Proche-Orient.* »

ASIE

Vietnam du Sud

LE PLAN COMÈTE ET L'OPPOSITION

L'opposition au régime de M. Thieu a rendu public, ces jours derniers à Saigon, le plan Comète, que le gouvernement aurait mis au point pour répri- mer toute manifestation d'hosti- lité à la politique actuelle. Les autorités ont démenti l'existence de ce projet. Les précisions données par ce document, dont un exemplaire est parvenu en France, font cependant penser que le plan existe bel et bien. Mais il n'a pas encore été appli- qué, le régime laissant pour l'instant se dérouler un certain nombre d'activités et de mani- festations — à moins qu'il ne puisse plus, comme naguère encore, les interdire.

Il est prévu de décréter l'état de siège et de « tirer les leçons des expériences coréenne et phi- lippine » en ce domaine. En conséquence, les élus de l'oppo- sition verront leur marge de manœuvre limitée, quand ils ne seront pas purement et simple- ment arrêtés. Il est conseillé d'user du chantage contre les élus dont la moralité n'est pas parfaite. Des arrestations mas- sives d'opposants sont prévues à Saigon et dans les provinces.

Le milieu des étudiants et des écoliers sera particulièrement surveillé : intimidations des familles, infiltration d'agents provocateurs, etc. Les contradic- tions personnelles, politiques et religieuses au sein de l'opposi- tion seront exploitées au maxi- mum. L'opinion internationale sera conditionnée : il faudra intimider les Vietnamiens travail- lant pour la presse étrangère, « isoler » les représentants des agences de presse ou « les amadouer et les acheter ».

La répression ne sera pas l'œuvre de la police ou de l'ar- mée, mais d'une police spéciale et de la sûreté militaire, dont les agents travailleront en tenue civile. La police s'occupera des centres de détention, que les familles ne pourront visiter.

Le document analyse aussi l'attitude des hauts fonction- naires de l'ambassade des Etats- Unis. Lorsqu'il fut rédigé, M. Mar- tin, l'ambassadeur, était à Washington : il est considéré comme « attentiste » (au sujet de ce plan). M. Appling « a approuvé », estimant qu'il faut agir « rapidement ». Il en va de même de M. Binderer et de M. Folgar, selon lequel cepen- dant le régime aura beaucoup de mal à mener à bien sa tâche. Les conseillers en chef améri- cains des diverses régions mili- taires sont divisés : l'un est favorable, deux sont totalement opposés au plan et le dernier est hésitant.

Les auteurs du plan Comète reconnaissent que « la majorité de ceux qui participent aux mouvements d'opposition ne sont pas communistes », mais affir- ment qu'ils aident objectivement les révolutionnaires. L'analyse est posée en ces termes, jamais dans l'optique d'une réconcilia- tion nationale ni dans l'esprit des accords de Paris. — J. D.

Japon

M. SATO ET TANAKA ONT ÉTÉ ACCUSÉS D'AVOIR TOUCHÉ DES POTS-DE-VIN

A la suite des révélations faites :écemment sur la présence de ɛcteurs nucléaires américains sur · sol japonais, le gouvernement ɛ Washington a fait parvenir à ɛlui de *Tokyo* une note dans ɪquelle il estime avoir « *fidèle- ɪent honoré* » ses engagements ɪvers son allié. C'est le « *maxi- ɪum* » que l'on peut attendre des tats-Unis, car ceux-ci se refu- ɛnt à toute révélation sur la pré- ɛnce ou l'absence d'armement ɪomique, a déclaré M. Kimura, ɪinistre nippon des affaires trangères.

D'autre part, l'attribution du rix Nobel de la paix à l'ancien remier ministre, M. Sato, conti- ɪe de provoquer des remous au ɪapon, où M. Sato a plus la ɛputation d'un représentant du ɪtronat que d'un champion de ı paix.

La surprise est d'autant plus grande que, récemment — selon le *Times* de Londres, — un univer- sitaire américain, le professeur Jerome Cohen, de Harvard, avait accusé M. Sato — ainsi que son successeur, l'actuel premier minis- tre, M. Tanaka — d'avoir touché des pots-de-vin au cours de négo- ciations sur l'aide à la Corée du Sud. Tokyo avait violemment réagi, remettant même au pro- fesseur Cohen une protestation officielle. Ce dernier a mis au défi le gouvernement nippon de nommer une commission d'en- quête.

De son côté, le porte-parole du cabinet, M. Nikaido, a accusé le professeur Cohen de « *tentative d'ingérence dans nos affaires inté- rieures* ». Ces faits ne sont pas, évidemment, de nature à accroître le prestige de M. Sato.

AMÉRIQUES

Brésil

Pour avoir « diffamé » le général Pinochet

Un député de Bahia est menacé d'aller en prison

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — M. Francisco Pinto, député de Bahia, devra-t-il faire six mois de prison pour avoir répété, à propos du général Pinochet, ce que de nombreux parlementaires et journaux avaient dit ou écrit dans le monde entier ? La réponse devrait être fournie dans les jours qui vien- nent. Si le député ne fait pas opposition, ou si celle-ci n'est pas acceptée, il devra accomplir la sentence, surprenante, rendue le 10 octobre par le tribunal suprême *fédéral : six mois de prison et six* mois de suspension des droits politiques, pour « *diffamation envers un chef d'Etat étranger* ».

Le 14 mars dernier, à la Chambre des députés, M. Fran- cisco Pinto, du M.D.B. (parti d'opposition), avait protesté contre la présence à Brasilia du chef de la junte chilienne, venu assister à la prestation de serment du nouveau président brésilien, le général Geisel. Il l'avait fait en des termes vigoureux, mais qui n'excédaient pas les conclusions que chacun pouvait tirer des informations recueillies sur la situation chilienne. Il s'était no- tamment élevé contre les « *juge- ments sommaires* », contre les « *assassinats massifs d'ouvriers, de femmes et d'enfants* » perpé- trés par le général Pinochet et la junte — ce que beaucoup de témoignages ont avéré. Et il avait manifesté sa « *répulsion à l'égard du plus truculent des personnages qui, au cours des deux dernières décennies, ont écrasé les peuples d'Amérique latine* ».

Quelques jours après, sur pro- position du ministre de la justice, lui-même obéissant à des direc- tives du général Geisel, le pro- cureur général de la République engageait des poursuites contre le député, au nom de la loi de la sécurité nationale, qui prévoit jus- qu'à deux ans de prison pour offense à un chef d'Etat étranger.

Au cours de la procédure, on s'étonna auprès du procureur général de la République que la même loi n'ait jamais été invo- quée à l'encontre d'un autre député, M. Clovis Stenzel, qui appartient à la formation gou- vernementale, bien que ce dernier ait qualifié publiquement d'« *assassin* » M. Fidel Castro. La réponse officielle fut que le Brésil n'entretenait pas de relations diplomatiques avec Cuba. « *On fait donc une distinction là où la loi n'en fait pas* », devait déclarer l'avocat de l'accusé, M. Josafa Marinho.

Lors de ses délibérations du 10 octobre, le tribunal fédéral a finalement renoncé à invoquer la loi de sécurité nationale, mais il a utilisé un article du code pénal qui prévoit des peines moins sévères en cas de diffamation envers un chef d'Etat étranger. Il a refusé d'accorder le bénéfice du sursis, ce dont le M.D.B., dans une note officielle manifestant son « *désaccord* », s'est étonné, s'agissant d'un « *délinquant pri- maire* ».

Les avocats du député pensent, pour l'instant, que M. Francisco Pinto a tout de même des chances de ne pas aller en prison. Mais la peine prononcée contre lui l'empêchera de se présenter aux élections parlementaires du 15 no- vembre. Agé de quarante-cinq ans, M. Francisco Pinto a été élu pour la première fois député en 1970, à Feira-de-Santana (Bahia). En 1971, il avait prononcé à la Chambre un discours proposant une alliance entre hommes poli- tiques et militaires nationalistes, afin de réformer la vie politique, économique et sociale du pays. Le *Jornal do Brasil* remarque que c'est la première fois, dans l'his- toire parlementaire du Brésil, qu'un député pourrait laisser son mandat pour la prison. — C. V.

Chili

Cent sept personnes se sont réfugiées à l'ambassade d'Italie depuis le 7 octobre

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Depuis le lundi 7 octobre, cent sept Chiliens, parmi lesquels M. Humberto Sotomayor, le nouveau chef présumé du Mou- vement de la gauche révolution- naire (MIR), se sont réfugiés à l'ambassade d'Italie à Santiago- du-Chili, a-t-on annoncé officiel- lement vendredi 11 octobre.

Le ministre chilien des affaires étrangères, le vice-amiral Patricio Carvajal, qui a publié l'informa- tion, a indiqué qu'avant de sta- tuer sur le sort des réfugiés le gouvernement militaire devra vé- rifier leur identité. Il a rappelé que les forces de sécurité avaient découvert en possession de Miguel Enriquez, l'ancien secrétaire géné- ral du MIR, tué le 5 octobre à la suite d'un affrontement avec la police, plus de quinze docu- ments d'identité différents. Depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, le gouvernement chilien a accordé près de huit mille quatre cents sauf-conduits pour l'étran- ger.

D'autre part, les autorités chi- liennes ont annoncé vendredi qu'elles préparaient la libération des personnes arrêtées en vertu de l'état de siège, conformément à ce qu'avait annoncé le chef de l'Etat, le général Pinochet, le mois dernier. Par ailleurs, on annonce officiellement qu'une vingtaine de prisonniers de gauche passeront, la semaine prochaine, en conseil de guerre à Concepcion. On ajoute que M. Claude Huepe, ancien dé- puté chilien du parti démocrate chrétien, avait à nouveau été arrêté vendredi matin. Il avait déjà été incarcéré cinq jours le mois dernier pour « *injures aux autorités* ».

On confirme, d'autre part, que huit ressortissants français, qui ont également la nationalité chi- lienne, sont actuellement empri- sonnés au Chili, dont trois depuis plus de deux mois, en vertu de l'état de siège institué dans le pays il y a un an.

Il s'agit en premier lieu de M. Victor Roméo, condamné à la détention perpétuelle pour avoir transporté des explosifs et orga- nisé des groupes paramilitaires, et dont la peine a été commuée en août dernier à vingt ans de prison ferme. Deux autres ressor- tissants français, M. Alphonse Chanfreau et son épouse Erika, ont été arrêtés le 31 juillet der- nier. On ignore le motif de leur arrestation et le lieu de leur détention. Aucune précision n'a été fournie sur les cinq autres ressortissants français emprison- nés au Chily : Lucy Lortsch, Alphonse Bellanger, Jean-Yves Claudet, Jean-Charles Caballero et Inès Penjean.

[La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, vendredi 11 octobre, un amendement de *M. Jacques Marette*, député U.D.R. de Paris, supprimant les crédits de coopération destinés au Chili et qui s'élevaient à 5 700 000 F. Cet amendement précise que ces crédits ne seront pas réta- blis aussi longtemps que huit Fran- çais, dont deux femmes, actuelle- ment détenus au Chili « pour des raisons exclusivement politiques » n'auront pas été libérés.

« Le Parlement de la République, a souligné M. Marette, ne saurait, en effet, transiger sur le principe de la défense de nos compatriotes à l'étranger, même lorsque ces der- niers sont considérés par les autorités locales comme ayant double natio- nalité. »

M. Marette a précisé que parmi les détenus français figure une femme de soixante ans.]

Un débat à l'UNESCO

La situation de l'enseignement au Chili a, comme en juin dernier, provoqué un très vif débat les 9 et 10 octobre, au cours des dernières séances du conseil exé- cutif de l'UNESCO réuni à Paris (*le Monde* du 23 juin). Le conseil a « *réaffirmé sa profonde inquié- tude au sujet de la situation au Chili dans les domaines des droits de l'homme, de l'éducation, de la science, la culture et l'informa- tion* ». La question sera à nouveau inscrite à l'ordre du jour de la session d'automne de 1975. D'ici là, le directeur général est invité à présenter au conseil exécutif un rapport fondé sur toutes les informations pertinentes qu'il aura reçues de sources autorisées.

Les représentants de l'U.R.S.S., des pays de l'Est et de l'Algérie ont rapporté une série de faits nouveaux prouvant que la liberté d'enseignement n'existait plus au Chili depuis le coup de force du général Pinochet. Le délégué chilien, M. William Thayer, en- treprit alors de démontrer que la lutte contre le marxisme était une affaire intérieure au Chili, sou- lignant qu'« *en tant que démo- crate et chrétien* », il était con- vaincu que son pays s'acheminait vers une normalisation constitu- tionnelle. « *S'il en était autre- ment*, dit-il, *je rejoindrais moi- même les rangs de la résistance.* »

« *Les mots de démocratie, de république, d'élections sont abolis des manuels scolaires*, répliqua M. Julio Le Riverend, délégué cubain, qui avait été à l'origine du débat. *En économie, quand on étudie l'inflation, il est interdit aux étudiants de se référer au Chili. Si la crise chilienne est une affaire intérieure, comment justi- fiez-vous l'intervention de la C.I.A. ? Et si c'est seulement un combat contre le marxisme, pour- quoi persécuter aussi des chrétiens comme s'en est plaint le cardinal Henriquez ?* » M. Jorge Berguno, ambassadeur du Chili auprès de l'UNESCO, affirma que ni les pays de l'Est, ni Cuba n'avaient le droit de parler de démocratie et cita à l'appui de nombreux ex- traits du livre *Persona non grata*, de Jorge Edwards, l'ancien conseil- ler d'ambassade d'Allende à Paris.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'examen de la fortune de M. Rockefeller retarde sa confirmation comme vice-président

De notre correspondant

Washington. — La nomination de M. Nelson Rockefeller comme vice-président s'annonce plus mouvementée que ses premières auditions par les commissions intéressées du Congrès ne le laissaient prévoir. L'ancien gouverneur de New-York avait répondu sans difficulté majeure aux nombreuses questions que lui posaient sénateurs et représentants sur ses opinions, son passé politique, et surtout sur son immense fortune. Avec le détachement et l'aisance tranquille que confèrent la richesse et le charme d'un vieux professionnel de la politique, M. Nelson Rockefeller semblait avoir passé haut la main ce qui est parfois un examen difficile.

Curieusement, les parlementaires — surtout ceux d'origine modeste et sans ressources personnelles, — séduits et impressionnés par la puissance de l'argent, ne manifestèrent pas une curiosité exagérée à l'égard de la fortune de ce patricien portant un nom fameux dans l'histoire américaine. Les plus méfiants, qui, dans le passé, avaient scruté dans tous les détails l'ascension financière de Richard Nixon, ou dénoncé Howard Hughes pour les 110 000 dollars qu'il avait donnés au parti républicain, se montrèrent peu curieux à l'égard de M. Rockefeller. Ce dernier leur facilita la tâche en leur remettant un document de 72 pages, tenant à la fois de la biographie et du roman familial, dont les chapitres portaient des titres d'un autre siècle : « *Origine de l'éthique de la famille...* » ; « *Grand-père...* » ; « *Influence de ma mère* », etc.

Ils n'insistèrent pas quand M. Rockefeller affirma qu'il ne contrôlait que 2,54 % de la Chase Manhattan Bank et que son influence y était si faible qu'il avait dû emprunter de l'argent au taux élevé de 12 %. Seul le sénateur Byrd, élevé dans une ville minière de Virginie occidentale, osa faire allusion à l'influence que pourrait exercer un homme aussi riche. « *Pourriez-vous distinguer entre les intérêts du* big business *et l'intérêt national quand ils s'opposent ?* », demanda-t-il. « *Oui, sir, pas de problème...* » Et on en resta là...

Ce beau climat s'est sensiblement altéré avec les révélations concernant les dons faits par M. Nelson Rockefeller à plusieurs de ses amis personnels ou anciens collaborateurs ayant travaillé pour lui dans l'Etat de New-York à l'époque où il en était le gouverneur. M. Kissinger, qui collabora avec le gouverneur avant d'entrer dans l'administration Nixon, reçut 50 000 dollars, M. Logue, chargé du développement urbain de l'Etat de New-York, reçut en don et en prêt une somme de 176 000 dollars. Mais M. Rockefeller fut encore plus généreux envers M. Morhouse, qui fut président local du parti républicain, ancien fonctionnaire impliqué dans une affaire de trafic d'alcool. Le gouverneur lui accorda son pardon et oublia 86 000 dollars sur les 100 000 dollars d'un prêt que lui avait demandé son subordonné. Comme le président Ford l'a dit il y a quelques jours. « *M. Rockefeller est un homme très riche et extrêmement généreux...* ».

Apparemment, tous les dons qu'il a faits furent inclus dans ses déclarations d'impôts et il s'acquitta scrupuleusement des taxes qui lui incombaient. Toutes les largesses de M. Rockefeller ont été faites dans le respect de la loi et rien ne permet d'affirmer qu'il ait cherché à obtenir des avantages particuliers pour lui-même ou ses amis. Néanmoins, ces révélations ont créé un certain malaise dans les milieux parlementaires, qui attendent maintenant les explications détaillées que leur a promis le vice-président désigné.

De nombreux Américains se demandent dans quelle mesure ces largesses n'ont pas un effet corrupteur et s'il est sain pour la vie publique qu'un homme puisse s'assurer à prix d'or le dévouement de ses amis et collaborateurs anciens, présents ou futurs.

L'inconvénient final d'une telle fortune est de ne pouvoir savoir exactement comment l'argent de la famille est employé. Ainsi, M. Nelson Rockefeller ignorait l'investissement de 60 000 dollars fait par son frère Laurance dans la publication d'un livre grossièrement diffamateur de M. Goldberg, son concurrent malheureux à l'élection de 1970 pour le poste de gouverneur de New-York.

HENRI PIERRE.

Le second procès du Watergate va s'ouvrir à Washington

Washington (*A.F.P.*). — Neuf femmes et trois hommes ont été choisis, le vendredi 11 octobre, pour constituer le jury qui devra se prononcer sur la culpabilité de cinq anciens collaborateurs de la Maison Blanche dans les tentatives d'étouffement de l'affaire du Watergate. Le procès du Watergate prend son véritable départ, lundi, après dix jours consacrés par le juge John Sirica et les avocats de la défense et de l'accusation à passer en revue plusieurs centaines d'habitants de Washington pour sélectionner neuf jurés.

Le jury, qui paraît d'âge moyen et formé de personnes appartenant aux classes moyennes, est composé de huit Noirs et quatre Blancs, proportion comparable à celle de la population de Washington. Pendant les trois ou quatre mois que durera probablement le procès, les jurés seront pratiquement séquestrés dans un hôtel voisin pour ne pas être influencés par la presse et la télévision, et ils ne pourront avoir de communications avec des interlocuteurs extérieurs qu'en présence d'officiers de police fédéraux.

L'accusation, dirigée par le procureur spécial Léon Jaworski, commencera par l'exposé des faits reprochés à MM. Harry (« Bob ») Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, John Ehrlichman, ancien conseiller présidentiel pour les affaires intérieures, John Mitchell, ancien ministre de la justice, Robert Mardian, ancien ministre adjoint de la justice et ancien dirigeant du comité pour la réélection de M. Nixon, et Kenneth Parkinson, ancien avocat de ce comité. Au cours d'un premier procès en janvier 1973, sept « espions cambrioleurs » avaient été condamnés pour leur rôle dans l'effraction de juin 1972 au siège du parti démocrate, dans l'immeuble du Watergate. Les cinq prévenus du nouveau procès, qui comptaient jusqu'au printemps 1973 parmi les personnages les plus importants des Etats-Unis, sont accusés notamment d'avoir cherché à protéger ces sept hommes de main.

Leurs défenseurs ont tenté, jusqu'à la dernière minute, de retarder l'ouverture du procès.

Le personnage le plus connu du drame du Watergate, M. Nixon, est à l'abri des poursuites judiciaires depuis le pardon que lui a accordé son successeur, le président Ford. En outre, la phlébite dont il souffre fait planer un doute sur les chances qu'il y a de voir l'ex-président venir témoigner, comme l'y ont invité la défense et l'accusation. La Maison Blanche a, d'autre part, annoncé vendredi que le ministère américain de la justice assurera la défense de l'ancien président dans tout procès qui pourrait lui être intenté pour des actions accomplies pendant son mandat ; une offre identique a été faite à MM. Heldeman et Ehrlichman. Soixante et onze pour cent des Américains, selon un sondage de l'institut Louis Harris, estiment que M. Nixon devrait témoigner de chez lui si sa santé l'empêchait de se rendre au tribunal.

CONFLIT ENTRE M. FORD ET LE CONGRÈS SUR L'AIDE MILITAIRE A LA TURQUIE

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Le président Ford se trouve pour la première fois en conflit ouvert avec le Congrès : la Chambre des représentants a réaffirmé, le vendredi 11 octobre, sa volonté de suspendre l'aide militaire à la Turquie aussi longtemps que des progrès substantiels n'auront pas été faits dans le règlement du problème de Chypre. Les deux Chambres avaient déjà voté dans ce sens et le président Ford s'était opposé à cette mesure, estimant qu'elle ne pourrait que compliquer les négociations et risquerait même d'inciter la Turquie à se retirer de l'OTAN. Il a annoncé qu'il mettrait son veto à la loi de finances à laquelle l'amendement « anti-turc » a été attaché. Le Sénat avait accepté un compromis en accordant au gouvernement un délai de deux mois avant que le Congrès ne suspende l'aide militaire ; la Chambre vient de repousser cet amendement.

● LE SENAT a approuvé le vendredi 11 octobre la nomination de M. David Bruce, ancien chef du bureau de liaison américain à Pékin, comme nouvel ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN à Bruxelles. M. Bruce, qui a notamment été au cours de sa carrière ambassadeur à Paris, Londres et Bonn, succède à M. Donald Rumsfeld, que le président Gerald Ford a nommé secrétaire général de la Maison Blanche à la place du général Alexandre Haig, appelé à la tête des forces de l'OTAN.

PROCHE-ORIENT

La nouvelle tournée de M. Kissinge

M. Henry Kissinger a quitté vendredi soir Damas à destination de la Jordanie, troisième étape de sa nouvelle tournée au Proche-Orient. Avant son départ pour Amman, le secrétaire d'Etat américain a qualifié de « très bonnes et très constructives » ses six heures d'entretiens avec les dirigeants syriens. Il a indiqué qu'il envisageait de revenir lundi à Damas et s'est déclaré « encouragé » par les entretiens de vendredi.

● A AMMAN, M. Kissinger a eu vendredi soir un premier entretien avec le roi Hussein. Samedi, après une matinée consacrée à la visite de l'ancienne cité nabatéenne de Petra, le secrétaire d'Etat américain devait reprendre, en début d'après-midi, ses entretiens avec le souverain hachémi Akaba, sur la mer Rouge.

● A TEL-AVIV, où le secrétaire d devait arriver samedi en début de soiré autorités militaires ont annoncé que les « colons sauvages » qui s'étaient im tés en Cisjordanie avaient été « évacu par l'armée vendredi soir, avant le débu sabbat.

JÉRUSALEM : la non-belligérance devrait signifier la fin de la guerre économique

De notre correspondant

Jérusalem. — L'arrivée de M. Kissinger à Jérusalem, en fin de soirée, ce samedi 12 octobre, est loin de susciter l'intérêt des précédentes visites du secrétaire d'Etat américain. Dans le grand public, aux yeux duquel le ministre américain n'a rien conservé de son auréole de « faiseur de miracles », l'indifférence est totale. A l'exception, toutefois, des milieux religieux activistes et des sympathisants des « colons sauvages », qui se proposeraient de manifester bruyamment leur hostilité à celui qu'ils considèrent comme l'un des plus « dangereux amis » d'Israël.

M. Itzhak Rabin avait réuni vendredi son gouvernement, afin de mettre la dernière main au programme des réunions de travail, dont la première devait avoir lieu peu après l'arrivée du secrétaire d'Etat à Jérusalem. Le communiqué, publié à l'issue du conseil des ministres, indique qu'aucune décision concrète n'a été prise et que les membres du gouvernement se réuniront, de nouveau, après le premier entretien que M. Kissinger aura avec MM. Rabin, Allon, ministre des affaires étrangères, et Pérès, ministre de la défense.

Dans les milieux gouvernementaux, on partage largement le sentiment du grand public, qui n'attend plus de « miracles » d'un homme dont les moyens sont, finalement, plus limités qu'on avait tendance à le croire lors de ses fulgurantes randonnées précédentes. On constate, d'abord, avec amertume, que le mot paix a quasiment disparu du vocabulaire kissingérien. Le « magicien » aurait perdu ses dons. Il n'essaie même plus de faire croire l'impossible. Ses ambitions sont, maintenant, plus modestes et il ne tente d'obtenir que des « arrangements » entre les belligérants.

Les Israéliens ont renoncé à exiger un « véritable traité de paix » et « une négociation directe et sans condition préalable » qui régleraient les modalités de la restitution de « territoires ». Ils sont prêts, maintenant, à se contenter d'une déclaration de non-belligérance en échange de nouveaux replis de leurs forces du territoire égyptien. Une formule similaire pourrait être envisagée avec la Jordanie. M. Rabin demandera sûrement à M. Kissinger si Le Caire et Amman sont prêts à la non-belligérance et quelle signification ils donneraient, éventuellement, à cette notion. Pour Israël, l'un des aspects les plus concrets de la non-belligérance devrait être la fin de la guerre économique et la levée du blocus sur les voies de communication contrôlées par les Arabes, c'est-à-dire, en fait, le canal de Suez lorsqu'il sera rendu à la navigation.

On indique à Jérusalem que si Israël veut bien se prêter à la recherche d'un règlement par étapes, il entend, toutefois, que ces étapes ne soient pas franchies par lui seul.

ANDRÉ SCÉMAMA.

AMMAN : la normalisation ne peut pas se fa aux dépens de la monarchie hachémite

De notre envoyé spécial

Amman. — Le roi Hussein a exposé à M. Henry Kissinger quelques idées simples concernant le conflit du Proche-Orient, et plus particulièrement les projets d'accord relatifs à un dégagement des forces sur le Jourdain.

Le souverain hachémite s'estime, en principe, tenu par l'engagement qu'il a pris au lendemain de la déclaration égypto-syro-palestinienne du Caire, quand il a décidé de bloquer, jusqu'au « sommet » arabe de Rabat, toutes les démarches entreprises par son gouvernement, en vue d'un accord sur la séparation des forces. Ce document, qui reconnaît une fois de plus la représentativité de l'O.L.P., demande l' « *instauration d'un pouvoir national palestinien sur toutes les portions du territoire palestinien qui seraient évacuées par Israël* ». Le roi Hussein devait répéter à ses interlocuteurs américains que la Jordanie cesserait d'être partie au conflit et n'irait pas, de ce fait, à Genève, si cette option était partagée par les chefs d'Etat arabes lors se rencontreront à Rabat.

L'attitude du souverain ha mite risque d'entraver la mi du secrétaire d'Etat, pour qui nouvelle série de pourparlers les rives du Léman ne sa être « *fonctionnelle* », voire n possible, sans la participatio la Jordanie. Le roi Hussein, n'est que trop conscient de portance du rôle qu'il peut er jouer, veut éviter à tout prix la normalisation ne se fasse dépens de la monarchie ha mite Les garanties améric seraient alors précieuses pou survie du royaume. Les Jordai souhaitent d'autant plus conn les desseins secrets de M. Ki ger qu'ils sont de nouveau l' de sollicitations de la par leurs partenaires égyptiens syriens pour qu'ils s'associe toutes les initiatives qui aider à relancer les négociations Genève et obligeraient les I liens à donner une suite con aux dispositions prévues dar résolution 338 du Conseil de rité relatives notamment à l' cuation des territoires occupé juin 1967

Il se confirme d'autre part l'objet de la récente missio Amman de l'émissaire du p dent Sadate, M. Achraf Marou était d'indiquer au roi que, s le chef de l'Etat égyptien déclaration tripartite du Cair change rien à l'essentiel communiqué conjoint d'Ale drie qu'il avait signé avec H sein au mois de juillet dernie dans lequel il est bien précisé l'autorité de l'O.L.P. ne s'ét pas aux Palestiniens établis d le royaume hachémite. M. rouane devait préciser que le de la déclaration tripartite Caire n'était pas de rendre ca le communiqué d'Alexandrie, n plutôt de soustraire l'O.L.P. à surenchère de la résistance.

Pour sa part, le roi Hussein se fait pas trop d'illusions les sentiments que peuvent porter ses pairs arabes. Il s'est assez fort cependant pour im ser son autorité aux Palestini dans les territoires libérés, à seule condition de n'être pa lâché par les Américains. D'où caractère très serré de ses ent tiens avec M. Kissinger.

En attendant, le souverain tout en œuvre pour montrer a bien à ses hôtes américains ses voisins, frères ou détracte arabes, qu'il mérite son royau et qu'il sait le gérer. Tous projets prévus dans le plan tri nal sont en chantier et les vestissements sont planifiés façon à permettre au royau d'équilibrer son budget à pa de 1978. Il est vrai qu'entre ter presque les deux rs des dép ses budgétaires seront assu par les subventions que royaume reçoit des Etats-U (60 millions de dinars), de l'A bie Saoudite (16 millions), Koweït (16 millions) et des Em rats du golfe Persique (10 m lions).

Un accord séparé avec Israël ?

Si les Jordaniens de sou bédouine se font peu à peu l'idée d'une retour possible a frontières d'avant 1948 et s réjouissent, le roi ne paraît p lui, avoir déjà renoncé à la C jordanie. Des délégations de no bles de la rive ouest du Jourd et de Gaza, des représentants camps de réfugiés situés sur rive est, ont fait acte d'allégear au roi Hussein au lendemain de déclaration tripartite du Ca D'aucuns affirment même q tout en menaçant de se retirer la compétition pour laisser à résistance palestinienne le soin récupérer toute seule les territ res occupés, le souverain n'en sage pas moins un accord sép avec Israël. Le bruit court Amman que cette dernière éve tualité a fait aussi l'objet conversations jordano-américain et qu'on aurait même été jusq fixer la nouvelle ligne de déma cation jordano-israélienne sur hauteurs de Khan-El-Ahmar, niveau de la ville de Jéricho.

Le roi pense, par ailleurs, qu aurait tout le temps de se fa pardonner par les gouvernemen arabes son « *acte isolé* » quand donnera aux Palestiniens des te ritoires aujourd'hui occupés l' casion de choisir par référend entre une fédération avec royaume, une union ou la ruptu totale. « *Un accord avec Israël q sauverait ce qui reste de la Pale tine vaut mieux qu'une prise position platonique qui, pour no épargner les foudres de nos frè arabes, offrira à Israël un pr texte pour annexer définitiv ment la Cisjordanie, Jérusalem Gaza* », nous a confié un notab de Naplouse venu à Amman.

ÉDOUARD SAAB.

UNE CHAIRE AMNON BEN NATAN A L'UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *Une chaire d'économie, qui portera le nom d'Amnon Ben-Natan, fils de l'ambassadeur d'Israël à Paris, mort dans les combats du Golan, durant la guerre d'octobre, a été inaugurée à l'université de Tel-Aviv. Une importante délégation de l'Association française des amis de l'université de Jérusalem, qui a participé, avec la même société allemande, au financement de cette création, a assisté à la cérémonie d'inauguration.*

Des fonds, collectés en France, ont permis, d'autre part, la plantation, dans le Golan, d'une forêt qui perpétuera la mémoire du fils de l'ambassadeur Ben-Natan.

ONU

LA C.E.E. ET LE COMECON SONT ADMIS COMME OBSERVATEURS

Nations unies (New-York). — (*A.F.P., Reuter*). — La Communauté économique européenne et le Comecon ont été invités, vendredi 11 octobre, à participer, en qualité d'observateurs, aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Deux résolutions, présentées respectivement par les neuf pays membres de la C.E.E. et par les membres du Comecon, ont, en effet, été adoptées sans vote par simple *consensus*.

En conséquence, les représentants des deux organisations régionales pourront prendre part aux travaux des commissions de l'Assemblée générale, en particulier celles traitant de questions économiques, mais ils ne disposeront pas du droit de vote. Les autres organisations qui ont le même statut sont l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et la Ligue arabe.

Vendredi, également, l'Assemblée générale, ratifiant les choix effectués au sein des groupes régionaux, a élu cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.

La Suède et l'Italie succéderont le 1er janvier à l'Autriche et à l'Australie. La Guyane, choisie par l'Amérique latine, remplace le Pérou, tandis que la Tanzanie succède au Kenya et que le Japon prend la place de l'Indonésie.

Le mandat des cinq autres membres non permanents du Conseil (Biélorussie, Cameroun, Costa-Rica, Irak et Mauritanie) expire à la fin de 1975.

L'Afrique du Sud n'a pas participé au vote. On pense que c'est par crainte de voir son droit de vote remis en question, à la suite du rejet de l'accréditation sud-africaine le 30 septembre par l'Assemblée générale.

L'invitation éventuelle de l'O.L.P. aux Nations unies

UN PROBLÈME ÉPINEUX POUR LA HAYE

(*De notre correspondant.*)

Amsterdam. — La résolution qui a été soumise à l'Assemblée générale des Nations unies par soixante-neuf pays, dont la plupart des pays arabes, sauf la Jordanie, et qui propose à la fois de reconnaître l'O.L.P. comme « le représentant du peuple palestinien », et d'admettre ses représentants comme observateurs officiels, pose aux Pays-Bas un épineux problème. En effet, depuis l'embargo sur le pétrole, la Hollande ne tient plus à offusquer le monde arabe. Cependant un vote favorable à la cause palestinienne risque de provoquer de sérieux remous dans l'opinion publique néerlandaise, plutôt pro-israélienne, et au Parlement.

C'est pour cela que le ministère des affaires étrangères manœuvre avec le maximum de discrétion et de prudence. Il désire à tout prix arriver à une position commune avec les huit partenaires du Marché commun.

DIPLOMATIE

A Tokyo

LA 61e ASSEMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE A ACHEVÉ SES TRAVAUX

Tokyo (*Reuter*). — La soixante et unième conférence de l'Union interparlementaire (UIP) a pris fin vendredi 11 octobre après l'adoption de neuf résolutions, dont une sur le Chili et une autre en faveur du retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967. La résolution sur le Chili demande « *la libération immédiate des parlementaires et autres citoyens chiliens détenus en raison de leurs opinions et le rétablissement de la Constitution et des droits et libertés qui en découlent... En dehors de toute intervention étrangère de quelque nature que ce soit.* »

Quatre cent quatre-vingt neuf délégués représentant soixante-trois pays ont pris part aux travaux qui ont duré dix jours et donné lieu à des affrontements entre les représentants des deux Corées et ceux d'Israël et des pays arabes. Les Soviétiques ont d'autre part tenté sans succès de faire expulser la délégation sud-vietnamienne en faisant valoir qu'elle n'était pas représentative du peuple de son pays.

Un parlementaire indien, M. G.-S. Dillon, a été porté à la présidence du Conseil interparlementaire, qui a décidé de tenir un symposium en mai prochain à Bucarest pour discuter des problèmes concernant l'instauration d'un nouveau système économique international.

La session printanière annuelle 1975 de l'U.I.P. aura lieu à Colombo au Sri-Lanka du 31 mars au 5 avril 1975 et la soixante-deuxième conférence de l'Organisation se déroulera à Londres du 4 au 12 septembre.

A travers le monde

Algérie

● M. TAHAR LADJOUZI, président-directeur général de la Société nationale des travaux d'infrastructure et du bâtiment (SONATIBA), et cinq de ses collaborateurs, viennent d'être arrêtés à Alger pour malversation et détournement de deniers publics, délits sévèrement punis, apprend-on le vendredi 11 octobre à Alger.

Argentine

● UN LIEUTENANT DE L'ARMEE a été assassiné le vendredi 11 octobre à Santa-Fé. Ce crime porte à cinq le nombre des officiers argentins tués depuis le début du mois de septembre par des commandos terroristes.

Grèce

● QUELQUE QUINZE MILLE ETUDIANTS se sont rassemblés, vendredi soir 11 octobre, devant l'université d'Athènes, et se sont dirigés en cortège vers la présidence du conseil, afin de demander le report des élections générales, prévues pour le 17 novembre prochain. Les manifestants ont exigé que l'épuration de l'administration et des universités des éléments mis en place par le régime militaire précède les élections.

Sénégal

● LA PREMIERE MISSION FRANÇAISE de « dialogue » envoyée en Afrique noire francophone par le ministère de la coopération est arrivée, conduite par MM. Hessel et Toulemon, mercredi 9 octobre, à Dakar, première étape d'un périple qui conduira ensuite plusieurs de ses membres au Niger, en Haute-Volta, au Togo, au Dahomey et en Mauritanie — (*Corr. part.*)

Uruguay

● LE PRESIDENT BORDABERRY a annoncé, le vendredi 11 octobre, l'interdiction du puissant Syndicat des ouvriers du bâtiment. Plusieurs dirigeants de ce syndicat ont été arrêtés et sont détenus au stade municipal, où se trouvent déjà rassemblées de nombreuses personnes ne faisant l'objet d'aucune inculpation.

LES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME

La préparation à la base

Querelles bisontines à l'heure de Lip

De notre envoyé spécial

Besançon. — *« Nous aussi, nous irons aux assises nationales du socialisme. Mais,* précise M. Bernard Laude, l'un des responsables du P.S.U. à Besançon, *nous tenons à conserver toute notre liberté de jugement et d'action. Nous avons des raisons précises, sur un plan général comme sur un plan plus local, de ne pas nous précipiter dans le monde socialiste commun. »*

A ces « *raisons précises* », le conseil national du P.S.U., réuni dimanche dernier à Orléans (*le Monde* du 8 octobre), vient de donner quelque retentissement. M. Charles Piaget, leader C.F.D.T. des grévistes de Lip, siège désormais au secrétariat national du P.S.U., dont la section bisontine, souligne-t-il, « *a abandonné tout complexe de minoritaire, et pour cause* », et souhaiterait que le congrès national de décembre prochain puisse avoir lieu à Besançon même.

Mais c'est aussi à un niveau beaucoup plus local que s'expriment, *vis-à-vis du P.S.*, des divergences qui ne sont pas toutes idéologiques. Ses méthodes de travail, tout particulièrement dans la préparation des assises nationales du socialisme, sont parfois vivement contestées, non seulement par le P.S.U. mais aussi par des formations qui sont, en principe, liées à cette préparation. Une réunion avec les associations populaires familiales, Vie nouvelle, des groupes de Témoignage chrétien, par exemple, a beaucoup déçu les socialistes unifiés et une partie de la C.F.D.T. à cet égard. « *C'est comme pour le programme commun*, disent-ils, *tout vient d'en haut. On se méfie toujours autant du bouillonnement d'idées de la base.* »

Les responsables locaux du CERES ne sont pas les derniers à contester, à l'intérieur du parti socialiste, cette préparation des assises, mais aussi et surtout leur opportunité. M. Pierre Bove, qui anime à Besançon un groupe de militants socialistes se réclamant de cette tendance, explique : « *Pour nous, il s'agit d'une mystification, d'une opération d'état-major. Tout est contrôlé et bridé. C'est la relève opportuniste de la vieille S.F.I.O.* »

Pour M. Joseph Pinard, jeune conseiller général socialiste du Doubs, cette contestation est inspirée par le P.S.U., « *avec qui*, estime-t-il, *nos difficultés ont commencé avant l'affaire Lip, très exactement quand ce parti a mis en marche ce qu'il faut bien appeler un véritable processus de noyautage de la C.F.D.T., à laquelle j'appartiens* ». Une polémique l'a d'ailleurs opposé à plusieurs reprises à d'autres membres de la C.F.D.T. à ce sujet, notamment en juin 1972, à un certain Charles Piaget, alors délégué obscur de la fédération des métaux...

Bien des petits faits illustrent cette querelle. On parle encore, par exemple, parmi ceux des membres de la C.F.D.T. qui sont inscrits au P.S. ou proches de lui, d'une convocation datée du 14 novembre 1972, signée du P.S.U., de la *Ligue communiste* (qui n'était pas encore dissoute) et du groupe Révolution, appelant différentes organisations politiques, syndicales et culturelles à une réunion organisée non dans leurs propres locaux mais au siège bisontin de la C.F.D.T., qui figurait d'ailleurs parmi les destinataires de la circulaire. « *Mon propre syndicat convoqué chez lui par le P.S.U. et deux formations gauchistes, c'est peut-être un détail, mais cela situe un climat de travail !* », note M. Pinard.

Reparler d'autogestion ?

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, l'affaire Lip n'a pas consommé de rupture « à chaud » entre le P.S.U. et la C.F.D.T. d'un côté, le P.S. et la municipalité de l'autre. Pourtant, les événements de Palente ont considérablement marqué la vie interne de la gauche non communiste à Besançon, bien plus encore qu'ailleurs. C'est plutôt maintenant que la crise est sinon terminée (« *Nous sommes dans la phase la plus difficile* », dit M. Charles Piaget), du moins en voie d'achèvement, que l'on peut mesurer à quel point les uns et les autres en auront tiré des enseignements différents.

« *Pour une partie du P.S.*, affirme M. Pierre Bove, *il s'agit visiblement de tirer le plus vite possible un trait sur tout cela et de ne plus reparler d'autogestion.* »

« *Bien sûr*, explique de son côté M. Piaget, *l'autogestion est un mot actuellement accaparé et dévoyé. Mais c'est tout de même grâce à Lip qu'un pôle politique autogestionnaire peut exister aujourd'hui dans la gauche.* » Ce durcissement ne doit cependant pas aller, estime le P.S.U. bisontin, jusqu'à l'ouverture systématique aux gauchistes : « *Des groupes gauchistes, c'est vrai, ont été séduits par ce qui s'est fait chez Lip*, précise encore M. Charles Piaget. *Mais ils sont venus à nous avec leurs cahiers et leurs idées préconçues, ils ont écouté, appris, regardé, beaucoup plus qu'agi. Une partie d'entre eux ont bien dû réviser leurs positions sur le syndicalisme ouvrier.* »

Cet apport révolutionnaire et parfois un peu folklorique (les responsables de la C.F.D.T. n'évoquent pas aujourd'hui sans sourire le prodigieux défilé de groupes qui sont venus manifester aux grévistes une solidarité très cosmopolite, des marxistes-léninistes norvégiens aux écologistes de Genève...) n'a cependant pas conduit l'extrême gauche, même au plus fort de la crise, à méconnaître l'appui de la municipalité de Besançon, conduite par M. Minjoz, socialiste, mais comprenant un certain nombre d'éléments radicaux et centristes venus étoffer l'équipe de l'ancien secrétaire d'Etat par l'intermédiaire du syndicalisme chrétien.

Les notables

Ce soutien, certes, a été ressenti comme un peu réticent parfois, mais efficace et réel dans l'ensemble par les leaders des grévistes d'alors. Regardant un montage de films sur les événements de Lip, l'un d'eux exprimait parfaitement cette idée en constatant : « *Ce Minjoz, nous l'aurons finalement conduit dans bien des endroits !* »

Mais il s'est développé chez ceux qui ont « *fait Lip* » un réseau de sentiments, des réflexes politiques et un système de références qui, plus que les positions prises, ont contribué à rejeter dans le monde des « notables » ceux qui les ont simplement aidés.

Les responsables socialistes locaux ont une autre version : « *Le P.S.U sous-estime et notre capacité de renouvellement et le degré de démocratie interne auquel nous sommes parvenus* », explique l'un d'eux, qui ajoute : « *Ces fameux « notables » sont en effet à la pointe du combat de la gauche contre la droite. Ils ont été en butte à de féroces critiques de sa part durant l'affaire Lip. Ils doivent essuyer sans cesse les attaques du pouvoir. Sans eux, la gauche n'aurait aucun moyen d'intervention au niveau local ni aucune source d'information.* »

M. Robert Schwint, sénateur socialiste du Doubs, et issu lui aussi de la C.F.D.T., précise de son côté : « *Je ne voudrais pas réveiller inutilement de vieilles blessures, mais il est conforme à la vérité de rappeler que ceux qui ont décidé d'œuvrer au sein du parti socialiste dès le congrès d'Issy-les-Moulineaux (juillet 1969) pour certains, depuis Epinay (juin 1971) pour beaucoup, ont été trop souvent l'objet, de la part de leurs camarades syndicalistes, de quolibets accompagnés d'une condescendance un tantinet méprisante. Mais il ne faut pas faire la fine bouche. Dans le travail de construction d'une force socialiste toujours plus puissante, il ne doit pas y avoir d'anciens combattants arguant de leur ancienneté pour tenter d'imposer leurs points de vue.* »

M. Joseph Pinard se plaît d'autre part à souligner qu'il représente, au conseil général, un canton qui comprend notamment le quartier de Palente, et qu'il y a été élu en septembre 1973, c'est-à-dire au plus fort de la crise chez Lip, tandis que l'extrême gauche y obtenait, tout particulièrement dans le bureau de vote de ce quartier, un résultat assez médiocre.

« *Je me demande parfois*, dit-il, *si ce qu'une certaine gauche reproche au P.S. n'est pas de rencontrer un succès populaire et notamment ouvrier dont elle-même se sait dépourvue.* » Quant à savoir « *qui sont les vrais notables* », il estime que ce pourrait bien être « *ceux avec qui le patronat progressiste a négocié directement la solution de l'affaire Lip, sans même nous informer* » et qui disposent d'un temps légal, pris sur leur horaire de travail, pour exercer leur activité syndicale, « *ce qui est juste et bon, mais contraste singulièrement avec l'incroyable jonglerie d'horaires à laquelle doit se livrer un élu local qui veut faire son travail* », comme le souligne également M. Robert Schwint.

Les animateurs locaux du CERES, cependant, dénoncent « *chez ces nouveaux notables, qui entretiennent avec le P.S.U. un climat regrettablement mauvais* », le « *naturel centriste qui revient au galop derrière la stratégie d'union de la gauche* ».

Dans ces conditions, la préparation des assises nationales du socialisme pouvait difficilement donner lieu, à Besançon, à de grandes manifestations d'esprit unitaire. L'accession de M. Charles Piaget, après l'échec de M. Michel Rocard, au secrétariat national du P.S.U., comme d'ailleurs l'importante réunion organisée les 31 août et 1er septembre derniers par les instances bisontines de ce parti (*le Monde* du 6 septembre), ont, en outre, contribué à raidir les militants du P.S.U. dans leur réserve à l'égard de ce que nombre d'entre eux considèrent comme « *la tentative d'amalgame du P.S.* ».

Concrètement, sur ce terrain-même où Lip a posé à la gauche tant de questions, la tentative de regroupement du courant socialiste suscite au sein de celui-ci, mais avec peut-être plus d'acuité qu'ailleurs, les mêmes interrogations.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *A l'occasion des assises du socialisme*, une fête animée par le Magic Circus est organisée samedi 12 octobre sur l'esplanade de la Maison des jeunes de Cachan. Une navette de cars fonctionnera à partir de la porte d'Orléans. Un spectacle continu est prévu de 18 heures à 22 h. 30.

M. CHAPUIS : nous serons la voix des militants du P.S.U.

MM. Michel Rocard et Robert Chapuis, anciens secrétaires nationaux du P.S.U., ont fait le point sur leurs positions à la veille des assises nationales du socialisme, vendredi 11 octobre. M. Rocard, après avoir vivement critiqué la politique économique du pouvoir, qualifiée d'« *insensée* », a estimé que la seule solution de la crise résidait dans l'application d'une « *politique d'orientation socialiste* ».

« *Après le très beau résultat qu'elle a atteint lors de l'élection présidentielle, la gauche*, a-t-il déclaré, *a l'impérieux devoir de préciser et d'actualiser constamment ses choix et de parfaire ses structures internes pour améliorer sa capacité à gouverner. Cet enjeu même est à l'origine de la convocation des assises nationales du socialisme.* »

M. Robert Chapuis, pour sa part, a évoqué la situation interne du P.S.U. en expliquant qu'il n'y avait que trois courants juxtaposés et qu'un congrès devrait ultérieurement trancher entre eux. Puis il a déclaré : « *Le parti socialiste ferait une lourde erreur s'il espérait profiter des difficultés actuelles du P.S.U. pour se contenter de chercher à gonfler ses rangs. Militants du P.S.U., nous ne nous sommes pas engagés dans cette immense affaire des assises pour prendre la carte d'une autre organisation. Il s'agit de franchir ensemble, coude à coude, une nouvelle étape de l'affirmation du mouvement socialiste dans l'unité populaire sur la base de l'union de la gauche et de la perspective autogestionnaire (...). Nous serons aux assises pour être la voix des militants P.S.U., la voix de tous ceux qui, au-delà même de courants internes momentanés, entendent ne pas laisser échapper la chance des 12 et 13 octobre.* »

M. MARCHAIS : l'union de la gauche ne vole pas en éclats.

M. Georges Marchais, interrogé vendredi 11 octobre, dans le cadre du journal télévisé « 24 heures sur la une », a nié que « *le processus de désintégration de la gauche* » soit entamé. Il a souligné :

« *Ceux qui disent cela rêvent de voir l'union de la gauche voler en éclats, ce n'est pas le cas. Nous posons des problèmes avec un souci unique : renforcer l'union de la gauche sur des bases claires et efficaces. Nous ne pouvons pas être d'accord quand nos alliés ont à notre égard une attitude qui, qu'on le veuille ou non, rejoint celle de la majorité qui vise à nous affaiblir. (...)*

» *Il faut être conséquent avec soi-même... le problème de la gauche n'est pas qu'un parti se renforce au détriment d'un autre, il est que toute la gauche progresse au détriment de la droite...* »

Evoquant la crise de l'énergie, le secrétaire général du P.C.F a rappelé que s'il était ministre de l'énergie dans un gouvernement de gauche il « *nationaliserait la Compagnie française des pétroles et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et établirait des accords avec les pays producteurs dans l'intérêt mutuel. Ces mesures permettraient d'assurer l'approvisionnement normal de la France et de mettre en échec les tentatives du cartel pétrolier d'imposer une hausse constante des prix* », a-t-il ajouté.

[L'Etat, par l'intermédiaire du groupe ERAP, détient 52,78 % du capital de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. Il est l'actionnaire principal de la Compagnie française des pétroles avec 35 % du capital de cette société, et 40 % des droits de vote lors des assemblées générales.]

L'ouverture des travaux

Il faudra rassurer les « alliés »

(Suite de la première page.)

Comme on le devine, c'est cet éventuel aboutissement qui provoque le plus de réserves. Le conseil national du P.S.U., réuni samedi 5 et dimanche 6 octobre, à Orléans, a déjà refusé d'envisager un regroupement au seul profit du parti socialiste. La direction du P.S.U. (MM. Robert Chapuis, secrétaire national, et Michel Rocard, ancien secrétaire national), qui s'était très engagée dans l'organisation des assises aux côtés des deux autres composantes — le P.S. et le regroupement esquissé par des militants de la C.F.D.T. et plusieurs petites organisations socialisantes, — a été mise en minorité et a dû se démettre. Les nouveaux dirigeants provisoires envisageaient cependant de venir aux assises, mais dans un tout autre esprit que leurs prédécesseurs. Les représentants des autres composantes — surtout la direction du P.S. — ont estimé que ce n'était pas possible, car il y avait rupture de contrat.

MM. Rocard et Chapuis participent donc aux assises, sans représenter la majorité du P.S.U. mais en prétendant y faire entendre la voix des militants. Les deux anciens secrétaires nationaux ne sont pas enclins à faire scission dans l'immédiat, car ils espèrent que le trouble créé dans le P.S.U. par les décisions du conseil national d'Orléans et le retentissement des assises leur permettront de retrouver une majorité lors du prochain congrès de leur formation, qui doit siéger entre le 15 novembre et le 15 décembre. Les convergences entre le P.S. et le P.S.U., révélées par exemple par le numéro commun que viennent de publier les revues *Frontière* (dirigée par MM. Martinet et Motchane) et *Critique socialiste* (organe du P.S.U.), serviraient leur argumentation. Encore faudrait-il que le congrès se réunisse rapidement, sinon la situation de l'ancienne direction du P.S.U. serait intenable.

La perspective de voir M. Michel Rocard et ses amis rejoindre le P.S. continue de susciter l'agacement du parti communiste.

L'Humanité de samedi reproche par exemple à l'ancien député des Yvelines une tribune publiée dans *la Croix* du 12 octobre dans laquelle il explique que les assises doivent permettre de restructurer le courant du socialisme autogestionnaire par opposition au courant centralisateur. Pour *l'Humanité*, derrière ce projet se cache la volonté de réduire l'influence du parti communiste.

Au-delà des assises, il appartiendra à M. Mitterrand de rassurer ses alliés sur la portée de cette manifestation et sur la ligne politique du P.S. La rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche le 15 octobre *pourrait être l'occasion de cette* explication.

THIERRY PFISTER.

Nouveau président du conseil régional des Pays de la Loire

M. Guichard ne renonce pas à son action nationale

De notre envoyé spécial

Nantes. — Point de rencontre du Massif armoricain et du Bassin parisien, la région des Pays de la Loire, « *cette vieille fiction des professeurs de géographie* », selon M. Bertrand Denis, député de la Mayenne, n'est guère que la juxtaposition de cinq départements (la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Vendée, d'une part, la Mayenne et la Sarthe, d'autre part), dont le particularisme demeure vif. L'amabilité *souriante de M. Vincent Ansquer*, alors député U.D.R. de la Vendée, et devenu aujourd'hui ministre du commerce et de l'artisanat, lui avait valu d'être porté à la présidence du conseil régional : on savait qu'il userait plus volontiers de son esprit de conciliation que de son pouvoir d'arbitrage, pour surmonter les inévitables rivalités entre dirigeants locaux.

S'imposer à ses pairs

De M. Olivier Guichard, qui lui succède (1), on n'attend pas tout à fait la même attitude. L'ancien ministre de l'équipement dispose, en effet, d'une autorité suffisante (son élection aisée dès le premier tour du scrutin en témoigne) pour s'imposer à ses pairs. De plus, le moment semble venu de donner un nouvel élan à l'expansion économique des Pays de la Loire : cette région que les experts jugent « *relativement fragile dans son tissu industriel* », où dominent la moyenne et petite industrie (dont le bâtiment, particulièrement touché aujourd'hui), où l'agriculture occupe encore 25 % de la population active, n'est pas entrée de plain-pied dans l'ère industrielle.

L'ancien ministre, qui fut ainsi pendant de longues années, en droit ou en fait, le tuteur des régions, paraît à ses concitoyens bien placé pour faire bénéficier les Pays de la Loire de son expérience et de ses relations.

L'élection de M. Guichard signifie aussi que les cinq départements acceptent, par-delà les querelles de clocher, de fonder, pour une large part, leur avenir sur celui de la métropole nantaise. Le nouveau président entend donner la priorité au développement de la basse Loire, dont les possibilités sont encore sous-exploitées : l'expansion des départements voisins, *à des degrés divers, en dépend.* Pour beaucoup, la reconnaissance de cette réalité peut seule permettre enfin à la région, aussi hétérogène soit-elle, d'exister.

L'ancien ministre, quant à lui, aborde une phase nouvelle de sa carrière politique. Ecarté du gouvernement, il veut améliorer son implantation locale et sortir enfin des coulisses pour devenir ce « leader » que les circonstances pour une part, et, pour une autre part, la réserve propre à son caractère, *l'ont sans doute empêché d'être* dans le passé. Cette ambition ne va pas sans une nécessaire prudence. Déjà, l'intention qu'on lui a prêtée de briguer une haute fonction à la tête de l'U.D.R. a indisposé certains conseillers régionaux qui ne voulaient pas porter à la présidence de leur assemblée « *un militant politique* ». M. Guichard a dû démentir la rumeur (*le Monde* du 9 octobre).

Son travail régional n'en est pas moins, dans son esprit, le corollaire indispensable de son action nationale. M. Guichard a goûté les joies du pouvoir : il redécouvre les plaisirs de la politique.

THOMAS FERENCZI.

(1) M. Guichard a été élus vendredi 11 octobre président du conseil régional, au premier tour de scrutin, par 53 voix contre 11 à M. André Routier-Preuvost (P.S.), adjoint au maire de Nantes, et 7 bulletins blancs.

M. Fourcade critique MM. Marchais et Jobert mais rend hommage à M. Mitterrand

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, s'est montré, le 11 octobre, très virulent contre les « détracteurs » de la politique économique gouvernementale, en particulier MM. Georges Marchais, Michel Jobert et Michel Rocard. En revanche, M. Fourcade a tenu des propos élogieux à l'égard de M. François Mitterrand.

Invité à faire le point de « *la situation économique française* » devant le Cercle de l'opinion, M. Fourcade s'est déclaré, en se référant à des propos de M. Marchais (sur « *la faible incidence de la hausse des prix pétroliers et sur les difficultés françaises* ») et de M. Jobert (qui propose de « *supprimer l'impôt sur le revenu* ») (1), navré de voir qu'« *en France on peut encore raconter n'importe quoi sans être démenti* ». Dénonçant l'« *infantilisme économique* » qui, selon lui, règne encore dans notre pays, le ministre a ajouté « *que ceux qui n'ont rien à dire se taisent et laissent tranquilles ceux qui ont à travailler* ».

Bien que contestant l'idée d'un emprunt de 20 milliards de francs indexé sur l'or lancée par M. Mitterrand, M. Fourcade a poursuivi : « *Je suis personnellement très heureux de constater que dans le programme de M. Mitterrand, un certain nombre de mesures précises préfigurent le retour des hommes de la gauche à des conceptions économiques plus adaptées à notre temps.* »

Réponses...

● **L'HUMANITE : diviser la gauche.**

Dans son numéro du samedi 12 novembre, le quotidien communiste *l'Humanité* répond en ces termes au ministre de l'économie et des finances : « *L'injure tenant lieu d'argument dans la bouche du ministre, que vaut la flatterie lourdement dispensée à l'adresse de F. Mitterrand, qu'il estime revenu* « à des conceptions économiques plus adaptées à notre temps » ?

» *Comme nous l'avons souligné ici, et comme les autres leaders du gouvernement, M. Fourcade ne veut pas rater une occasion pour tenter de diviser la gauche en réservant ses coups au P.C.F.*

» *Pourtant, il est communément admis par ceux qui ne racontent pas* « n'importe quoi »... *que le parti socialiste et le parti communiste ont formulé des propositions communes pour sortir le pays de la crise, propositions consignées dans leur programme de gouvernement et ratifiées par treize millions de Françaises et de Français.*

» *M. Fourcade souhaite sans doute que ces treize millions de Français* « se taisent » *ou ne parlent pas la même langue. Mais qui songe à lui faire ce cadeau ? Pas nous, assurément.* »

● **M. JOBERT : un gouvernement de l'invective ?**

Quant à M. Michel Jobert, qui animait vendredi soir, à Morsang-sur-Orge, une réunion publique, il a déclaré, à l'adresse de M. Fourcade : « *Est-ce qu'un citoyen, maintenant, ne peut pas exprimer une idée, sans être, en retour, l'objet d'une agression ? Est-ce que nous sommes entrés dans le gouvernement de l'invective ?* »

(1) Le 17 septembre dernier à Talloires, au cours des journées parlementaires des républicains indépendants, M. Fourcade avait déjà reproché à M. Jobert « *son absence totale d'idées valables sur la gestion économique moderne* » (*le Monde* du 20 septembre.)

« Si j'étais resté au gouvernement je serais un homme politiquement fini »

déclare M. Jobert

Non, M. Michel Jobert n'accepte pas de se proclamer gaulliste : pas d'étiquette, et surtout pas une de cette taille. Ancien proche collaborateur de Georges Pompidou, ancien conseiller technique au cabinet de M. Mendès France, ancien ministre des affaires étrangères, il se défend d'avoir jamais appartenu à quelqu'un.

Lorsqu'un parterre de quelque deux cents gaullistes le presse, comme à Morsang-sur-Orge (Essonne), vendredi soir 11 octobre, d'avouer une filiation politique, il se dérobe. A cause de ses fidèles d'abord : « *Je leur offre autre chose que le choix entre la gauche et la droite, la majorité ou l'opposition.* » A cause de ses adversaires aussi : « *Tout le monde serait rassuré et je n'inquiéterais plus.* » Ni du côté de M. Marchais ni de celui de M. Debré. Résolument ailleurs : « *Et ne me dites pas qu'ailleurs c'est nulle part.* »

A ce militant désemparé qui lui avoue être tiraillé entre « *notre fidélité à M. Chaban-Delmas et notre affection pour vous* », M. Jobert répond qu'il ne voit aucun inconvénient à une double, *voire à une triple appartenance* politique.

Ne dit-il pas des communistes : « *Ce sont les seuls en ce moment à parler d'indépendance nationale* » ?

Souhaitant « *moins de dysharmonie sociale et plus de sacrifices partagés* », ou s'efforçant « *d'appeler les autres à se dépasser* », M. Jobert se cantonne encore dans le flou oratoire, et n'en sort, au grand plaisir de ses auditeurs, que pour jouer de son esprit caustique : le projet de création d'un parti « *radical réformateur* » avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud, est qualifié par lui de « *remake cinématographique* » ; le rapprochement entre MM. Michel Poniatowski et Jean Lecanuet inspire ce commentaire : « *C'est un rapprochement à l'intérieur du gouvernement, autrefois c'étaient les partis qui prenaient les initiatives. Si cela continue, ils auront du mal, au gouvernement, à préserver cette entente.* » La prochaine réunion de presse du chef de l'Etat suscite ce rappel : « *Le général de Gaulle disait : la grandeur de la France s'est toujours rencontrée avec la liberté du monde. Eh bien ! je préfère ces propos à la phrase* [de M. Giscard d'Estaing] : *La France telle qu'elle est dans le monde tel qu'il est.* »

Interrogé sur le prix du ticket de métro, M. Jobert ne s'est pas contenté de répondre correctement (à la différence du candidat à la présidence de la République Valéry Giscard d'Estaing, lors de la dernière campagne) ; il a même cité aussi le prix du kilo de tomates, le prix du kilo de poulet et, pour faire bonne mesure, celui des cordes de violon : « *Moins de 4 francs pour un mi, 24 francs pour un fa ou un sol* ».

M. Kissinger a, paraît-il, été ravi de découvrir en M. Jean Sauvagnargues un ministre français des affaires étrangères avec lequel il était enfin possible de tout régler en dix minutes : « *Je connais le caractère accrocheur de mon ami Kissinger*, dit M. Jobert, *ce court laps de temps suppose que l'un des deux interlocuteurs n'a pas beaucoup parlé.* »

Et, pour finir, une certitude : « *Si j'étais resté comme ministre des affaires étrangères dans le gouvernement actuel, aujourd'hui je serais politiquement un homme fini.* » — Al. F.

POLITIQUE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

LES DÉPUTÉS SE PENCHENT SUR L'AIDE SOCIALE

Vendredi 11 octobre, à 15 heures, les députés ont examiné, sous la présidence de M. Marcel Anthonioz, un projet de loi adopté par le Sénat et destiné à améliorer certaines dispositions du code de la Sécurité sociale relatives aux rentes attribuées aux ayants droit de la victime d'un accident du travail suivi de mort.

Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. GUY CABANEL (R.I.), rappelle que *« le nombre* (1 300 000 personnes en 1973) *et la gravité des accidents du travail en font un fléau social et surtout un drame individuel et familial. La collectivité s'est donné une législation complète et avantageuse constamment adaptée, mais encore perfectible »*. Le projet de loi propose trois améliorations :

— Il réforme les conditions d'attribution des rentes d'ayants droit ;

— Il prévoit que le bénéfice de la rente sera refusé à l'ayant droit qui a causé intentionnellement l'accident suivi de mort ;

— Il institue la revalorisation des rentes converties en rentes réversibles sur la tête du conjoint et des rentes de réversion versées à ces conjoints (environ 2 500 personnes sont intéressées par cette mesure).

M. MICHEL DURAFOUR, ministre du travail, a souligné *« la permanence et la gravité des risques professionnels. La prévention demeure plus que jamais nécessaire mais la part des accidents les plus graves régresse. Le bilan*, ajoute-t-il, *reste cependant beaucoup trop lourd. Le projet soumis à l'Assemblée*, conclut M. Durafour, *marque une nouvelle et importante étape dans l'amélioration de la protection sociale des victimes des risques de la vie professionnelle. »*

Dans la discussion générale, M. JOSEPH LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) souhaite que le gouvernement s'engage à ce que les éléments de calcul de la rente ne puissent être modifiés sans *consultation préalable* de la représentation nationale. Au nom de son groupe, il *propose de porter* le montant de la rente de la veuve à la *moitié* du salaire annuel de la victime de l'accident du travail.

Lors de la discussion des articles, les députés adoptent plusieurs amendements concernant :

— La durée minimum du mariage de la veuve, qui pourra être inférieure à deux ans ;

— L'amélioration de la protection sociale des veuves dont le mari bénéficiait d'une majoration pour assistance d'une tierce personne.

Au cours des explications de vote, M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) regrette les déclarations du secrétaire d'Etat aux transports concernant un assouplissement de la limitation de la durée de travail des chauffeurs routiers.

L'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat (*le Monde* du 20 juin 1974), étendant l'aide sociale à de nouvelles catégories de bénéficiaires.

M. JEAN BROCARD (R.I.), suppléant M. Claude Peyret (U.D.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, rappelle que l'objet de ce texte est d'élargir la vocation des actuels centres d'hébergement pour en faire de véritables centres de réadaptation sociale. En 1971, on en dénombrait deux cent soixante-cinq, accueillant plus de vingt-cinq mille personnes.

» (...) Cet accroissement du nombre des inadaptés impose de revoir les modalités de l'aide à l'hébergement, afin de la rendre plus efficace : en augmentant le nombre des bénéficiaires de l'accueil (rapatriés, « probationnaires » et « inculpés sous contrôle judiciaire », enfin, les familles vivant dans des conditions d'insalubrité, soit, au total, plus de six mille personnes), *en rendant plus efficace l'aide à l'hébergement* (allongement possible de la durée de séjour jusqu'à deux ans, et possibilité d'accueil dans des établissements de travail, tels que les centres d'aide par le travail, accessibles jusqu'à présent aux seuls handicapés)

Enfin, M. Brocard souhaite qu'une solution soit trouvée pour alléger la charge des collectivités locales, par exemple une participation ou une prise en charge par les organismes de sécurité sociale.

M. RENÉ LENOIR, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, qui s'adresse pour la première fois à l'Assemblée, *souligne « le travail remarquable des centres d'hébergement »*, et remercie les maires qui ont accueilli ces établissements.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) demande l'augmentation de la part de l'Etat dans les dépenses sociales. Quant aux centres d'aide par le travail (248), ils sont *« insuffisants en nombre et souvent en qualité »*.

M. ANDRE SAINT-PAUL (P.S., Ariège) rappelle qu'un projet de loi en faveur des handicapés est à l'étude depuis longtemps.

M. JEAN BRIANE (réf., Aveyron) souhaite que les villes de province bénéficient également du développement des centres d'hébergement. M. JEAN FONTAINE (N.I., la Réunion) constate que depuis cinq ans, dans les départements d'outre-mer, l'allocation attribuée aux handicapés adultes n'a pas augmenté.

Répondant aux orateurs, M. Lenoir précise qu'il est favorable à la spécialisation des centres ; *souligne une augmentation* des crédits et des effectifs disponibles ; *évoque le problème* des barèmes et annonce une révision *prochaine avant de préciser que* l'Etat supporte 56 % des charges d'aide sociale. *Enfin, il annonce* que la loi d'orientation sur les handicapés (dont *l'allocation* est passée de 150 à 800 F) sera soumise à l'Assemblée en novembre.

Les députés passent ensuite à la discussion des articles du projet et adoptent les amendements suivants :

— Le bénéfice de l'aide sociale ne peut être accordé ou maintenu aux personnes ou familles accueillies dans un centre privé d'hébergement et de réadaptation ou dans un centre privé d'aide par le travail que si une convention a été conclue à cette fin entre le centre et le département ;

— Le délai donné au gouvernement pour présenter le projet relatif aux institutions sociales est prolongé jusqu'au 31 décembre 1975.

L'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté. La séance est levée à 17 h 25.

PATRICK FRANCÈS.

Au Sénat

ACCROITRE LE ROLE DE CONTROLE DU CONSEIL

La commission des lois du Sénat a examiné, sur le rapport de M. Etienne Dailly (Gauche dém.), les deux projets de réforme constitutionnelle portant révision des articles 25 et 61 de la Constitution, adoptés jeudi 10 octobre par l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne l'article 25, relatif au régime des suppléants, la commission a accepté la rédaction proposée par le projet de loi, déjà adopté par l'Assemblée nationale. Toutefois, elle a rejeté à l'unanimité l'article 2, tendant à en différer l'application jusqu'au prochain renouvellement de l'Assemblée nationale et jusqu'au prochain renouvellement partiel du Sénat.

En ce qui concerne l'article 61, la commission a décidé le retour au texte initial du projet de loi, qui prévoyait que le Conseil constitutionnel pouvait être saisi par le cinquième au moins des membres composant l'une ou l'autre Assemblée.

La commission a adopté une disposition tendant à permettre au Conseil constitutionnel d'être saisi d'une part des décisions prises en vertu de l'article 16 (pleins pouvoirs confiés au président de la République) lorsqu'elles interviennent en matière législative, et d'autre part des dispositions du projet de loi de finances, lorsqu'elles sont mises en vigueur par ordonnance.

La commission a accepté la suppression de l'auto-saisine du Conseil constitutionnel, mais elle a également adopté une disposition tendant à donner au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel lorsqu'à l'occasion d'une instance engagée devant elle l'une de ces juridictions est saisie d'une demande mettant en cause la constitutionnalité d'un acte administratif.

● ERRATUM. — Dans le « chapeau » de l'article consacré à la révision de la Constitution (*le Monde* du 12 octobre, page 1), une coquille nous a fait écrire que les sénateurs se saisiraient des projets du gouvernement le 16 octobre. Ils s'en saisiront le jeudi 17, ainsi qu'il était indiqué dans l'article.

SPORTS

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT ÉDITE UN BULLETIN A L'INTENTION DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports vient de lancer un bulletin mensuel à l'intention de ses vingt-deux mille professeurs d'éducation physique.

Il s'agit d'une publication de quatre pages, *E.P.S. Actualité*, qui devrait comporter, à chaque parution, une partie dossier et une partie informations professionnelles. Dans le premier numéro, on y traite longuement du nouveau diplôme universitaire du premier cycle pour les études en éducation physique et sportive. Une page est consacrée aux affectations des professeurs à la rentrée 1974. Le prochain numéro parlera de la formation professionnelle continue.

LA MODE MÉTRO

La station de métro Saint-Augustin est devenue pour un temps (jusqu'au 18 octobre) la vitrine de la Fédération française de judo. Des mannequins en kimono, une télévision en circuit fermé, des photos couleur, des panneaux de propagande et un stand d'accueil résumaient pour les voyageurs les multiples activités d'une fédération dont les effectifs ne cessent d'augmenter (on prévoit quatre cent mille adhérents d'ici à la fin de l'année).

A la station du R.E.R. Auber, les judokas présentent la démonstration de leur art ; dernières séances : samedi 12 et mercredi 16 octobre, de 15 heures à 20 heures.

La mode métro fera-t-elle école ? Compte tenu du succès remporté par le judo, d'autres fédérations peuvent être tentées de prendre le train en marche... — F. S.

FOOTBALL. — *En championnat de France de division II* : Lorient bat Boulogne 2-0 ; Rouen bat Angoulême 3-0 ; Cannes bat Toulouse 2-1 ; Bourges bat Blois 2-0.

BASKET-BALL. — *Pour la quatrième journée de championnat de France de Nationale I*, Bagnolet a battu Caen 93-75.

JUSTICE

Comment va-t-on en prison ?

(Suite de la première page.)

Son propre « flair », la tête du « client » ? Si c'est sur de tels impondérables que se joue la liberté des citoyens, il y a vraiment quelque chose à faire !... Le juge peut être pressé, et s'il ne l'est pas que va-t-il tirer de son tête-à-tête ? Des impressions variables. Il faut avoir fait, à de nombreuses reprises, l'expérience de prolonger l'interrogatoire jusqu'aux limites de la fatigue pour s'apercevoir que sur les faibles éléments d'un dossier la conviction est en dents de scie. Tout de suite on s'emballe. Ensuite on réfléchit mieux, on croit comprendre. A la fin, on est « vanné », on n'y voit plus clair. Comme il n'y a aucune raison pour que le juge soit plus intelligent que l'inculpé la partie demeure incertaine. En fin de compte, l'emportent les notions d'une morale *très générale dans un climat plutôt répressif*, et, en pratique, celui qui est amené avec des menottes va en prison. Pour qu'il n'aille pas en prison les policiers l'amènent sans menottes, ou plutôt ne l'amènent pas et se contentent d'envoyer la procédure.

***

Pour changer quelque chose à cette pratique archaïque, il y a un moyen. Le maintien en liberté *étant de droit pour tout citoyen*, même coupable, sa mise en détention devrait être un acte véritablement judiciaire, c'est-à-dire débattu en public. Devant le tribunal, le procureur, représentant l'accusation, ou — pourquoi pas ? — le policier, qui serait tout aussi éloquent et efficace, viendrait défendre son dossier et expliquer pourquoi il trouve les charges suffisantes et pourquoi il juge utile la mise en prison. Le citoyen, de son côté, défendrait son innocence ou bien reconnaîtrait sa culpabilité, mais demanderait à être laissé en liberté et *développerait ou ferait développer* par un avocat ses arguments. Le tribunal déciderait de la mise en détention.

Qu'on ne dise pas : « *Ce sera une audience bâclée, comme souvent les flagrants délits.* » C'est une simple supposition. L'audience sera bâclée ou ne le sera pas, suivant que les citoyens, les avocats, la presse, s'en désintéresseront ou non. Et qu'on ne fasse pas valoir un autre argument qui consiste à dire : « *Une telle mise en détention, en public, serait beaucoup plus préjudiciable à l'inculpé qu'une mise en détention discrète par un juge d'instruction, qui pourra relâcher l'intéressé, qui reviendra chez lui sans que personne ait été mis au courant.* » Les citoyens n'ont rien à gagner à entrer dans des petites combinaisons dont les avantages ne jouent qu'une fois sur cinquante...

Le temps est révolu de déplorer des défauts de l'institution judiciaire qui ont été archi-démontrés. Certains sont faciles à supprimer ; c'est le moment de passer des intentions aux actes.

CASAMAYOR.

Le procès des ratonades de Bagneux

DES DÉBATS « PÉNIBLES MAIS SALUBRES »

« *J'aime les choses carrées.* » Le commissaire central de Montrouge, M. Jean Page, est net lorsqu'il se présente comme témoin devant la seizième chambre correctionnelle de Paris le vendredi 11 octobre dans l'affaire dite des ratonades de Bagneux (*le Monde* du 11 octobre). Sa déposition le sera moins. Alors qu'il était compétent territorialement pour s'occuper de l'altercation qui avait opposé, le 24 avril 1972, deux inspecteurs du commissariat de Sceaux à un Algérien, il laissera le 25 avril les collègues des deux policiers effectuer une « *expédition punitive* ».

« *Ils ont pris l'initiative, ce qui est infiniment regrettable* », explique M. Page, mais toute sa déposition vise surtout à se désolidariser de ces trois inspecteurs MM. Quidu, Hermelin et Charpy, — qui ont dénoncé brutalités et saccages. Pour trop de policiers, il semble plus grave de dénoncer des coups que de les donner. « *Ils étaient mécontents que je leur ai adressé des reproches. Ils avaient de mauvaises habitudes. J'avais fait une reprise en main.* » Si M. Page a déchiré le rapport d'un des inspecteurs décrivant les exactions policières, c'est parce qu' « *il était incorrect dans sa dernière phrase.* » « *J'ai*, dit le commissaire, *une certaine conception de la hiérarchie. Il faut qu'on se fasse respecter un petit peu.* »

Comment ne pas remarquer que, pour la première fois peut-être dans un procès de violences policières, la justice ne semble pas gênée d'accuser, de découvrir la vérité, de dénoncer ? « *N'auriez-vous pas dû vous rendre à Bagneux au lieu de partir, j'allais dire lâchement, chez vous ?* », insiste le président Kopp. Et le substitut, M. Tatu, après avoir qualifié le témoin de « *flandreux* », se réjouit que le commissaire principal Page n'exerce plus aujourd'hui de fonctions dans un commissariat.

Alors sans doute faudra-t-il, comme Mᵉ Joe Nordmann, avocat de la partie civile, qualifier les débats de « *pénibles mais salubres* ». Pénibles en raison « *du cynisme, de l'arrogance dans la façon de nier l'évidence qui fait froid dans le dos* »; pénibles en raison du racisme latent de cette affaire. « *S'il ne s'était agi de Nord-Africains*, interroge l'avocat, *pensez-vous que l'expédition punitive aurait eu lieu ?* », et il dénonce « *ce ferment raciste qui n'est pas extirpé, ce ferment hérité du colonialisme et dont on voudrait tant que notre population soit débarrassée.* » N'est-ce pas un des inspecteurs de Montrouge qui déclara : « *Nous ne sommes plus à l'époque des raton[...] La police doit rester étran[...] au racisme* »; et encore : « *N[...] sommes des gardiens de la [...] pas des S.S.* »

Mais ces débats ont aussi [...] salubres parce que, dira Mᵉ N[...]mann, « *la vérité s'est révélée* » que « *c'est très rare dans le[...] de crimes et d'exactions [...]cières* ». Salubres aussi parce « *il faut aider les policier[...] résister aux tentations de l'[...] d'autorité, de l'abus de viole[...] et de l'impunité* ».

La dernière audience, san[...] 12 octobre, est consacrée au ré[...]sitoire et aux plaidoiries de[...] défense.

BRUNO DETHOMAS

Les inspecteurs C.F.D.T. « Un racisme latent »

Les inspecteurs de police m[...]bres de la section parisienne [...] syndicat C.F.D.T. de la police [...]tionale « se désolidarisent a[...] la plus extrême vigueur [...] comportement qui déconsid[...] encore un peu plus la po[...] tout entière ». Ils affirment [...] des « ratonades de cette viole[...] sont rendues possibles par le [...]cisme latent qui gangrène [...] corps policier, bien souvent [...]tretenu par ceux qui voudrai[...] refaire leur guerre d'Algéri[...] Ils relèvent « la responsabilité [...] la hiérarchie administrative, [...] laisse encore ignorer au pers[...]nel d'exécution placé sous [...] ordres les dispositions de la [...] n° 72-546 du 1ᵉʳ juillet 1972 r[...]tive à la répression des discri[...]nations raciales ».

Ils notent « avec amertume [...] les « policiers-casseurs » ont [...] suspendus disciplinairement al[...] que leur camarade Jean-Lo[...] Breton, inspecteur de pol[...] membre de la C.F.D.T. a été [...]voqué pour avoir simplem[...] adressé des paroles de chal[...] et de soutien aux ouvriers [...] Lip en grève ». Ils encourage[...] leurs camarades policiers « à r[...]fuser toute forme de solidarité [...] leurs « collègues » racistes et [...] manifester auprès des plus pa[...]vres, des plus exploités, des pl[...] incompris une solidarité que le[...] rôle social et leurs capacités h[...]manitaires devraient rendre p[...]sibles ».

LE MÉDECIN LÉGISTE CONCLUT A LA MORT NATURELLE DE Mme STAVROS NIARCHOS

Après la mort de Mme Stavros Niarchos, *dont le corps fut découvert* le 10 octobre à son domicile parisien, rue de *Chanaleilles, dans* le septième arrondissement (nos dernières éditions), la fille de celle-ci, Mlle Christina Onassis, a annoncé, le 11 octobre, son intention de demander une autopsie du corps de la défunte. Le rapport d'un médecin légiste avait cependant conclu, au préalable, à une mort naturelle résultant d'un œdème pulmonaire aigu.

Cinquième femme de M. Stav[...] Niarchos, la victime avait d'ab[...] été pendant seize ans l'épouse [...] l'autre grand armateur grec, M. Ar[...]tote Onassis, dont elle avait divo[...] en 1960 avant de se remarier a[...] le marquis de Blandford, duc [...] Marlborough. Sa sœur, née Eugé[...] Livanos, avait été, pour sa part, [...] troisième épouse de M. Niarch[...] La mort de cette dernière, en 19[...] après une absorption massive [...] barbituriques, avait paru suffisa[...]ment suspecte pour que des rume[...] circulent sur le compte de l'arm[...]teur, mais il avait été très vi[...] disculpé de toute accusation par [...] justice grecque.

Le monde des affaires et sa délinquance

« LES POTS-DE-VIN, ÇA N'EXISTE PAS »

De notre envoyé spécial

Limoges. — Le monde des affaires et sa « délinquance » : il s'agissait d'illustrer le thème du quatorzième congrès de criminologie réuni du 10 au 12 octobre à Limoges. Les organisateurs avaient souligné le caractère « *explosif* » d'un tel sujet, *ils souhaitaient « innover »*, ouvrir sur l'extérieur, les travaux d'une assemblée de spécialistes, faire « participer » la population locale et même créer, au premier soir du congrès, « *une sorte de happening* ».

Mais le 10 octobre, dans une salle de cinéma de Limoges, l' « *événement* » ne s'est pas produit. En dépit *de ses intentions prometteuses*, on pouvait déjà craindre que la formule choisie, celle de l'émission de télévision « les Dossiers de l'écran », ne dilue les ambitions de l'Association française de criminologie. Pour présenter un débat d'actualité sur la délinquance financière et, *la corruption*, n'y avait-il pas d'autres *illustrations que celle du cynisme désuet* et boulevardier de *Topaze*, le film de Marcel Pagnol ?

On a assisté, dans ces conditions, à un débat fort réservé, et si l'on *s'est départi de cette réserve, ce fut* pour excuser le délinquant d'affaires.

Certes, il a été question de la collusion du pouvoir politique avec le monde des affaires. Un juge d'instruction, M. Georges Riveslange, chargé du dossier de l'affaire des fausses *factures* à Lyon, a parlé de la « solitude » du magistrat. Un ancien inspecteur des impôts, M. Jean Claverie, a déclaré que son service recevait chaque jour au moins une *intervention* émanant d'un élu ou d'un homme politique. Mais il n'y avait *là* que de brèves allusions aussitôt nuancées.

Dès lors, il fallait sans doute *retenir le long plaidoyer de Mᵉ Roger* Merle, avocat au barreau de Toulouse, qui a affirmé : « *Les pots de vin, ça n'existe pas* », ajoutant seulement, à l'appui de cette affirmation : « *Il y a d'ailleurs bien peu d'affaires judiciaires dans lesquelles sont établies des relations coupables entre hommes d'affaires et hommes politiques.* » Pour ce professeur de droit, le monde des affaires est plus « pitoyable » que « redoutable ». « *Le délinquant d'affaires moyen*, précise-t-il, *est un brave homme, d'une relative bonne foi, qui tout d'un coup découvre qu'il est en situation illégale.* » Et Mᵉ Merle explique : « *C'est la justice qui va le transformer en délinquant.* »

Le scandale par la presse

Ne rencontrant pas d'objection, l'avocat a pu renchérir : « *Il faut bien le dire, il n'y a bien souvent de scandale que par la presse.* » *Parlant des victimes et de la sauvegarde de leurs intérêts*, il a, d'autre part, constaté que de nombreuses sociétés auraient pu surmonter leurs difficultés, si des plaintes n'avaient *pas été déposées.*

Au terme de ce débat peu contradictoire, le spectateur aura peut-être *conclu qu'il faut souligner, dans les* scandales financiers, la culpabilité de la justice, de la presse et des victimes...

FRANCIS CORNU.

● *L'inculpation de MM. Sart[...] et Clavel.* — C'est parce que le[...] nom figurait avec ceux de pl[...]sieurs directeurs de publicatio[...] dans un numéro pirate du *Mér[...]dional - La France*, que MM. Jea[...] Paul Sartre et Maurice Clavel o[...] été inculpés d'injures publiques [...] de diffamation par Mlle Ida [...] Martino, juge d'instruction à Ma[...]seille. Dans ce numéro — *diffu[...]* les 8 et 9 septembre 1973 à pl[...]sieurs dizaines de milliers d'exem[...]plaires dans la région marseillais[...] — où était *rappelé le meurt[...]* d'un conducteur d'autobus par u[...] ressortissant algérien, il éta[...] notamment écrit : « *Le Méridio[...]nal a été et continue à être [...] porte-parole le plus avancé [...] cette campagne raciste.* »

L'inculpation de MM. Sartre [...] Clavel fait suite à une plainte d[...] la plupart des journalistes d[...] *Méridional - La France*, qui cons[...]dèrent que « *le fac-similé de le[...] journal constitue une inju[...] publique envers leur rédaction* »

● *Le corps d'un jeune toxico[...]mane*, M. Jean-Paul Coignar[...] vingt-quatre ans, a été découve[...] aux abords d'une clinique, le 9 oc[...]tobre, à Marseille. Près du cor[...] se trouvaient des ampoules d[...] divers produits toxiques provenan[...] d'un vol commis quelques jour[...] plus tôt dans la pharmacie de [...] clinique. Le jeune homme tenai[...] à la *main une seringue* avec la[...]quelle il s'était injecté une dos[...] *mortelle. — (Corresp.)*

SCIENCES

A PARTIR DE 1985

chauffage par géothermie pourrait faire économiser 1 à 2 millions de tonnes de fuel par an

De notre envoyée spéciale

rléans-la-Source. — « *J'ai idé d'encourager très rapide- nt la réalisation d'un certain nbre d'installations géothermi- s en leur apportant un soutien ncier* », a déclaré M. Michel rnano, ministre de l'industrie, visite vendredi 11 octobre au reau de recherches géologiques minières (B.R.G.M.), à éans-la-Source (Loiret).

Compte tenu des risques, qui xistent pas pour les installa- s de chauffage classiques, un mier crédit de 7 millions de ncs a été inscrit dans le projet budget pour 1975. Un comité, à créé, sera chargé d'examiner par cas les projets qui lui ont soumis et de proposer les dalités précises d'intervention blique pour la promotion de la thermie. J'invite donc, à pré- t, les organismes et entreprises présenter à mes services des jets ou avant-projets de réali- ion. D'ores et déjà, un certain nbre de programmes sont en rs d'étude et devraient être minés avant la fin de l'année le comité. Trois de ces projets situent dans la région pari- nne, et un à Strasbourg », a cisé le ministre

Si le budget prévu pour 1975 voté par l'Assemblée nationale, xploitation de la géothermie urrait donc réellement com- ncer en France.

En développant rapidement les stallations de chauffage par othermie, on estime que, vers 35, on pourrait économiser à 2 millions de tonnes de fuel r an.

M. d'Ornano n'a pas précisé le ntant de l'aide que l'Etat urrait accorder aux promoteurs choisissant le chauffage par géothermie. Cette aide serait modulée en fonction du risque, c'est-à-dire en raison inverse de la connaissance du sous-sol géologique. Pour les régions les mieux connues, il semblerait que l'aide de l'Etat pourrait atteindre 20 % du coût du forage du premier puits (soit 2 à 2,25 millions de francs, non compris la T.V.A., pour un puits de 1 800 mètres de profondeur). Si ce forage est productif, le promoteur pourrait creuser à ses frais le deuxième puits nécessaire pour réinjecter dans l'aquifère (mais assez loin du premier puits) l'eau refroidie, souvent trop salée pour être déversée dans les rivières. Le promoteur rembourserait à l'Etat l'aide consentie pour le forage du premier puits. Si celui-ci ne produisait pas d'eau chaude, l'Etat garderait à sa charge une partie des frais engagés.

Pour les régions les moins bien connues, l'aide de l'Etat pourrait aller jusqu'à 40 à 50 % du coût du premier forage

M. d'Ornano a, d'autre part, rappelé que, non compris les matières énergétiques, les minerais, métaux et produits minéraux sont responsables pour 8 milliards de francs d'une partie du déficit de la balance commerciale Le ministre a donc proposé au gouvernement d'engager dès 1975 des moyens nouveaux pour développer la prospection et l'exploitation des ressources minérales nationales, qui, actuellement, ne couvrent que 13 à 14 % des besoins en minerais et métaux non ferreux. Le B.R.G.M. serait le principal agent du développement de ce programme.

YVONNE REBEYROL.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

M. Cavaillé exclut une augmentation importante des tarifs routiers de marchandises

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, qui présidait à Paris, le jeudi 10 octobre, la séance de clôture du vingt-neuvième congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), a ignoré une coutume.

Aujourd'hui, les circonstances n'autorisaient pas M. Cavaillé à jouer les rois-mages. Celui-ci s'est donc présenté les mains vides devant le congrès, invitant son auditoire à participer avec sérieux à la défense de l'économie nationale.

M. Edmond Renaud, président de la F.N.T.R., n'a pas réussi à convaincre le secrétaire d'Etat qu'il fallait, pour soigner le « grave malaise » de la profession, faire droit au plus clair de ses revendications : déductibilité de la T.V.A. sur le gas-oil, compensation des tarifs réduits consentis aux abonnés des services routiers, révision des textes en vigueur sur les temps de conduite, assouplissement des mesures de contrôle, allégement des sanctions frappant les infractions aux réglementations, etc.

Soulignant qu'en 1972 le solde bénéficiaire de devises, au titre des transports terrestres, s'élevait à plus de 1 milliard de francs, dont plus du tiers pour la route, M. Renaud a présenté les grandes lignes d'un « *plan d'action pour la promotion du pavillon national* ». Il faut, à son avis, augmenter le nombre des permis de circulation à l'intérieur de la Communauté européenne, signer des accords de tolérance bilatéraux en attendant l'hypothétique fixation des poids et dimensions du camion européen, supprimer entre pays les discriminations en matière fiscale, raccourcir les attentes aux frontières et simplifier les formalités administratives

M. Cavaillé, quant à lui, a limité son propos aux deux questions les plus préoccupantes pour les transporteurs routiers : le relèvement des tarifs et le desserrement du crédit. « *Les pouvoirs publics refusent une augmentation importante des tarifs routiers de marchandises* », a indiqué le secrétaire d'Etat, qui a toutefois promis d'examiner une majoration des barèmes à partir du 1er novembre prochain. M. Renaud estimait « *qu'une hausse d'au moins 9 % était absolument nécessaire dans l'immédiat* ». Il semble que, dans la meilleure des hypothèses, le ministère de l'économie et des finances ne veuille dépasser le seuil de 5 %.

A cet égard, M. Cavaillé a indiqué aux congressistes de la F.N.T.R. que cette revendication n'intéressait en fait qu'une minorité de professionnels. « *A cause d'une sévère concurrence, 50 % des contrats de transport se négocient au prix-plancher et 16 % seulement au prix-plafond* », a précisé le secrétaire d'Etat. C'est dire qu'à ses yeux la plupart des routiers, grâce à la tarification à fourchette, ont la possibilité de réviser leurs barèmes sans intervention des pouvoirs publics.

« *Il est impossible de prévoir des mesures particulières et sectorielles de desserrement du crédit* », a d'autre part affirmé M. Cavaillé. Celui-ci a simplement proposé le concours de ses services pour aider les entreprises de transport à instruire les dossiers qu'elles auraient à déposer devant les commissions départementales de crédit Quoique M. Renaud ait jugé cette suggestion « *nettement insuffisante* » et réclamé une « *procédure dérogatoire* », le secrétaire d'Etat a noté que peu de routiers semblent être aux abois. Pour le moment, soixante-quinze dossiers seulement, sur un total de deux mille deux cent quatre-vingt-seize, intéressant l'ensemble des secteurs d'activité ont été soumis aux commissions départementales. — J.-J. B.

● UN NOUVEL AÉROPORT EN ISRAËL. — Le ministre israélien des transports vient d'annoncer la construction d'un second aéroport international, qui ouvrira ses pistes d'ici une dizaine d'années Il sera situé entre Beercheva et Arad, au nord-est du Néguev, non loin de la mer Morte Dans l'immédiat, l'aéroport Ben-Gourion, à Lod, sera agrandi et modernisé.

— A PROPOS DE... —

Un permis de construire contesté à Chilly-Mazarin

Les travaux continuent

A Chilly-Mazarin (Essonne), les travaux de construction d'un immeuble de cent quarante logements continuent (le gros œuvre est terminé) malgré le jugement du tribunal administratif de Versailles qui, le 3 juillet dernier, avait ordonné de surseoir à l'exécution du permis de construire. Cette décision avait été confirmée par le Conseil d'Etat le 16 juillet.

Une manifestation est organisée sur place le dimanche 13 octobre p… une association d'habitants. M. Jean-Pierre Chevènement, député (socialiste) de Belfort, a, à ce sujet, déposé une question écrite auprès du ministre de l'équipement.

La société Cogifrance a entrepris, à partir de 1965, le long du cours de l'Yvette, une vaste opération immobilière, le Grand Jardin, comprenant sept ensembles en location ou en accession à la propriété, au total deux mille logements.

Depuis 1971, les socialistes critiquaient M Claude Ehrhart, maire (sans étiquette) de Chilly-Mazarin, dont ils dénonçaient la politique en matière d'urbanisme. L'octroi, le 6 novembre 1973, par le maire d'un permis de construire à la société Cogifrance pour une ultime tranche de cent quarante logements au lieu-dit le « Pré-du-Roi » leur fournit l'occasion d'intervenir. M. Gérard Funès, habitant du Grand Jardin et membre du bureau fédéral du parti socialiste de l'Essonne, demanda au juge administratif, en février 1973, de surseoir à l'exécution de ce permis Le terrain où se construit l'opération litigieuse faisait, en effet, partie de la commune de Longjumeau qui lui avait affecté un coefficient provisoire d'occupation des sols (COS) de 0,005, ce qui le rendait pratiquement inconstructible. En 1972, le lot a été transféré à la commune de Chilly où le COS est de 0,50 Selon M. Funès, le changement de commune ne modifiait pas automatiquement le coefficient d'occupation de la parcelle, comme le soutenait le promoteur.

L'affaire fut jugée le 3 et le 16 juillet dernier Cogifrance a fait appel de la décision du Conseil d'Etat.

« C'est une affaire politique, *affirme cette société. Le* « Pré-du-Roi » est notre huitième et dernière tranche pour laquelle toutes les autorisations ont été données Ces retards font que nous vendrons à perte. » « C'est une affaire politique, *estime également M. Ehrhart.* Je ne vois pas pourquoi on n'appliquerait pas le futur plan d'occupation des sols de la commune Ce n'est pas moi qui dois faire cesser les travaux, mais le ministère de l'équipement. »

Celui-ci a attendu le 2 septembre pour demander à la direction départementale de l'équipement de l'Essonne d'arrêter le chantier. On en est là ; les travaux continuent. Et Chilly-Mazarin n'est pas le seul cas où une décision des tribunaux en matière d'urbanisme n'est pas suivie d'effet.

ALAIN FAUJAS.

Faits et projets

Environnement

● LES SYNDICATS ET LE « NUCLÉAIRE ». — La conférence de presse donnée le 10 octobre par les syndicats C.F.D.T. sur la politique française de l'énergie et, en particulier, de l'énergie nucléaire, était organisée non seulement par le syndicat du Commissariat à l'énergie atomique, comme nous l'avons indiqué, mais aussi par la fédération des mineurs et la fédération du gaz et de l'électricité, dont les syndicalistes C.F.D.T. de l'Electricité de France font partie.

● LA PROTECTION DE LA NATURE EN HAUTE-SAVOIE. — Sur l'initiative du ministère de la qualité de la vie, une division « protection de la nature », la première en France, a été créée en Haute-Savoie. Ses objectifs sont : la protection de la faune en voie de disparition, la préservation de la flore et la mise en place de réserves naturelles. Ce département sera dirigé par un fonctionnaire et animé par un écologiste.

District parisien

● LES INSTITUTIONS DU DISTRICT. — Au cours d'une conférence de presse réunie le 11 octobre, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont déclaré qu'un conseil régional élu devait se substituer à l'actuel conseil d'administration du district de la région parisienne « *qui n'est pas un organisme responsable et ne peut qu'avaliser les décisions du pouvoir* ».

DÉFENSE

« Il n'y a pas de modifications significatives de nos missions de défense pour le moment »

précise M. Jacques Soufflet

La fin des essais nucléaires en atmosphère est confirmée

L'essentiel de notre défense ose sur la dissuasion nucléaire. c réduction de la durée du vice militaire eût été interpré- comme un relâchement signi- tif de notre effort de défense, gulièrement par nos voisins. Il a pas de modifications signifi- ives de nos missions pour le ment » C'est en ces termes que Jacques Soufflet, ministre de défense, a rendu compte, ven- di 11 octobre, à Paris, du seil de défense de la veille.

e ministre a confirmé qu'il n'y ait pas d'essais nucléaires en osphère l'an prochain : la nce est prête à faire, dès 1975, expériences souterraines Le seil de défense a aussi firmé la décision, prise le avril dernier par M. Robert lley, ministre des armées, alors M Alain Poher exerçait par érim les fonctions de président la République, de construire ème sous-marin lance-missiles ropulsion nucléaire. Il a, d'au- part, été décidé, dans le cadre budget de 1975, de continuer études sur un second prototype l'avion de combat futur, dé- nmé Super-Mirage par son structeur, c'est-à-dire un se- d exemplaire du biréacteur F., pour mettre au point le tème d'armes. Un premier pro- ype est déjà en construction. npte tenu du fait, a précisé le istre, que l'équipement de l'ar- e de l'air française sera condi- né par l'achat éventuel du Mirage F-1-M-53 par quatre pays européens, le programme A.C.F peut encore évoluer dans le temps et dans sa nature.

« *La France est devenue crédible, sur le plan technologique et industriel, grâce à la qualité de ses armes*, a notamment expliqué M Soufflet *Elle a repris, grâce à son industrie militaire et atomique, une place de premier ordre parmi les nations industrielles.* » Le ministre de la défense, en réponse à une question, a indiqué que le gouvernement n'avait jamais parlé de l'éventualité d'une adhésion de la France à l'Eurogroupe « *Cet organisme*, a-t-il souligné, *n'a rien fait pour développer une industrie d'armement européenne et je ne vois pas* a priori *la nécessité d'y adhérer* »

Le moral des appelés

M. Soufflet a détaillé les mesures financières, pour 1975, en faveur de la revalorisation matérielle des personnels militaires, d'active ou du contingent (*le Monde* du 11 et du 12 octobre). Les mesures catégorielles nouvelles, primes et indemnités diverses, pour les cadres de métier représentaient dans le projet de budget une somme initiale de 270 millions de francs, qui a été portée à 400 millions par le conseil de défense Les mesures en faveur du contingent sont passées, lors du même conseil de défense, de 77 millions à près de 200 millions « *Ces mesures financières*, a reconnu le ministre, *ne sont pas suffisantes pour avoir un effet déterminant sur le moral des appelés mais j'ai reçu la directive de préparer un nouvel effort financier en faveur des militaires de carrière et des appelés pour les budgets 1976 et 1977* »

« *Il est souhaitable*, a ajouté M Soufflet, *d'améliorer le contenu et les modalités d'exécution du service militaire, en vue de rechercher, en prolongeant les orientations déjà engagées en août, un service plus juste, un service plus militaire et un service plus moderne Les unités de combat seront renforcées aux dépens des services l'instruction sera rendue plus dense et la participation des armées à des activités d'intérêt général sera redéfinie.* »

« *Il y a des militaires de carrière qui ont évolué plus ou moins vite* a encore expliqué le ministre, en réponse à une question. *Il existe peut-être encore, de-ci de-là, des adjudants Flick Mais l'encadrement de contact a une conscience claire de ses communications avec les appelés.* » Les futurs officiers et sous-officiers devront obligatoirement passer un certain temps dans les corps de troupe en qualité d'hommes du rang Un conseil permanent du service national, composé par tiers de parlementaires, de militaires et de personnalités qualifiées, sera placé directement auprès du ministre et chargé de le conseiller.

CONTINUITÉ

Continuité, pour l'instant C'est la conclusion la plus apparente des travaux du conseil de défense, présidé, jeudi 10 octobre à l'Elysée, par le chef de l'Etat Il a décidé de continuer les essais nucléaires en souterrain dont le principe avait été admis par Georges Pompidou à la condition — précisée depuis la disparition de l'ancien président — que les techniciens aient l'assurance de pouvoir les faire dans les atolls polynésiens, et que la campagne de tirs de 1974 ait donné les résultats attendus. M Valéry Giscard d'Estaing maintient le service d'un an, le plus universel et le plus militaire qui soit Il autorise le lancement des études d'un avion Super-Mirage et il confirme la construction ultérieure d'un sixième sous-marin stratégique. Toutes les grandes mesures approuvées par M Giscard d'Estaing sont dans la ligne d'un certain héritage gaulliste

On aurait pu imaginer que l'ancien ministre des finances, dès son entrée à la présidence de la République, infléchirait le cours d'une politique de défense sur laquelle il s'était peu prononcé durant sa campagne électorale Au lendemain du conseil de défense, il s'avère qu'il a pris davantage encore ses distances envers, par exemple, son ancien ministre des réformes, M Jean-Jacques Servan-Schreiber, de qui il avait pourtant dit, cet été, en se séparant de lui, que c'était plutôt pour des raisons de forme que pour des raisons de fond

Parvenu à la magistrature suprême, M Giscard d'Estaing paraît avoir repris à son compte une politique de défense que, seize années durant, le général de Gaulle et Georges Pompidou auront contribué à façonner La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si, étant donné cet acquis un président de la République, quel qu'il soit, peut avoir en France suffisamment d'imagination et d'expérience pour promouvoir une politique de défense de remplacement ou s'il est condamné à ne pas innover parce qu'il recoit la plupart de ses informations et son inspiration toujours de la même source, c'est-à-dire des états-majors et de leurs services techniques d'études ou de prospective

Le poids de l'héritage gaulliste en matière de défense est sans doute le plus fort, si l'on admet que l'influence des chefs militaires, qui est loin d'être négligeable, peut n'être pas déterminante à elle seule, en raison des profondes dissensions et luttes d'intérêt qui souvent les opposent dans le partage des crédits

JACQUES ISNARD.

URBANISME

Au colloque de Toulouse

PAS DE DEMI-MESURES POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Toulouse. — Extension au villes de moins de 300 000 habitants de la taxe « transports » versée par les entreprises ; renforcement des pouvoirs de police des maires, en particulier pour le contrôle du stationnement automobile ; aide plus importante de l'Etat pour financer les transports en commun en province, tels sont les principaux vœux émis par les participants au colloque sur la politique des transports urbains réuni à Toulouse les 10 et 11 octobre derniers sur l'initiative de la commission des communes urbaines de l'Association des maires de France.

De façon plus générale, les élus locaux représentant quelque trente villes, dont Bordeaux, Lille, Le Havre et Marseille, ont revendiqué davantage de responsabilités pour que, dans le cadre d'une politique d'urbanisme d'ensemble, une priorité réelle soit accordée aux transports en commun dans les villes. Ces propositions seront prochainement soumises à M. Jean Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

De notre envoyé spécial

« *Monsieur le maire, qu'avez-vous fait ? Quels transports avez-vous prévus pour que je puisse me rendre à mon travail ? Quels autobus avez-vous mis en service pour que je puisse aller le soir au cinéma ?* » La hausse du prix de l'essence et le souci plus vif d'une meilleure qualité de la vie vont conduire les citadins à poser plus souvent encore ces questions. « *Il faudra pouvoir y répondre et il faut relever le défi qui nous est posé par la crise de l'énergie* » C'est un véritable appel à l'action et à la responsabilité qu'a donc lancé à ses collègues M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble, président de la commission des communes urbaines et principal animateur du colloque.

« *Jusqu'à maintenant nous avons navigué à vue* », ont reconnu plusieurs orateurs. Par facilité ou paresse, le gouvernement, mais aussi les élus locaux, ont contribué à laisser les Français utiliser leurs voitures individuelles au risque d'aggraver encore la situation. Ils se sont trop souvent contentés d'actions disparates en tentant vainement pour améliorer la circulation automobile de faire entrer « *deux litres d'eau dans un bouteille d'un litre* », selon l'expression de M. Pierre Baudis, député et maire de Toulouse. Les demi-mesures ont été la règle, a encore souligné M. Dubedout. On crée des couloirs réservés aux autobus, mais on n'interdit pas les quartiers du centre aux voitures particulières. On aménage en rues piétonnes certaines venelles pittoresques, mais on ne supprime pas les trottoirs et la signalisation.

Une grande cause nationale

Après cette autocritique, les maires ont suggéré des mesures pour sortir de l'impasse M André Régani adjoint au maire de Besançon, a souligné la nécessité d'intégrer assez tôt les plans de transports dans les plans d'urbanisme. La construction après coup de transports en commun rapides en site propre (voies ferrées, métro, tramways, couloirs d'autobus) entre le centre de ville et les quartiers nouveaux s'avère très difficile, a-t-il affirmé. « *Et la nécessité pour les nouveaux habitants d'utiliser dans un premier temps l'automobile quand le transport collectif n'existe pas risque de fixer des habitudes qu'il est malaisé de modifier par la suite.* » Des réserves foncières doivent être faites pour disposer en temps utile et au moindre coût des terrains nécessaires aux lignes.

Le développement des modes de transport classiques (autobus, semi-métro, c'est-à-dire tramways partiellement souterrains, ou tramways en surface) semble aux élus préférable à celui des transports nouveaux. Ces derniers servent d'« alibi » pour éluder le vrai choix et « *sont loin d'être au point sur le plan technique* ». A cet égard, plusieurs orateurs se sont étonnés que les industriels français, qui font des prouesses dans le domaine de l'aéronautique ou de l'automobile, ne s'intéressent pas davantage aux véhicules collectifs « *Nous devons nous adresser le plus souvent aux entreprises étrangères* », ont-ils regretté.

Les élus souhaitent aussi qu'une vaste campagne d'information soit organisée en faveur des transports en commun pour que, a indiqué M Moreno, maire adjoint de Nice, « *à l'exemple de la sécurité routière, l'opinion prenne conscience qu'il s'agit d'une grande cause nationale à défendre* ».

« *Ayons l'audace de prendre des initiatives, d'interpeller un gouvernement et une administration plus velléitaires que volontaires, afin que nos villes ne périssent pas asphyxiées par la circulation automobile Notre confort électoral peut sembler à certains menace mais en réalité la démagogie ne paye pas* », a affirmé le maire adjoint de Besançon Une conclusion peu habituelle, comme l'ont été bien des propos échangés au cours du colloque de Toulouse.

ÉTIENNE MALLET.

ÉDUCATION

Les grèves d'enseignants restent largement suivies

Le mouvement de grève par académies lancé par cinq syndicats d'enseignants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), notamment de l'enseignement primaire et secondaire (1), avec généralement l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), a été largement suivi, le vendredi 11 octobre, dans les cinq académies concernées (Amiens, Aix-Marseille, Limoges, Nancy-Metz, Nantes), en particulier dans l'enseignement primaire : dans certains départements, les écoles étaient pratiquement fermées.

Nos correspondants nous signalent que, selon les syndicats, la proportion de grévistes a dépassé souvent 90 % chez les instituteurs, (notamment dans l'académie d'Aix-Marseille et dans celle le Limoges), sauf dans l'académie de Nancy-Metz (où elle allait de 75 % à 85 %) ; dans le second degré, de 65 % à 85 % : elle a été plus forte dans les collèges d'enseignement secondaire que dans les lycées. Selon l'administration, les pourcentages ont été les suivants : 80 % de grévistes dans l'enseignement primaire et 55 % dans le secondaire pour l'académie d'Aix-Marseille; 86 % et 58,5 % dans celle de Limoges; 71 % et 64 % à Nantes; 77,5 % et 50 % à Amiens; 50 % et 47,5 % dans celle de Nancy-Metz. A Nantes, où des syndicats d'enseignants des collèges techniques s'étaient associés au mouvement, la grève - aussi touché l C.E.T.

Les syndicats veulent obtenir *« de meilleures conditions de travail pour les élèves et les maîtres »*, et protester contre les difficultés d'emploi et le manque de postes d'enseignants en particulier dans les classes maternelles et l'éducation physique.

Des meetings ont eu lie[u dans] les principales villes, notam[ment] à Nantes, à Aix-en-Prove[nce,] à Limoges, où plusieurs cen[taines] de personnes se sont rasse[mblées.] Des défilés en ville ont [réuni] plusieurs milliers de per[sonnes] à Marseille, un millier à N[antes,] huit cents à Nancy, six ce[nts à] Metz et à Epinal.

Incidents à Amiens

A Amiens, après une m[anifes]tation qui rassemblait q[uelque] mille cinq cents personn[es en] fin d'après-midi, deux cen[ts en]seignants ont occupé les [locaux] du rectorat pendant plu[sieurs] heures avant d'en être d[élogés] par la police, intervenue [à la] demande du recteur. Ils vou[laient] obtenir l'assurance que des [postes] supplémentaires seraient [accor]dés. Quelques heurts se son[t pro]duits au cours de l'opératio[n. Les] enseignants expulsés du r[ectorat] ont alors manifesté en vill[e jus]qu'à minuit.

(1) Les syndicats des instit[uteurs,] des professeurs de l'enseig[nement] secondaire et des écoles n[ormales] d'instituteurs, et ceux de l'édu[cation] physique.

LA RENTRÉE A L'U.E.R. DE COCHIN-PORT-ROYAL EST REPORTÉE

La rentrée universitaire, [qui] devait avoir lieu le 7 o[ctobre] dernier à l'Unité d'enseign[ement] et de recherche médicale (U[.E.R.)] Cochin-Port-Royal (Paris-V[), est] reportée à une date indé[termi]née. Ainsi vient d'en décid[er, à] l'unanimité, le conseil de [cette] U.E.R. pour protester contr[e l'in]suffisance du personnel adm[inis]tratif et technique ch[argé] d'assurer le fonctionnemen[t du] nouveau pavillon Gustave-R[oussy] où doivent être dispensé[s les] enseignements de sciences [fon]damentales du deuxième [cycle] des études médicales. Ce nou[veau] bâtiment (plus de 7 000 m² [sur ...] étages) est terminé depuis [dé]cembre 1973, il a coûté 20 [mil]lions de francs et reste inut[ilisa]ble faute de crédits.

Selon les enseignants de [cette] U.E.R., qui compte près de [...] mille étudiants, il faudrait, [no]tamment, créer une cinquan[taine] de postes de techniciens de l[abo]ratoire, de secrétaires et d'ag[ents] de surveillance pour que le [pa]villon puisse ouvrir ses p[ortes.] Or, quinze postes seulement [ont] été accordés cette année, pa[r les] responsables de l'universit[é] Paris-V dont dépend l'U.E.R. [Co]chin-Port-Royal.

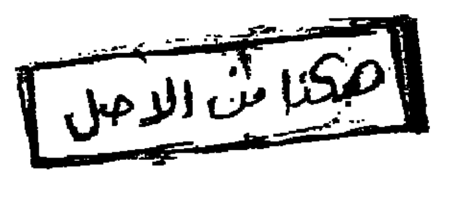
En théorie, indique le profe[sseur] Florian Delbarre, directeur [de] l'U.E.R., ces quinze postes [cor]respondent aux normes fixée[s par] le ministère de l'éducation q[uant] aux effectifs de techniciens [dans] les universités. Mais, souligne[-t-il,] lorsque l'on crée un bâtimen[t de] cette envergure, il faudrait [...] prévoir de lui donner effec[tive]ment la possibilité de fonction[ner,] ce qui n'est pas le cas. D'au[tant] qu'à Cochin-Port-Royal ces [lo]caux sont devenus indispens[ables] en raison de la progression [du] nombre des étudiants. Ces [der]niers, qui approuvent l'attitud[e du] conseil de leur U.E.R., ont dé[cidé] d'organiser, à l'appel de l'U[NEF] tendance Renouveau (animée [par] des étudiants de gauche), [une] journée d'action, mardi 15 o[cto]bre, à Paris.

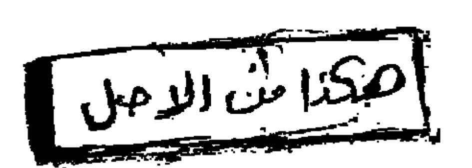
LA FRESQUE DU PROFESSEUR DE DESSI[N]

Un professeur certifié [de] dessin d'un collège d'ense[i]gnement secondaire de Nîme[s,] M. Maurice Bas, vient d'êt[re] suspendu de ses fonctions p[ar] le ministre de l'éducation ; [il] ne recevra que la moitié [de] son traitement. La sanctio[n] a été prise à la suite d'u[n] rapport du directeur du lyc[ée] technique où était abrité [le] C.E.S. en 1973-1974.

Celui-ci reprochait au pro[fesseur] d'avoir fait exécute[r] par ses élèves une série [de] fresques à la craie de cou[leur] sur les murs et le pla[fond] de la salle consacré[e] au dessin. Il évaluait [à] 2 500 francs les frais de remi[se] en état de la salle. Selon [le] professeur, ce travail consti[tuait] une expérience de déco[ration] par les élèves, qu'[il] avait tentée notamment e[n] raison de l'état de saleté de[s] murs, tachés et souillés d[e] nombreux graffiti. Le Syn[dicat] général de l'éducatio[n] nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et le P.S.U., dont fait parti[e] M. Bas, ont protesté contre l[a] sanction, ainsi que le group[e] départemental de l'Ecole mo[derne] (pédagogie Freinet).

● PRECISION. — Le rect[eur] de l'académie de Versailles n[ous] demande de préciser qu'il n['a] pas envisagé de « *suspension [de] traitement* » à l'égard des ens[ei]gnants du lycée de Montro[uge] (Hauts-de-Seine) qui pratiqu[ent] l'opération « *baisse des effectif[s]* » mais seulement une « *retenu[e]* » sur leur traitement (*le Monde* [du] 10 octobre).





Le Monde aujourd'hui

Police

A la manière de « Daktari »

SI le déroulement de l'affaire de La Haye n'a pas permis à la brigade anti-commando d'intervenir de façon spectaculaire, les hommes du commissaire Broussard n'en ont pas moins retenu, une fois encore, l'attention du public. L'action des « brigades » a, en effet, sur l'opinion un impact considérable. Les policiers eux-mêmes sont surpris de l'abondance de courrier reçu à la suite de chacune de leurs opérations, surtout lorsqu'elles connaissent un heureux dénouement. Des compliments — ce n'est pas fréquent dans la profession — mais aussi des candidatures et des suggestions.

« Séduits sans doute par le côté supermen de nos activités, raconte le commissaire Sautereau, *de nombreux jeunes gens nous proposent leurs services en donnant maintes références militaires, athlétiques, morales, etc. Même un épicier de la région de Toulouse, tenté par le gilet pare-balles et le revolver à la ceinture, se disait récemment prêt à quitter son commerce pour grossir nos rangs. Je ne dis pas que ces garçons ne soient pas extrêmement valables, mais nous avons notre propre recrutement parmi les fonctionnaires de police. En outre, il y a beaucoup plus de demandes que de places. »*

D'autre part, le public a, lui aussi, sa petite idée sur la question. Et, qui plus est, il recherche des remèdes. La publicité donnée aux grandes affaires par la presse et la télévision ne manque jamais d'exciter les imaginations.

C'est ainsi que, pendant l'opération de Brest (deux individus s'étaient réfugiés à l'intérieur d'une maison habitée par une vieille dame), le commissaire Broussard vit arriver un brave homme quelque peu exalté, suivi d'un roquet sans prétention, qui prétendait partir à l'assaut de la maison. Il assurait que, à la vue de son « molosse », les malfaiteurs se rendraient sans condition.

De même, en septembre 1973, pendant l'affaire de l'ambassade d'Arabie Saoudite, une personne s'est présentée au quai des Orfèvres en affirmant qu'elle avait une solution. Il suffisait que le car transportant les otages et les terroristes longe les berges de la Seine. A un endroit précis, le chauffeur aurait donné un grand coup de volant, précipitant ainsi la voiture dans le fleuve. A cet endroit auraient été préalablement postés des hommes-grenouilles qui n'auraient plus eu qu'à récupérer les otages. L'imagination des gens est fertile.

« Durant l'affaire de La Haye, poursuit le commissaire Sautereau, *un monsieur très bien nous a suggéré d'introduire un soporifique en utilisant la conduite d'eau alimentant le chauffage central. Le gaz se serait répandu dans les pièces et nous n'aurions plus eu qu'à entrer dans la chancellerie transformée en château de la Belle au bois dormant. Nous n'avons pas découragé ce monsieur. Nous l'avons même remercié. Mais — quoique effectivement envisageable — la manipulation des gaz ne pouvait être retenue. La quantité de soporifique doit être déterminée avec un maximum de précision, ce qui demande des calculs extrêmement précis. »*

La question est, du reste, souvent posée aux policiers :

« Pourquoi n'utilisez-vous pas les gaz soporifiques ?

— Parce qu'ils ont plusieurs inconvénients : 1° le produit endort tout le monde ; 2° l'effet n'est pas immédiat. Il faut compter un quart d'heure avant que les gaz n'agissent ; 3° certaines personnes y sont plus résistantes que d'autres. Et si le dernier à s'endormir est précisément le terroriste, vous devinez le résultat...

SUZANNE-EDITH PEUMERY.

(Lire la suite page 10.)

Vu de Bretagne

Tempête...

ÇA n'a pas traîné. Le dernier touriste de Névez était à peine parti, le dernier boutiquier de Pont-Aven avait à peine fermé sa boîte d'atroces bricoles folkloriques que le plus noir et le plus braillard cormoran a jeté son cri sauvage sur le môle de la pointe de Trévignon et qu'elle est venue, la tempête...

Elle fut d'abord sèche, clabaudant de tous ses chiens verts sur les rives désertées. Et c'était à Kersidan une clameur triomphale qui bousculait les portes des villas, agitait la torche des tamaris et c'était un bouillonnement d'écume à la frange des rocs et des îles. Je le savais : c'était pareil tout au long du littoral finistérien. Fini le temps joli de la plaisance. Les yachts trop frêles reposaient sur le ventre mou des criques.

Oui, le temps de la vacance inhumaine, voici qu'il était balayé par les vents travailleurs et furieux de septembre. Jamais je ne fus plus heureux de ma solitude. Jamais je ne me réjouis tant de m'être établi dans la campagne de Nizon, où naguère Paul Gauguin faisait sonner le ton sourd de ses sabots sur la pierre de mes sentiers. La Bretagne se retrouvait dans sa vérité : plus de tentes sur les dunes, plus de papiers gras, plus de zizique transistorant au creux d'une femme allongée. Plus rien que cela qui est essentiel : la symphonie. Chassé le folklore niais, s'en venaient les vrais souffles, ceux de Shakespeare, Conrad, Rimbaud, Saint-Pol-Roux !

Ce n'était qu'un prélude. Vinrent les pluies. Par nuées batailleuses. Comme des bandes d'oiseaux rageurs. Grandes ténèbres inquiètes, trombes errantes déversant aux gouttières leurs eaux sonores. Dans les maisons des pêcheurs, les femmes observaient l'océan, l'oreille collée au bulletin de Radio-Conquet.

A Paris, ni les vents ni les pluies n'ont de sens ni d'accent. Chez moi, ils sont insensés et leur accent est grave.

Pendant huit jours, les éléments ne se calmèrent pas. L'humidité engluait les tables de bistrot. A Trégunc, à Doëlan on ne parlait plus de la saison estivale, cette brève parenthèse méditerranéenne en cette contrée violemment atlantique. On parlait du premier naufrage au large de l'île d'Yeu. On parlait des patrons et des équipages.

Mon pays, comme tu es beau quand tu rages en octobre ! Quand, sur la route de Bossulan, ma demeure, les chiens eux-mêmes ont peur. Amis de Paris, c'est maintenant qu'il faut venir et frapper à ma porte...

XAVIER GRALL.

Portrait

Le hobereau et son kolkhoze

« *TREIZE mois que je n'ai pas vendu une seule bête. Mais, plutôt que de céder mon troupeau au rabais, je préfère le laisser crever !* » Ce jeune homme de quatre-vingt-sept ans — qui, chaque matin, fait son inspection à cheval, « *parce que l'ablation d'un poumon, en 1914, le gêne depuis lors pour marcher* » — est prêt à se battre « *jusqu'au bout* » et à prendre « *sa fourche* » — contre les marchands, ces « *intermédiaires inutiles qui le volent* », et contre le fisc qui « *le croit riche parce qu'il possède 200 hectares et cent cinquante têtes de bétail* ».

Autrefois, c'est vrai, il faisait bon vivre, à Boën (Loire), dans sa vaste propriété. Les fermiers étaient nombreux, leurs enfants aidaient à la tâche. La maison, grande et solide, construite au siècle précédent, quand furent rassemblées les terres, n'abritait pas moins de cinquante pièces boisées, couvertes de tableaux et de meubles de qualité. Chaque année, sa femme, une Polonaise bien née, *recevait une forte rente de sa famille*. C'était il y a cinquante ans. Il y avait de grands étangs, et le bétail se portait bien. On vendait beaucoup de tanches, de brochets et de carpes — celles-ci étaient « royales » écaillées. C'est le « seigneur de Beauvoir », notre hôte, qui avait introduit cette dernière variété en France, et relancé ainsi la pisciculture régionale. C'est lui aussi qui, le premier, avait pratiqué l'élevage « *en plein air* », en maintenant, toute l'année durant, son troupeau dans le pré, malgré la S.P.A., furieuse, et les habitudes de ses fermiers. La méthode s'est maintenant généralisée.

Homme de caractère, capable de toutes les audaces — il fut arrêté en 1943 par la Gestapo, pour avoir dissimulé chez lui soixante tonnes de munitions, — il est en outre un érudit, écrivain à ses heures, correspondant de l'Institut et passionné d'histoire. Mais, peu à peu, l'argent se fait plus rare. Le monde évolue sans lui, contre lui. Aujourd'hui, les murs de sa maison sont nus, les étangs asséchés ou « tués » par les engrais chimiques nécessaires au maïs, que les voisins, plus réalistes, cultivent désormais. Les « hommes » sont presque tous partis, sauf deux. Sa femme est morte depuis quinze ans. Le voilà seul.

Le fond du tonneau

« *Je ne veux pas vendre à un particulier* », répète-t-il. Résultat, il accuse cette année un déficit d'exploitation de plus de 20 % sur un chiffre d'affaires presque dérisoire : moins de 100 000 F. Mais que peut-il *faire d'autre ? Il y a quelques* années, après 1968, le fisc a voulu saisir ses bêtes, son mobilier, et a même comptabilisé une vieille 15 CV Citroën abandonnée aux fleurs, transformée en « jardinière » depuis la mort de sa femme. « *J'ai alors presque tout donné à mes héritiers et à mes « hommes »*. Il a aussi cherché un successeur. En vain. Les paysans refusent de lui racheter des terres, à cause des impôts. Il a donc organisé ce qu'il nomme lui-même son « kolkhoze » : une partie de ses biens, de son troupeau, est mis en collectivité avec son personnel « *Il fallait ça pour qu'il reste.* » Mais les problèmes ne sont pas réglés pour autant, tout au plus déplacés et souvent aggravés. « *C'est,* reconnaît-il, *le fond du tonneau.* » Mais il n'est pas désespéré.

Ce hobereau n'est pas un paysan comme les autres, il le sait : « *Les autres grands éleveurs ne sont pas vraiment comme moi : ce sont des bourgeois, ou simplement des paysans riches.* » Lui, le « gros » a plutôt les soucis des petits propriétaires qui, eux, subsistent péniblement, à la limite de la rentabilité, et qui ne possèdent pas le dixième de ses terres.

Que s'est-il passé, une défaillance dans la gestion ? Ou plutôt son absence ? « *Notre plaisir de paysan c'est justement de ne pas faire de comptabilité !* » Il tient de Marcel Aymé, de Giono et de *la Grande Illusion*, avec un brin de fatalisme, une dignité un peu archaïque, une résignation de philosophe. « *C'est la fin du paysan.* » Et puis, soudain, c'est la révolte, le cri, l'anarchiste, le « *rouge* » : « *Les paysans sont lents à bouger, mais encore plus longs à se calmer.* »

Il bataille contre le fisc, l'administration, les politiques, mais il se bat seul. Les autres paysans ne le reconnaissent pas pour l'un des leurs. C'est un marginal, une figure, un défi.

R. C.

Au fil de la semaine

DES NOUVELLES SANS IMPORTANCE

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

VENDREDI : « Opération hirondelle. » Sous cette poétique dénomination, les Suisses ont été invités à recueillir les oiseaux dont la migration est empêchée par l'hiver précoce et par la neige et qui se trouvent bloqués dans les Alpes à raison de plusieurs centaines de milliers. Réchauffées, nourries « de jaune d'œuf étendu d'eau et de graines broyées » conseille-t-on, les hirondelles sont ensuite installées dans des boîtes capitonnées et apportées soit à la compagnie aérienne nationale, soit aux chemins de fer suisses, qui les acheminent vers des régions au climat plus doux. En Alsace, les amis des oiseaux ont lancé également des appels et expédié, par avion, des milliers d'hirondelles vers les rives de la Méditerranée. Hélas ! A Nice, à peine lâchées, les hirondelles, qui ont survécu au voyage, meurent par milliers ; une véritable hécatombe. Gilbert Bécaud, accouru en Mystère-20 pour faire la photo qui devait orner la pochette de son prochain disque, où il chante précisément les hirondelles, est aussitôt reparti horrifié. Le ministre de la qualité de la vie (la vie des hirondelles ?) a dû arrêter l'acheminement et le massacre.

Quant aux Suisses, ils sont gens prudents et avisés. Les hirondelles, qu'ils expédient par le train, sont remises en liberté dans le Tessin, avant la frontière italienne. Pourquoi cette précaution ? Un responsable de l'opération en a avoué la raison : parce que, a-t-il dit, si les oiseaux étaient conduits plus loin, les Italiens ne se feraient pas faute de les manger.

Ces sauvetages réussis ou manqués, cette sage circonspection, voilà, n'est-ce pas, de beaux sujets de méditation pour ceux qu'obsèdent les ravages de la famine en Afrique et en Inde ; et aussi pour ceux que heurte l'inégalité des conditions de vie chez nous, en Europe.

***

SAMEDI : Astérix et les forces de l'ordre. La dixième chambre correctionnelle de Paris juge un garde forestier vosgien qui, descendu de sa montagne pour visiter Paris, s'était pris de querelle avec des policiers et avait mis à mal sept gardiens de la paix avant d'être maîtrisé (1). Un costaud, à coup sûr.

Voire. Car on apprend, au cours de l'audience, que le match opposant l'homme des bois, fruste et brutal naturellement, à une douzaine d'agents a eu pour cadre, et toutes portes closes, le commissariat de police. Et surtout que les coups portés par la brute déchaînée à ceux qui ne voulaient que modérer son ardeur ont provoqué des blessures qui se situent presque toutes... à la main droite des victimes.

La main droite, celle qui « sert » les directs les plus convaincants. On eût aimé qu'au commissariat du troisième arrondissement il y eût au moins un gaucher.

***

DIMANCHE : Le bateau fantôme. Chargé de 150 tonnes de dynamite, le caboteur chypriote « Ammersee » a pris feu dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'il croisait au large des côtes bretonnes, à une trentaine de miles au nord-ouest de Guernesey (2). L'équipage, une demi-douzaine d'hommes, a abandonné aussitôt cette poudrière flottante. Il a été recueilli par un cargo danois.

Que faire ? La marine nationale est alertée. Dès l'aube de samedi, elle annonce officiellement qu'elle va régler l'affaire en coulant sur-le-champ le dangereux bateau fantôme, qui dérive en direction du rivage et peut à tout instant, en explosant, provoquer une catastrophe.

Tir réel sur cible réelle : une bonne occasion d'éprouver les *hommes et le matériel. Las ! Deux Etendard de l'aéronavale armés* de missiles air-surface décollent de la base de Landivisiau. Échec. L'« Ammersee » continue à flotter, à flamber et à dériver. La marine française l'a purement et simplement manqué. Il faut attendre dimanche pour que l'escorteur « Champenois », appelé en renfort, tire, en deux minutes, cent soixante-trois obus, pas un de moins, pour couler enfin l'épave.

La cible était dangereuse, c'est entendu, et il fallait s'en tenir éloigné — enfin, pas plus que d'un cuirassé ou d'un sous-marin ennemi. Et puis tout de même, quand on songe au montant des crédits de la marine et qu'on se rappelle aussi le ton de quelques amiraux dans de récentes controverses, cette petite guerre pour rire laisse plutôt rêveur.

***

LUNDI : *Le cardinal et le président. Interrogé* à la télévision dans l'émission « Actuel 2 » (3) sur ses relations avec l'Elysée, le cardinal Marty indique qu'il n'a pas rencontré depuis son élection M. Giscard d'Estaing, bien qu'il ait été invité à la réception donnée à l'occasion de « son installation ». Il ajoute spontanément qu'il avait au contraire, à plusieurs reprises, déjeuné à l'Elysée avec Georges Pompidou. « Parliez-vous politique ? » lui demande-t-on. Non, jamais : leurs conversations en tête à tête portaient essentiellement, assure l'archevêque de Paris, « sur l'Evangile ».

Ce retour aux préoccupations spirituelles, qui a marqué les dernières années de la vie du président de la République, on avait bien cru le déceler *à partir de 1972 à travers certains de ses* choix et plusieurs de ses actes publics ou déclarations politiques. La confidence du cardinal confirme à la fois que Georges Pompidou voyait venir le terme et qu'à son approche, il a ressenti le besoin de se préparer au grand voyage. Si grands que soient les grands...

***

MARDI : Exégèse et monologues. Peu ou pas de commentaires sur l'une des deux ou trois déclarations faites hier par le premier ministre. Et pourtant ! A l'Institut des hautes études de défense nationale, M. Jacques Chirac a dit : « La démobilisation d'un grand nombre de Français, et surtout des plus jeunes, leur complaisance, voire l'appui qu'ils donnent parfois aux thèses les plus discutables, sont une cause d'inquiétude et, pour les plus pessimistes, de doute quant à l'avenir du pays. » (4)

Chaque mot est pesé. Chaque mot est à méditer. Essayons de traduire sans nuances ni précautions : si les jeunes soldats, travaillés par des agitateurs, continuent à contester le service militaire et l'armée, il n'y aura plus de défense nationale possible.

«Mais si on retournait la proposition comme le font les contestataires, cela donnerait, par exemple, ceci : si la défense nationale continue de reposer sur un service militaire dont chacun reconnaît qu'il est mal organisé dans une armée qui refuse d'évoluer, il ne restera plus qu'à démobiliser les jeunes Français. Monologues juxtaposés, débat sans issue tant qu'il n'est pas d'autre thème mobilisateur pour la jeunesse que le SMIC.

***

MERCREDI : Le baron et le « dégueulasse ». On n'a pas oublié la découverte, en plein mois d'août, du cambriolage par un audacieux malfaiteur des coffres d'un certain nombre de clients de la banque Rothschild. Tandis que, jour après jour, le retour parfois précipité des locataires de compartiments allongeait la liste des victimes, le baron Guy de Rothschild s'indignait à bon droit à la télévision : « Ce dégueulasse, disait-il, a pillé de petits épargnants. »

Les clients sont tous rentrés maintenant, et le montant total du vol a pu être définitivement établi : en chiffres ronds, il s'élèverait, dit-on, à 1 milliard et demi d'anciens francs. Le « dégueulasse » court toujours avec son butin.

De mauvais esprits se demandent si, parmi les petits épargnants, quelques-uns n'auraient pas forcé quelque peu leur évaluation des bijoux et de l'argenterie de famille mis à l'abri — croyaient-ils — pour l'été. De bons esprits répliquent qu'au contraire il se pourrait fort bien que certains d'entre eux n'aient pas jugé nécessaire de signaler la perte de certains titres et paquets dont la provenance ou la nature pourraient susciter des questions gênantes.

Admettons donc que ceci compense cela, il reste 1 milliard et demi à retrouver. Admirons surtout que, malgré la dureté des temps, une douzaine de petits épargnants aient pu réaliser d'aussi belles économies.

***

JEUDI : Légende sans dessin. On publie souvent des caricatures sans légende. Pourquoi ne pourrait-on pas retenir une légende sans dessin ? Celle qu'on va lire accompagne un délicieux dessin de Sempé (5) où l'on voit deux petits personnages qui bavardent en contemplant les blocs écrasants d'une cité neuve où ne manque aucun « cinédrug », « pub number one », « gadget-pop », « superma » et « TV service ». Et voici, sans commentaire, ce qu'on lit :

« Il y a à peine une quinzaine d'années, il y avait un charmant petit train qui passait ici. Le garde-barrière avait une fille très jolie que je connaissais bien. Derrière la mairie (une bâtisse du seizième siècle), il y avait encore un maréchal-ferrant. Il avait une nièce — une splendeur — que j'emmenais souvent dans la Tour Maudite (les ruines d'un château fort du quatorzième siècle au milieu d'un bois de chênes). Il y avait aussi un ruisseau qu'enjambait un pont datant, paraît-il, des Romains. Marianne, la femme du notaire, avec qui je me promenais souvent, s'y était foulé la cheville. Heureusement, le père Frimoux, un rebouteux qui, entre parenthèses, avait une bonne plutôt mignonnette avec qui je... bon, avait arrangé ça. Il habitait une vraie gentilhommière du quinzième siècle, et l'école de garçons c'était les anciennes écuries du duc d'Orléans. L'institutrice était d'ailleurs une fort belle femme, bien évoluée pour son époque, je vous prie de me croire !

» De tout cela, il ne reste que deux choses : une pension alimentaire de 700 francs pour ma première femme et une de 900 francs pour la seconde. »

(1) *Le Monde* du 8 octobre, page 31.
(2) *Le Monde* des 6-7 octobre, page 17, et du 8 octobre, page 31.
(3) *Le Monde* du 9 octobre, page 12.
(4) *Le Monde* du 8 octobre, page 36.
(5) Dans son album *Bonjour, Bonsoir*, qui vient de paraître, Denoël, 112 p., format 27×31, 52 F.

LE MOND

ETRANGER

Reflets du monde entier

ИЗВЕСТИЯ

Mais où sont les camarades d'antan ?

M. Kolossov, ingénieur de Novossibirsk, écrit au quotidien soviétique *IZVESTIA* : *« Les gens qui, comme moi, sont de l'ancienne génération se rappellent bien le temps où le mot « camarade », employé à l'aube de la révolution prolétarienne par les communistes pour désigner un ami politique, est sorti dans la rue pour devenir le salut des Soviétiques.*

» Nous construisons le communisme. Nous allons vers un but commun. Cela signifie que nous sommes des camarades. Dans ce mot sont contenus l'amitié, la bienveillance, le respect mutuel (...). « Ce noble mot de camarade nous est plus cher » que tous les mots les plus beaux », dit la chanson.

» Malheureusement, ces derniers temps, cette forme de salut est devenue de plus en plus rare. Camarade, dit un dirigeant quand il s'adresse à la tribune d'une assemblée. Mais ce même dirigeant, quand il s'adresse à son subordonné, n'éprouve pas le besoin d'utiliser ce mot. Dans la vie quotidienne, il disparaît presque complètement. C'est ainsi que j'ai pu assister à ce dialogue dans un magasin :

» — Et pour vous, grand-mère, ce sera du thé de Georgie ou de Krasnodar ?

» — Camarade vendeur, je ne suis pas votre grand-mère. Je ne suis la grand-mère que de mes petites-filles... »

» Le vendeur la regarda avec étonnement. De quoi s'offense-t-elle, avait-il l'air de dire. »

triunfo

Le monde à l'envers

La revue madrilène *TRIUNFO* commente ainsi le dernier film de Luis Buñuel, « le Fantôme de la liberté » :

« Nous sommes habitués à cette curieuse tradition espagnole : voir le monde à l'envers. Pour les Espagnols qui parviendront — peut-être — à voir le film (ou ce qu'il en restera), il s'agit là de quelque chose d'assez naturel : depuis des temps immémoriaux on chante chez nous une chansonnette qui dit : « Dans la mer nagent les » lièvres, et sur les montagnes courent les sardines... » Dans l'église monumentale de Pastrana, on peut lire sur la coupole : « La vie est la mort, la mort est la vie ».

» Nous sommes habitués à voir l'âne enfourchant son cavalier, le juge flagellé par les galériens. Goya croyait tant au monde à l'envers qu'il le peignait dans les « Caprices » ou les « Disparates ». C'était là son monde le monde de Ferdinand VII.

» Le film de Luis Bunuel débute précisément par une reproduction du tableau de Goya : le Tres de Mayo, *le tableau le plus hallucinant de toute la peinture espagnole. « A bas la liberté ! » crient les patriotes qui vont mourir. Le rationalisme français explique la scène de cette façon : les suppliciés préfèrent le despotisme du monarque au faux libéralisme de Napoléon. Je ne pense pas que ce soit vrai. Nous, les Espagnols, savons quand il faut haïr la liberté. Comme l'on peut la détester de ne pas exister et de n'être rien qu'un fantôme poursuivi durant des siècles, qui nous amène à mourir pour lui, mais se refuse toujours à nous apparaître. »*



La presse du cœur a ses limites

« L'éditeur Lukas Bonnier, propriétaire (entre autres) de l'hebdomadaire suédois FIB AKTUELL, raconte le quotidien danois indépendant *EKSTRA BLADET, a dû s'asseoir à son bureau et demander pardon par écrit au roi Carl-Gustav pour les histoires à sensation répandues récemment par cette revue sur les aventures érotiques de Sa Majesté et les « cachettes » censées les abriter...*

» En en prenant connaissance, le jeune souverain avait piqué une colère noire et — fait sans précédent dans les annales contemporaines de la famille Bernadotte — il avait chargé le maréchal de la Cour de déposer une plainte auprès de l'ombudsman des journalistes. De leur côté, les jeunes personnes mises en cause par ces ragots avaient fait éclater leur indignation dans une série de publications diverses.

» J'ai trouvé tout naturel, a déclaré Lukas Bonnier à *EKSTRA BLADET, d'écrire au roi et de lui présenter mes excuses, mais j'avoue que rédiger une missive de ce genre ne m'est pas arrivé plus de trois ou quatre fois dans mon existence*

» L'éditeur en a profité pour m'annoncer que FIB AKTUELL allait « modifier son style » et cesser de tenter de battre certains de ses concurrents sur leur terrain. Il a, en revanche, refusé de porter un jugement sur le rédacteur en chef du périodique en question. Ce dernier — pour autant qu'on puisse le savoir — n'a pas été congédié. »

Les Japonais à l'assaut de la tour de Pise



« Le gouvernement italien vient de décider de confier à une équipe d'ingénieurs japonais le soin de consolider la tour de Pise, raconte le quotidien de Tokyo *NIPPON KEISAI SHIMBUN. « Cette décision a été prise à l'issue d'un concours international qui a réuni quatre-vingts participants. Après quatre « barrages » successifs, c'est l'équipe japonaise qui a remporté le premier prix.*

» Une commande ferme de 1,6 milliard de yens de travaux (23 300 000 F) a été passée par le gouvernement italien. La technique pour empêcher la fameuse tour de s'écrouler consistera à injecter dans le sol à l'aide d'une machine spéciale un ciment mêlé d'acide silicique. Peu importe le prix, a déclaré l'un des membres de l'équipe japonaise. *C'est pour nous une affaire d'honneur : une chance de nous inscrire pour l'éternité dans l'histoire de l'architecture. »*

Lettre de Saint-Martinville

Les arrière-petits-enfants de la douce Évangélin



C'EST sur les rives mélancoliques du bayou Teche, dans la partie sud-ouest de l'Etat de *Louisiane à SaintMartinville* que se trouve l'Acadiana, patrie des Acadiens francophones. Quelques colons et coureurs des bois arrivèrent ici dans la première moitié du dix-septième siècle, venant directement de France, et s'installèrent au milieu de la tribu indienne des Attakapas, réputée fort hostile. Ils y créèrent des plantations d'indigo, essence tinctoriale alors très réputée en Europe.

Dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, les premiers Acadiens, chassés de la Nouvelle-Ecosse *par les troupes britanniques* qui allaient ravir les « *quelques arpents de neige* » canadiens à la *monarchie française, se joignirent* aux premiers arrivants. Enfin, ils furent rejoints par un troisième groupe de Français. *Celui-ci était* essentiellement composé de membres de la noblesse fuyant Saint-Domingue *où commençait à gronder* la révolte des esclaves noirs qui allait conduire à la proclamation de *l'indépendance d'Haïti ou des petites* Antilles. En effet, à la Martinique et à la Guadeloupe, la Révolution française avait eu des répercussions fort néfastes pour l'aristocratie des « îles », et celle-ci préféra souvent émigrer plutôt que de renoncer à ses privilèges.

Les barons, comtes et marquis apportèrent le menuet et les fêtes champêtres. Ils construisirent ici le premier Opéra du continent nord-américain et se dépensèrent tant en fastes que le poste des Attakapas devint « le Petit Paris ». Les Lalande, Préjean, Fontenot, Richard, Lantier, Castille ont aujourd'hui fait souche depuis l'arrivée des premiers « *petits maîtres* » *et de leur* domesticité Mais, ce qui a fait la gloire de SaintMartinville, c'est la *triste et belle histoire d'amour* d'Emmeline Labiche et de Louis Arceneaux, Acadiens expulsés de *leur patrie et séparés par l'envahisseur* anglais. Ces deux amoureux arrivèrent à trois ans d'intervalle au poste *des* Attakapas. *Louis* s'installa le premier, puis Emmeline, trois ans plus tard, pour apprendre que son *promis* avait *pris* femme et pour en mourir de chagrin. Longfellow devait raconter ce chaste récit en le romançant, et en rebaptisant ses héros Gabriel et Evangéline. L'histoire a retenu le prénom romantique d'Evangéline, et des générations d'Acadiens ont pleuré *en lisant* les aventures de la douce et tragique héroïne, dont le nom s'identifie à celui de toute l'*Acadiana*.

BREAUX-BRIDGE annonce le panonceau routier, mais les habitants disent Pont-Breaux. Cette petite ville située au cœur du bassin de l'Atchafalaya se proclame *fièrement capitale mondiale de l'écrevisse.* On a exporté d'ici 25 millions de livres d'écrevisses en 1973, *et ce crustacé* pullule dans les rizières, dans les bayous, dans les moindres flaques d'eau Le crawfish *figure* à côté des grattons et du fromage de tête de cochon sur toutes les tables. Lorsqu'on le sert à l'étouffée dans les cérémonies ou banquets, il n'est pas rare que les *convives, après l'avoir dégusté, se* séparent aux accents de *la Marseillaise*.

Villeplatte a été *fondée par* Marcellin Giraud, ancien adjudant major des armées de Napoléon Ier Il servit *l'Empereur durant douze ans. fut* deux fois blessé pendant la campagne de Russie et s'établit ici comme *maître de poste en 1842.* A Villeplatte, on vote démocrate, on vit dans le culte des « fédérés » comme dans tout *le pays de Dixie, le Deep South*. L'*apartheid* de fait est admis par tous, *même si les lois fédérales* condamnent sévèrement ce qui tendrait à institutionnaliser un *développement séparé des deux communautés*, blanche et noire.

« Tant que le Bon Dieu aura pas fait tout le monde de la même couleur, y aura du tracas », dit, avec philosophie, un jeune citadin qui nous fait visiter sur la périphérie de la ville les quartiers où, bien qu'assistés par les services sociaux de l'Etat de Louisiane, vivent dans des conditions forts médiocres les Noirs de Villeplatte.

Un coopérant français, qui est *détaché* dans un *établissement* d'enseignement secondaire, nous confirme : *« Bien sûr, je parle avec les Noirs, puisque j'apprends à lire à leurs enfants Mais je ne peux pas les fréquenter. On m'a fait comprendre dès mon arrivée ici que chacun devait rester à sa place, et, comme j'insistais, on ne m'a pas caché que les règlements de comptes étaient aisés dans les bayous... »*

Au centre civique de Villeplatte, deux institutrices ont été invitées au *banquet organisé à l'occasion* du congrès de l'Union des journalistes et de la presse de langue française. *Mais mon voisin précise : « C'est un événement historique... C'est la première fois que des Noirs participent à une cérémonie officielle dans ce bâtiment... »* Mon interlocuteur ne me cache pas que le Ku Klux Klan est actif et que les croix de la secte embrasent encore fréquemment les nuits de Louisiane, rappelant les descendants des esclaves arrachés aux côtes africaines *au respect des hiérarchies* anciennes.

PRES de Mamou, dont le nom est curieusement identique à celui d'une ravissante bourgade de la République de Guinée, chez un fermier de Pine-Point qui élève de magnifiques reproducteurs, dont il montre avec fierté un spécimen digne des concours agricoles du Charolais, l'ambiance est un peu celle de *la Case de l'oncle Tom*. Gustavia Jack, forte matrone noire qui cache une abondante chevelure sous un madras rouge vif, berce *sur ses genoux* un des derniers-nés de la famille de ses maîtres. Elle est assise dans l'âtre, *à même le sol et chantonne pour* le jouvenceau blanc qu'elle essaye d'endormir. La « bonne négresse » *fait apparemment partie du mobilier* et ses conditions d'existence ne sont sans doute pas très différentes de celles de ses arrière-grands-parents, lorsqu'ils étaient esclaves *sur les plantations de coton* situées un peu plus au sud.

Les fermiers de Pine-Point sont de braves gens, à la fois simples *et* hospitaliers. Ils *n'aiment* guère aborder la question des relations *avec* les Noirs. Tout au plus glosent-ils, de temps en temps, sur le manque d'ardeur au travail de gens que *le* gouvernement assiste « trop largement » par le canal de l'aide sociale. Pourtant, ce soir, *ils expliquent : « Dans le Nord, on aime les Noirs en général, mais on ne veut pas en entendre parler individuellement. Ici, dans le Sud, en Louisiane, on aime les Noirs individuellement, mais on ne les supporte pas en tant que communauté distincte... »*

A Lafayette comme à Villeplatte, à *Mamou* comme à Pointe-Coupée, à SaintMartinville comme à Bâton-Rouge ou aux Avoyelles, les écoles *privées se multiplient. Dans ces* établissements, l'intégration raciale, exigée par Washington, n'est pas *appliquée. En revanche, dans les* établissements publics, la mixité est la règle, et les professeurs dévelop*pent comme une rengaine* le thème du faible niveau intellectuel des Noirs, préjudiciable à leurs petits *compagnons de race blanche.*

A Pine-Point, chez Clifford Granger, comme chez tous les voisins, on parle *français en famille*, et ce n'est qu'à l'école que l'on s'exprime en anglais. *« A l'école, lorsque je parlais français, l'instituteur me faisait mettre à genoux sur des épis de maïs »*, m'affirme un convive *jovial. Et, pourtant, sur 41 150 habi*tants que compte la ville d'Evangéline, 99 % sont francophones. Quatre-*vingt-dix-huit pour cent* parlent français sur les 48 887 habitants des Avoyelles, 95 % sur les 50 511 de *Vermillion et 90 % sur les* 37 781 de SaintMartinville. On estime que, dans les quarante-sept paroisses de l'Etat de Louisiane, il existe environ 300 000 habitants qui, de naissance, parlent et comprennent le français.

VENUE dire « un grand welcome » aux *journalistes* francophones venus d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, réunis en congrès à Lafayette, Blanche Swann, originaire des Avoyelles, leur dit : *« J'ai appris le français aux genoux de ma mère. Mon grand-père est Louis Arseneaux, le fiancé de la douce Evangéline, du beau roman de M. Longfellow... »* Et le maire de Villeplatte, prenant congé de ses hôtes, leur dit : *« Nous attendons la prochaine chance vous va venir nous visiter... »*

A chaque rencontre, ce qui domine c'est un certain sentimentalisme, toujours teinté d'une vive émotion. Bonté, simplicité, humour, truculence, tout cela explique, comme le juge Babineaux, qu' *« après deux cents a · d'isolement, le français parlé ici vient du cœur »* et qu' *« on fait le meilleur qu'on peut, parce que la Louisiane veut préserver la langue française... »*.

Il est clair qu'aux Français de passage, les Acadiens *« ouvrent leurs maisons et leurs cœurs »* sans aucune arrière-pensée. *« Vous êtes pas des étrangers, mais des amis »,* répètent constamment les *Cajuns* — *c'est le nom que se donnent à eux-*mêmes les Louisianais francophones — à leurs visiteurs venus de France.

« Savez-vous qu'ici, en Ac... les animaux eux-mêmes comp... nent notre langue ? » demande... habitant de SaintMartinville ... ajoute : *« Nous continuons de ... vre selon vos traditions française...* Ici, il n'est question ni de dol... ni de cents, mais de *piastres* e... *sous. On ne mesure point en p...* mais en *arpents*. On recourt au ... *hypothécaire* pour les prêts. E... *Cajun* continue de mépriser quel... peu le « cou rouge », c'est-à-... celui dont les *ancêtres* sont ve... des îles Britanniques, comme ... soldats de Sa Majesté dont les ... *niques à haut col étaient écarla...*

Pour être *Cajun*, on n'en reste ... moins Américain. On a donc le c... de l'efficacité, du succès sous to... *ses formes, de la performance.* C... pourquoi les Acadiens ont com... que ce serait une folie de li... seuls la bataille de la francopho... ou plus exactement du bilinguis... Animé par James Domengeaux, ... cien représentant démocrate ... Congrès des Etats-Unis, le Co... *s'efforce à la fois de mobiliser* ... masses louisianaises et de stim... le gouvernement français pour ... *appuie ses efforts pour sauver le* ... trimoine francophone.

SEPTUAGENAIRE, hier encore ... lide buveur de bourbon et ... *cellent joueur de poker*, ... lange subtil de rouerie paysanne ... de brutalité, James Domengeaux, ... tout le *monde* appelle « *Jimmy* ... est un obstiné et un charmeur. Il ... chez ce Louisianais pur sang ... cow-boy texan et du politicien ... diste. Le Comité pour le dévelop... ment du français en Louisiane ... son œuvre personnelle. Il est ve... voir à l'Elysée Georges Pompid... *lorsqu'il était* président de la Ré... blique française. Il a obtenu que p... d'une centaine de jeunes militai... *français du contingent* viennent ... titre de la coopération servir ... Louisiane. Il entend obtenir dava... *tage, de la France d'abord, du Q...* bec ensuite, puis des autres Et... francophones du monde. Il est ... *ceux qui pensent que l'université* ... Lafayette devrait devenir, avec l'ai... de Paris, un important centre d'é... des françaises aux Etats-Unis. S... équipe placarde sur tous les mu... des villages de toutes les paroiss... d'Acadiana des slogans de *ce styl... « Parlez français, c'est de l'arg... en poche. » « Le français n'est p... seulement pour les amants, il ... aussi pour tout le monde. » « Sa... les écoles, le français est foutu. »*

Apparemment, les efforts ... *Jimmy ne sont pas vains. « bien q... le Quai d'Orsay dépense de l'arge... pour rien, en faisant en Louisia... la même politique qu'au Congo* ... Le français refleurit. Non seuleme... il s'est maintenu dans les famille... *mais au supermarché, au bureau* ... poste, au garage, chacun semb... avoir aujourd'hui à cœur de s'e... primer en français *« On est li... désormais d'être acadien alo... qu'autrefois on se cachait et q... seuls les pauvres gens, et surto... les pauvres Noirs, parlaient cajun...* dit l'infatigable Jimmy Pour l'h... bitué des capitales d'Afrique noir... qui a très souvent le sentiment qu... dans certains Etats sud-saharien... la francophonie reste un mythe, ... est clair en tout cas que, chez le... arrière-petits-enfants de la douc... Evangéline, elle demeure une réalit... bien vivante.

PHILIPPE DECRAENE.

Les Moscovites vont jouer aux quilles

Moscou. — Le premier bowling d'U.R.S.S. a été inauguré récemment à Moscou, en présence de membres du ministère de la culture, de diplomates américains et de quelques champions venus av... les dirigeants de l'entreprise constructrice. Une équipe de télévision avait même fait le voyage afin d'enregistrer à cette occasion le Mike Douglas Show *dans la capitale soviétique, une émi... de fin de semaine très appréciée par les « épouses à la maison ». Inauguration brillante, avec le clown Popov, des cosmonautes, un ballet acrobatique. Plusieurs personnalités soviétiques firent, à cette occasion, leurs « premières armes » au bowling dans un style, affirment les mauvaises langues, plus proche encore du lancer du poids que du joueur du Middle-west.*

L'achat d'un bowling avait été décidé en 1971, à l'issue d'une exposition internationale d'attractions qui avait été organisée au parc Gorki. Un petit bowling de quatre pistes seulement avait alors particulièrement retenu l'attention de certains responsables du ministère de la culture Il fut transféré dans un autre local où quelques privilégiés (diplom. et Soviétiques) purent s'entraîner. L'équipement qui vient d'être inauguré comporte seize pistes. Il a coûté 500 000 dollars et est abrité sous une structure gonflable de trente mètres de long, de fabrication suédoise. Il est prévu de construire ultéri...ment un bâtiment en dur pouvant abriter vingt-quatre pistes. En attendant le ministère de la culture a fait imprimer en russ... plus de 35 000 exemplaires les règles du jeu. La firme constructrice, de son côté, a formé qu...re « instructeurs » soviétiques. Il est question maintenant de construire deux autres bowlings, l'un à Leningrad et l'autre à Pitsunda, sur les bords de la mer Noire.

L'Union soviétique est un des derniers pays socialistes à venir au bowling, puisque des installations fonctionnent déjà avec succès à Berlin-Est, à Sofia, à Budapest et en Yougoslavie. Mais elle n'a pas encore envisagé son inscription à la Fédération internationale des quilleurs (F.I.Q.), dont les prochains championnats du monde auront lieu en 1975, à Londres.

NICOLE ZAND.

A la manière de « Daktari »

(Suite de la page 9.)

» A Brest, nous aurions pu utiliser les gaz lacrymogènes. Nous y avons renoncé parce que l'état de la grand-mère ne s'y prêtait pas.

» Dernièrement, un petit inventeur se présentait Quai des Orfèvres Il portait sous le bras une arbalète de sa confection :

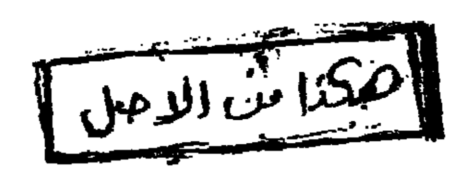
» Le trait, assurait-il, partait avec autant de rapidité que de précision. Et, fait important, il atteignait sa victime sans faire le moindre bruit.

» Daktari, *avec son lion et sa guenon, n'a pas fait que les beaux soirs de la T.V. Ses méthodes hypnotiques semblent avoir influencé beaucoup de téléspectateurs.*

» Les gens nous disent : « Mais » c'est tout simple ! Les vétérinaires du feuilleton utilisent » des cartouches munies d'une » seringue hypodermique et l'éléphant se couche dès qu'il est » touché par l'aiguille. » En réalité, quand on veut neutraliser quelqu'un, il faut connaître la proportion de narcotique correspondant au poids de l'individu. Là non plus l'effet n'est pas instantané. Donc, opération inefficace. »

« Toutes ces suggestion... conclut le commissaire Saute... reau, *montrent l'intérêt que ... public porte à notre action. Qu'... sache que, de notre côté, no... passons notre temps à cherche... des solutions. Dans le cadre de... échanges techniques, nous avon... des contacts avec les quelque... pays voisins qui ont mis — o... sont en train de mettre — a... point des brigades analogues à l... nôtre : Italie, Allemagne, Belgi... que... Nous avons eu un congrès ... Vienne où tous ces problèmes on... été évoqués. Chaque Etat étudi... les remèdes à apporter pour lut... ter le plus efficacement possibl... contre cette nouvelle forme d... criminalité. Mais personne n'... encore trouvé la solution idéal... Ce serait trop beau ! »*

SUZANNE-EDITH PEUMERY.



RADIO-TELEVISION

Les écrans de l'étranger

Le «Lebensborn», envers blanc des camps d'extermination

ON croit tout connaître du nazisme, de son idéologie pernicieuse et de ses crimes qui passaient l'imagination. Et puis il arrive brusquement que des faits, non pas nouveaux, mais peut-être relégués dans l'ombre, jaillissent du passé.

Ainsi, un film de deux heures, résultat d'une extraordinaire enquête menée pendant des mois par le journaliste et historien *Marc Hillel, et par sa femme Clarissa Henry*, a-t-il mis au jour la vérité sur l'organisation SS Lebensborn. Ce film, *Au nom de la race*, a été produit par l'Agence française d'images de Roger Stéphane (qui fut producteur-réalisateur à l'O.R.T.F.) avec le concours de l'Agence de presse film télévision.

Au nom de la pureté raciale

Lebensborn : source de vie. Cette organisation fut créée en 1936, en Allemagne, sous l'égide du Bureau central des affaires sociales et culturelles. C'était, selon Himmler, « une institution honnête et philanthropique » avec foyers d'accueil et cliniques d'accouchement pour les femmes et les filles de SS et aussi pour les filles-mères (on ne disait pas encore mères célibataires) « de bonne souche ». Le Lebensborn a fonctionné jusqu'à la chute du Troisième Reich. Il fut — ce que démontre clairement le film de Marc Hillel et Clarissa Henry — une entreprise de sélection et de fabrication de la race germanique pure, chère aux théoriciens démentiels du nazisme.

Le noyau même de l'idéologie national-socialiste, le corollaire de l'élimination des « races inférieures ». Dans les foyers du Lebensborn, des « reproductrices » ayant satisfait aux critères raciaux pouvaient s'accoupler avec des SS (l'élite de la race et du sang germaniques) pour engendrer des enfants confiés ensuite à des familles allemandes.

La vérité sur ces « haras » avait filtré dans un de ces nombreux procès qui furent instruits à Nuremberg après la guerre. Depuis, quelques films plus ou moins pornographiques ont raconté, de façon fantaisiste et trompeuse, « l'amour SS ». Le Lebensborn restait enfoui dans les ruines de l'histoire. On peut toutefois en trouver une mention sérieuse dans un livre de Hans Peter Bleuel : *la Morale des seigneurs* (les mœurs et la vie sexuelle sous le IIIe Reich), paru récemment en France (1). Mais *Au nom de la race* est d'une portée beaucoup plus considérable, dans l'information et dans la réflexion.

Marc Hillel et Clarissa Henry ont retrouvé en Allemagne les dirigeants responsables du Lebensborn (qui avaient payé leur action de quelques années de prison). Un seul a consenti à se montrer, à se laisser filmer : le chef de l'organisation, Gregor Ebner, vieillard paralysé, au bord de la tombe, mais c'est sa femme qui parle, vieille dame tranquille, désireuse de convaincre du bien-fondé de cette « philanthropie », de rectifier les « exagérations » qui ont couru.

D'anciennes infirmières, qui avaient fait consciencieusement leur métier, racontent la vie dans les cliniques du Lebensborn. Leur attitude, qui n'est pas de justification, montre comment fut accepté le « nazisme ordinaire ». Mais d'autres témoins, tels le procureur qui instruisit le procès du Lebensborn et un prêtre bavarois, portent là-dessus des jugements sans équivoque. L'enquête avance dans une horreur feutrée. La source de vie ou l'envers des camps d'extermination, dans l'ordre blanc des cliniques. Des nouveau-nés grouillent comme des chiots sur une vaste table à langer. Combien sont-ils ? Vingt, trente, cinquante, petites vies écloses pour la pureté raciale du « Reich de mille ans ».

C'est un document d'archives. Irréfutable. Que paraisse une jeune femme, née en France, dans une maternité SS et l'aberration du système nous atteint en plein cœur. Longtemps, cette jeune femme a cru être née dans un camp de concentration, de parents déportés. Un jour, elle a découvert — par la Croix-Rouge — la vérité. Elle recherche encore ses parents inconnus. Qui est-elle ? Brune, le teint mat, elle ne correspond pas au type mis au point par la biologie nationale de l'Allemagne hitlérienne. Alors ?

Maria n'a jamais été « polonaise »

Il y a pire, et c'est la deuxième partie du film : les enlèvements, dans les territoires occupés, d'enfants susceptibles d'être « germanisés ». La Pologne paya un lourd tribut : deux cent mille enfants arrachés à leurs parents, rassemblés dans des instituts de sélection. Ceux qui avaient satisfait à l'examen racial (les documents sont là) étaient répartis dans des foyers d'éducation. Ils perdaient leur nom, leur date de naissance, leur religion. On en faisait de bons petits Allemands, adoptés ensuite, comme les bébés du Lebensborn, par des familles allemandes. Les autres, les indésirables, finissaient dans des camps de travail forcé. C'est à peine croyable, et pourtant c'est vrai. Marc Hillel et Clarissa Henry ont retrouvé aujourd'hui des rescapés de la « germanisation » rendus, après la guerre, à leur famille, à leur identité mais à jamais marqués par le déracinement brutal de leur enfance.

De même que la génétique nazie a porté des fruits, la « germanisation » des enfants polonais a en partie réussi. 15 % seulement ont été récupérés. Et les autres ne sont pas tous morts. Il y a ceux que les familles allemandes d'adoption n'ont jamais rendus, comme Maria, la fille que réclame encore, sur l'écran, une vieille Polonaise usée par les larmes ; Maria, à présent mariée et mère de famille, dont l'adresse est connue, mais qui ne veut rien savoir du passé, qui « n'a jamais été polonaise ».

Au nom de la race se garde de tout appel au sensationnel en exposant des faits qui n'ont jamais été portés à la connaissance du grand public et qui font mesurer l'étendue d'une monstrueuse atteinte aux droits de l'homme et des nations. Le film a été diffusé fin septembre par la B.B.C. Il le sera, fin octobre, par les télévisions suédoise et finlandaise. Il doit passer sur la deuxième chaîne de télévision allemande (Z.D.F.) au cours du premier trimestre de 1975. En France, *Au nom de la race* attend une sortie à la télévision ou au cinéma. Et, de cette enquête sur la folie raciale, Marc Hillel a tiré un livre que vont publier les éditions Fayard.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Belfond. 29,50 F.

VU

Les Fargeot

ON espérait beaucoup de ces « Fargeot », le nouveau feuilleton quotidien de la première chaîne, annoncé à grand tapage, parce qu'il est le fait de MM. Marcel Jullian, P.-D.G. de la TV 2, et Charles Baudinat, son complice des éditions Plon, qui le suit à la télévision. Et puis parce qu'on le disait inspiré de deux séries justement célèbres outre-Manche, outre-Atlantique et outre-Rhin. Des séries remarquables, je les ai vues.

L'une tient du document, « Une famille américaine » (ou anglaise), de l'étude sociologique, l'autre de la satire. Il s'agissait d'installer une équipe de télévision dans un foyer donné — donc de l'observer in situ *; donc d'en suivre pas à pas l'évolution (évolution fortement influencée par l'intrusion de la télé) au cours des mois ; — soit, au contraire, d'imaginer un couple de la petite ou de la moyenne bourgeoisie et de lui prêter, de façon à le ridiculiser, les entêtements, les préjugés les plus courants contre les nègres, les juifs, les femmes, le fisc ou les curés.*

Alors, quand le bruit a couru d'une famille française calquée sur l'un ou l'autre de ces modèles, pensez si on était content. L'idée, les idées étaient bonnes, autant en profiter. On le fait bien à l'étranger et sans fausse honte. Mais non, renseignements pris, il s'agissait d'une idée originale, les auteurs tenaient à le préciser. Il n'y a, hélas ! pas de quoi se vanter. Avant de s'attaquer aux Fargeot, père, mère, fils et fille, ils ont demandé à l'INSEE d'établir leur portrait robot. D'où il ressort que nos héros viennent d'emménager dans un appartement ; non, pardon, une maison, on a quand même pris quelque liberté avec les statistiques, comme de changer en mémé le pépé, dont les chiffres attestent la présence auprès de 15 % des ménages. Elle est charmante, au demeurant — c'est Germaine Delbat, — et sa bru, très bien conservée pour son âge (quarante-cinq ans), a bien de la chance. Son fils Marcel (Henri Poirier), un employé modèle dans un garage — « Oui, patron. Bien patron » — est un peu moins joli, évidemment. Quant aux enfants, ils sont charmants et très affectueux : « Bonjour, mon petit papa chéri » ... « Tu veux que je te beurre une tartine, Mamie ? » D'ailleurs, ils sont tous beaux, ils sont tous gentils chez les Fargeot.

Bien sûr, ils ont des ennuis. Patrick, l'aîné, va tenter de se suicider : une peine de cœur. Marcel aura un accident très embêtant en conduisant — pour en vérifier le moteur, pas pour faire le jeune homme — la voiture confiée par un client. Vous ne devinerez jamais lequel : Alain Decaux. Vous vous rendez compte ! Le jour où il se commandera un établi, après avoir perdu plus d'un demi-million (ancien) au P.M.U., sa femme, qui a du vague à l'âme, lui fera une scène terrible. Le traitera de tous les noms.

Une « vérité » empruntée à la publicité

Tout cela se veut très actuel, très réel. Et l'est. D'une certaine manière. A la manière de la famille Duraton. Alors de quoi se plaint-on ? La mariée seraitelle trop belle ? C'est un peu cela. Au risque de déplaire, on aurait aimé un arrière-goût, je ne dis pas amer, mettons douxamer, à cette limonade un peu tiède. Ce grand dadais de fils, qui se défend d'être maoïste, cette adorable gamine, qui fait si bien les crèmes renversées, rassurent et inquiètent tout ensemble. Idem *pour les parents. On ne peut s'empêcher de mettre en doute une vérité empruntée davantage, semble-t-il, à la publicité qu'aux sondages. Pour savoir le vrai, il arrive qu'il faille plaider le faux, et le juste milieu ne fait pas forcément une moyenne.*

C'est ce qu'ont compris les Américains en choisissant de planter leur caméra chez des gens dont l'un des fils, de loin le plus attachant, se révèle être un homosexuel. C'est ce qu'ont voulu les Anglais en prêtant à leur retraité raciste des propos d'une désopilante violence. Ils faisaient confiance au public. Tous les jeunes gens ne sont pas homosexuels. Tous les vieux bricoleurs ne sont pas racistes. Simplement, il y a en chacun de nous des tendances cachées, des courants obscurs, contraires. Les portraits les plus ressemblants sont rarement tremblés. On avait le choix entre la photo et le dessin. On a préféré le cliché.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Tous les jours, 20 h. 15. Chaîne 1.

ÉCOUTER, VOIR

● **R.T.L. A LYON. — Émissions régulières jusqu'au 19 octobre.**

R.T.L. s'installe à Lyon, du 12 au 19 octobre, avec toutes les équipes des émissions de variétés et quelques journalistes. A cette occasion, R.T.L., qui avait à Lyon Robert Daranc comme correspondant depuis douze ans, ouvre un bureau permanent dont Robert Daranc sera le responsable, et inaugure un studio d'enregistrement et de diffusion.

Pendant cette semaine, R.T.L. va chercher à gagner des auditeurs dans la région Rhône-Alpes. Pour cela tout un dispositif est mis en place : trois galas de variétés (dimanche 13, lundi 14 et mercredi 16 octobre) sont prévus au Palais d'hiver de Lyon, un concert donné par l'orchestre de R.T.L. avec le pianiste Aldo Ciccolini, ainsi qu'une première publique de cinéma.

R.T.L. va envahir Lyon en compagnie de Michel Drucker, Anne-Marie Peysson, Max Meynier, André Torrent. Le jeu de « La case trésor » aura lieu sur différentes places de la ville. Ménie Grégoire sera aussi à Lyon, où elle écoutera « gravement » ses auditeurs.

D'autre part, une équipe de journalistes et d'éditorialistes se déplacera également. Jean Ferniot, Jean Carlier et Roger Priouret donneront chacun une conférence sur la qualité de la vie et les questions économiques. Et enfin, dernière innovation, des auditeurs pourront venir le soir, à 18 h. 30, sur le plateau pour participer au Journal présenté par Jacques Paoli.

La direction de R.T.L. entend renouveler ce type d'opérations publicitaires tous les trois ou quatre mois, dans une ville de province.

● **R.M.C. « GRANDE PUISSANCE. — Émissions régulières à partir du 15 octobre (1 400 m., g.o.).**

Avec la mise en service de ses nouveaux émetteurs de Roumoules, Radio-Monte-Carlo étend sa zone d'écoute et change ses programmes. Le ton de la station sera, selon son directeur général, M. Henri Dolbois, celui de « l'anticonformisme, de la gentillesse ». R.M.C. doit devenir « la radio qui sait vivre avec vous ». Pour cela elle conservera son ton provincial et tirera son originalité d'un dialogue interrégional et non Paris-Province comme ses concurrents.

Une des innovations de la grille est le changement d'horaire des grands journaux qui sont fixés désormais à 6 h. 30, 7 h., 8 h., 9 h. et le soir à 18 h. 45 au lieu de 19 h. Quatre chroniqueurs se relaieront sur les ondes. Marcel Paganelli pour l'économie à 7 h. 45, Jean-Claude Vajou pour la politique (8 h. 15), tandis que Jean-Michel Royer sera « à l'affût du petit écran » à 8 h. 45. Pierre Cordelier fera « le billet de la province » tous les samedis à 8 h. 45. L'information est d'ailleurs le secteur appelé aux plus grands changements en raison de l'élargissement de la zone d'écoute de R.M.C.

Tous les jours (sauf le weekend) de 14 h. à 15 h., Georges de Caunes montrera dit-il, qu' « à notre époque de violence on peut encore trouver une solution à n'importe quel problème en faisant appel au cœur et à la raison ». Avec Taxi de 17 h. à 18 h., Frank Lipsik veut créer une émission pour jeunes « contre la débilité ». René-Victor Pilhes tentera, quant à lui, tous les samedis de 20 h à 20 h. 30, de dialoguer avec les auditeurs. Trente minutes consacrées à la liberté d'expression...

Trois autres émissions sont également prévues : « Si la chanson m'était contée » de Pierre Hiegel (de 9 h. 30 à 10 h.) et des variétés avec Jean-Pierre Foucault (10 h. à 12 h. et 16 h. à 17 h.) et Julien Lepers de 19 h. à 21 h.

A propos des émissions de Max-Pol Fouchet sur l'impressionnisme

La belle époque du paternalisme culturel

LE 24 septembre, dans la salle de projection des galeries nationales du Grand Palais, Pierre Sabbagh et Max-Pol Fouchet ont présenté deux des films de la série « *L'aventure de la lumière : l'impressionnisme* », qui doit être — pendant treize semaines, le dimanche soir — l'événement de la deuxième chaîne. Assistance nombreuse et choisie, un public de connaisseurs avec lequel on pouvait, en somme, tester la valeur culturelle de l'entreprise. Ces films, *Auguste Renoir ou la volonté de peindre* et *Claude Monet : le miroir et la transparence*, furent admirés sur grand écran. Ils étaient là dans leur cadre naturel. La direction des musées de France et les musées de France ont prêté un large concours à cette entreprise. Et le Grand *Palais abrite — jusqu'au 24 novembre — l'exposition du Centenaire de l'impressionnisme.*

Le musée chez soi

On ne reprochera certes pas à la télévision de se faire, à l'occasion de ce centenaire d'une grande école de peinture française, le promoteur d'une série artistique, historique, aussi importante. Ni à plus forte raison d'avoir donné à Max-Pol Fouchet, maître d'œuvre, et à ses réalisateurs, Gérard Pignol et Bernard d'Abrigeon, les moyens nécessaires pour en faire une réussite. Lorsque Pierre Sabbagh, faussement modeste, a déclaré : « *Cette série honore notre antenne et, partant, honore les spectateurs qui nous font confiance* », on a vu se profiler, à côté du directeur de la deuxième chaîne en disgrâce, l'ombre de la grande télévision des années 60. Lorsque Max-Pol Fouchet a remercié avec émotion l'O.R.T.F., les chefs de service et Pierre Sabbagh, qui ont voulu mener à bien cette série de prestige, aujourd'hui inhabituelle, on a senti passer le souffle de la grandeur. Circonstances exceptionnelles d'une inauguration exceptionnelle. Une petite phrase de Max-Pol Fouchet, pourtant, nous invite à réfléchir : « *Nous n'avons voulu qu'une chose — une seule, mais avec ferveur, — conduire le plus grand nombre de téléspectateurs au musée.* »

Un connaisseur respectable nous apporte ici ses connaissances — son amour aussi — de la peinture impressionniste. Chapitre par chapitre, il fait apparaître la genèse du mouvement, son développement, ses grandes figures : les peintres de l'école de Barbizon, Boudin, Jongkind, Manet, Monet, Renoir, Degas, Toulouse-Lautrec, Sisley, Pissarro, Seurat, Gauguin, Van Gogh, Cézanne. Professeur inspiré chez lequel le vieil humanisme ne perd jamais ses droits, Max-Pol Fouchet, si l'on en juge par ces deux films, se veut constamment présent. Il raconte, il explique, il juge, il est lyrique, passionné, sûr de sa mission. C'est un ton que nous connaissons depuis « Terre des arts ». Que nous avons aimé en une époque d'innovation.

Mais, pour Max-Pol Fouchet, le temps des audaces, le temps de l'invention, c'était hier. « L'aventure de la lumière : l'impressionnisme » est le chant du cygne d'une conception de la culture figée dans ses inventaires et dans ses certitudes. Un très beau chant, avec l'alliance soigneusement équilibrée de la parole et de l'image. Paysages lumineux, ombragés, lieux où ont vécu, créé les peintres dont le souvenir s'exalte. Opérateurs et réalisateurs ont mis un point d'honneur à composer des tableaux impressionnistes avec le réel qu'ils filmaient. Nous sommes à l'âge des reproductions industrielles, et ces images vont pénétrer dans les foyers en même temps que ces publicités composées avec art où la belle jeune fille chargée de vanter les mérites d'un parfum ou d'un produit de beauté semble s'ébattre dans une toile de Renoir. La rencontre est involontaire, mais elle est caractéristique de ce que devient le phénomène audiovisuel.

Il ne manque à cette histoire de l'impressionnisme pas une date, pas un détail expliquant les vies et les œuvres, pas un indice, pas une piste pour permettre de bien comprendre et de bien admirer. Mais c'est un monde clos où la peinture est donnée comme un phénomène en soi, où les peintres sont donnés comme les génies humains qu'ils sont devenus, passé le temps des batailles et des révolutions. Biographies-spectacles apprêtées pour l'édification du grand public, qui a droit, bien sûr, à cette culture autant que ceux qui ont le temps et la possibilité de fréquenter les musées. Max-Pol Fouchet a su présenter les tableaux dans leurs dimensions exactes par rapport à l'environnement, à l'espace. Un tableau, c'est un tout. Il est vrai que l'œil s'émerveille d'une visite à la salle de l'Orangerie où se déroule la fresque sublime des *Nymphéas* de Monet. Mais la télévision n'est pas un musée. La télévision c'est, ce devrait être, la vie, le contemporain, ou l'histoire revisitée sous l'éclairage et l'analyse du contemporain. Max-Pol Fouchet offre des émissions idéales à un public populaire idéal. A ce paternalisme culturel — parfaitement sincère — un magazine des premiers temps de la deuxième chaîne couleur avait déjà répondu : c'était « Champ visuel. » Et, récemment, les émissions de Paul Seban sur la peinture hollandaise, de José Berzosa sur le Greco, l'avaient largement dépassé.

J. S.

★ Tous les dimanches, à partir du 13 octobre, deuxième chaîne, 20 h. 30.

La polémique sur « Les atomes nous veulent-ils du bien ? »

Les professeurs Perrin, Latarjet et Leprince-Ringuet répondent

MM. Raymond Latarjet, Louis Leprince-Ringuet et Francis Perrin, de l'Académie des sciences, nous écrivent :

Nous avons été mis en cause à plusieurs reprises dans des articles et lettres publiés dans *le Monde* ou divers autres journaux à l'occasion des discussions qui accompagnent le film « reportage » de M. Otzenberger : « Les atomes nous veulent-ils du bien ? ». La dernière de ces lettres, publiée dans *le Monde* le [illegible] septembre, a été rédigée par le réalisateur et annonce que nous verrons le film le 19 septembre. Or cette lettre répond à celle de M. Marceau Long, publiée par *le Monde* le 22 septembre. C'est donc après le [illegible] septembre que M. Otzenberger a écrit au *Monde*. Il savait donc que deux d'entre nous avaient vu le film trois ou quatre jours plus tôt. C'est lui-même qui nous l'a présenté et nous ne lui avons pas ménagé nos commentaires défavorables. Il savait parfaitement tout cela quand il vous a adressé sa lettre. Pourquoi donc cacher la vérité ? Il sait très bien que nous étions à sa disposition pour voir ce film dès la fin du printemps mais il n'a pas fait grand effort pour nous le présenter.

Tous les trois nous refusons de paraître dans ce film. La façon dont nous apparaissons constitue en effet un véritable guet-apens de la part du réalisateur. C'est seulement pour couvrir ce film qu'il nous a demandé d'y figurer. Non seulement le film contient de très graves et pernicieuses erreurs, mais plus encore, il constitue un instrument de la pire des pollutions, la pollution intellectuelle et affective. D'un bout à l'autre il est faussé, biaisé, orienté. Même si l'on corrigeait les plus graves erreurs, l'effet de pollution affective subsisterait car il existe à toutes les images. Que l'on fasse sortir le film si on le veut mais que ce soit sans nous.

En revanche nous souhaiterions qu'un véritable débat s'instaure sur de nombreux problèmes qui accompagnent la large implantation des centrales nucléaires en France et dans le monde. La plupart de ces problèmes n'ont en effet pas été traités dans le film. Un large débat sera d'ailleurs très difficile à conduire à la télévision avec l'objectivité indispensable — car il s'agit de problèmes scientifiques et techniques — et avec la sérénité sans laquelle les éléments passionnels enlèveront toute signification à la confrontation.

M. Otzenberger est bien bon d'écrire qu'il ne prétend pas être objectif : merci de nous l'apprendre. Il admet avoir agi avec partialité et parti pris. C'est trop facile d'opérer ainsi avec le désir de lancer le débat ; c'est trop facile mais c'est malhonnête car le débat passe, plus ou moins confus, souvent tardif et le film subsiste et peut être réinjecté. En tout cas nous ne pouvons pas accepter de nous prêter à un tel débat s'il était introduit par le film en question.

De son côté, l'Union des syndicats C.G.T.-F.O. du Commissariat à l'énergie atomique nous écrit :

L'Union nationale des syndicats C.G.T.-Force ouvrière du Commissariat à l'énergie atomique n'a effectué aucune démarche tendant à faire interdire l'émission « Les atomes nous veulent-ils du bien ? » Au contraire, ses représentants, qui ont participé à l'émission et qui ont assisté à une projection préalable, sans prendre position sur le fond du débat sont absolument favorables à sa diffusion télévisée et protestent contre son interdiction, qui est une atteinte caractérisée à la liberté d'opinion.

RADIO-TELEVISION

Samedi 12 octobre

PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE 16

En raison de la grève des 8, 9 et 10 octobre, les programmes que nous publions risquent d'être modifiés. D'autre part, un préavis de grève ayant été déposé pour le mercredi 16 octobre, le programme minimum pourrait de nouveau être appliqué à partir de cette date.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Dramatique : « Antoine Bloyé », de P. Nizan. Adapt., dialogues et réal. M. Bluwal. Avec P. Santini, J. Allar.
L'ascension sociale d'un fils de paysans pauvres, qui fait carrière dans les chemins de fer et meurt, en 1927, ayant raté sa vie et trahi sa classe.
22 h. 25 Les chemins de la musique : « L'esprit viennois en musique » (2). Réal. Y. Courson. Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.
22 h. 55 Catch.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji-Jingu.
20 h. 35 Variétés : Top à... Zizi Jeanmaire.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco. « La balle dans l'épaule. »
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Emission littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique. Africains du Brésil. « Voyages aux sources ». Réal. Y. Bellon.
21 h. 30 Musique : Festival de Divonne (Mozart).

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, « Sonatine pour clarinette et piano » (Martinu) ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Des voix sourdes » de B. Kolles (réal. G. Peyrou) ; 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments (2) ; 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. Nocturne G.R.M. : Le jardin des fleurs vivantes, par F. Bayle (réal. A. Tanguy) ; 23 h. 15, Mes livres préférés, avec R. Besus.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 15 (S.), Groupe de recherches musicales O.R.T.F. ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano Alexandre Rabinovitch : « Sonate en la mineur » (C. P.-E. Bach), « Sonate n° 4 » (Scriabine), « Composition n° 15 » (Rabinovitch) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Majorque, la Corse, le Piémont (Chopin, Tomasi, Pugnani, Viotti) ; 21 h. 30 (S.), Les instruments à vent, par A. Perier. Musique française avec saxophone : « l'Arlésienne, suite n°s 1 et 2 » (Bizet), « Epitaphe de Jean Harlow » (Koechlin), par J. Castagner, flûte, J.-M. Londeix, saxophone, H. Puig-Roget, piano, « Rafflesia » (Pichareau), J. Desloges, M. Trousselet, B. Beaufreton, M. Lepève, « Concerto da camera » (Ibert), E. Rousseau, saxophone, « Silence » (Cecconi), Quatuor d'anches, P. Pareille, « Fantaisie-Impromptu » (Jolivet), J.-M. Londeix, saxophone, H. Puig-Roget, piano, « Divertissements sur un thème pastoral » (Pierné) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., (S.), La musique française au vingtième siècle, autour de Debussy ; (H. Barraud, Rameau, R. Hahn, Ravel, Messager) ; 1 h. 30 (S.), Sérénade.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Dimanche 13 octobre

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La sequence du spectateur.
12 h. 30 Variétés : Pare-chocs.
13 h. 15 Histoires d'animaux.
13 h. 45 Série : Sam Cade.
14 h. 30 Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 15 Film : « les Années sauvages », de R. Maté (1956), avec T. Curtis, C. Miller, A. Kennedy.
Un joueur professionnel, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, se fait cow-boy et démasque les coupables.
Un petit western pittoresque.
18 h. 45 Musique : Concert de l'Orch. national de l'O.R.T.F., dir. L. Maazel : « la Mer » (Debussy).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « la Garçonnière », de B. Wilder (1960), avec J. Lemmon, Sh. McLaine, F. McMurray.
Petit employé d'une grande compagnie d'assurance new-yorkaise, Bud Baxter prête son appartement de célibataire à ses supérieurs pour leurs rendez-vous galants, cela afin d'obtenir de l'avancement. Mais il découvre que la fille qu'il aime est la maîtresse — malheureuse — du chef du personnel.
Une histoire cynique, brillamment racontée.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf. 2 dimanche.
13 h. Intermezzo.
« Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) par Jacques Rouvier, piano.
13 h. 30 Service de la recherche : « L'étrange roman de Quasimodo.
Quelques aspects ignorés de Notre-Dame de Paris.
14 h. 30 Film : « Quand les tambours s'arrêteront », de H. Fregonese (1951), avec S. McNally, C. Gray, W. Parker.
Un joueur professionnel, expulsé par le maire d'une bourgade proche de la frontière mexicaine, participe à la défense de la ville attaquée en force par une tribu d'Apaches.
Un western qui prétendait réagir contre les conventions hollywoodiennes de l'époque.
15 h. 45 Musique : Presto.
16 h. 10 A propos, de M. Droit.
17 h. 10 Jeu : Familion.
17 h. 40 Télé-sports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 (★) Arts : « Les impressionnistes » (1), de M.-P. Fouchet. Réal. G. Pignol.
Première d'une série de treize émissions consacrées à la peinture impressionniste.
21 h. 35 Reportage : Une ville en France. Auxerre, par J.-E. Jeannesson. Réal. Cl. de Givray.
L'avenir d'Auxerre, prototype des villes moyennes
22 h. 45 Ciné-club : Festival Hitchcock. « Soupçons » (1942), avec C. Grant et F. Fontaine (v.o., s.-t., n.).
Une Anglaise, sans éclat, fille d'un général en retraite, épouse contre la volonté de son père un séduisant garçon à la situation incertaine. Peu à peu, elle soupçonne son mari de vouloir l'assassiner.
Hitchcock a subtilement trahi un roman policier de Francis Iles, Préméditation, pour réaliser un suspense psychologique et moral. « Comment la vrille du soupçon perfore l'unité d'un couple. »

● CHAINE III (couleur)

19 h. 14 Magazine régional.
19 h. 45 Série : Hawkins (1). « La mort et la jeune fille ».
20 h. 40 Reportage : Evasion, d'A. Voisin. « Yves chez les Masaï ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques : « les Nations, la Piémontaise » (Couperin) ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Te Deum » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. P. Mule, avec M. Lemoine, altiste, et D. Remy, violoniste : « Don Juan », ouverture, « Symphonie concertante » (Mozart), « Musique de table » (Telemann) ;
13 h. 45, Le monde insolite : Mariage à la carte ; 14 h. 15, La Comédie-Française présente : « les Rustres », de Goldoni ; 16 h. 15, Disques rares : « Méditation sur un thème d'Heinrich Schutz (J. Cikker, 1964) ; « Etudes orchestrales pour un drame » (J. Cikker, 1966) ; 16 h. 45, Entretiens avec Konrad Lorenz ; 17 h. 30, Eglise Saint-Germain-des-Prés : Orchestre philharmonique et chœurs O.R.T.F., direct. R. Faller, avec R. Yakar, M. Lecocq, Ph. Huttenlocher, B. Greevy. « Requiem » (Schumann), « Psaume 42 » (Mendelssohn) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, « Concerto en fa majeur » (Marcello) ;
20 h. « La cambiale di matrimonio », farce comique de Rossini (italien), avec Ch. Issartel, M. Pena, D. Kolowski, L. de San, J.-Ch. Benoit, S. Fontana, Orchestre lyrique O.R.T.F., direct. A. Bonavera ; 21 h., Mises en scène par G. Dufour ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 13 OCTOBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Le monde de Balik » ; 10 h., Présence protestante : « La tolérance », avec le pasteur Pierre Prigent ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « La foi s'enseigne-t-elle ? » ; 10 h. 30, Messe célébrée au centre paroissial d'Epinay-sous-Sénart ; prédication du Père Ponsar.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres : Mozart, Scriabine, Malher ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direct. A. Janigro, avec Th. Vasary, pianiste : « Symphonie n° 27 en sol majeur » (Mozart), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Chopin), « Symphonie n° 4 en fa mineur » (Tchaïkovski) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quatuor à cordes » (Mozart) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un Concert : « Jeux » (Debussy), « Variations en ut mineur » (Beethoven) ; 17 h. (S.), Lugano 1974. Orchestre radiophonique de la Suisse italienne, direction F. Rieger, avec P. Rybar, violoniste : « Concerto pour orchestre » (Petrassi), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Tchaïkovski), « Symphonie n° 4 en si bémol majeur » (Beethoven) ;

18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un conce[rt] : « Mavra » (Stravinski), « Sympho[nie] n° 10 » (Malher) ; 19 h. 35 (S.), N[ou]veautés du jazz classique ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions c[las]siques : « Symphonie en ut majeur n° [1] » (Bizet), « Variations Diabelli », extr. 1 à 19 (Beethoven), A. Brendel, pia[no] ; « Concerto pour clarinette n° 1 en [fa] mineur opus 73 » (Weber), avec D. Gla[zer] ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents premi[ers] sillons : Marta Devanova, pianiste bul[gare] (Scriabine) ; 22 h. 30, Les grandes v[oix] humaines ; 23 h., Novateurs d'hier [et] d'aujourd'hui : Debussy, Berio, Dufa[y] ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 971

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II		■							
III							■		
IV				■		■			
V		■		■					
VI				■	■				
VII	■						■		
VIII				■				■	
IX									■
X		■	■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Quitte parfois un râtelier pour un autre ; Cassés quand ils sont secs. — II. Est vraiment très léger. — III. Déchirent en labourant ; Préfixe. — IV. Pronom ; Pure imitation. — V. Mouille un globe. — VI. Une larve ; Faire un travail de saucier. — VII. Repoussée par une manucure ; Pronom. — VIII. Généralement dérangé quand il est occupé ; D'un auxiliaire. — IX. Ville étrangère. — X. Devraient logiquement pouvoir être satisfaites quand elles sont légitimes. — XI. A son sujet, comment pourrait-on prétendre qu'on n'y voit goutte ? Laid et malin.

VERTICALEMENT

1. Une invitation à se mettre à table ; Roi. — 2. Conjonction ; A moins de distinction quand il est nu. — 3. Se déplacent en procession. — 4. Abréviation ; Fut obligée de cueillir sa première parure. — 5. Certains petits détails peuvent lui échapper ; Contrée ancienne. — 6. Ne demande qu'à sortir ; Permettent de percer le cuir. — 7. Evoque un âge heureux ; Travail de préposés ; Très fatigués ou complètement froids. — 8. Permettent à bien des gens de s'entendre ; Roue. — 9. Ronds ou carrés ; Suppriment tous les obstacles.

Solution du problème n° 970

HORIZONTALEMENT

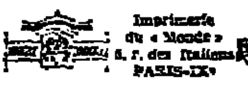
I. Nuages ; Préfixes. — II. Naïveté ; Valet (tel maître, tel valet). — III. Si ; EM ; Ida ; Rac. — IV. Aoutiennes ; Vélo. — V. Inn ; Le ; Epis ; Sen. — VI. Io ; Aval. — VII. Ors ; Foyer ; SSE. — VIII. Nés ; Aluns ; Amour. — IX. Costumées ; Anis. — X. Benêt ; Egratigne. — XI. LN ; Aléa ; Net. — XII. Ost ; Ci ; Onc. — XIII. Ce ; Chars ; Tousse. — XIV. Sucre ; Réverbère. — XV. Roues ; Cossus.

VERTICALEMENT

1. Saison ; Blocs. — 2. Union ; Recenseur. — 3. AA ; Unisson ; Co. — 4. Gi ! ; Se ; Cru. — 5. Eveil ; Rattachée. — 6. Semées ; Lu ; Lia. — 7. Fumée ; RR. — 8. Peine ; Onéga ; Sec. — 9. Dépayser ; VO. — 10. Evasive ; Saintes. — 11. Fa ; Sara ; Cors. — 12. Il ; Main ; Ubu. — 13. Xerès ; Songeuse. — 14. Etale ; Suint ; SR. — 15. Converse ; Réel.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C C P 4 207 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	68 F	125 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries : I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

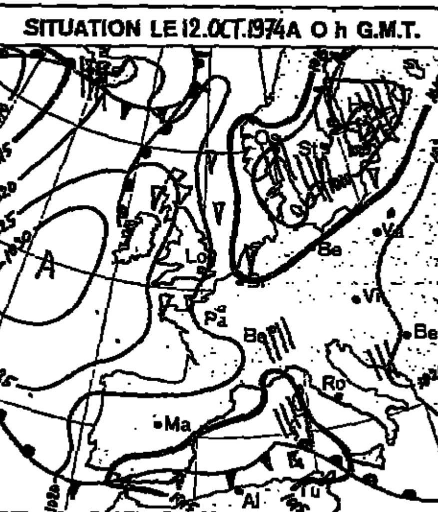
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

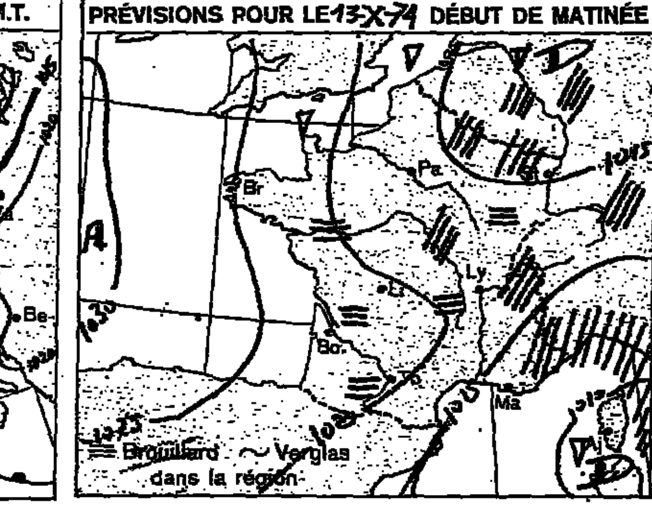
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 octobre à 0 heure et le dimanche 13 octobre à 24 heures.

Un courant assez frais de secteur nord persistera sur la France entre les hautes pressions du proche océan et les basses pressions complexes qui s'étendent de la Baltique à l'Allemagne et à la Méditerranée.

Dimanche, le temps restera donc assez frais pour la saison sur l'ensemble de la France. De faibles gelées seront observées localement au lever du jour à la faveur d'éclaircies sur les régions comprises entre l'intérieur de la Bretagne-Normandie et le bassin Aquitain. Sur la Provence et la Corse, le temps sera souvent très nuageux avec quelques pluies ou orages. Des Ardennes et de l'Alsace au nord-est du Massif Central et aux Alpes, les nuages seront également abondants et le temps souvent brumeux avec de petites pluies éparses le matin, puis avec des averses.

Sur le reste de la France, on notera des brouillards et des nuages bas le matin, mais également des éclaircies. Dans la journée, un temps instable se développera avec quelques averses. Ces dernières semblent devoir épargner les régions proches de l'Atlantique où les éclaircies seront un peu plus nombreuses.

Les vents, du secteur nord dominant, seront généralement faibles à modérés, mais assez forts de la Provence à la Corse.

Samedi 12 octobre à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 018,1 millibars soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre, le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 octobre) : Biarritz, 14 et 5 degrés ; Bordeaux, 14 et — 1 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 12 et 5 ; Grenoble, 9 et 0 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille-Marignane, 17 et 4 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et 4 ; Pau, 15 et 1 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 9 et 2 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 14 et 5 ; Ajaccio, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 6 degrés ; Athènes, 25 et 15 ; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Le Caire, 28 et 20 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 8 et — 1 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 12 et 4 ; New-York, 17 et 8 ; Palma de Majorque, 20 et 13 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, 7 et 4 ; Téhéran, 22 et 5.

Formation permanente

● *Les cours reprendront au département expérimental d'étude de la civilisation française* de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) le jeudi 17 octobre. Ces enseignements comprennent notamment des stages spéciaux de durée variable, organisés sur demande et portant sur des sujets tels que : expression et communication, problèmes de la critique, psychologie et pédagogie, arts du spectacle. Ces programmes peuvent entrer dans le cadre de la formation permanente. (Renseignements et inscriptions au secrétariat de cours de civilisation française, galerie Richelieu à la Sorbonne, 17, rue des Ecoles, 75005 Paris.)

P.T.T.

● *Cinquante-neuf mille deux cents lignes téléphoniques supplémentaires au mois d'octobre.* — Parmi les cinquante-neuf mille deux cents lignes ordinaires qui entreront en service au mois d'octobre, on note que le central Masséna (Paris-13e) en comportera 12 000 et les centraux de Saint-Avold (Moselle) et d'Autun (Saône-et-Loire) 3 200 chacun. Seront étendus les centraux Flandre à Paris (+ 4 000 lignes), Lyon-Bron (+ 4 000), Lyon-Burdeau (+ 4 000), Fos-sur-Mer, Moulins et Rennes (+ 2 000 chacun).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 octobre 1974 :

DES ARRÊTÉS :

● Fixant le nombre de places d'élève à l'Ecole nationale d'administration offertes en 1976 aux élèves de l'Ecole polytechnique terminant leur scolarité en 1975 ;

● Relatifs au régime d'assurances sociales des étudiants.

LES PROGRAMME[S] ÉDUCATIFS

TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE

Lundi 14 octobre

10 h. 30, Images de la vie et [du] rêve ; 14 h. 5, Monde des plan[tes] (C.P., C.E.) ; 16 h. 45, Technologi[e] ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Mardi 15 octobre

14 h. 25, *Les hommes dans le temps* (6e, 5e, 4e) ; 15 h. 15, Emissions régionales (Alsace) ; 17 h. [...] Atelier de pédagogie.

Mercredi 16 octobre

9 h., R.T.S. Promotion ; 9 h. [...] Atelier de pédagogie ; 11 h. [...] Anglais.

Jeudi 17 octobre

14 h. 5, Mieux voir, mieux di[re] (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Histoire ; 17 h. 15, Information biologique ; 17 h. 45, Technologie.

Vendredi 18 octobre

14 h. 5, Eveil à la géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la v[ie] (4e, 3e) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 21 octobre

14 h. 5, Télé-voyage (C.P., C.E.) ; 16 h. 45, Technologie ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

DEUXIEME CHAINE

Jeudi 17 octobre

10 h., Emission régionale (Aquitaine, Alsace) ; 17 h. 30, Civilisation américaine.

Vendredi 18 octobre

14 h., Magazine de la formation continue.

Formation permanente

PREMIERE CHAINE

Samedi 19 octobre

9 h. 30, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Relations humaines ; 11 h. 3[0] Magazine.

DEUXIEME CHAINE

Dimanche 20 octobre

10 h. 30, Electronique ; 11 h., Mathématiques ; 11 h. 30, Economie.

Cours du C.N.A.M.

DEUXIEME CHAINE

Samedi 19 octobre

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., *Mécanique fondamentale* (réseau régional).

RADIO

FRANCE-INTER, M.F.

Les lundis, jeudis et vendredi[s]

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 14 octobre

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 17 h., Anglais ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie

Mardi 15 octobre

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h. Latin.

Mercredi 16 octobre

14 h. 15, Français ; 14 h. 45, Anglais.

Jeudi 17 octobre

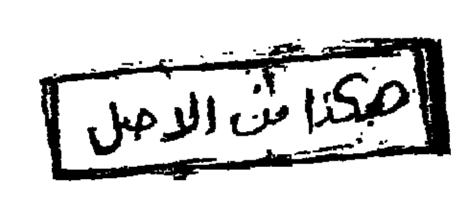
9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, Russe ; 17 h. Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

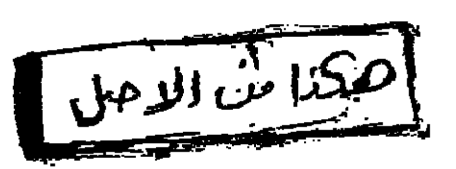
Vendredi 18 octobre

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, *Musique* (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques.

Lundi 21 octobre

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 17 h., Anglais ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.





RADIO-TELEVISION

Lundi 14 octobre

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 25 Film : « le Motel du crime », de B. Sagal (1963), avec R. Chamberlain, N. Adams, C. Rains.
Dans une ville de l'Ouest des Etats-Unis, un jeune avocat, désigné d'office pour assurer la défense d'un assassin que tout accable, s'emploie, malgré tout, à faire triompher la justice.
Une étude de mœurs d'un style simple et efficace
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 (★) Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Feuilleton : « L'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley (7).
Retour à Ithaque. Déguisé en mendiant Ulysse approche de sa maison. Il retrouve son fils et affronte les prétendants.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji-Jingu.
20 h. 35 Actuel 2 : M. Michel Jobert.
Un passé ou l'avenir. *M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, répondra aux questions de Pierre Sainderichin* (France-Soir), *Pierre Pellissier* (Le Figaro), *Georges Suffert* (Le Point) *et de notre collaborateur Pierre Viansson-Ponté.*
21 h. 35 Jeu : Le défi.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Documentaire cinéma : Chutes, on tourne.
20 h. 35 Film : « le Maître et Marguerite », d'A. Petrovic (1973). Avec U. Tognazzi, M. Farmer, A. Cuny.
A Moscou, en 1920, un auteur drmatique surnommé « Le Maître » fait répéter une pièce qui est interdite. Un mystérieux personnage, qui est en réalité le diable, intervient pour faire jouer la pièce.
Adaptation d'un roman de Mikhaïl Boulgakov par l'auteur du film J'ai même rencontré des Tziganes heureux.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : *Regards sur la science,* par R. Rouze ; L'immunologie, par J.-C. Salomon ; le jeu d'échec et la science, avec F. Le Lionnais ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « l'Afrique au XIXe siècle » ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Eddy Florentin ; 11 h. 45, Correspondance : Claudel - Jean-Louis Barrault ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (1), de H. Helmut Kirst (réal. Ph. Guinard) ; 14 h. 20, « Complainte pour les chats enragés », de C. Castelli (réal. E. Cramer) ; 16 h., Mémoires d'un spectateur, par Ch. Latigrat ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, En direct de Francfort ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « le Bateau du courrier », de Geneviève Dormann (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., 11e Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle, concert en l'hôtel de Fleuriau au cours de la journée consacrée à Georges Aperghis, avec le concours d'E. Scob, M. Viard, M. Bozonnet, A. Salvetti, mezzo-soprano, M. Jarry, baryton, M. Haniotis, basse, A. Rabot, J.-P. Laroque, bassons, M. Foucher, R. Allain, trombones, J. Apelghem, tuba, A. Meunier, R. Pidoux, violoncelles, L. Guilbert, contrebasse, A. Ponce, guitare, J.-C. Malgoire, J.-C. Veilhan, instruments anciens, G. Sylvestre, percussion, direct. J. Mercier : « la Tragique Histoire du nécromancien Hieronimo et de son miroir », « Oraison funèbre », « Parcours » ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont : Un public et des « media » (1). Débat organisé à Strasbourg par l'Association internationale « Futuribles ». 22 h., Black and blue, par L. Malson : Duke Ellington-Esther Phillips ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine (Haydn, Liszt, A. Berg) ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens, par J. Gheusi (1801 - 1820) : « le Mariage secret » (Cimarosa) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Jean - Pierre Wallez, violoniste français (Locatelli) ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de *Mozart* ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Il convito musicale » (A. Banchieri), « Suite en fa majeur pour trois hautbois et cordes » (J.-D. Zelenka) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en fa dièse mineur » et « Quintette avec clarinette » (Reger) ; 16 h. 30 (S.) ,Musique à découvrir : Lekeu, Dutilleux ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Rosamunde » (Schubert), « la Tragédie de Salomé » (Schmitt) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère : « Ballet de Faust » (Gounod) ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Der Morgenstern » (Schubert), « Maiglöckchen und die Blümelein, Abendlied » (Mendelssohn), « Weg der Liebe, opus 20, no 1 » (Brahms), « Opus 32, nos 5 et 6 » (Dvorak), « Ai dudu, opus 31, no 1 » (Gretschaninov), « Beautiful dreamer, Hard times come again no more » (Foster), « Nachthelle » (Schubert), « Ständchen » (Zögernd Leise), etc.

20 h. 30 (S.), *Musique ancienne.* Concert français : « Musique de jongleurs en langue d'Oïl ». *Groupe Guillaume de* Machaut. Musique pour luth et cistre de la Renaissance : « Bransles de villages » (Besard), « Allegez - moy » (Phalèse), « Grace et vertu » (Phalèse, Elisabeth et Guy Robert), « Sonate pour violoncelle et clavecin en sol mineur. La Tourterelle » (Caix d'Hervelaix), par M. Renard, J.-L. Petit, « les Eléments », extraits (J.-F. Rebel) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Six pièces brèves » (Th. Brenet), « Symphonie no 3 Irlandaise » (J. Martinon) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30, Nocturnales.

Mardi 15 octobre

CHAINE I

13 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « Vivre cent dix ans ».
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Show Pierre Etaix, de J.-C. Averty.
21 h. 45 Portrait de Bruno Bettelheim. « L'homme et son métier ». Réal. D. Karlin.
Discussion entre Bettelheim et des mères de famille : peut-on dire ce qui est générateur de psychose infantile ?

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
L'avenir du France ; La mode.
15 h. 15 Film : « Mam'zelle Nitouche », de Y. Allégret (1953), avec Fernandel et P. Angeli.
L'organiste du couvent des Hirondelles a composé, sous un pseudonyme, une opérette qui va être jouée au théâtre municipal. Une pensionnaire du couvent surprend son secret et l'entraine dans une folle aventure.
Un vaudeville pour Fernandel, d'après la célèbre opérette 1880 de Hervé. Du comique désuet.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Panique dans la rue » (1958), d'E. Kazan. Avec R. Widmark, P. Douglas, J. Palance.
Un émigrant clandestin est assassiné à la Nouvelle-Orléans. Il était atteint de peste pulmonaire. Le service de santé et la police recherchent ses assassins qui peuvent transmettre la maladie et provoquer une épidémie.
Le « néo-réalisme américain » dans le film noir.
Débat : « Les épidémies ».
Ce film et ce débat sont présentés en remplacement des dossiers de l'écran consacrés à l'Orchestre rouge, reportés en raison des grèves.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Les musiciens de la pellicule, de M. Gonet. « Michel Magne ».
20 h. 35 Dramatique : « l'Enfant et la rivière », d'H. Bosco. Adapt. J. Jaquine. Réal. M. Chateau. Avec G. Claisse, E. Bagnoli, G. Knop.
Deux jeunes garçons s'enfuient pour vivre sur une île et voir couler la rivière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, *En bref* ; 7 h. 50, « Polonaise no 1 en ut dièse » (Chopin) ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Evidence et illusion (1), par H. Porinoy ; 8 h. 32, L'ésotérisme de *G. de Nerval* ; *8 h. 50, Université radiophonique* : Distorsion de l'information et du témoignage. « Je », par W. Prevenier ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La musique ; 11 h., Musique instrumentale : « Marine » (G. Pichaureau) « Quatre chants russes » (Stravinski), « Aube » (H. Marti) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Musique de chambre : « Quatuor à cordes » (Debussy) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 25, Bilan : Mme Simone Veil, ministre de la santé publique ; 16 h., Clefs pour l'Opéra ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, Organisation de la culture en Roumanie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Nathalie, Natalia », de Nicholas Mosley (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Chaconne et variations en sol majeur » (Haendel) ;

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « l'Avenir de la science », avec Louis Leprince-Ringuet et Francis Perrin ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « les Lettres portugaises » ; 22 h. 20, Courant alternatif.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens (1820-1830) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Jean-Jacques Kantorow, violoniste français ; 12 h. (S.), Musique légère : Musique de films ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de *Mozart* ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire. Dvorak : « Chants Moraves, opus 32 et 38 », « Quatuor en mi bémol majeur » ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. Musique ancienne. Ars nova du XIVe siècle ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « le Barbier de Séville », ouverture (Rossini), « Concerto pour violon et orchestre no 5 en la majeur » (Mozart), « le Prince de bois » (Bartok) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Promises, promises », de B. Bacharach ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Variations Abegg » (Schumann), « Concerto no 4 pour piano et orchestre » (Beethoven) ;

20 h. 30 (S.), En direct du studio 104. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F.. Direction C. Scimone, avec H. Le Floch, violoniste : « la Force du destin », ouverture (Verdi), « Poème pour violon et orchestre » (Chausson), « Tzigane » (Ravel), « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini), « les Fêtes romaines » (Respighi) ; 23 h., Rencontre avec Lutoslawski ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Bartok, Beethoven ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE - CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) 9 h., 19 h. 50.

TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

Mercredi 16 octobre

CHAINE I

2 h. 30 Variétés : Miditrente.
6 h. 15 Emissions pour la jeunesse :
Calimero ; Je cherche un maître ; Chapichapô ; Dorothée et Blablatus ; Barbe à papa ; Project 2 ; Daffy Duck ; A nous l'antenne.
8 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
8 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
0 h. 15 (★) Feuilleton : Les Fargeot.
0 h. 30 Le grand échiquier, de J. Chancel.
Avec Catherine Sauvage, J.-M. Caradec, F. May, L. Pavarotti, S. Marotto ; les ballets de Pologne ; A. Stivel.

CHAINE II (couleur)

4 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Aimez-vous la musique qu'aiment vos enfants ?
5 h. 15 Série : Aventures australes. « La chance de sa vie ».
h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
h. 35 Film : « Un condé », d'Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, J. Garko, M. Constantin, B. Fresson.
Pour venger son collègue, abattu dans un règlement de comptes entre gens du milieu, un inspecteur de police mène une enquête personnelle, au mépris de la légalité, fabriquant de fausses preuves et tuant au besoin ses adversaires.
Etude d'un cas psychologique donné pour exceptionnel. Style inspiré du film noir américain. Vaut surtout par l'étonnante création de Michel Bouquet.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Documentaire : La ligne transatlantique, de M. Briones.
21 h. 20 Reflets de la danse : Chorégraphies de Roland Petit.
« Et ils auront des rêves d'archanges », avec S. Petrova et R. Brians.
Extraits de « Giselle », avec Y. Chauviré, R. Noureev, V. Maximova.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Evidence et illusion ; 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 11 h., Orgue : « Trois pièces en style libre », « Symphonie no 3 en fa dièse » (L. Vierne), par P. Cochereau ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : Livres pour les tout petits ; 11 h. 45, Correspondance. Paul Claudel - Jean-Louis Barrault ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h., « le Gouvernement des femmes » (reportage) ; 14 h. 20, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : Evolution du couple (réal. O. d'Horrer) ; 16 h., Musiques et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 16 h. 30, *Musique, par M. Cadieu* ; *17 h. 30, Actualité* ; *17 h. 45, Un livre, des voix* : « Ecarlate », de Christine Pawlowska (réal. C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto grosso no 6 en mi majeur » (Scarlatti) ;

20 h., Concert public. Schubert et son époque : « Quatuor de flûtes Sinfonico » (A. Reicha), avec G. Grognet, A. Leroy, Ph. Pierlot, Ph. Sabouret, « Variations sur un thème en la bémol », « Deux marches caractéristiques pour piano à quatre mains » (Schubert), avec D. N'Kaoua, D. Merlet, « Sonate en ut » (L. Spohr), avec P. Fontanarosa, violon, M. Nordmann, harpe ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretiens avec Jean-Claude Malgoire ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Hommage à un poète vivant : Marcel Thiry.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Souvenirs » (Albeniz), « Requiem », extrait (Berlioz), « Christus resurgens » (grégorien) ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens (1830-1840) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Pierre Amoyal, violoniste français ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de *Mozart* ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse ; 14 h. 35, Airs oubliés : Vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Symphonie d'Octobre » (Chostakovitch), « Sonate pour piano et violon » (Ravel) ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs. Concours de chant choral : Let my people sing ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Variations pour clarinette et petit orchestre » (Rossini), « Variation et fugue sur un thème de Purcell » (Britten), « Cappriccio sur le départ de son frère bien-aimé » (Bach), « Variations sur un thème de Clara Wieck » (Schumann) ;

21 h. (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national et chœurs O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec A. Benedetti-Michelangeli, pianiste : « Ouverture tragique » (Brahms), « Concerto no 5 pour piano en mi bémol majeur, l'Empereur » (Beethoven), « Daphnis et Chloé », suites 1 et 2 (Ravel) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Jean-Jacques Werner ; 24 h., Musique et poésie : La Chine et Segalen ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 17 octobre

CHAINE I

h. 30 Variétés : Miditrente.
h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
h. 20 La parole est aux grands partis politiques.
Le Centre national des indépendants et des paysans.
h. 15 (★) Feuilleton : Les Fargeot.
h. 30 Film : « Une infinie tendresse », de P. Jallaud (1969), avec J. Guerra et Jean-Christophe.
Deux petits garçons font connaissance dans une institution pour enfants inadaptés. Bien qu'ils ne puissent ni parler ni marcher, une amitié naît entre eux.
Entrepris avec le concours du Service de la recherche de l'O.R.T.F., ce film a été distribué à Paris, dans deux petites salles, en juin 1972. C'est une œuvre poignante et généreuse, une fiction jouée par deux jeunes handicapés physiques, qui vient éclairer la nuit d'un monde clos.

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Six recettes de cuisine.
15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « Retour à Liverpool ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 35 Série : L'hiver d'un gentilhomme, de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei. Avec : H. Virlojeux, D. Manuel, O. Versois.
En octobre 1771, Olivier de Sagne perd sa charge de conseiller. Avec sa femme, Christine, et sa fille Anne, il se réfugie chez son père, le baron Jérôme de Sagne.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Reportage : Les mariés du bout du monde. « Au royaume de Tsiam ».
20 h. 35 Reportage : A qui appartient Jérusalem ?
21 h. 30 Variétés : On connaît la chanson, d'A. Halimi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, « *London-suite* » (E. Coates) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Evidence et illusion ; 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, Université radiophonique ; *9 h. 7, La matinée de* la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., « Quatuor à cordes no 2 » (H. Sauguet), par le Quatuor de l'O.R.T.F. ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. Y. Segal : « Symphonie no 39 en mi bémol » (Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après - midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 25, Deux cents minutes : Le secrétaire d'Etat à la culture ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Dieu assassiné », de Michel Lanneuil (réalisation G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Quatuor pour saxophone » (J. Jongen) ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « les Trois derniers jours de M. Beauvilain », de F. Châtelet, avec Ph. Nicaud, C. Piéplu, C. Coster, G. Jor, J. Maire (réal. J.-J. Vierne) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. Autour d'une œuvre : « Variations en étoiles » (G. Reibel) ; 23 h., Les noctambules : Les boulangers ; 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs. Session 1973. La radiodiffusion-télévision yougoslave : « Solo tutti pour piano et orchestre » (I. Kulieric), « Nocturne pour chœur et ensemble instrumental » (J. Kalcic).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens (1840 - 1853) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Patrice Fontanarosa, violoniste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « le Château de Barbe-bleue » (Bartok) « Harray Janos » (Kodaly) ; 15 h. 50 (S.), « Concerto pour violon et orchestre no 2 » (Bartok) ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : « Namouna » (Lalo) ; 17 h. (S.), Musique française du siècle dernier : « Sonate en sol pour violon et piano » (Lekeu), « Quatuor en si bémol majeur » (Saint-Saëns) ; 18 h. (S.), Calendrier musical du passé : « Parade » (Satie), « Symphonie no 5 » (Sibelius), « Quatre chants populaires slovaques pour chœur mixte et piano » Bartok), « le Chant du rossignol » (Stravinsky) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs : Mahalia Jackson ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... la musique espagnole : Albeniz, de Falla, anonyme) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « les Indes galantes ». Entrées deux, trois, quatre (Rameau), avec Ph. Huttenlocher, J. Smith, L. Devos, J. Elives, G. Hartman, direct. J.-F. Paillard ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker (1) ; 23 h. 40, Jazz panorama : Louis Amstrong ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Brahms, Paganini, de Falla, Respighi ; 1 h. 30 Pop-music.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 14 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., annix ; 21 h., *le Crime de madame* rton, film de S. Wood.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., yage au fond des mers ; 21 h., aquenard, film de N. Ray.

TELEVISION BELGE : 20 h., 25, Si us saviez ; 20 h. 45, *le Retour Afrique,* film d'A. Tanner ; h. 15, Carrefour 17.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : h. 15, Hors série ; 21 h. 15, A vous jouer, Milord ; 22 h. 5, *Bham arne,* film.

Mardi 15 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., hulmeister, l'espion de l'empereur ; h., *Sept gladiateurs rebelles,* film M. Lupo.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., *le Gendarme de Champignol,* film de J. Bastia.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La grande aventure de James Onedin ; 21 h. 5, Situation 74 ; 21 h. 50, Pour illustrer Magritte.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le renard à l'anneau d'or ; 21 h. 30, New-York City Ballet.

Mercredi 16 octobre

TELE - LUXEMBOURG, 20 h., Le Saint ; 21 h., *les Girls,* film de G. Cukor.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *Trahison à Athènes,* film de R. Aldrich ; 22 h. 50, Evasion.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Z,* film de Costa-Gavras, suivi d'un débat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *le Temps du ghetto,* film de F. Rossif ; 21 h. 35, Ouvertures.

Jeudi 17 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *les Biches,* film de C. Chabrol.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h. : Les Incorruptibles ; 21 h., *la Garnison amoureuse,* film de M. de Vaucorbeil.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Cent Fusils,* western de T. Gries ; 22 h., Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 55, La voix au chapitre ; 22 h. 5, Concert.

Vendredi 18 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Une si jolie petite plage,* film d'Y. Allégret.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Vertes demeures,* film de M. Ferrer ; 22 h. 50, Evasion.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le tabac ; 21 h. 20, Yves Montand ; 22 h. 20, Dossiers de la décolonisation.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Caméra-sport ; 20 h. 35, la Pèlerine écossaise, de S. Guitry ; 22 h. 5, Reflets ; 22 h. 30, Gary Bart, jazz.

Samedi 19 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *Requiescant,* film de C. Lizzani.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *l'Etrange Monsieur Victor,* film de J. Grémillon.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *la Cuisine des anges,* film de M. Curtiz ; 22 h. 25, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h., Les oiseaux de nuit.

Dimanche 20 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Pocket Money,* film de S. Rosenberg.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les mystères de l'ouest ; 21 h., *l'Ennemi intime,* film de C. Gora.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, A vous de jouer, Milord ; 21 h. 15, Les grandes batailles du passé ; 22 h. 10, Rimes et raison ; 23 h. 10, Dossier Commune.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Sports ; 20 h. 40, *l'Assassinat du père Noël,* film de Christian-Jaque ; 22 h. 20, Entretiens.

Lundi 21 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Mirage de la vie,* film de D. Sirk.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *les Parents terribles,* film de J. Cocteau.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *le Sagouin,* de F. Mauriac ; 22 h., Qui de droit.

TELEVION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h. 35, A vous de jouer, Milord ; 22 h. 30, A témoin.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 18 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série : Cimarron. « Faux témoignages ».
21 h. 45 Magazine : Au rendez-vous des grands reporters, de R. Pic et M. Tauriac.

La violence mondiale et le terrorisme.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.

Trois auteurs face à leurs lectrices.

15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « Un passager très important ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Hommage à Anna Magnani : « l'Automobile 1972 ». Réal. A. Giovannetti. Avec A. Magnani, V. Caprioli.

Après avoir acheté une voiture, Anna accepte de la prêter à deux jeunes hommes qu'elle a rencontrés, un soir, à Ostie. L'un d'eux prend le volant et perd le contrôle du véhicule.

21 h. 55 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lieux communs, de J.-C. Giudicelli et P. Volson. « Le marché aux poissons ».
20 h. 40 Musique : « le Directeur de théâtre », de Mozart, et « la Servante maîtresse », de Pergolèse.

Soirée enregistrée au Festival d'Aix-en-Provence.

● *Les rapports cinéma-télévision.* — La chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français souligne, dans un communiqué, « *les risques particulièrement graves que les réformes de l'O.R.T.F., telles qu'elles sont envisagées, font peser sur la production indépendante française* ». De leur côté, les producteurs français de films de court métrage demandent qu' « *une place soit réservée au court métrage dans les différentes sociétés de télévision en formation et que celui-ci ne soit pas oublié dans les cahiers des charges* ». Ils souhaitent, d'autre part, « *l'acquisition par la télévision d'un quota minimum de cent courts métrages français par an ; l'extension de la coproduction aux courts métrages, notamment aux courts métrages de fiction et aux courts métrages d'animation ; la faculté pour les producteurs de films de courts métrages d'agir comme producteurs de télévision* ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, *Echec au hasard* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Evidence *et illusion* ; 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, Université *radiophonique* : Civilisation de Lepenski Vir, premier habitat urbanisé de l'Europe ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle, par C. Jordan; 11 h., Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. Direct. D. Chabrun : « Filtres » (J. Charbonnier); 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel - Jean-Louis Barrault ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. *Nord Picardie. Direction* G. Condette : « Symphonie n° 1 en ut *majeur* » *(Bizet)* ; 12 h. *45, Panorama* culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « la Fabrique des *officiers* » *(feuilleton)* ; 14 h. *10, Magazine* ; 15 h., L'ange du bizarre ; 15 h. 35, *La musique une et divisible* ; 16 h. 5, Ensemble polyphonique O.R.T.F. Direct. C. Ravier ; 16 h. 45, Comment être bilingue ?; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Abîme », de Patrick Grainville (réalisation A. Dave); 18 h. 20, Réflexion faite ; *19 h. 50,* «Atys» (Lulli) ;

20 h., Rencontre avec... Maître Naud, avec A. Cavatte et B. Boulin ; 21 h., Entretiens avec *M.* Bélart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur *Auger* et G. Swetlowsky ; 21 h. 50, En son *temps*, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., *Folklore* ; 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (session 1973) ; *la radiodiffusion-télévision* belge : « Pour onze archets » (J. Fontyn).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies *d'Amérique* ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : « Madrigal 3 » (Pousseur), « Winterreise », extrait (Schubert), « la Servante maîtresse » (Pergolèse) ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens (1853-1878) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : *Pierre Amoyal, violoniste* (Prokofiev) ; 12 h. (S.), Musique aux *Champs-Elysées* ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 35 (S.), Des notes *sur la guitare* ; *15 h. (S.),* Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du *concerto. Musiques macabres ou maudites* : Saint-Saëns, Schubert, Berlioz, Schumann ; 17 h. (S.), Lyrique : « Orphée aux Enfers » (Offenbach), avec A. Dran, B. Demblgny, J. Mollien, C. Collart ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; *19 h. 40 (S.), En musique* avec... « Sonate pour clarinette et en la mineur, opus 120 » (Br « Octuor pour instruments à vent » vinski) ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Franca musiciens, par F. Serrette. Avec les bres *du quatuor de l'O.R.T.F.* Carles, altiste, J. Dejean, violoniste *Ribera, violoncelliste, H. Puig* piano ; 22 h. (S.), Jardins à la fran « Trois mouvements pour cordes Mari), « Chants de Maldoror » (M. tani), « *Morceau de concert pour* opus 154 » (Saint-Saëns) ; 24 h. (S musique et ses classiques : Sc Kodaly, Mendelssohn, Poulenc ; 1 Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

TELEVISION : sur les prem re, deuxième et troisième ch nes à 19 h. 20.

TELE - MONTE - CARLO : fin de programme, vers 22 h.

FRANCE-INTER (P. O.) : 6 h. 20, 7 h. 20, 12 h. 10, 13 h. 20 h. 30.

Samedi 19 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Jazz : Newport à Paris (1973). Réal. J.-C. Averty.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Laurel et Hardy.
19 h. Magazine : Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux. « Le parc américain », de F. Rossif.
20 h. 30 Histoires insolites : « Monsieur Bébé », d'après J. Cortazar. Adapt. et dial. de R. Grenier ; réal. Cl. Chabrol. Avec *D. Gence, F. Perrot, D. Ollier.*

Une vieille femme de ménage, engagée en « extra », garde les chiens d'une bourgeoise qui donne une soirée mondaine. Seul, un jeune homme vêtu de blanc et qu'on appelle « Monsieur Bébé » se montre gentil avec elle. Quelques mois plus tard, elle retrouve Monsieur Bébé en d'étranges circonstances.

21 h. 30 Série : Histoire des gens, de P. Dumayet. « L'an mil ». Réal. J. Cazenave.

L'art roman, la féodalité et les mentalités à la fin du dixième siècle.

23 h. Les chemins de la musique, de B. Monsaingeon. L'esprit viennois en musique (3).

Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.

Avec Annie Girardot.

15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « Incertitude ».
17 h. 45 Documentaire : Promenade aux Antilles ou Français des tropiques, de C. Anglade.
18 h. 45 Place au théâtre, de L. Elina.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : Top à Nana Mouskouri.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco : « Au milieu des étrangers ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : Homo Sapiens, de P. Ceuzin et G. Seligman.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique et Africains du Brésil. « Retour à Bahia ». Réal. Y. Bellon.
21 h. 30 Variétés : Né pour le swing, de J. Jeremy.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'évidence ; 8 h. 32, Aventure chevaleresque ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole : Pierre Boulez ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : On vous enseigne *quoi, pour quoi faire* ? ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts ; 14 h. 30, Samedis de France-Culture : Autoportrait d'Edgar *Morin*, par C. Frère ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace. *Direction* R. Albin : « Huit chants populaires russes » (A. Liadow), « Ballet *de Faust* » *(Gounod)*, « *Dolly* » (G. Fauré); 17 h. 10, En soliste : Camille *Maurane* ; *17 h. 30, Cinémagazine*, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « *Tout l'humour du monde* » ;

20 h., Pour le cinquantenaire de sa création : « Chacun sa vérité ». Parabole en 3 actes, de Luigi Pirandello. Version française : *Benjamin Crémieux. Mise* en scène : Charles Dullin. Enregistrée au *cours d'une représentation à la Comédie-Française* le 11 février 1951. Avec J. Debucourt, *J. Meyer*, J. Davy, F. Ledoux, M. Lemarchand, J.-L. Legoff, B. Bovy, A. de Chauveron, J. Fabert ; 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments ; *22 h. 30, Café-théâtre, par* Y. Taquet ; 23 h. 15, Poèmes du monde, par *A. Bosquet.*

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), *Actualités d'hier* : « *Samson* », extraits (Haendel) ; 8 h. 35 (S.), Musique *à la une, jeu* ; *10 h. (S.), Pour l'amateur* de stéréophonie : « Concerto en la *mineur* pour basson et orchestre » (Vivaldi), « Concerto n° 2 en mi majeur pour piano et orchestre » (E. d'Albert), « le Chant de plainte, das Klagende lied » (Mahler) ; 11 h. 30 (S.), Relais de Sarrebrück . « Symphonie en ut majeur K. 425 » (Mozart). Orchestre symphonique des *N.D.R., direction : M. Atzmon* ; 12 h. (S.), Variétés-actualité ; 12 h. 37, Sortilège *du flamenco* ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ;

14 h. 30 (S.), XIe fêtes musicales en Touraine. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. Direction : G. Amy : « *Symphonie en sol mineur, la Poule* » (Haydn), « Quatre plages pour cordes » (B. Jolas), « *Concerto pour piano n° 1 en ut majeur, opus 15* » (Beethoven) ; 15 h. 40 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte c Direction : P. Mule, avec D. H pianiste, J.-J. Kantorow, violonist Lodéon, violoncelliste. « Pelléas et sande » (Fauré). « Triple concerto piano, violon, violoncelle » (Beetho 16 h. 40 (S.), Interlude ; 17 h. XIe fêtes musicales en Touraine ; « piano forte » (G. Amy), « Six *pour piano, opus 19* » ; « Suite opus (Schoenberg) ; 18 h., *Magazine cal* ; *18 h. 30 (S.), Récital de* Kasuko Nagatomi : « Sonate e *majeur* » (Haydn), *Nocturne n° 1* bémol mineur » (Fauré), « Valse-Cap (Fauré), « Préludes nos 1 et 8 » siaen) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît

20 h. (S.), Le tour du monde des *teurs. Retour en France via Monte-C.* Milhaud, Mondoville, E. Satie, G. A *21 h. 30 (S.), Orchestre de chamb* l'O.R.T.F. Direction : G. Amy. *Moz* « Quatre des cinq contredanses K. « Concerto pour clarinette en la », M. Portal, « Symphonie en ut majeu 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.) musique française au XXe siècle. compagnie de Claude Debussy ; 1 (S.), Sérénades.

Dimanche 20 octobre

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Variétés : *Le Poulain au galop* (avec J. Le Poulain).
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sports et variétés. Le sport en fête.
17 h. 15 Série : Mission impossible. « L'illusion tragique ».
18 h. 5 Magazine : La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
18 h. 40 Entracte, de P.-L. Mignon.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « la Dolce vita », de F. Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, Y. Furneaux, A. Cuny.

Un journaliste romain, chroniqueur à l'affût du fait divers à sensation, gravite dans les milieux du cinéma et des gens qui mènent la « grande vie ». Il prend conscience peu à peu de la pourriture de ce monde et de sa propre veulerie.
Un « opéra funèbre » montrant, à travers les scandales publics de la ploutocratie romaine, la crise morale et spirituelle de nos sociétés. Le spectacle de la décadence et de l'angoisse. C'était, en 1960, un film prophétique.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Inf. 2 dimanche.
13 h. Concert : Orch. symph. de l'O.R.T.F. dirigé par L. Somogyi. Avec Ph. Entremont, pianiste.

Concerto pour piano et orchestre (Khatchaturian).

13 h. 30 Documentaire : Savanah. Réal. P. Barough.
14 h. 30 Film : « Carnaval au Texas », de Ch. Walters (1951), avec E. Williams, R. Skelton, H. Keel.

Le propriétaire d'une baraque foraine et sa vedette sans public, qui fait un numéro de natation, sont pris par erreur pour un éleveur texan milliardaire et sa sœur.
Une fantaisie sans grande importance entre champ de foire et palace.

15 h. 55 Forum des arts, d'A. Parinaud.
16 h. 55 On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 25 Jeu : Familion.
18 h. 5 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 (★) Les impressionnistes, de M.-P. Fouchet. « Le ciel et l'espace ».
21 h. 35 Documentaire : Une ville en France : Auxerre, de J.-E. Jeannesson. « Au-delà du pont ».
22 h. 45 Ciné-club : Festival Hitchcock. « M. et Mme Smith » (1941), avec C. Lombard, R. Montgomery, G. Raymond. (V.o sous-titrée. N.).

Mariés depuis trois ans, Anne et David Smith découvrent que leur union n'est pas légale. Comme ils ne s'entendent plus très bien, ils vivent leur vie chacun de leur côté. Mais la jalousie n'est pas morte.
Ni suspense ni intrigue diabolique. Hitchcock s'est essayé ici — avec un certain brio — à la comédie américaine, à la manière de Leo McCarey et de Frank Capra.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Hawkins. « Une vie pour une autre ».
20 h. 35 Film : « la Patrouille perdue », de R. Sésé. Production du bureau O.R.T.F. de Montréal.

Histoire authentique d'une patrouille de la police montée canadienne qui se perdit dans le Grand-Nord en 1910.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Stabat mater » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct., J. Doussard : « Symphonie n° 43 », *Haydn* ; « *Suite n° 2 opus 4 pour orchestre* » (Barlock) ;

13 h. 45, Le monde de l'insolite : Mariage à la carte (2) ; 14 h. 15, « la Ville morte », de G. d'Annunzio, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Grandes réalisations *discographiques* ; *16 h. 45, Entretien avec* Konrad Lorenz ; 17 h. 30, Festival de *Salzbourg 1974* : *Orchestre philharmonique* de Vienne, direct. C. Davis, avec S. Bishop, pianiste : « Ouverture en ré », Schubert ; « Concerto pour piano et orchestre en ut majeur K. 467 » (Mozart), « Symphonie en ré majeur l'Horloge », (Haydn), 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. *45*, Disques ;

20 h., « Iolanthe », opéra-lyrique en un acte de Tchaïkovsky, avec N. Ghinselev, L. Marinescu, S. Unruh, D. Kolowski, G. Savova, orchestre et chœurs O.R.T.F., direct. D. Lloyd-Jones ; « Alissa », opéra en un acte de R. Banfield, avec A. Mallponte, *R. Brusson, E. Kohennoff, orchestre* lyrique O.R.T.F., direct. G. Sébastien ; 22 h. 35, *Libre parcours variétés, par* E. Griliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 20 OCTOBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, d'E. Millent ; 8 h., Orthodoxie et Christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, *Ecoute Israël* ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Grande Loge de France » ; 10 h., Messe.

TELEVISION

8 h. 15, A Bible ouverte : « Amos » ; 8 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur. Messe célébrée en l'église Saint-*Bernard de la Chapelle, à Paris* ; prédication du Père Clément.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos *disques sont* les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualités du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direct. R. Albin : « Symphonie pour instruments à vent » (Stravinski) ; « Chromophonie pour orchestre » (Y. Taira) ; « Refrains étude pour orchestre » (G. *Amy*) ; « *Symphonie en ut* » (P. Dukas) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des *critiques de disques* : « *Otello* » *(Verdi)* ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « *Symphonie n° 4 en ré mineur* », (Brahms), « Octuor inachevé », (Schubert); 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. von Karajan, avec le concours de L. Spierer, violoniste « Symphonie n° 8 en si mineur ina vée » (Schubert), « Capriccio pour v et orchestre », (Penderecki), « Tabl d'une exposition », (Moussorgsky-Rav 18 h. 20 (S.), Voyage autour concert (2) : « Quatuor en sol m opus 25 », (Brahms) ; « Petite su *(Debussy - Busser)* ; *19 h. 35 (S.),* vivant ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions cl ques : « Divertissement n° 6 en ré ma pour flûte, violon et violoncelle », (Hay « *Concerto pour piano opus 37* », (Bu avec J. Ogdon ; 21 h. 45 (S.), Nouv *talents, premiers sillons* ; *22 h. 30*, grandes voix humaines ; 23 h., Novat d'hier et d'aujourd'hui ; *24 h.*, La sem musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), nades : « Watermusic », suite (Haen

● *Jacques Chancel* reçoit c semaine le Père Gesland et le I Meuillet à propos de *l'Exorc* (lundi 14 octobre), René Mau (mardi 15), le dessinateur Fo (mercredi 16), Charles Bayi médecin (jeudi 17), Michel L celot (vendredi 18), à « Radios pie » (France-Inter, 17 h.).

● *Mme Françoise Giroud*, crétaire d'Etat auprès du prem ministre, chargée de la condit féminine, sera *l'invitée* d'Ar Gaillard à l'émission « Int Femmes » sur France-Inter, m credi 16 octobre, de 11 h. 3 12 h.

Lundi 21 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 25 Film : « Invitation », de G. Reinhardt, avec Van Johnson, D. McGuire et R. Roman.

Une jeune femme découvre qu'elle est atteinte d'une maladie incurable et que son mari l'a épousée à la demande de son père, pour lui donner l'illusion de quelques semaines de bonheur.

Ce film est inédit en France.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Pollux.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 (★) Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Feuilleton : L'Odyssée, d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verlay.
21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Actuel 2.

Sujet choisi en fonction de l'actualité.

21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Série : Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait, d'A. Panigel.
20 h. 35 Film : « Le Mystère de la chambre jaune », de M. L'Herbier (1930), avec R. Toutain, H. Duflos, M. Vibert.

Le jeune journaliste Rouletabille mène, parallèlement à la police, une enquête pour résoudre le mystère d'une tentative de meurtre commise dans une pièce entièrement fermée de l'intérieur et d'où l'assassin a disparu.
Adaptation modernisée du roman de Gaston Leroux (paru en 1907), dont Marcel L'Herbier a parfaitement rendu l'atmosphère.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique service* ; 7 h. 40, Disques ; *7 h. 45, En bref* ; *7 h. 50,* Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par R. Rouzé : L'immunologie, par J.-C. Salomon. Le jeu d'échecs et la science, *avec F. Le Lionnais* ; *9 h. 7,* Les lundis de l'histoire, par D. Richet; *11 h., Instruments rares* ; *11 h. 30, Un* quart d'heure avec... Yves Sandre ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron, par D. Rabourdin (1) ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama *culturel de la France* ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 10, *Magazine* ; 14 h. 25, Carte blanche : « Tu ne veux rien de bien méchant », d'A. et G. *Panco, avec J. Danno, J.-P. Jorris,* A.-M. Coffinet (réal. J.-P. Colas) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 16 h., Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Bluets », de Guy Crousev (réal. H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. *50*, Disques ;

20 h., Echange avec la Bayerischer Rundfunk. Concert Musica Viva : « Structures pour orchestre » (Morton Feldman), « Symphonie pour grand orchestre » (K.A. Hartmann), « Heliogabale Empereur » (Hans Werner Henze), Orch. *symphonique de la Bayerischer Rundfunk*, direct. K. Tennstedt; 21 h. 30, Indicatif *futur, par* C. Dupont : Un public et des média (2) ; 22 h., Black and blue : Les disques du mois ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 3 h. 15, Libre parcours récital. Festival-estival de Paris.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette *semaine* : « *Rhapsodie n° 2 pour violon* et orchestre » (Bartok), « Concerto *grosso n° 2* » (Haendel) ; 10 h., Que savons-nous de... la sonate, par B. Jolas ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôt 13 h. 30, Les intégrales ;

14 h. 30 (S.), *Sonorités d'autrefoi* Haendel ; 15 h. 30 (S.), « Quintette fa mineur » (Franck) ; *16 h. 30, N* que à découvrir : « Symphonie n° *(A. Magnard),* « *Pièces pour qua* de saxophones » (J.-P. Beuenk *17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orches* 18 h. 30 (S.), Le club du jazz ; 19 h Invitation au concert ; 19 h. 20 (Musique légère ;

19 h. 40 (S.), En musique avec 20 h. 30, Concert U.E.R. Orche symphonique de l'O.R.T.F. célèb *le centième anniversaire de la naiss* de Schoenberg, direct. M. Gielen, *le concours des chœurs des Jeu* chanteurs de Vienne, des chœurs l'O.R.F., chef des chœurs G. Preinf avec G. Reich, L. Devos, W. Kr R. Salter, E. Csapo, W. Mann : « M *et Aaron* » ; *23 h. (S.), Reprises sym* niques : « Si... et si... seulement » (M. coust), « *Canzone III* » *(F.-B. Mac* « Etude III » (J.-C. Eloy) ; 24 h. (Renaissance de la musique de cham 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Eve et Liliane ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Tutti Frutti ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Boogie ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 9 h. 15, Mélodie-parade, 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; *16 h. 30, Mozik* ; *18 . 55, de 6 à 7* ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-Panorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Disque d'or ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 14 h. 20, Disque d'or ; 15 h., Ménie *Grégoire* ; 15 h. 30, *R.T.L., c'est vous*; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. *10*, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la chanson m'était contée ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; *11 h. 30, Cosmopolitain* ; 12 h., A vous de jouer ; 14 h., Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 15, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD - RADIO : *6 h.*, Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, *Pénélope* ; *17 h., Tonus* ; 19 h. 30, Détente ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 19 octobre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., *Les quatre volontés, par C. Chebel* ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top Inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « L'affaire du dirigeable Hindenbourg », par A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 50, M. Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; *14 h. 30*, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 18 h., G. Vial ; 20 h. 30, R.-V. Pilhes ; 22 h., J.-C. Laval ; *24 h.*, Ch. Alexandre.

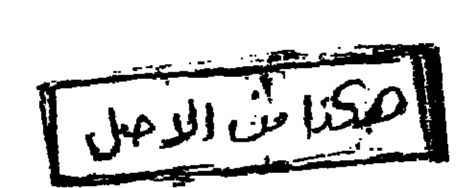
...au *dimanche 20 octobre*

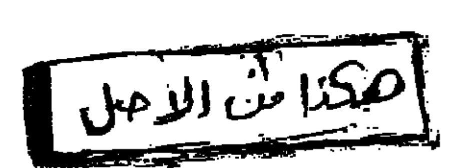
FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Les Bo hommes ; 13 h. 30, La grande b lade ; 16 h. 30, *Hit-parade* ; *19 h.* Radio 2 ; 24 h., Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi le dirait-on *pas* ? 14 h., Les cours 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Sch 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. D. Askain ; 8 h. 15, Eglise d'aujou d'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 12 C. Chabrier ; 15 h., J. Sacré ; 17 Indiscrétions ; 18 h., Sophie ; 19 Hit-Parade ; 21 h., Concert.





IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Éthique et politique — Lettre sur le sexisme

ESPRIT s'ouvre sur un triptyque, dont les deux derniers volets sont d'ailleurs un commentaire du premier. Celui-ci, dû à Hans Jonas (1), contient la proposition d'une nouvelle éthique, rendue nécessaire par les bouleversements profonds, radicaux, que la technologie impose à l'action et auxquels l'éthique traditionnelle répond d'autant moins qu'elle ne les avait même pas imaginés. Exemple : *« le contrôle du comportement »*, par toutes sortes d'actions et d'agents qui peuvent s'exercer directement sur le cerveau humain. Thérapie ? — Mais qui va-t-elle soulager, et de quoi ? — Le malade de son mal ? Ou la société, de ce « malade » même dont elle déclare souffrir ?

Richard Marienstras critique les positions de départ d'Hans Jonas parce que, selon lui, le vrai point de départ, précisément, est antérieur : *« La morale traditionnelle s'effondre bien avant que le développement de la technologie ne donne à l'homme »* ces pouvoirs exorbitants. Or, le vrai danger et l'insupportable abus sont moins dans ces pouvoirs que dans ceux qui les détiennent. La seule planche de salut est dans *« la démocratisation des décisions »*, et seulement quand elle sera étendue à l'humanité entière. Ce n'est pas pour demain. *« Reste à savoir si* (cela) *sera jamais possible : il est évident que nous paierons de notre vie la réponse à cette question. »* André Dumas, quant à lui, se réjouit de voir Hans Jonas proclamer le primat de l'éthique, *« à un moment où les sciences se veulent amorales et où les politiques se retrouvent immorales »*.

***

C'est sans doute à dessein qu'on a placé à la suite le texte de Victor Nekrassov, car c'est bien encore d'éthique qu'il s'agit. On y retrouve d'ailleurs, dans le concret, ce problème mis en évidence par H. Jonas : la société, « malade » de tels individus ou de tels groupes, se guérit d'eux : non plus par amputation, mais par isolement et traitement « rééducatif » ou psychiatrique, ou par expulsion. Ainsi, l'écrivain russe regarde-t-il tristement partir d'autres écrivains, des artistes, des scientifiques, ou *« simplement des amis »* : tous ceux qui se mettent en congé de leur pays (notons qu'ils ont tout de même eu licence de le faire).

Pour Soljenitsyne, c'est autre chose : son congé, il l'a reçu. *« Comme d'un seigneur de l'ancien temps flanquant un ouvrier à la porte »*, Nekrassov rappelle qu'il fut lui-même *« un écrivain immédiatement célèbre »*. Il le dit pour éclairer l'histoire. Cela dura dix-sept ans. Jusqu'au jour où il fut étrillé par un critique redoutable : Khrouchtchev. *Pour avoir vu en Amérique autre chose que des taudis et des chômeurs qui font la queue devant les soupes populaires. Bien entendu, on cessa de me publier. »* Vint aussi le tour de Khrouchtchev ; la vision qu'il convenait d'avoir des Etats-Unis fut changée, et Nekrassov tacitement réhabilité. Puis il se mêla d'exalter des martyrs juifs — massacrés à Kiev par les nazis, il importe de le préciser. Ce n'était pas non plus le moment. Nouveau péché d'inopportunisme. Blâme sur blâme, « dossier » sur dossier, et enfin exclusion du parti : *« La résolution en précisait le motif en ces termes : « Pour s'être permis » d'avoir un avis personnel qui ne » coïncidait pas avec celui du parti. » Depuis, j'ai cessé d'exister en tant » qu'écrivain (...). N'est-ce pas un peu » trop ? Eh bien, non, ce n'est pas trop. » Et même, ce n'est pas assez »* : un soir qu'il recevait des amis, on perquisitionne. On fait déshabiller tout le monde, compris les femmes, pour un examen minutieux. La perquisition dure deux jours, effectuée par neuf policiers.

« Comme si l'on se trouvait non dans l'appartement d'un écrivain, mais dans un repaire d'espions. (...) Le but de l'opération était de « découvrir des » ouvrages de littérature antisoviétique ». (...) Qui peut donner une définition exacte du mot « antisoviétique » ? (...) Si nous prenons le discours de Molotov (1939), *est-ce un texte pro ou antisoviétique ? Il y déclarait qu'il était impossible de combattre l'hitlérisme parce que faire la guerre contre une idée était absurde et criminel. (...) Un écrivain peut ne pas être publié, mais il ne peut se taire, il lui est impossible de ne pas écrire. C'est son devoir. Mais comment le remplir lorsque, à n'importe quel moment, des hommes polis* (il souligne cette politesse, l'absence de toute brutalité physique) *peuvent venir chez vous ramasser et emporter les feuillets où l'encre n'a pas encore séché. (...) Mes amis s'en vont. (...) Je ne les en dissuade pas, bien que chacun de ces amis me soit un lambeau arraché du cœur. Et pas seulement du mien, du cœur de la Russie... »*

Car Nekrassov croit que « le pays, l'Etat, le peuple » ont besoin de tous ceux-là. Ne se fait-il pas illusion ? Lui qui tient à honneur de se solidariser avec Soljenitsyne, oublie-t-il, dans *l'Archipel*, la citation de Lénine (qui s'y connaissait en intellectuels : il était de la famille) ? Le « cœur de la Russie » : ne se trompe-t-il pas d'organe ? — Les intellectuels, disait fortement Lénine, l' « intelligentsia », *« ce n'est pas le cerveau de la nation, c'en est la merde »*. Donc, expulsable par nature et fonction.

« Mes amis s'en vont... Avec qui allons-nous rester ? » Eh bien ! Nekrassov avec lui-même (2). Lui, il reste. Constance et courage non négligeables. Il reste même en vie (progrès qui n'est pas négligeable non plus). C'est cette vie-là qu'il dépeint.

Bien entendu, ce n'est pas toute la vie soviétique. Une part seulement. Négligeable, elle, ou au contraire capitale ? A cet égard, la « table ronde » enregistrée et publiée par *Contrepoint* (3), sur Soljenitsyne, est très révélatrice de deux attitudes, plus fortes que toute raison, même si chacune se donne des raisons : il y a ceux pour qui le système concentrationnaire soviétique est sans aucun doute regrettable et même condamnable, mais pèse peu en balance avec l'essentiel : le socialisme, construction et « espoir ». Et ceux pour qui ceci est déshonoré, nié, détruit — sauf l'espoir — par cela. Peut-être, est-ce selon que l'accent est mis sur le politique ou, justement, sur l'éthique.

***

A la suite de notre commentaire (4) de la dernière chronique — « Le sexisme ordinaire » — des *Temps modernes*, nous avons reçu la lettre suivante :

« M. Florenne parle du sexisme au féminin (...). C'est désormais un argument très courant qu'on voit repris un peu partout. Il est temps de mettre les choses au point. A peine certaines d'entre nous ont-elles nommé la discrimination millénaire, multiple, reconnue dont nous sommes l'objet — le sexisme — que la société des hommes se défend et nous renvoie l'appellation. C'est nous qui serions donc « sexistes », parce que nous dénonçons des faits ou écrits précis où les hommes sont évidemment mis en cause, puisqu'ils sont véhicules de sexisme. Un Noir devient-il automatiquement raciste sous prétexte qu'il dénonce le racisme du Blanc ?

» Quand Florenne, « consterné », s'interroge : « Ces femmes, quels » hommes ont-elles connus ? », il nous renvoie à nos histoires individuelles, comme si l'histoire individuelle était indépendante de la réalité sociale. Si nous avons de mauvais rapports avec les hommes, sous-entend-il, ce n'est pas parce que le rapport entre les hommes et les femmes est basé sur la domination des uns sur les autres, mais pour des raisons personnelles : nous n'avons pas eu de chance ou nous n'avons pas su nous y prendre. Cette façon de poser les problèmes, vieille comme notre philosophie individualiste, nie tout simplement l'existence de l'exploitation en général et de l'oppression que subissent les femmes en particulier.

» C'est à notre tour d'être consternées par une aussi naïve mauvaise foi. Le « ghetto » que nous aurions fabriqué et qui nous « porte à nous préférer » nous-mêmes et entre nous », ce ghetto a toujours existé. C'est notre civilisation qui a mis les femmes et les hommes dans des ghettos de fait, en accentuant jusqu'à la caricature la fameuse différence. Ainsi, tout individu masculin porte inscrits en lui les caractères acquis de machisme. Par exemple : tendance à se croire supérieur et à dominer, donc mépriser, l'autre ; tendance à sous-estimer la sensibilité et les sentiments qui ne font pas « virils » ; tendance à l'indifférence puisqu'ils n'ont pas à comprendre l'autre, cette fonction étant assumée par l'autre, justement (chacun son rôle) ; tendance à dissocier amour et amitié en refusant inconsciemment d'avoir avec la même personne une relation complète. Il suffit d'inverser, et on aura les tendances manifestées par une femme bien conditionnée. Dans ces conditions, dire toujours qu'un homme et une femme sont faits pour s'entendre, c'est vraiment nier l'évidence.

» C'est donc maintenant que la guerre des sexes existe. Elle éclate plus ou moins dans les histoires individuelles, elle est toujours latente. Nous évoluons dans une civilisation mâle homosexuelle de fait. C'est « entre eux » que les hommes pratiquent ce qu'ils valorisent : la guerre, le jeu, l'amitié. Nous sommes exclues des secteurs privilégiés de leur vie. Nous leur assurons des services utiles : le ménage et la reproduction. A cet égard, les sociétés les plus phallocrates osent aller jusqu'au bout : elles sont ouvertement homosexuelles ; dans l'Antiquité, les Grecs ; de nos jours, les musulmans.

» Oser dire les choses, c'est sans doute la meilleure façon de pouvoir les dépasser. On ne mettra pas fin à la guerre des sexes en niant son existence. »

Anne.

(Rappelons que la règle est que les rédactrices de la rubrique signent de leur seul prénom. Nous respectons, bien entendu, ce presque anonymat, en précisant qu'il est levé à notre intention, en post-scriptum.)

***

« Anne » reprend l'essentiel des thèses souvent fondées auxquelles nous avons toujours montré, à quelques réserves ou nuances près, accord et sympathie. Notamment en citant régulièrement la rubrique des *Temps modernes*. Jusqu'ici, seul avait répondu un silence qu'on n'ose croire approbateur.

En ce qui concerne précisément « le sexisme au féminin », rappellerons-nous quelques faits négligés ou retournés par notre correspondante ?

1) Notre titre était suivi d'un point d'interrogation : moins par doute, d'ailleurs, que pour prévenir tout soupçon d'agressivité ou de « représailles » ;

2) Si on veut bien nous lire avec un minimum d'objectivité, on admettra que nous ne voyons nullement, et jamais, le sexisme féminin dans « la dénonciation des faits, écrits »... etc. ; dans la mise en évidence d'une réalité trop incontestable ; dans la protestation et la révolte, — mais dans ce qui se révèle inconsciemment, et peut-être fatalement, *en-dessous*. Par exemple : à travers la dénonciation de la « civilisation mâle homosexuelle de fait » transparaît quelque chose comme une société femelle homosexuelle d'intention, son ébauche ou sa nostalgie. (Faisons en sorte d'éteindre les « connotations » péjoratives du mot *femelle*, pour qu'il redevienne le symétrique objectif du mot *mâle* dépouillé, lui, de ses « connotations » avantageuses). Nous n'avons, quant à nous, cessé de dénoncer les prétendues vertus « viriles ».

Quant à l'« histoire individuelle » homme-femme, ne serait-elle pas la seule à pouvoir, dans une assez large mesure, s'affranchir de la « réalité sociale » ?. La « relation complète » entre homme et femme peut bel et bien exister. En tout cas, je n'ai rien « sous-entendu » de ce qu' « Anne » a entendu : j'ai dit tout le contraire. Ainsi du reste. Où est la « naïve mauvaise foi » ? (Mettons, l'un et l'autre, l'accent sur la naïveté) ;

3) Le sexisme féminin était jugé « compréhensible » et « naturel » en face d'un sexisme masculin millénaire, sûr de soi et dominateur (au diable les mots historiques !). Pour reprendre l'analogie avec le racisme : certes, le Noir qui *dénonce le racisme blanc ne devient pas* « automatiquement » raciste. Mais il est « naturel » aussi — l'expérience le montre, et tant pis — qu'il puisse le devenir. Et qui donc est, peut se croire ou se dire, pur de tout racisme ?

Pourquoi les femmes, elles, seraient-elles pures de tout sexisme ? Reconnaître (et non dénoncer) le contraire, ce n'est pas « nier » la guerre des sexes, c'est justement la constater, telle qu'elle est déclarée. Même pour la guerre, il n'est pas mauvais d'être lucide, face à soi. On peut aussi se refuser à la guerre. Ce qui, bien entendu, n'a jamais empêché qu'elle ait lieu. En tout cas, dans l'intolérance générale et totale propre à l'état de guerre, serait-ce trop attendre qu'une certaine tolérance à l'humour — et qui ne serait pas à sens, ou à sexe, unique ? Enfin, il est évidemment naïf de penser qu'il ne faut jamais décourager les hommes de bonne volonté.

(1) Introduction au Congrès international d'études religieuses de Los Angeles.

(2) Du moins quand il écrivait ce texte. On a, depuis, annoncé son départ.

(3) N° 15 (1, rue du Mail). Nous laissons de côté, parce qu'elle confine à l'injure, la « critique » par M. Alain Besançon de la double page du *Monde* : « l'U.R.S.S. en question. » On trouvera dans le n° 14 un ensemble sur « la Russie contestataire » et un inédit d'Amalrik.

(4) *Le Monde* du 22-23 septembre.

A PROPOS DE « L'EXORCISTE »

Peut-on croire encore au Diable ?

PEUT-ON croire encore au Diable ? Paradoxalement, c'est au moment où les Eglises se montrent de plus en plus discrètes pour parler des anges et des démons que nous assistons à un regain d'intérêt extraordinaire pour l'occulte : la magie noire, l'astrologie, le spiritisme, la télépathie et tout ce qui touche à la parapsychologie.

Au moment où la plus récente édition d'un des manuels de théologie utilisés à l'Université grégorienne de Rome omet le chapitre qui traite des anges et des démons, un film qui raconte avec force détails terrifiants la possession diabolique d'une fillette de douze ans, l'Exorciste, (le Monde *du 19 septembre) déclenche — surtout dans les pays anglo-saxons — une véritable obsession pour le satanisme, la sorcellerie, la possession et l'exorcisme.*

Goût macabre pour le sensationnel et les zones troubles du psychisme humain ou réaction instinctive contre une « démythisation » trop brutale par les chrétiens « dans le vent » d'un monde encore mal connu ? Si le dernier concile n'a guère parlé des anges, des démons, de Satan, et si ce dernier ne figure plus dans le nouveau rituel du baptême des petits enfants, Paul VI n'a pas hésité à le qualifier « d'ennemi public numéro un », *de* « tentateur par excellence, qui sème l'erreur et le malheur dans l'histoire humaine » *(audience publique du 15 novembre 1972).*

La théologie moderne, quant à elle, refuse de trancher la question, ou refuse, plutôt, de l'envisager en ces termes. Mais, un consensus existe pour considérer que la responsabilité humaine devant le mal comporte une « marge de séduction » qui ne rend pas superflue la question d'un séducteur, que celui-ci soit personnifié comme une réalité extérieure à l'homme ou non.

De toute façon, notre siècle a fourni suffisamment d'exemples d'un mal qui dépasse l'homme individuel (le nazisme, la bombe atomique, le racisme, le sous-développement, les structures aliénantes, la manipulation psychologique et biologique de l'homme...) pour remettre en question l'optimisme béat du « siècle des lumières ».

Les acquis de la psychanalyse ont d'ailleurs relancé l'intérêt pour la problématique du mal; et même les sciences « exactes » ne prétendent plus faire abstraction totalement des valeurs morales et spirituelles. Un théologien américain, partisan déclaré de la sécularisation, Harvey Cox (qu'on peut difficilement taxer d'obscurantisme), n'a-t-il pas souligné, dans son livre la Cité séculière, *la nécessité d'une nouvelle fonction ecclésiale d'exorcisme en notre temps où les démons s'appellent : opinion publique, militarisme, capital, pansexualisme, consommation, etc. ?*

« La plus belle des ruses du Diable est de vous persuader qu'il n'existe pas », *écrivait Baudelaire il y a plus d'un siècle. La ruse semble avoir réussi. Sans rejeter sa responsabilité propre sur quelque « bouc émissaire » diabolique, il faudrait se garder d'évacuer purement et simplement ce que Paul Ricœur appelle* « une sorte de contradiction manifeste au sein de la création », *qui dépasse les capacités de mal de l'homme individuel et le rend complice du mal installé dans le monde.*

ALAIN WOODROW.

CORRESPONDANCE

Entre Freud et saint Thomas d'Aquin

La publication de l'article de l'abbé Marc Oraison, à propos du film « l'Exorciste », intitulé « Grand-Guignol et religion » (le Monde du 21 septembre), a provoqué plusieurs réactions dont nous publions quelques extraits.

M. François Ribadeau-Dumas écrit :

— Que l'abbé Oraison ne croie pas au diable, voilà qui est assez surprenant pour un prêtre qui a fait ses années de théologie et qui oublie les Evangiles et les nombreux cas de possession qui y sont rapportés, le Christ lui-même ayant délivré maints possédés (...).

» Peter Blatty a rapporté que le cas de possession qu'il a analysé dans son livre s'est réellement déroulé en 1949 dans le Maryland. Ce qui pour ma part m'a convaincu dans ce film, que l'abbé Oraison appelle « une imposture », c'est que les détails de la progression du mal diabolique dans le corps de la jeune fille sont absolument conformes aux procès-verbaux des cas pertinents, indiscutés, d'exorcisme, que j'ai pu étudier.

***

De son côté, M. Henri Laporte Weywada relève dans les propos de l'abbé Oraison « des contradictions qui pourraient aboutir à la négation même des fondements de sa foi ».

Car affirmer que « la possession démoniaque est depuis longtemps située parmi les manifestations relevant de la psychiatrie et de la psychanalyse », n'est-ce pas dire en même temps que l'état de sainteté qui va jusqu'aux visions du Christ et de la Vierge relèvent du même dérèglement psychophysiologique ?

Nier l'état de possédé du démon et les phénomènes qui l'entourent, n'est-ce pas nier l'état de possédé de Dieu et par là enlever toute valeur aux apparitions des enfants de Lourdes ou de Fatima, et autres miracles qui les accompagnent ? Y aurait-il pareillement « imposture » dans ces lieux de la chrétienté ?

Prétendre que « c'est dans le cœur de l'homme qu'il y a le Mal » et je suppose, car ce n'est pas précisé dans l'article, également le Bien, semble limiter la présence de ce Bien et de Mal aux formes ordinaires de la vie journalière et nier les formes extrêmes — rarissimes certes, mais réelles — qu'elles soient d'état de sainteté ou d'état diabolique.

***

M. Patrick Bouyat, enfin, nous écrit : Je laisse le soin aux théologiens catholiques de toutes tendances de s'opposer sur le thème de l'existence de Satan. Débrouillez-vous entre la position de Freud : « Le diable n'est pas autre chose que l'incarnation des pulsions anales érotiques refoulées » ; celle de saint Thomas d'Aquin : « Occasionnellement et indirectement le diable est bien la cause de tous nos péchés, puisque c'est lui qui a induit le premier homme à faire le mal et qu'à la suite de ce premier péché la nature humaine a tellement été viciée que nous sommes tous maintenant enclins au mal... Mais directement, le diable n'est pas la cause de toutes les fautes de l'homme. (...) »

Je vis dans une province, le Berry, où les croyances dans la sorcellerie restent très ancrées; et même si les gens — de tous les milieux — n'aiment pas en parler, une écoute attentive des personnes permet d'apprendre beaucoup de choses...

C'est beaucoup trop facile — et injurieux — de dire que cela relève de l'hystérie. Voire fascisant, quand on sait l'usage que l'on fait des hôpitaux psychiatriques, des deux côtés du rideau de fer... Cela me rappelle certains bûchers d'autrefois...

***

M. Jean Rouquette donne le point de vue d'un rationaliste :

L'abbé Oraison est de ces hommes d'Eglise savants et intelligents qui, dans le sillage de Vatican II, travaillent à faire évoluer le catholicisme, à le purger de toute cette mythologie diabolique et de tout ce fatras de vierges, de médailles, de scapulaires et d'eau bénite qui éloignent de lui beaucoup d'hommes de notre temps. Entreprise sympathique au rationaliste que je suis, mais difficile et pleine de périls. (...)

Les évangélistes croyaient au diable, aux démons, à la possession démoniaque, héritage évident des vieilles mythologies orientales. Et les cas qu'ils rapportent sont trop nombreux pour être interprétés symboliquement, comme semble le suggérer une phrase ambiguë de l'abbé Oraison où il parle de « langage mythique, le seul possible à l'époque ».

***

[En réponse à ces quelques réactions, nous avons reçu le texte suivant de l'abbé Oraison :

Le mystère du mal dans le monde est si profond, si réel et si insondable *que je ne puis le « réduire »* à une personnalité mythique. Surtout dans les temps dramatiques que nous vivons, « l'esprit du mal » est trop évident ; et il est bien dans le cœur de l'homme, comme le dit saint Paul. Je crois en Jésus-Christ, Parole vivante de l'Amour vivant et Tout-Puissant (saint Jean). Or lui-même, dans le contexte encore très magique de la culture où il vivait, a bien dit qu'il ne serait pas donné d'autre « signe » que celui de sa mort et de sa résurrection. Je n'ai que faire d'un soi-disant « démon » qui secouerait la literie ou jouerait des farces plus ou moins sinistres. Il me semble qu'au vingtième siècle il est particulièrement nécessaire *de ne pas confondre la foi avec le* spiritisme... — MARC ORAISON.]

Satan Superstar

« A son tour, après Jésus, Satan revient, porté par les fantasmes d'une société déboussolée. Sa présence fracassante fait salle comble dans un film qui, aux Etats-Unis, a provoqué des psychoses collectives ou des scènes d'hystérie. Sommes-nous revenus à Loudun, au temps du Père Surin ? » Ainsi débute une réflexion que Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, publie le 30 septembre dans son bulletin diocésain sous le titre *Satan Superstar*.

Il ajoute : *« Lorsque tous, possédée,* Exorciste *et spectateurs, semblent en déséquilibre, l'évocation de Satan livre chacun au jeu des alibis les plus troubles. Satan n'est jamais un bon chemin pour conduire à Dieu, d'autant plus qu'il n'a de sens que par Jésus-Christ qui le démasque et du même coup le vainc :* La fin de Satan, *c'est le Christ. En dehors de l'univers de la foi, le diable peut prendre tous les visages et étendre partout son règne de mensonge et de terreur. Seul, un chrétien peut en parler avec mesure et l'aborder sans crainte. »*

Mgr Etchegaray conclut ainsi :

« Parmi tous ceux qui, aujourd'hui, sceptiques ou crédules, jacassent sur les possessions diaboliques, combien penseront que tout homme porte les traces d'une lutte ou d'une défaite avec Satan. Mais le chrétien sait qu'il peut en sortir vainqueur, parce que l'empire du monde, que Satan avait osé offrir en marchandage à Jésus, a été conquis définitivement par le sang du Christ mort et ressuscité pour nous. »

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

COLLOQUE

LA MORT DISSIMULÉE

Strasbourg. — La mort n'en est pas à un paradoxe près : alors que les indices abondent d'une mise à l'écart de la mort dans la mentalité occidentale, les études, les livres, les enquêtes sur le sujet se multiplient. Fallait-il que la mort cessât d'être « familière » pour commencer à intéresser les chercheurs et inquiéter les plus lucides ? Le colloque que vient de réunir pendant trois jours le centre de sociologie du protestantisme de l'université des sciences humaines de Strasbourg (1) a montré qu'historiens, sociologues, philosophes, ethnologues et théologiens s'accordent sur un constat : la mort et les morts, plus que jamais, terrifient les vivants. Il en résulte une « occultation » du phénomène dont, sans s'en rendre compte, les Eglises elles-mêmes sont complices.

QUE dirait-on si l'on apprenait que des policiers ont dû être requis pour mettre de l'ordre dans les cimetières ? Qu'ils ont découvert un marché aux fruits et légumes dans l'enceinte du Père-Lachaise, un théâtre en plein air à Montmartre, un bureau de vote à Montparnasse et une beuverie au cimetière de Bobigny ? Il y a deux ou trois siècles de telles pratiques étalent courantes. Aujourd'hui, nul ne le supporterait : le « respect dû aux morts » impose le silence et l'oubli.

Un silence pesant, suspect et récent. Comme l'a montré à Strasbourg M. Philippe Ariès historien des mentalités, le changement date d'hier : « *La familiarité « festive » constitue le fonds permanent de l'histoire de la mort. Depuis quarante ans seulement, la mort est devenue innommable. En parler est inconvenant. Seule la mort violente échappe à l'interdit. On peut la regarder comme un spectacle, on peut en parler. Mais pas la mort banale, la mort à l'hôpital, la mort de chacun.* »

Une dépossession

Cette véritable dépossession populaire de la mort s'explique par le fait qu'on meurt désormais comme « à la sauvette », loin de sa maison, dans l'arrière-coin d'un hôpital anonyme. Jadis, a rappelé M. Ariès, on sentait venir sa mort. La famille s'assemblait autour du mourant. Aujourd'hui, le célèbre « *mourez, nous ferons le reste* » est devenu une réalité. Avant la mort officient les médecins et les infirmières, après la mort se met en branle la machine des pompes funèbres, bien huilée et qui épargne tout tracas aux vivants. L'avant et l'après de la mort sont affaires de professionnels, le seul amateur est le mort. Mais qui songe à lui ? Le cérémonial n'est-il pas fait par ceux qui restent ?

Dépossédées du malade puis du mort, les familles ont fini par considérer comme naturel et souhaitable de n'avoir aucune initiative. Cela permet d'apaiser l'angoisse de tous devant la mort. Quant à la communauté plus large, elle est, si c'est possible, encore plus passive.

Deux interventions au colloque ont montré comment subsistaient, à l'état de traces, des confréries villageoises composées de concitoyens du mort et qui s'occupent de l'inhumation. En Normandie, dans certaines régions de l'Eure et du Calvados, Mme Martine Segalen (Musée des arts et traditions populaires) a pu étudier les « *confréries de charité* » venues d'un très lointain passé. Il en subsiste aujourd'hui une centaine, composées de laïcs qui prennent bénévolement en charge les enterrements. Leur pratique s'apparente à celle de la Hevra des juifs d'Alsace, confrérie décrite par M. F. Raphaël. Dans les deux cas, c'est la communauté elle-même qui porte ses morts en terre.

Le « déni » contemporain de la mort se traduit même dans le langage, comme l'a noté M. L.-V. Thomas : on parle du « disparu » et non du mort, les agendas ne mentionnent plus la « fête des morts » mais signalent, au 2 novembre, avec une sécheresse fonctionnelle : « défunts ». Ne serait-ce pas le rôle des Eglises chrétiennes que de restaurer l'importance de la mort ? Pour le chrétien, la mort n'est pas un scandale. Elle a un sens, ainsi que le rappelait M. Willaime : « *Par le péché, la mort est entrée dans le monde ; elle fait donc partie de l'existence humaine et ne la surprend pas.* »

La surprise, précisément, vient du comportement des Eglises. Tout se passe comme si elles avaient à cœur de participer au mouvement général d'occultation en organisant, aux moments ultimes, une liturgie qui vise plus à consoler les vivants qu'à s'occuper du mort. Pour les protestants, M. Francis Andrieux a décrit ainsi la situation : « *Toutes les pratiques mortuaires, tous les rituels, tous les gestes, toutes les paroles n'ont d'autre fonction que de permettre aux vivants d'assumer le traumatisme de la mort. La liturgie des services funèbres ignore presque radicalement le mort.* » M. Andrieux voit en cela « *une démarche psychologisante, individualisante, qui va du* De profundis *au repos de l'âme consolée* ». De la détresse au soulagement du survivant. En insistant plus sur la Résurrection que sur l'idée que la mort est « *le salaire du péché* », ne vide-t-on pas la doctrine chrétienne d'une dimension essentielle qui intègre à la vie même le fait de mourir ?

L'évolution de l'Eglise catholique, moins avancée peut-être, n'est guère différente. Analysant avec beaucoup de précision les modifications apportées depuis 1972 au rituel des mourants, M. François A. Isambert a montré qu'elles suggéraient toutes que, désormais, c'est moins à la mort qu'on s'attache, qu'à la maladie. « *On ne parle plus des péchés qu'allusivement* », l'évocation du démon a disparu; en revanche, on insiste sur le réconfort demandé à Dieu pour « relever » le malade. « *Y a-t-il*, a demandé M. Isambert, *un report de la charge émotionnelle de la mort sur la maladie qui apparaîtrait plus fâcheuse que la mort ? Cela trait de pair avec la préoccupation croissante de la maladie, qui est une des caractéristiques de notre société.* »

Au cours de la dernière intervention du colloque, M. Julien Freund a donné une interprétation séduisante du malaise des contemporains devant la mort : la défaite des religions du salut face aux doctrines du salut collectif ici-bas (socialisme). « *La mort*, a-t-il dit, *constituera le perpétuel démenti de toutes les émancipations qui prétendent être totales* ». Pour lui, « *le refoulement de l'idée de la mort* » est lié à l'illusion « techniciste » et utopiste de réaliser sur terre le bonheur parfait jadis promis pour l'au-delà. Cette illusion rend absurde et insupportable l'idée de mourir : que la vue de tout ce qui nous rappelle la mort nous soit épargnée, cadavres, cortèges, enterrements, prières des morts, cimetières.

Faut-il au contraire encourager les contemporains à regarder en face la vérité de la mort et réveiller ceux qui sommeillent dans la béatitude de la mort tenue à distance ? Les Eglises, plus modestes que jadis, ont mis la sourdine aux méditations sur la mort, l'au-delà devient l'en deçà, l'immortalité se collectivise, le péché n'effraie plus et le paradis ennuie. Ne serait-il pas temps pour les Eglises chrétiennes, qui peuvent expliquer et justifier la mort, de lever un coin du voile ? Les participants au colloque de Strasbourg l'ont presque tous demandé au point qu'apparut incongrue cette parole de l'Evangile citée par un membre de l'assemblée : « *Laissez les morts enterrer les morts.* »

BRUNO FRAPPAT.

(1) Palais universitaire - 67084 Strasbourg Cedex.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



M. François Mitterrand est cerné. Va-t-il être arrêté? Non. Il vient tout simplement, comme le font beaucoup de députés, d'acheter le Monde *au kiosque à journaux de l'Assemblée nationale. A travers la salle des pas perdus du Palais-Bourbon, il gagne son banc dans l'hémicycle, avant que le président fasse à son tour son entrée entre deux haies de gardes républicains qui lui présenteront les armes. C'était le 2 octobre, jour de la rentrée parlementaire. (Photo extraite de l'Express, n° 1213, 7-13 octobre).*

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : *la Bohème* (sam., 19 h 30).
Comédie-Française : Hernani (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
T.E.P. : Ubu à l'Opéra (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Petit T.E.P. : Brocabric (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Nikolais Dance Theatre (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

A. C. T.-Alliance française : *la Nuit des dauphins* (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Et la fin était le bang (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Biothéâtre : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : Monsieur Amilcar (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h et 21 h. ; dim., 16 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : le Coït interrompu (sam., 20 h 30, et dim., 16 h.).
Charles-de-Rochefort : Les portes claquent (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Daunou : Hello ! Douby (sam., 21 h. ; et dim., 15 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 45).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h 45).
La Bruyère : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Lucernaire (sam. et dim.) : Chansons de guerre, chansons d'amour (18 h. 30) ; Pasiphae (20 h. 30) ; Molly Bloom (22 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu (sam., 17 h. et 21 h., dim., 15 h et 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h 10 et 21 h. 10).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Question de virilité (sam., 20 h. 30) ; Rétrospective Marcel Hanoun (sam. et dim., 22 h.)
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Œuvre : *la Bande à glouton* (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Le Palace : Clark Coolridge contre l'Assemblée des femmes d'Aristophane (sam., 18 h. et 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Plaisance : Un étrange après-midi (sam., 20 h 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h 30).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : l'Exil (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Studio 14 : le Pain des autres (sam., 21 h.).
Théâtre de la cour des Miracles (sam.) : *Chansons à dix balles* (18 h. 30) ; Appelez-moi maître (20 h.) ; *Boulouschka Song, Gueule de tabouret* (21 h. 30) ; Caush' Reves (23 h.).
Théâtre de Dix-Heures : la B.I.D. (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon (sam.) : Comment harponner le requin (20 h. 30) ; Mougnou-Mougnou (22 h. 30). — Salle II : Phèdre (20 h 30)
Théâtre mécanique : Trotsky à Coyoacan (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine : Baal (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h 30)
Théâtre du Poteau : les Rendez-vous du poteau (sam., 21 h. et 23 h.).
Théâtre Présent : Zut (sam., 20 h. 30; Un voyage sous hypnose (sam., 17 h. et 22 h. ; dim., 17 h. et 20 h.).
Théâtre 13 : les Caprices de Marianne (sam., 15 h. et 21 h ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Arlequin prend la mouche (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).
Variétés : A Letter for Queen Victoria (sam., 20 h. 15).

Les théâtres de banlieue

Clichy, ARC : Louis Ludwig (sam. 20 h. 30 et dim. 17 h.).
Colombes, M.J.C. : Danse (sam. 20 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : Soldats (sam. 20 h. 45 et dim. 17 h.).
Marly, Maison Jean-Vilar : Jean Vasca (sam. 21 h.).
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison : Concert (sam. 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Ville : Au revoir Charlie (sam. 21 h. et dim. 15 h.) ; Théâtre de la Pie : Ballets de Côte-d'Ivoire (sam. 20 h. 45 et dim. 15 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : *le Profanateur* (sam. 21 h.) : le Petit *Chaperon rouge* (dim 15 h.).

Festival d'automne

THEATRE

Variétés : A Letter for Queen Victoria (sam. 20 h. 15).

DANSE

Théâtre de la Ville : Alwin Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

MUSIQUE

Musée Galliera : Sonic Arts Union (sam. et dim., 20 h. 30).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. F. Quattrocchi (Bach, Vaubourgoin, Mozart, Mendelssohn).
Abbaye de Royaumont, samedi, 20 h. 15 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. L. Stehn (Maw, Bach, Mozart, Schubert, Webern, Bartok).
Rueil-Malmaison, espace Malmaison, sam., 21 h. : Orchestre de musique de chambre, dir. P. Kuentz (Charpentier, Leclair, Monret, Vivaldi).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des Congrès : Ensemble national de Hongrie (sam 17 h. et 20 h. 45).
Palais des sports : Ballet polonais Mazowsze (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h. 30).
Théâtre de la *Cité internationale* : Dances we Dance (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : les Compagnons d'Akati (sam., 20 h. 45, et dim., 15 h.).

Samedi 12 et dimanche 13 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des program[mes] ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

LARRY LE DINGUE, MARY GARCE (A.), v. o. : U G C.-Od[éon] 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (... 15-71) ; v. f. : Hollywood-Bo[ule]vards, 9e (824-62-52) ; Cinémon[de]-Opéra, 9e (770-01-90) : Bienven[üe]-Montparnasse, 15e (544-25-...) Clichy-Pathé, 18e (522-37-...) Magic-Convention, 15e (828-20-...) Telstar, 13e (331-06-19) ; Lib[erté]-Club, 12e (343-01-59) : Murat, (288-99-75).
MAHLER (Ang.), v. o. : Studio [...]lande, 5e (033-72-71) ; Gaum[ont]-Champs-Elysées, 8e (359-67-29)
LES MILLE ET UNE NUITS (...) v. o. : Studio Médicis, 5e (... 25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-...) Murat, 16e (288-99-75) ; v. f. Magic-Convention, 15e (828-20-...)
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) Quintette 4 et 5, 5e (033-35-...) 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; M[ont]parnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
MOLIERE COTE JARDIN (Pr.) Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (**), v. o. : Bilboquet, 6e (... 87-23) ; Ermitage, 8e (359-15-...) v. f. : Gaumont-Madeleine, 8e (... 58-03) ; Miramar, 14e (326-41-...) Clichy-Pathé 18e (522-37-41)
NOUS VOULONS LES COLON[ELS] (It.), v. o. : U G C.-Marbeuf, (225-47-19) ; la Clef, 5e (337-90-...) Cinoche de Saint-Germain, (633-10-82)
OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Seine (325-92-46), à 20 h

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Tempête sur Washington, d'O. Preminger ; 18 h. 30, les Désemparés, de M. Ophüls ; 19 h., le Procès de Nuremberg, de D.L. Wolper ; 20 h. 30, la Dame de Shanghaï, d'O. Welles ; 21 h., The Power of the press, de F. Capra ; 22 h. 30, Soudain l'été dernier, de J.L. Manckiewicz; 23 h., The Younger Generation, de F. Capra ; 0 h. 30, la Reine de Broadway, de C. Vidor. — Dim., 15 h., Major Dundee, de S. Peckinpah ; 18 h. 30, la Poursuite impitoyable, d'A. Penn ; 19 h., Vingtième Siècle : 20 h. 30, la Dernière Fanfare, de J. Ford ; 21 h., Flight, de F. Capra ; 20 h. 30, Trois heures dix pour Yuma, de D. Daves ; 23 h., Rain of shine, de F. Capra ; 0 h. 30, Safari, de T. Young.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30, Judex, de G. Franju ; 21 h., Juliette ou la Clé des songes, de M. Carné. — Dim., 19 h. 30, la Fin du jour, de J. Duvivier ; 21 h., les Bas-Fonds, de J. Renoir.

Les exclusivités

ALLEZ ON S'TELEPHONE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques (589-68-42).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 2e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24)
LE CANARDEUR (A., v.f.) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

Théâtre



« DOM JUAN » retrouve son miroir à Gennevilliers

● En avant-première de leur saison à Gennevilliers, Bernard Sobel et l'Ensemble théâtral qu'il anime reprennent le « Dom Juan » de Molière, qu'ils ont présenté la saison dernière. Un « Dom Juan » monté comme une pièce à sketches (« le Monde » du 29 décembre 1973), dans l'esprit des conventions théâtrales du temps de Molière : tragédie, bergerie, comédie de mœurs, drame d'honneur, conte philosophique... Toute la poussière du théâtre : « Une poussière qui nous permet, disait Bernard Sobel, de comprendre pourquoi, pour qui et comment Molière a écrit « Dom Juan ».

● Près de dix mois ont passé. La distribution est un peu modifiée. « Et nous avons légèrement changé la mise en scène, dit Bernard Sobel. Notre réflexion a porté sur le domaine de l'ironie. Dans la première version, Dom Juan était avant tout une fonction dramaturgique; son rôle était un regard posé sur le théâtre. » (Didier Sandre prenait une suite de poses, figées, comme des reflets...) « On a travaillé sur la manière dont il donne à voir le théâtre, afin d'accuser en même temps la santé épicurienne avec laquelle il s'exerce sur la société qui l'entoure, parasitaire et vaine. En sorte qu'on peut se dire que c'est dommage que ce type-là n'ait été que Dom Juan. » L'année dernière, Dom Juan avait un comportement énervé ; ici, Bernard Sobel a voulu que Didier Sandre — remarquable dans ses créations de « la Tempête », au T.E.P., et surtout de « l'Abîme », à Gennevilliers — pousse l'ironie jusqu'au bout, afin que son attitude ne passe pas pour une particularité psychologique, et en même temps pour en dénoncer les limites : « Car l'ironie de « Dom Juan » n'est que destructrice, et s'il lance le caillou dans le miroir il n'existe plus. »

● L'Ensemble théâtral de Gennevilliers présente « Dom Juan » jusqu'au 25 octobre, à la Salle des Grésillons, avant de l'emmener en tournée en Grande-Bretagne. Au programme de la saison 1974-1975 : « Le Précepteur », de Lenz ; « le Pavillon au bord de la rivière », de Quan Han-ching, dramaturge chinois des années 1200, et « Marie », d'Isaac Babel. — M. E.

Le vrai « Hernani » à la Comédie-Française

(Suite de la première page.)

Et sans doute les « libertés » de langage d'Hugo dans « Hernani » furent-elles pour quelque chose, en surface, dans le scandale. « Le public siffle tous les soirs tous les vers », note Hugo dans son « Journal ». Mais le vrai combat était ailleurs. On le voit *bien lorsqu'on* lit les conclusions du rapporteur de la censure : « *Il est d'une sage politique de ne pas retrancher un seul* mot. Il est bon que le public voie jusqu'à quel point d'égarement *peut aller l'esprit humain affranchi* de toute règle. » On le voit mieux encore dans les articles du journal ministériel « *la Quotidienne* » : « De quelque importance que soit la représentation d'« Hernani » pour la république des lettres, la *monarchie* française ne peut avoir à s'en inquiéter. »

La *monarchie française*, pourtant, ne se trouve, le soir d'« Hernani », qu'à quelques mois de la révolution de Juillet. Ni l'histoire littéraire ni l'histoire tout court ne cherchent à déterminer un peu précisément la part des œuvres littéraires, « artistiques », dans les événements publics. Comme si tout ne portait pas à croire qu'« Hernani » mobilisa, raffermit, la jeunesse de 1830, de même que « la Chinoise » et « Week-End » éveillèrent, ou en tout cas stimulèrent la jeunesse de 1968.

Une jeunesse massacrée

Robert Hossein a très bien vu qu'en 1974 nous ne pouvons revivre ni-même imaginer la « *bégueulerie rare* » *de 1830. Il a très bien* vu aussi, en étudiant de près les registres de scène de la Comédie-*Française, que depuis plus de cent* ans la présentation d'« Hernani » a été censurée et faussée. Il a pris sur lui de rompre entièrement avec les habitudes, de faire jouer le texte complet, sans aucune coupure, et de faire apparaître, dans une nuit qui convient au meurtre, à l'émeute, et dans ce que Hofmannsthal appelle « des évocations de glissements et de pas, de fouillis et *d'élans* », le combat de la jeunesse contre l'oppression — combat qui reste, dans « Hernani », provisoirement perdu.

Qui est Hernani ? Hernani est un pseudonyme, le nom d'emprunt qu'a pris, dans la clandestinité, dans le maquis, Don Juan. Et ce Don Juan-là figure la jeunesse, qui veut gagner des libertés, renverser des injustices, et qui piétine, dans son combat, beaucoup de principes. Jeunesse hasardeuse, qui peut organiser des partisans dans la montagne, tenter des coups de main en ville, mais qui a devant elle le pouvoir, l'armée. Qui a contre elle aussi, c'est *là peut-être le pire*, son cœur généreux, sa bonne foi.

Face à Don Juan : Ruy Gomez. *Un vieillard*, un *grand propriétaire*, couvert de privilèges. Et de la plus redoutable espèce : il ne cesse de réfléchir. Les valeurs *qu'il défend* sont mortes, c'est avec une prodigieuse inconscience qu'il ressasse sérieusement ses *alibis*, ses analyses nuancées de la situation, ses inquiétudes morales. Il est capable de montrer, *dans un moment de* crise, un sens du « sacrifice » et *une sorte d'esprit d'examen qui cherche à réconcilier les contraires.* En vérité, il fait la part du feu. On dirait Luther, pendant la révolte *des paysans, publiant* des éditoriaux d'une haute rigueur morale, indiquant aux princes leurs abus, *puis prenant carrément le parti* des massacreurs lorsque les insurgés n'en peuvent plus, Luther demandant encore *plus de sévérité*, encore plus de fusillés. Tel est Ruy Gomez, qui sous ses *autocritiques* et ses airs parfois confus *d'expert* en haute moralité, enserre peu à peu Hernani dans un filet horrible jusqu'à l'adosser à la mort, lui Hernani qui, au fur et à mesure des incertitudes, des *défaites*, voit s'accroître irrésistiblement ses penchants suicidaires.

Soutenant Ruy Gomez sans trop en avoir l'air, dissimulant son plan de répression derrière quelques « petites phrases » et derrière des projets politiques à long terme, voici Charles Quint : le pouvoir, la police, l'armée. Il est enjoué, il est clément, il est très fort. Il ne doute de rien. Pour anéantir Don Juan, toute l'espérance de liberté et de progrès qu'incarne Don Juan, il n'hésitera pas à feindre de « lâcher » la classe possédante figurée par Ruy Gomez et d'accorder aux insurgés *représentés par Don Juan une amnistie*, des leviers d'action.

Secrète, *musicale*, immobile, et *sans aucun autre exemple dans le* répertoire français : Dona Sol, qui ne fait avec Don Juan, avec l'in*surrection entière, qu'un seul cœur,* qu'une seule volonté, mais que les circonstances ont placée là, au nœud du *drame*, et sur le visage dur et *digne de qui* les protagonistes comptent les coups, avec sadisme. Dona Sol, qui ne va quit*ter son attitude de mât de repère,* de point fixe, que lorsque Don Juan est forcé de mourir, pour mourir avant lui. Dona Sol, le personnage le plus intelligent du drame, le plus décisif en un sens puisqu'elle polarise et incline les actions, le plus strictement clandestin, et qui, si elle avait eu une seconde l'occasion de prendre elle-même l'épée, eût peut-être acquis la victoire. Mais elle n'a pas pu, tant les trois autres sont restés, jusqu'à la fin, comme dit Hugo, sur le « qui-vive ».

Une course au soleil

Voilà les grandes lignes du combat d'« Hernani », et nous sommes loin, on le voit, du drame coloré, pittoresque, que certains manuels décrivent aux enfants. Au contraire Robert Hossein a serré de près ce combat, en a fait jouer toutes les phases. Il ne fait que détailler les hauts et les bas de la lutte, dans un espace rigoureux dont il prend les ombres, les reliefs blessants, dans l'univers mental d'Hugo. On ne saurait imaginer quelque chose de plus stratégique que cette mise en scène d'une guerre de partisans dans laquelle n'existe plus aucune des douceurs de la vie. La seule épice est apportée par ce que Victor Hugo appelle le « grotesque », et qui est comme une torsion, une émergence du fantasme à la surface du paysage humain.

Dans le vide de ce paysage, les combattants ne cessent pas de marcher, de marcher vite, le jour, *la nuit, de suivre partois, à la hâte,* pour rien, les traverses d'un échiquier dont ils ne distinguent pas *les cases. Ici apparaît par sursauts* la seule touche personnelle que s'est permise Robert Hossein : la touche russe. Et l'on ne songe pas à Dostoïevski, mais à l'aventure *la plus haute de la poésie et de la politique russes*, à Mandelstam par exemple. Car entre le texte d'Hugo, *magnifiquement prolixe et inégal* comme est prolixe et inégal le débit des révoltés dans toute période de crise, oui, entre ce texte et la course désespérée des protagonistes s'institue très vite un lien fascinant, effrayant, qu'avait exactement décrit Ossip Mandelstam.

Voilà la très grande idée de cet « *Hernani* » d'Hugo présenté par Robert Hossein : les partisans qui marchent, les révoltés qui parlent, la marche et les mots qui lancent le combat, jusqu'à la mort, une mort qui sonne « comme un début ». C'est simple, vital. C'est très beau.

François Beaulieu interprète *Hernani-Don Juan*, *Nicolas Silberg* Charles Quint, Dominique Rozan, Ruy Gomez, Geneviève Casile Dona *Sol*. « *Si les Comédiens-Français* ne sont pas mes adversaires véritables, alors qui sont mes adver*saires ?* », *s'écriait* Hugo après « Hernani », un peu fatigué qu'il était par une longue lutte contre *tous*. Si Hugo *pouvait* voir cette mise en scène d'« Hernani », il avouerait que les Comédiens-*français, lorsqu'ils peuvent s'appuyer* sur une direction visionnaire et implacable, sont les tout pre*miers compagnons de l'auteur*, « *avancent comme dans un rêve* », « sont toujours en route », savent *prendre, corps et âme*, leur part d'une « bataille d'Hernani » qui aura, un jour, le dernier mot.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française-Théâtre Marigny, 20 h. 30. Matinées mercredi, samedi, dimanche, 14 h. 30.

« Un étrange après-midi »

Un jardin public, sur les hauteurs d'une grande ville. Le pays est en dictature, et le régime politique semble assombrir la nature, le ciel, jusqu'aux grilles du square.

Une femme, assise sur un banc, tient un livre ouvert. Un homme s'approche. Il tourne, fait le clown, attire peu à peu l'attention de cette femme, qui enfin l'écoute.

Elle l'écoute, mais garde son calme, quoi qu'il soit très bizarre ce garçon. Désinvolte, prostré, agressif, paniqué, insolent. Parfois, il lui touche l'épaule, le genou, d'une manière brusque.

Il est malade, c'est évident, elle va faire quelque chose pour lui, l'aider, mais voici que les gestes changent, la femme perd pied, l'homme se fait de plus en plus calme, froid, c'est lui qui tout à l'heure essaiera d'apaiser cette femme : l'épouse du dictateur, qui livre des secrets affreux sur ce qui se passe dans les caves du palais, ce palais où, demain, sans doute, elle introduira ce jeune homme, pour qu'il tue qui il faut.

La pièce de l'écrivain grec Andonis Doriadis a de la force. Le dialogue serré brûlant, est bien écrit. Apparemment, tout au moins. Patrick Chesnais se confirme l'un des acteurs les plus attachants d'aujourd'hui.

Il met dans son jeu une liberté d'esprit, des imprévus, une déraison, qui n'ont rien à voir avec des trucs de métier et qui sont l'expression très personnelle d'une aventure intérieure.

Nadine Alari prend peut-être moins de risques, mais elle est admirable aussi. Retenue, juste, très naturelle. Les directeurs et les metteurs en scène ont tort de ne pas lui confier plus souvent de rôles.

Une belle pièce. Un beau travail de comédiens. — M. C.

★ Plaisance, 20 h. 30.

■ *Le prix Maurice-Ravel*, d'un montant de 30 000 F, a été attribué à Benjamin Britten.

■ Une nouvelle salle vient de s'ouvrir, le « T.P.N. », Théâtre Paris Nord, 16, rue Georgette-Agutte, et *annonce à partir du 29 octobre la* création en France de « Entre chien et loup », d'Isaac Babel, dans une mise en scène de Jaromir Knittl.

Le T.P.N. accueillera ensuite les spectacles de la vallée du Rhône, avec « le Citoyen général » de Goethe, après une tournée qui commence le 15 octobre à Privas.

■ Fabrice Nadar joue les 17-18-19 *octobre à 21 heures au Studio 14*, 20, avenue Marc-Sangnier, « Louis Ludwig » de Mirat créé cet été « off Avignon ».

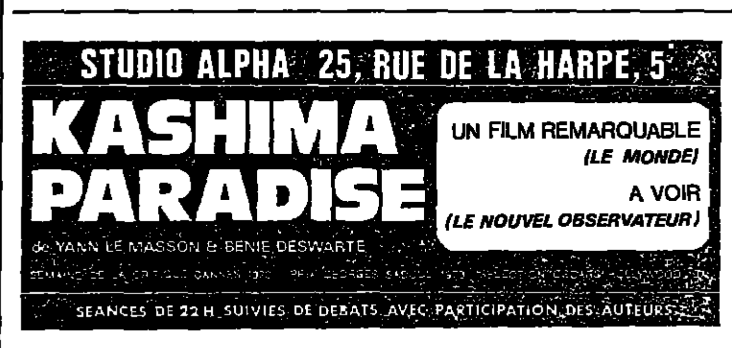














ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« ANNA ET LES LOUPS »
de Carlos Saura

La jeune fille est arrivée un jour dans une demeure isolée sur un plateau calciné de soleil. La maison, le parc, l'environnement, tout parlait ici de grandeur austère. Anna était Anglo-Saxonne. Elle avait été engagée comme gouvernante de jeunes enfants dans cette famille espagnole, soudée autour d'une reine mère vénérable et hydropique.

Entrée romanesque d'un personnage-témoin, dans une tribu bourgeoise qui a son ordre, ses traditions, ses petits secrets aussi. Mais — *nous sommes chez Carlos Saura* — le récit ne sera pas romanesque. *Le jeu des images est comme* le scalpel d'une réalité qui ne peut résister à l'intrusion d'un élément étranger.

Chacun des trois fils de la maison — ils ont tous atteint la quarantaine — va s'efforcer d'attirer Anna à lui, et, ce faisant, va se démasquer à ses yeux. José, le gardien de l'ordre, lui révèle son goût de l'uniforme militaire et de la dictature ; Juan (le père des enfants) extériorise ses frustrations sexuelles en lui écrivant *des lettres obscènes ; Fernando, qui* s'est installé une cellule de moine *dans une grotte du parc, cherche* à l'entraîner dans une union « mystique ». Intriguée, amusée, Anna laisse aller les choses, sans trop se *rendre compte* que ces trois hommes se la renvoient comme un objet. En fait, parce qu'elle est femme, et jeune, et séduisante, et coquette, elle se prête aux fantasmes des autres, elle les provoque, détruisant, du même coup — ce qu'on ne lui pardonnera pas, — les apparences d'un ordre moral et social complètement dévoyé.

Anna et les Loups est, dans l'œuvre de Saura, l'expression la plus maîtrisée, la plus achevée, de la fable sociale que nous avons vu se dessiner, se préciser, dans *la Chasse* et *Pippermint frappé*. Les trois hommes, les trois « loups », représentent l'armée, le tabou sexuel et le cléricalisme, forces oppressives d'une Espagne malade de son passé, elle-même symbolisée par la vieille mère. Usant de l'amour et de la satire dans la *mise en place d'un univers de* lumière et d'ombre, de réel et de *surréel. Saura glisse progressivement* avec Géraldine Chaplin et ses partenaires aux visions de Goya. Dans une fin atroce — rêve ou réalité ? — il achève le cycle d'une critique exorciste de la bourgeoisie espagnole. Son inspiration, son style, se sont élargis, renouvelés, déjà, dans *la Cousine Angélique*.

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Elysées-Lincoln, Studio Raspail (v.o.).

■ L'Académie des beaux-arts met au concours le prix Florence-Gould, d'un montant de 10 000 francs, en faveur d'un graveur français. Technique : gravure en creux sur métal. Inscriptions avant le 18 octobre au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti (renseignements : tél. 326-22-47). Et avant le 21 octobre déposer trois gravures (*tirages*) *non* encadrées, format maximum 50 × 65, dans un carton à dessins portant le nom et l'adresse de leur auteur.

■ Les pensionnaires de la Casa de Velasquez de Madrid (peintres, sculpteurs, graveurs, médailleurs, architectes) exposeront leurs œuvres exécutées au cours de l'année universitaire écoulée, à l'Institut de France, musée Comtesse-de-Caen, 25, quai de Conti, du 14 au 25 octobre.

■ Renée Faure, Julien Bertheau, Jacqueline Parre, Michel Albertini, *Marcel Philippot et Robert Diet* présentent au Thétre de l'Œuvre le 21 octobre à 21 heures, la lecture-spectacle le « Raz de Marée », de Michel Le Bihan.

■ Le Théâtre des Deux Rives présente « *Jacques le Fataliste* », d'après Diderot, du 21 au 29 octobre, salle Maxime-Gorki, Petit-Quevilly.

LETTRES

INCIDENTS A EUROPE 1 AU COURS D'UNE ÉMISSION SUR L'ÉDITION A COMPTE D'AUTEUR

Une violente altercation a eu lieu, vendredi, à Europe 1, à la fin de l'émission de *Pierre* Bellemare « Il y a toujours quelque chose à faire ».

Le débat, qui opposait l'éditeur Alain Moreau à l'animateur, avait commencé de façon plutôt orageuse. Il avait pour thème les difficultés des écrivains à la recherche d'un éditeur et de ceux qui éditent à compte d'auteur.

Alain Moreau avait attaqué personnellement Pierre Bellemare sur ses activités, et notamment sur sa participation à certaines campagnes *philanthropiques*. Selon ses affirmations, son micro aurait alors été fermé pour lui couper la parole et ne la laisser qu'à l'animateur. Alain Moreau ajoute que les techniciens et assistants de Pierre Bellemare, seuls présents dans le studio, ont alors voulu l'empêcher de sortir par la porte principale, où l'attendaient amis, clients et curieux. Une bagarre s'en est ensuivie, au cours de laquelle Alain Moreau déclare avoir été vivement molesté.

Pierre Bellemare, interrogé, donne une version tout à fait différente : « *A la fin de l'émission, Alain Moreau a quitté le studio où nous étions tous les deux seuls, et ses camarades, qui l'attendaient, lui ont dit : « Ils t'ont coupé à la fin ! » En entendant cette phrase, M. Alain Moreau est revenu furieux dans ma direction, et a tenté de me donner une gifle.* »

« *Deux de mes collaborateurs se sont alors interposés. M. Alain Moreau, sans doute spécialiste du corps-à-corps, a donné un coup de tête dans le visage d'un de mes collaborateurs, ce qui lui a valu de se faire une légère blessure au cuir chevelu. M. Alain Moreau, répandant alors le sang sur son visage avec sa main, est sorti en criant :* « Les gorilles de Pierre Bellemare viennent de me tabasser. »

M. André Diligent, ancien sénateur, dont le rapport sur la publicité clandestine à la télévision et à la radio a été cité par Alain Moreau, était l'invité de Pierre Bellemare ce samedi 12 octobre, sur Europe 1, pour l'émission « Il y a toujours quelque chose à faire ».

[L'émission de Pierre Bellemare était partie de mercredi 9 octobre d'une lettre d'un auditeur de Lyon, sollicité par une maison d'édition à compte d'auteur et qui demandait des éclaircissements. Elle devait se prolonger le lendemain par une « table ronde » sur ce thème avec la participation de M. Alain Moreau, P.D.G. de « la Pensée universelle ».

Celui-ci contesta dès l'entrée la qualification de l'animateur de l'émission pour s'ériger en justicier, et l'explication prit un tour si personnel que le débat dut être renvoyé au lendemain.

C'est à l'issue de ce second round, aussi passionné que le premier, que se produisirent les incidents qui motivèrent l'intervention de la police.]

PRESSE

« L'EST RÉPUBLICAIN » UTILISE L'INFORMATIQUE POUR LA RÉALISATION DE SES ÉDITIONS LOCALES

Le journal *l'Est républicain* vient de faire appel à l'informatique pour imprimer à Nancy les pages locales de son édition de Besançon, ainsi que celles du journal *le Comtois*.

Conçues et réalisées sur place à Besançon, les deux pages locales sont codées sur fiches magnétiques, transmises à l'ordinateur du journal nancéien. L'information est alors envoyée à une photocomposeuse qui décode le tout sur un support-film.

L'originalité de cette expérience réside dans la souplesse du système, qui, contrairement à la solution adoptée habituellement, ne fait pas appel à une programmation rigide. Il permet notamment de modifier au dernier instant la mise en page du journal en fonction des impératifs de l'actualité.

A Nancy, on espère réaliser la totalité du journal par photocomposition dans un délai de deux ans.

● *Le quotidien* le Bien public, *de Dijon*, n'a pas paru vendredi *11 ni samedi 12 octobre*, à la suite d'un arrêt total du travail des ouvriers des ateliers de composition, qui réclament des augmentations de salaires. Au cours d'une assemblée générale tenue vendredi, les ouvriers ont menacé de poursuivre le mouvement lundi si leurs revendications n'étaient pas satisfaites.

De son côté, la direction du *Bien public* déclare qu'elle ne *peut donner suite aux demandes* du personnel « *sans mettre en péril l'avenir de l'entreprise* ».

● *Une importante délégation du Groupement des grands quotidiens régionaux* — Mmes Baylet *(Dépêche de Toulouse)* et Lemoine *(Sud-Ouest)* ; MM. Bavastro *(Nice-Matin)*, Bujon *(Midi libre)*, Estrangin *(Ouest-France)*, Kielholz *(Dernières Nouvelles d'Alsace)*, Poitevin *(Provençal)*, Pulh-Demange *(Républicain lorrain)* et Talpaert *(Voix du Nord)* — effectue, jusqu'au 22 octobre, un voyage en Chine.

Ce séjour se déroule principalement à Pékin et comprend une visite de Changhaï. A son retour, la délégation s'arrêtera vingt-quatre heures à Hongkong.

CARNET

Décès

— M. et Mme André-Levy, Marylène, Eric, Véronique et Daniel Breton, ont la douleur de faire part du décès de

Alain BRETON.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-de-Salles (17, rue Ampère, Paris-17e) lundi 14 octobre, à 14 heures.

115, rue de Courcelles, Paris-17e.
27, rue des Sablons, Paris-16e.

— Mme Adolphe Charlet, M. et Mme Philippe Rozet, *font part du décès accidentel de* M. Adolphe CHARLET, cinéaste.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 octobre 1974, à 14 h., en l'église Saint-Thibault, route de Saint-Germain à Marly-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue Auguste-Renoir, 78160 Marly-le-Roi.

— Mme Henri Picard-Bourges, Mme Henri Picard-Berlouin, *Mlle Henriette Picard*, M. et Mme René Duchêne, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PICARD, professeur de lycée honoraire, officier des palmes académiques, leur époux, fils, frère et oncle, survenu à l'âge de quatre-vingts ans en son domicile, 48, avenue de Saxe, 75007 Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 9 octobre dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Madeleine ROY-CAMILLE, médecin anesthésiste de l'hôpital de Poissy-Beauregard, survenu le 11 octobre des suites d'un accident de la route.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches le lundi 14 octobre, à 7 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— *A l'occasion du deuxième anniversaire* de sa mort, ceux qui ont aimé

Claude DESCOMPS

évoqueront le souvenir qu'elle leur a laissé.

— Le 13 octobre, pour le deuxième *anniversaire de la disparition de* M. Zinovi JUDOVICI, époux regretté de Mme Z. Judovici, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Le 13 octobre, pour le deuxième anniversaire de la mort de M. Zinovi JUDOVICI, président-directeur général de la société des pétroles Miroline, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèle à *son souvenir*.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a déformé, dans « le Monde » du 9 octobre, le nom de M. Paul Marres — et non Marrès, — professeur à l'université Paul-Valéry *de Montpellier*, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 29 septembre.

Visites et conférences

LUNDI 14 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Cité, Mme Bouquet des Chaux : « Promenade dans l'île de la Cité ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Carcy : « Dans les prisons de la Conciergerie ». — 15 h., entrée de *la Basilique*, Mme Legregeois : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., centre de la place des Vosges, Mme Zujovic : « Henri IV et Paris : la place des Vosges et le Marais ».

14 h. 30. Muséum national d'histoire naturelle, rue de Buffon : « Le Salon du champignon » (l'Art pour tous). — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « L'Auvergne, foyer d'art roman » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels des Ambassadeurs, de Hol*lande, d'Albert, de Châtillon* » (M. de La Roche). — 15 h., 10, avenue de Saint-Mandé : « Le Centre technique du bois » (Paris et son histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h. 30, restaurant le Dreher, place du Châtelet, M. Roger Besus : « Y a-t-il ou non décadence de la littérature ? » (dîner-débat du Centre de liaison et d'expansion française).

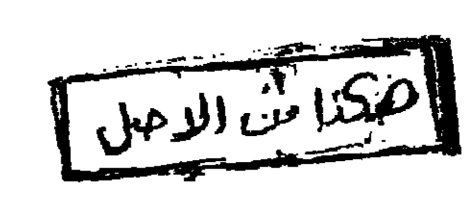
A L'HOTEL DROUOT

Lundi

S. 1 - Tableaux modernes, bronzes. M. Schoeller, S.C.P. Loudmer, Poulain, *Cornette de Saint-Cyr*.
S. 2 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 4 - Tabix, *mobilier*. Me Le Blanc.
S. 7 - Extrême-Orient : Chine, Japon. Céramique, pierres dures, netsuké, livres japonais, estampes, etc. M. Portier, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11 - Bibelots, meubles, objets d'ameublement. Me Deurbergue.
S. 12 - Objets pour cadeaux. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 14 - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 19 - Timbres. Mes Jacques Ribault-Menotière, Marlio.

VENTE PROCHAINE

Paris - Hôtel Drouot - Salle n° 10
Lundi 28, mardi 29 octobre - 14 h.
MONNAIES
Grecques, romaines, gauloises françaises, étrangères
Expert : M. E. Bourgey - 770-88-67
Expo. : 7, r. Drouot : 14/25 octobre
Hôtel Drouot : 26 octobre
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart - 742-68-23



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

SELON LE PROJET DE LOI DÉPOSÉ AU SÉNAT

,a taxe conjoncturelle doit conduire les entreprises :à retrouver d'elles-mêmes » des marges normales

Le projet de loi « instituant un prélèvement conjoncturel ayant pour objet de prévenir les comportements inflationnistes des entreprises » a été déposé vendredi 11 octobre sur le bureau du Sénat.

Nous analysons ci-dessous les principaux points du projet.

Dans l'exposé général des ıotifs, le gouvernement écrit otamment : « *La maîtrise de inflation impose à l'ensemble es agents économiques le respect e disciplines rigoureuses. (...) Le ouvernement s'est inspiré de trois iées simples. L'objectif central e sa politique économique est de asser la hausse des prix sans riser l'outil économique. Le retour l'équilibre ne doit pas détériorer niveau d'activité et le niveau 'emploi. Après un premier train e mesures faisant appel aux echniques classiques du budget, u crédit et de la fiscalité, il était onc nécessaire de mettre en lace un dispositif qui conduise es entreprises à retrouver d'elles-ıêmes, en matière de marge, un omportement normal. C'est à ette condition seulement que la ompétitivité de l'économie franaise avec les économies voisines ourra être rétablie. Ni le blocage es prix, trop sommaire, ni la estriction monétaire, trop rigide, e sauraient y suffire.* »

« *Il ne s'agit pas*, ajoute l'exosé des motifs, *de créer un imôt de plus mais un prélèvement, emboursable en totalité ou en artie et de durée provisoire, sur s augmentations de marge qui e correspondent ni à une augıentation de l'emploi, ni à une ugmentation des exportations, i à une augmentation des invesissements. (...) Enfin ce dispoitif ne doit concerner qu'un ombre limité d'entreprises : elles qui, par leur taille, jouent n rôle directeur en matière écoomique, et notamment dans le omaine des prix.* »

Les différents articles du projet le loi (il y en a vingt et un) onfirment les indications que ous donnions dans nos éditions latées du 11 octobre. Résumonss :

● ARTICLE 2. — « *Le prélèvement s'applique aux exercices uverts à compter du 1er janvier 975 et aux fractions d'exercice estant à courir à cette date.* » Il t supprimé « *lorsque l'augmention mensuelle de l'indice des ix à la consommation du groupe produits manufacturés* » *n'a pas passé 0,5 % pendant trois mois nsécutifs* ». Cette suppreson (...) « *prend effet au premier ur du quatrième mois* ».

● ARTICLE 4. — « *Sont passbles du prélèvement les entreises publiques ou privées (...), nt l'activité principale est de ndre des marchandises ou de urnir le logement, et qui réalint un chiffre d'affaires ou de cettes annuel hors taxes excént 24 millions de francs ou millions de francs pour celles i emploient plus de cinquante lariés ; pour les autres entreises qui réalisent un chiffre affaires ou de recettes annuel rs taxes excédant 6 millions de ncs ou 2 millions de francs ur celles qui emploient plus de iquante salariés.*

» *En cas d'abaissement du chif: d'affaires ou de recettes nuel ou du nombre de salariés -dessous des chiffres limites, l'entreprise reste passible du prélèvement au titre de l'exercice au cours duquel cet abaissement intervient.* »

● ARTICLE 5. — *Le prélèvement est assis sur l'excédent, constaté à la fin de chaque exercice, de la marge réalisée par l'entreprise au cours de cet exercice par rapport à la marge de l'exercice précédent, qui constitue la marge de référence.* »

● ARTICLE 6. — La marge est la différence entre

— (...) d'une part : les ventes et produits accessoires ; les stocks à la fin de l'exercice ; les ristournes, rabais et remises obtenus ; les produits financiers, dans la mesure où ils sont retenus dans les bases de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés ;

— d'autre part : les stocks au début de l'exercice ; les achats de matières et marchandises, ainsi que, dans la mesure où les charges correspondantes sont admises en déduction des bénéfices imposables ; les impôts et taxes ; les travaux, fournitures et services extérieurs ; les transports et déplacements ; les frais divers de gestion, à l'exclusion des frais de mission et de réception ; les frais financiers, à l'exclusion des intérêts des comptes courants d'associés.

Cette marge est diminuée en proportion du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation (article 6) de l'augmentation de la production réelle (en volume) et de l'augmentation des effectifs employés, ainsi que de l'accroissement des équipements (articles 7 et 8), enfin d'une norme générale fixée par les pouvoirs publics et représentant tout à la fois la hausse des prix et les progrès à la productivité de l'économie française (article 7). Cette norme est fixée à 14,3 % pour l'exercice 1975.

● ARTICLE 9. — « *Le prélèvement est perçu au taux de 33 1/3 %. Les sommes versées par les entreprises au titre du prélèvement leur sont remboursées lors de la suppression (...) de la taxe. Toutefois, le remboursement est limité à la moitié du prélèvement pour la fraction de l'excédent de marge comprise entre 10 et 30 % de la marge de référence (corrigée des pourcentages prévus à l'article 7). Aucun remboursement n'est effectué pour la fraction supérieure.* »

● ARTICLE 10. — « *Les entreprises peuvent obtenir la dispense totale ou partielle du prélèvement en établissant que l'excédent de marge (...) résulte directement, en totalité ou en partie, de circonstances particulières, d'ordre économique ou juridique, exclusives de tout caractère inflationniste de leur gestion. Les demandes adressées à cet effet font l'objet d'une décision administrative prise par la commission du prélèvement. La commission peut également accorder des délais de paiement si des circonstances exceptionnelles le justifient.* »

● ARTICLE 11. — « *Il est institué auprès du ministre de l'économie et des finances une commission du prélèvement. La commission est présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire, en activité ou à la retraite, et composée de sections. Chacune de celles-ci comprend deux magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire, en activité ou à la retraite, deux représentants de l'administration et deux membres désignés sur proposition des chambres de commerce et d'industrie et des organisations représentatives des diverses catégories d'entreprises. Les sections ont les mêmes pouvoirs que la commission. (...)*

● ARTICLE 12. — « *Les entreprises liquident le prélèvement et l'acquittent auprès de la recette des impôts dont elles relèvent. Le prélèvement est versé avant la fin du quatrième mois suivant la clôture de chaque exercice.* »

● ARTICLE 13. — « *Les entreprises qui ont été redevables du prélèvement pour l'exercice antérieur sont tenues au paiement de quatre acomptes exigibles à l'expiration de chaque trimestre civil. Chacun des acomptes est égal à 20 % de ce prélèvement. Les paiements doivent être effectués dans les vingt premiers jours du mois suivant l'expiration du trimestre.*

» *Pour les exercices ouverts le 1er janvier 1975 ou en cours à cette date, les acomptes sont déterminés sur la base du prélèvement qui aurait été exigible si le prélèvement avait été mis en application au titre des exercices ouverts le 1er janvier 1974 ou en cours à cette date. Pour le calcul de ce prélèvement, le correctif national est fixé à 14,50 %.* »

● ARTICLE 17. — « *En cas de cession ou cessation d'entreprise, le prélèvement est immédiatement exigible.* »

● ARTICLE 19. — « *Le prélèvement n'est pas admis dans les charges déductibles pour l'établissement de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu.* »

UNE TAXE MOINS SÉVÈRE QUE PRÉVU

(Suite de la première page.)

La taxe sera provisoire et cessera d'être perçue dès que les prix de détail des produits manufacturés retrouveront une pente annuelle d'environ 6 % pendant trois mois de suite.

On peut trouver plusieurs raisons à ces aménagements. La première est la perspective d'une mauvaise année 1975 : si la croissance économique est faible, si les difficultés des entreprises sont grandes, est-il sage de les frapper très lourdement ? N'est-il pas dangereux d'autre part de trop pousser le patronat à réduire les augmentations de salaires alors que le chômage risque de se développer ? Si le but était bien atteint, ne risquerait-on pas de retombre à pe ude chose près dans le schéma de la fin 1967 qui avait vu le pouvoir d'achat des salariés baisser, ce qui fut une des causes de mai 1968 ?

ALAIN VERNHOLES.

CONSEIL ÉCONOMIQUE

M. GABRIEL VENTEJOL POURRAIT SUCCÉDER A M. ÉMILE ROCHE A LA PRÉSIDENCE

M. Gabriel Ventejol, membre bureau confédéral de Force vrière, pourrait succéder, en it que président du Conseil nomique et social, à M. Emile che, qui a décidé de ne pas liciter un renouvellement de n mandat. Agé de cinquanteıq ans, secrétaire confédéral de). depuis 1950, chargé des quesns économiques françaises et ropéennes, M. Ventejol est qu'ici le seul candidat à la sidence de l'Assemblée de la ce d'Iéna, dont il est membre puis 1959 et vice-président puis 1967.

Le Conseil économique et social, vient de connaître un assez ge renouvellement — quatregt-six conseillers nouveaux les deux cents membres, — t en effet procéder le 16 octo- à l'élection de son président de son bureau. Agé de quatregt-un ans, M. Emile Roche président depuis plus de vingt s, ayant succédé en 1954 à Léon Jouhaux, fondateur en 17 de Force ouvrière à la suite la scission avec la C.G.T.

Pour manifester leur mécontentement

LES PETITS ET MOYENS INDUSTRIELS ORGANISENT UNE « RÉUNION MASSIVE » LE 18 OCTOBRE

Les petits et moyens industriels ont décidé, à l'appel de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, de manifester leur mécontentement en participant à une réunion massive, le 18 octobre, à 16 heures, au pavillon Baltard de La Villette.

La petite et moyenne industrie « *n'accepte plus d'être considé* *par les pouvoirs publics comme le bouc émissaire numéro 1 de leur politique prétendument anti-inflationniste* », peut-on lire dan le dernier numéro de *la Volonté*, organe de la C.G.P.M.E., tandis que M. Léon Gingembre, président de cet organisme, conclut son éditorial par ces mots : « *Du sang à la une et que ça saute !* »

Ajoutons que l'assemblée générale de la C.G.P.M.E. se tiendra les 18 et 19 novembre et que l'invité d'honneur du banquet de clôture sera M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

M. Fourcade se déclare « fondamentalement attaché au principe du quotient familial »

Hôte vendredi 11 octobre du Cercle de l'opinion, M. Jean-Pierre Fourcade a donné un certain nombre de précisions sur la situation économique de la France et sur les projets du gouvernement (nous reproduisons par ailleurs les critiques adressées par le ministre de l'économie et des finances aux « détracteurs » de la politique gouvernementale).

● QUOTIENT FAMILIAL. — « *Je suis fondamentalement attaché à ce principe qui a été mis en place pour permettre aux gens d'élever correctement leurs enfants.* » Mais, parlant des « *faux mineurs* », le ministre a ajouté qu'il fallait tirer les conséquences fiscales de l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans. « *Nous verrons lors du débat au Parlement qui est du côté du progrès.* »

● PRIX DE DETAIL. — Après le bon résultat d'août (+ 0,8 % de hausse par rapport à juillet), l'indice des prix de l'INSEE traduira en septembre une augmentation supérieure à 1 % (par rapport à août). Le ministre a ajouté que les dernières enquêtes de l'INSEE montraient un très net ralentissement des pressions inflationnistes à la production.

Les fortes hausses des prix mondiaux des produits agricoles (soja, maïs, blé...) ne devraient pas avoir trop d'influence sur les prix européens grâce aux mécanismes communautaires.

● BALANCE COMMERCIALE. — M. Fourcade a déclaré qu'on sous-estimait trop l'importance de nos exportations de produits agricoles. « *Nous allons augmenter les surfaces consacrées à la culture du blé et des betteraves, et cela aura des effets bénéfiques pour notre balance commerciale.* »

Nous retrouverons à la fin de l'année prochaine « *un certain équilibre de nos échanges extérieurs* », et pour toute l'année 1975 notre objectif est « *une réduction de moitié* » de notre déficit par rapport à celui enregistré cette année.

● SYSTEME MONETAIRE. — « *Il n'y aura de solutions qu'avec le retour à un système de parités fixes, même si ce système ne doit pas être aussi fixe qu'autrefois. En ce qui concerne les monnaies européennes, nous pensons qu'il faut créer un mécanisme de flottement concerté par rapport à une unité de compte européenne.* »

● M. LUCIEN NEUWIRTH, député U.D.R. de la Loire, écrit dans un éditorial de *l'Echo de Saint-Etienne* : « *On ne guérit pas l'inflation avec des sirops ou des potions calmantes. On la frappe durement, mais on doit préserver les plus vulnérables, et je m'étonne que l'on hésite à indexer la petite épargne tout en l'immobilisant un certain temps, ce qui donnerait la possibilité de disposer d'importants fonds d'investissements publics.* »

● AUX ETATS-UNIS, les prix de gros n'ont augmenté en septembre que de 0,1 %, alors qu'ils avaient progressé de 3,9 % en août et de 3,7 % en juillet. Ce net ralentissement provient d'une baisse de 1,9 % des prix de gros des produits agricoles et alimentaires, qui avaient augmenté de 6,4 % et 7,6 % en juillet et août.

En un an, par rapport à septembre 1973, les prix de gros ont progressé de 19,7 %. — *(A.F.P.)*

BILLET

A L'USINE TITAN-CODER DE VILLEFRANCHE

Des « oubliés » qui n'entendent pas désarmer

Lyon. — « Ça va durer combien de temps votre cirque ? » *En dépit de cette interrogation peu amène d'un automobiliste, qui n'avait sans doute jamais entendu parler de l'affaire Titan-Coder, l'* « *opération stop* », *organisée par les ouvriers des usines de Villefranche-sur-Saône, le 11 octobre, a été un succès. Comme ils y avaient été invités, les commerçants ont fermé leurs boutiques et éteint leurs lumières, les automobilistes ont accepté de bon gré l'immobilisation d'une demi-heure à laquelle ils étaient contraints. On a débrayé dans la plupart des entreprises, ainsi que dans le secteur public, tandis que sonnait le glas au clocher de l'église principale.*

Cette action ponctuelle, après d'autres comparables qui eurent lieu à Maubeuge et Marseille, peut servir à replacer sur l'avant-scène de l'actualité sociale un conflit depuis quelque temps oublié. Sans doute la presse locale relate consciencieusement ce qui se passe au fil des jours et, pour ceux qui occupent l'usine depuis le 2 septembre, c'est un réconfort. Ceux-là ont parfaitement conscience de la relativité d'une telle information ; néanmoins, rien n'apparaît qui puisse être interprété chez eux comme un signe d'assoupissement ou de lassitude.

Les lettres de licenciement ? Elles sont arrivées et on en a fait, le 1er octobre, un autodafé. Les syndics chargés de la liquidation ? On les attend, mais qu'ils ne comptent pas sur le personnel pour participer à leurs travaux.

Sans parler de bonne humeur — serait-elle de mise dans une pareille situation ? — chacun a finalement la même déclaration à faire : « Pour le moment, ça tient et ça tient bien. » *Les trois cent cinquante ouvriers de Villefranche ont résisté à tout. A de rares exceptions, on peut dire que personne n'a quitté le bord. Bien sûr, certains sont allés un peu participer aux vendanges dans le Beaujolais. Ils en sont revenus. D'autres se sont présentés chez Berliet, puisque cette entreprise lyonnaise offrait mille emplois. En fait, ce n'était que pour s'assurer de ce que l'on devinait trop bien, c'est-à-dire que l'embauche offerte aboutissait à une sous-qualification dont personne ne veut.*

« Alors pourquoi flancherait-on ? » « C'est vrai, on a maintenant des difficultés à s'exprimer au plan national. Il faudra que ce blocage saute. »

Les cadres sont dans le même état d'esprit et comptent beaucoup, pour leur part, sur l'étude qu'ils viennent de réaliser et dont un exemplaire a été remis au cabinet de M. d'Ornano, le 4 octobre. « Ce qu'elle propose, c'est une *solution industrielle* qui ne demande rien à personne. Nous sommes en mesure de prouver, après ce long travail, qu'en cas de reprise des activités, nous aurions six mois assurés sans avoir besoin de chercher le moindre client. Nous avons encore des gens qui nous téléphonent pour passer des commandes. » *On compte donc beaucoup sur la conférence de presse, que doit tenir à Paris sur le sujet, le 14 octobre, M. Marcheli, président de la C.G.C.-métallurgie, pour remettre Titan-Coder au premier plan. Là aussi, on éprouve bien le même désir de* « *déblocage* » *de l'information :* « Ne pas parler de nous, évidemment, c'est bon pour le gouvernement. Ça lui permet de faire oublier qu'il s'est trompé dès le début. »

Ce qui reste, c'est que tout ce personnel demeure au coude à coude, toujours fier de ce qui fut la fabrication de ses engins de ravitaillement pour l'aviation, de ses oléoducs, de tout ce matériel qui devait partir vers l'Algérie, le Liban, le Mali, la Chine, le Portugal, et qui reste là, aligné comme dans une parade dérisoire dans des ateliers déserts que l'on fait visiter comme des chambres mortuaires.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SYNDICATS

Force ouvrière : la progression du chômage est très préoccupante

« *Le chômage commence à augmenter peut-être plus vite qu'on ne le pensait il y a un mois et la progression pourrait être sensible d'ici à la fin de l'année* », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, en commentant devant la presse, le 11 octobre, les travaux de la commission exécutive de F.O.

« *La situation est très préoccupante.* » Mais, estime-t-il, ce ne sont pas les manifestations organisées par la C.G.T. et la C.F.D.T. qui peuvent enrayer la dégradation de l'emploi qu'on constate dans le monde entier : le chômage existe aussi dans les pays de l'Est. « *Il n'y a pas de solution sans remise en cause de la machine économique et monétaire, par la voie de négociations entre les gouvernements.* »

Le syndicaliste a vivement critiqué les récents propos de M. Ceyrac, président du C.N.P.F., selon lesquels les accords qui existent dans le secteur nationalisé privilégieraient les agents de ces entreprises par rapport aux salariés du secteur privé. La commission exécutive met « *solennellement en garde le patronat* » contre toute tentative d'entraver la liberté des salaires, qui doivent continuer d'être fixés contractuellement.

A propos de la Sécurité sociale, les militants F.O. vont aussi protester (comme le font de leur côté ceux de la C.G.T. et de la C.F.D.T.) contre la prise en *charge par le régime général de* la compensation démographique au bénéfice des artisans et commerçants. Néanmoins, MM. Bergeron et Derlin ont déclaré avoir reçu du gouvernement l'assurance *que le budget de l'Etat financerait* l'intégralité de la charge jusqu'en 1978.

Enfin, les assises socialistes ayant été évoquées, le secrétaire général a répondu qu'aucun dirigeant F.O. ne s'y rendrait *mais* que des militants ou des syndiqués de la centrale pouvaient fort bien y participer à titre individuel.

AFFAIRES

En prenant le contrôle de Marrel Frères

CREUSOT-LOIRE RENFORCE SA POSITION *DANS LA PRODUCTION DES TOLES FORTES*

(De notre correspondant.)

SAINT-ETIENNE. — La prise de contrôle par Creusot-Loire des aciéries Marrel Frères a été annoncée dans la matinée de vendredi 11 octobre au comité d'établissement de cette entreprise sidérurgique implantée à Rive-de-Gier (Loire) par le P.-D. G. lui-même, M. Jacques Marrel. Sous réserve de l'approbation des communautés européennes, Creusot-Loire acquerra 67 % du capital de Marrel Frères et deviendra ainsi le plus gros actionnaire de l'entreprise aux côtés de la famille Marrel, qui conservera 10 % des actions et de la *Banexi (filiale de la B.N.P.)* qui en détiendra 23 %. Il en coûtera 127 millions de francs à la société Creusot-Loire.

Selon Creusot-Loire, le rapprochement « a pour but essentiel le développement de la production de tôles fortes de qualité dont les deux sociétés sont spécialistes ».

Marrel Frères, qui emploie actuellement 1 830 salariés contre 1 540 en 1972 et a réalisé, en 1973, un chiffre d'affaires de 260 millions, dont 97 à l'exportation, est, en effet, l'un des leaders mondiaux en matière de tôles spéciales, hyper-lourdes, utilisées dans l'industrie nucléaire et pétrochimique.

La société est également spécialisée dans certaines tôles à application militaire (coques spéciales, blindages, etc.). Sa capacité actuelle de production est de 220 000 tonnes d'aciers spéciaux en lingots, 50 000 tonnes de tôles hyper-lourdes et 120 000 tonnes de produits longs. Elle devrait être portée à 300 000 tonnes de lingots pour fin 1976. Troisième fournisseur en produits longs sur le marché national, 30 % environ de ses livraisons en acier allié sont destinés à l'automobile et à la forge et estampage.

FOTO QUELLE RACHÈTE A PORTS SES FILIALES FRANÇAISES ET HOLLANDAISES

La société Foto Quelle, du groupe Schikedanz, reprendra à partir du 1er novembre les filiales du groupe Porst en France et aux Pays-Bas. Un communiqué commun publié à Nuremberg précise que le contrat conclu entre les deux sociétés de distribution de matériel photographique prévoit que Foto Quelle continuera d'exploiter dans ces deux pays la marque Porst pendant trois ans.

Ce rachat permettra au groupe Porst de faire face aux difficultés qu'il connaît actuellement en R.F.A. : le groupe était en effet depuis quelques mois à la recherche d'un partenaire qui lui apporterait les capitaux nécessaires à la consolidation de son expansion.

LE SIÈGE DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST EST FIXÉ A DAKAR

Lomé *(A.F.P.)*. — Les chefs d'Etat de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), réunis à Lomé vendredi 11 octobre, ont décidé d'établir à Dakar le siège de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) et à Lomé celui de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Le communiqué final de la réunion indique que les chefs d'Etat se sont mis d'accord pour confier, à titre provisoire, le poste de gouverneur de la B.C.E.A.O. *à un Ivoirien et celui de vice*-gouverneur à un Voltaïque. Le poste de président de la BOAD reviendra à un Voltaïque et celui de vice-président à un Nigérien. La présidence de la conférence des chefs d'Etat a été confiée au président togolais, le général Gnassingbe Eyadema.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse du dollar Hausse du deutschemark

La semaine a été agitée sur les marchés des changes où le DOLLAR a fortement fléchi mercredi tandis que le DEUTSCHEMARK progressait vigoureusement. Par la suite toutefois, ces mouvements ont été en partie corrigés grâce à l'intervention des Banques centrales.

Pour la troisième semaine consécutive, le DOLLAR a donc baissé. Fait notable toutefois : le recul de la devise américaine, qui jusqu'alors s'était déroulé sans à-coup, s'est brutalement accéléré mercredi, le cours du DOLLAR tombant ce jour-là à Francfort à 2,55 DEUTSCHEMARKS environ. Au-delà de la déception provoquée par le discours de M. Ford il faut sans doute voir dans cet accès de faiblesse un effet tout à la fois de la baisse des taux tant aux Etats-Unis que sur le marché des eurodollars et du retour en grâce du DEUTSCHEMARK.

Mercredi, en effet, les taux de l'eurodollar, chutant de 1 % pour des raisons techniques, revenaient temporairement à 10 % environ, soit à un niveau très proche de ceux de l'EUROMARK : 9,50 %. Dès lors, il était tentant pour certains opérateurs, jouant le court terme, de céder leurs DOLLARS pour se porter sur un DEUTSCHEMARK qui, le malaise provoqué par l'affaire Herstatt s'étant quelque peu dissipé, leur apparaît maintenant sous-évalué.

Ce mouvement de bascule — baisse du DOLLAR hausse du DEUTSCHEMARK — va-t-il se poursuivre ? L'évolution des taux d'intérêt pèsera sans doute d'un grand poids. Signalons à ce propos que deux banques de Washington et de Saint-Louis, suivies en fin de semaine par la First National City Bank et la First National Bank of Chicago, ont décidé de ramener leur taux de base — prime rate — à 11 1/2 % (contre 11 3/4 %).

La décrue semble donc bien amorcée Mais tout dépendra finalement de l'attitude qu'adopteront les Banques centrales, qui ont prouvé en intervenant vigoureusement en fin de semaine — provoquant une baisse du DEUTSCHEMARK et un redressement du DOLLAR — qu'elles n'entendaient pas relâcher leur surveillance.

La baisse du FRANC s'est poursuivie, mais à un rythme modéré. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, la devise française a, ces derniers mois, été soutenue essentiellement par les emprunts effectués à l'étranger par des entreprises désireuses de trouver des crédits hors encadrement. Dans ces conditions, les milieux spécialisés n'excluent pas un recul du FRANC dans les semaines à venir.

La LIVRE STERLING, résistante au début de la semaine, a brutalement fléchi jeudi, jour des élections générales en Grande-Bretagne. Vendredi, toutefois, la vigilante présence de la Banque d'Angleterre aidant, elle a regagné une partie du terrain perdu et a finalement monté vis-à-vis de la plupart des devises, sauf le DEUTSCHEMARK et le FLORIN.

La LIRE ITALIENNE, en revanche, a baissé sur toutes les places. Signalons enfin que la Banque de Norvège a démenti lundi les rumeurs de la réévaluation de la COURONNE NORVEGIENNE, qui avaient circulé avec insistance sur le marché.

Sur le marché de l'OR, le calme est revenu après la flambée de la semaine dernière. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, après avoir varié entre 160 et 154,95 dollars, s'est finalement établi vendredi en clôture à 157 dollars (contre 159 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ E. U.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2362	1,5622	6,0507		2,3335	11,0960	6,8138
	6,2413	1,5446	6,0923		2,3280	11,0440	6,7977
New-York ..	37,4181	0,1493	38,5653	2,3335		21,0304	34,2465
	37,2995	0,1507	38,2116	2,3280		21,0792	34,2463
Paris	177,90	7,1020	183,35	11,0960	4,7550		162,80
	177,90	7,1500	181,30	11,0440	4,7440		162,50
Zurich	109,2600	4,3614	112,6108	6,8138	2,9200	61,4250	
	108,9145	4,4009	111,5781	6,7977	2,9200	61,5384	
Francfort ..	97,0252	3,8730		6,0507	2,5930	54,5404	88,8013
	97,6128	3,9442		6,0923	2,6170	55,1571	89,6232

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE - B.H.E.

Lors d'une assemblée générale ordinaire, réunie le 10 octobre à titre extraordinaire, les actionnaires de la Banque hypothécaire européenne ont décidé d'autoriser le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission sur le marché français d'obligations pour un montant maximum de 500 millions de francs.

Dans sa réunion qui s'est tenue à l'issue de cette assemblée générale, le conseil d'administration, usant des pouvoirs qui venaient de lui être conférés, a pris la décision d'émettre en un premier temps un emprunt obligataire de 200 millions de francs. Un communiqué ultérieur en précisera la date et les modalités.

Cette émission, qui s'inscrit dans la ligne de conduite qu'a adoptée depuis l'origine la Banque hypothécaire européenne en matière de financement de ses crédits, lui permettra de poursuivre son développement sur les bases les plus stables.

ROLINCO

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 27 novembre 1974, de faire une dotation de 29 500 000 florins à la réserve générale et de mettre en paiement un dividende de 2 florins par action ordinaire.

Le rapport annuel de la société paraîtra le 14 novembre prochain.

CREUSOT-LOIRE

Résultats du premier semestre de 1974

Les résultats du premier semestre de 1974 sont en progression sensible par rapport à ceux de 1973.

Au niveau de la société, le résultat net provisoire est de 20 millions de francs, après dotation de 77 millions aux amortissements — dont 25 millions de complément d'amortissements dégressifs — et de 12 millions à la provision pour hausse des prix. Le résultat brut des six premiers mois s'élève ainsi à 109 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'année 1973, le résultat brut avait été de 134 millions, les amortissements de 102 millions et le résultat net de 32 millions.

Au niveau du groupe, les résultats consolidés ont eux aussi progressé de façon importante, tant dans le secteur métallurgie que dans les activités de mécanique et d'entreprise.

L'importance des commandes enregistrées depuis le début de l'année, qui sont supérieures à celles de la même période de 1973, de 70 % pour la société seule et de plus de 100 % pour l'ensemble du groupe, et la conjoncture favorable que connaissent la plupart des activités de Creusot-Loire laissent prévoir que l'exercice 1974 devrait dégager des résultats nettement plus élevés que ceux de l'exercice précédent.

RHONE-POULENC : ralentissement au second semestre

Comme tous ses grands concurrents, le groupe Rhône-Poulenc a enregistré de brillants résultats au cours du premier semestre. Par rapport à la période correspondante de l'année écoulée, sa marge brute a doublé, atteignant 2,1 milliards de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 10,8 milliards, accru de 50 %. Commentant ces résultats dans une lettre adressée aux actionnaires, M. Renaud Gillet, président-directeur général de la firme, explique que le groupe a bénéficié de la haute conjoncture qui a régné dans la chimie, en raison, notamment, des achats massifs d'anticipation effectués par les utilisateurs et qui ont fait que la division chimique a contribué pour 55 % à la formation du chiffre d'affaires (au lieu de 48,4 % l'an dernier), et ce au détriment de la pharmacie et des textiles. Les exportations du groupe ont également très fortement progressé (+ 63 %). Ceci lui a permis, en particulier, de reconstituer ses marges — la rentabilité brute est passée de 13,6 % à 19,8 % — qui étaient en 1973 inférieures à celles de la plupart des grandes firmes chimiques mondiales, et de procéder à un déstockage salutaire. Mais il convient toutefois de noter que, globalement, le volume des ventes a progressé de 15 %. L'inflation, due en grande partie à l'enchérissement du prix du pétrole a fait le reste.

Abstraction faite de l'inflation, la performance n'en reste pas moins notable. Mais en sera-t-il de même durant le second semestre. Cela paraît douteux. Les premiers signes de ralentissement de la demande, qui sont apparus au début de l'été en France et à l'étranger, les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale et les mesures anti-inflationnistes, devraient conduire à une diminution de l'activité. Celle-ci est déjà largement acquise pour les fibres synthétiques, dont la production, déjà ralentie à la fin de 1973 à cause de la pénurie de matières premières, vient d'être encore sérieusement réduite. La production de polyamides (nylon) est abaissée de 30 % contre 20 % primitivement et celle des polyesters de 25 % à 30 % contre 10 %. La production de fibres acryliques, la la seule à être demeurée antérieurement à un niveau normal, est diminuée de plus de 40 %. Avec le ralentissement de la demande, l'offensive sur le marché européen des firmes textiles japonaises, qui vendent leurs produits à des prix de « dumping », a imposé cette décision que les dirigeants de Rhône-Poulenc espèrent toutefois n'être que provisoire en raison du niveau relativement satisfaisant de la consommation de détail. En attendant, M. Renaud Gillet prévoit déjà que la marge brute du groupe sera inférieure à ce qu'elle a été durant les six premiers mois. Le grand patron de Rhône-Poulenc n'est cependant pas fondamentalement pessimiste. Les résultats escomptés pour l'année entière devraient, selon lui, marquer encore un progrès important sur ceux de 1973. Pour la seule holding, il table sur un bénéfice net hors plus-values de l'ordre de 220 millions de francs à comparer aux 196 millions de francs réalisés en 1973.

A. D.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sucre : nouveaux records

DENREES. — *Des niveaux records ont été à nouveau atteints, cette semaine, sur les cours du sucre. A Londres, un mouvement de hausse particulièrement vif a été enregistré mardi, à la suite d'une information faisant état d'une diminution de 30 % de la production britannique de betteraves par rapport à celle de la campagne précédente. D'autre part, les producteurs anglais de betteraves ont décidé de suspendre leurs livraisons aux raffineries afin d'obtenir une nouvelle révision des prix. En France, les dernières expériences au 30 septembre ont donné un rendement de 7 790 kilos de sucre à l'hectare contre 8 048 kilos un an auparavant. Le rendement des betteraves a légèrement augmenté, passant de 49 à 50,54 tonnes à l'hectare, mais la teneur en sucre est revenue à 15,41 % contre 16,42 %. Signalons également qu'à la suite d'une trop grande sécheresse la récolte brésilienne donnerait 6,8 millions de tonnes contre 7,4 millions escomptés précédemment et 6,9 millions de tonnes l'an dernier.*

Les prix du café ont été soutenus. Dans le but d'élever les cours, les pays producteurs ont décidé de constituer un stock de réserve de 17,5 millions de sacs à partir du disponible actuel et d'effectuer une retenue de 20 % sur la prochaine campagne. A la suite de ces décisions, le président de l'Institut brésilien du café a annoncé que son pays stockerait, d'ici l'an prochain, 3,6 millions de sacs. La constitution de ces réserves ne devrait pas affecter le marché américain, car les torréfacteurs disposent de stocks importants (360 000 tonnes contre 240 000 en période normale), qui avaient été gonflés en prévision d'une grève des dockers. D'autre part, la production exportable mondiale de la campagne 1974-1975 devrait atteindre 3 627 000 tonnes, soit le plus haut niveau depuis la campagne 1965-1966.

D'une semaine à l'autre, les cours du cacao ont sensiblement progressé. La crainte de grèves a incité les chocolatiers américains à constituer des stocks, et on vient de réajuster à la hausse les estimations des broyages mondiaux pour le troisième trimestre. En Côte-d'Ivoire, où la campagne principale vient de débuter, le prix à la production est relevé de 110 à 175 francs C.F.A. par kilo.

METAUX. — *D'abord bien orientés, en raison des interventions d'acheteurs allemands, les cours du cuivre ont fléchi, retrouvant ainsi leurs niveaux de la semaine précédente. Le gonflement des stocks du Metal Exchange, qui s'élèvent à 90 650 tonnes, et la perspective d'un nouvel accroissement de 3 000 tonnes cette semaine, ont produit un effet défavorable sur le marché. En outre, l'on s'attend à la reprise par les Japonais de leurs ventes de métal excédentaire.*

Les cours de l'étain se sont tassés sur les différentes places internationales. Après une augmentation plus importante que prévu des stocks du Metal Exchange, l'on s'attend, pour cette semaine, à un nouvel accroissement de 900 tonnes, soit 2 900 tonnes en quinze jours. En Malaisie, des opérations de prospection doivent s'engager dans quelques mois. Le gouvernement envisage d'y investir plus de 2 millions de dollars en collaboration avec plusieurs firmes privées.

A New-York, les cours de l'aluminium sont restés stables. La production mondiale s'est accrue de 6,73 millions de tonnes (+ 7 %) durant le premier semestre. En Europe, le taux d'augmentation ressortirait à 15,6 %.

CEREALES. — *L'annonce, en début de semaine, de la suspension provisoire des exportations américaines à destination de l'U.R.S.S. a déclenché une forte baisse des cours des céréales. Par la suite, les révisions à la baisse des estimations sur la production mondiale de blé a ravivé l'intérêt des acheteurs. De fait, à la suite de conditions atmosphériques défavorables, la production 1974-1975 est estimée à 327-334 millions de tonnes contre 342-355 millions de tonnes prévues auparavant. En Union soviétique, l'on s'attend à une diminution de 15 à 20 millions de tonnes. Aux U.S.A., les prévisions sont ramenées de 53,1 millions de tonnes à 48,8 millions de tonnes et, au Canada, de 20 millions de tonnes à 14 millions de tonnes. D'autre part, l'on estime que l'Inde importera près de 6 millions de tonnes, soit une quantité deux fois supérieure à celle qui était initialement prévue.*

Cours des principaux marchés du 11 octobre 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 616 (inch.), à trois mois 634 (633,50); étain comptant 3 015 (3 430), à trois mois 3 025 (3 320); plomb 227 (230); zinc 355 (378). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 61,90 (63); aluminium (lingots) 39 (inch.); ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 116-118 (inch.); mercure (par bouteille de 76 lbs) 268-273 (270-275). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 970 (1 106 3/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 47 (51,40), mars 48,67 (52,80); laine suint oct. 127 (130), déc. 133 (135). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 185 (inch.); jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 217,50 (inch.). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine, oct. 150 (inch.). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct. 18,20 (18,10). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 490 (500).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., nov. 27,75-28 (28-28,75). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 144,50-145 (144,50-145,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 85,50 (84,70), mars 77,25 (76,20); sucre disp. 38 (34,15), janv. 38,70 (34). — Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 399 (373), mars 385 (363); café nov. 466 (482), janv. 466,50 (454); cacao déc. 834 (819), mars 760 (741). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 945 (934), mars 903 (892); café nov. 546 (548), janv. 559 (558); sucre (en francs par tonne) nov. 4 380 (4 300), déc. 4 410 (4 310).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 517 (523), mars 530 (540); maïs déc. 379 (393); mars 389 (403).

Marché monétaire

Détente limitée

Une amorce de détente, encore bien timide, a été enregistrée cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour contre effets privés, revenant pendant trois jours à 13 1/8 %, se rapprochait de la barre des 13 % pour la première fois depuis le mois de juillet. Le signal de cette détente a été donné mardi par la Banque de France, qui pour la première fois depuis la fin de juillet, abaissait de 1/8 % à 11 5/8 % son taux d'adjudication de 14,9 milliards de francs d'effets de première catégorie. Le caractère très limité de cette baisse a un peu surpris le marché, qui espérait une réduction de 1/4 % à 1/2 %. Mais il semble bien que l'Institut d'émission ne soit pas partisan d'une détente rapide, en dépit d'une tendance mondiale à la décrue des taux d'intérêt, notamment aux Etats-Unis, où la Réserve fédérale a nettement assoupli sa politique restrictive.

La tenue du franc n'est pas tellement assurée qu'il ne faille la conforter par le maintien de taux élevés sur la place de Paris, d'autant que notre monnaie a vivement fléchi après l'échéance de fin septembre, à l'approche de laquelle elle avait monté artificiellement grâce à la vente de devises empruntées ou rapatriées. L'on relèvera néanmoins que le couplage d'un encadrement quantitatif avec une politique de taux élevés risque, à la longue, d'avoir des effets néfastes. Si la cherté du loyer de l'argent joue effectivement un rôle dissuasif vis-à-vis des investissements marginaux, pousse au déstockage et freine les initiatives, notamment dans l'immobilier, elle accroît le coût des crédits « normaux » et celui des fonds de roulement habituels, déjà fortement gonflés par l'inflation. De nombreux opérateurs s'attendent donc à une baisse lente et graduelle du loyer de l'argent à court terme, surtout après la fin de l'année.

F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Redressement spectaculaire

Wall Street a effectué, au cours de la semaine, un redressement spectaculaire. Cette remontée en flèche, seulement interrompue mardi, dans l'attente du discours sur l'inflation que le président Ford devait prononcer dans la soirée, s'est soldée par une hausse de 12,6 %, la plus forte jamais enregistrée en cinq séances dans toute l'histoire du marché. L'indice Dow Jones des industrielles, qui était retombé la semaine précédente, et pour la première fois depuis douze ans, au-dessous de la barre de 600, l'a refranchi d'une seule traite pour s'inscrire finalement à 658,17, avec un gain de 73,61 points. Ses pertes depuis le début de l'année sont ainsi revenues de 264,88 à 191,25 points.

Cette fièvre haussière, qui s'est accompagnée d'un gonflement supérieur à 20 % des transactions — jeudi, les échanges ont porté sur 26,36 millions de titres, soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis le 29 décembre 1972 (27,58 millions, — tire son origine de trois grands facteurs : 1) la baisse du loyer de l'argent, qui s'est matérialisée par la décision de deux banques d'abaisser à 11 1/2 % leurs taux de base. Cet exemple a été suivi, en fin de semaine, par la First National City Bank et la First National Bank of Chicago ; 2) les mesure anti-inflationnistes annoncées par le chef de l'exécutif. D'abord accueillies avec une certaine circonspection, elles ont finalement produit une excellente impression ; 3) la très faible hausse des prix de gros en septembre, pour la première fois depuis onze ans.

Les propos optimistes concernant l'économie tenus par plusieurs experts, et les déclarations rassurantes du président de la Réserve fédérale, qui juge excessif le pessimisme qui a jusqu'alors prévalu dans les milieux financiers, ont également contribué à dynamiser le marché. En dehors des automobiles et des mines d'or, tous les compartiments ont monté, la vedette étant tenue par les « blue chips » et les valeurs de prestige (glamours).

L'activité hebdomadaire a porté sur 95,73 millions de titres contre 73,18 millions.

Indices Dow Jones du 11 octobre : transports, 148,13 (contre 137,71) ; services publics, 68,92 (contre 61,54).

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Alcoa	36 3/4	35 3/4
A.T.T.	40 3/4	44 1/2
Boeing	15 3/4	17
Chase Man. Bank	26	28 1/4
Du Pont de Nem.	94 3/4	108
Eastman Kodak	60 3/4	74
Exxon	55 3/4	65 3/8
Ford	35 1/8	36
General Electric	32 7/8	37 3/8
General Foods	16 3/4	19 5/8
General Motors	35 1/8	36
Goodyear	13 5/8	14 1/8
I.B.M.	156 1/4	178
I.T.T.	14 3/4	15 3/4
Kennecott	29	33 3/8
Mobil Oil	32 5/8	36 1/2
Pfizer	21 3/4	26 7/8
Schlumberger	77 3/8	86
Texaco	21 1/2	26 7/8
U.A.L. Inc.	15 1/8	17 1/4
Union Carbide	34	41 5/8
U.S. Steel	37 1/4	41 1/4
Westinghouse	9	9 1/8
Woolworth	10 7/8	11 1/8

BRUXELLES

Progrès

Très sceptique quant à la possibilité d'un ralentissement de l'inflation, le marché, stimulé par Wall Street, n'en a pas moins accompli des progrès notables.

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Arbed	4 300	4 405
Asturien. des Mines	2 305	2 285
Cock Ougree	1 286	1 414
Electrobel	4 950	5 160
Lambert	1 660	1 800
Pétrofina	3 100	3 350
Gevaert	1 140	1 146
Soc. Générale	2 340	2 450
Union Minière	1 180	1 220

SUISSE

Hausse

La hausse de Wall Street et les mesures de libéralisation prises par la Banque nationale suisse ont déclenché un vif mouvement de reprise. L'activité, cependant, est demeurée assez faible.

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Brown-Boveri	890	940
CIBA-Geigy	1 230	1 310
Hoffm.-Laroche	65 000	75 500
Nestlé	2 095	2 280
Sulzer	2 500	2 520
U.B. Suisse	2 325	2 415

CANADA

	Cours 3 oct.	Cours 10 oct.
Alcan Aluminium	23 1/4	23 1/8
Bell Telephone	41 3/8	41 1/8
Canadian Pacific	12	13 1/4
Intern. Nickel	22	23 3/4
Massey-Ferguson	12 5/8	13 3/4
Noranda Mines	28 1/2	32 1/2
Steel of Canada	23 7/8	25 1/2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 4/10	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	24565	24475
— (kilo en lingot)	24650	24400
Pièce française (20 fr.)	267 40	268 ..
Pièce française (10 fr.)	200 10	200
Pièce suisse (20 fr.)	250	254 90
Union latine (20 fr.)	251 60	249 90
• Pièce tunisienne (20 fr.)	189 80	192
Souverain	259 50	261 30
• Souverain Elizabeth II	264	278 50
• Demi-souverain	190 50	197
Pièce de 20 dollars	1346	1330 60
— 10 dollars	737	736
— 5 dollars	451	450 60
— 50 pesos	1018	1000 50
• — 20 marks	295	295 80
— 10 florins	235 80	233
• — 5 roubles	169	175

LONDRES

Irrégulier

Pris entre son désir de m[…] à l'exemple de Wall Street, […] crainte que lui ont inspirée les […] dages faisant état d'un raz-de-[…] travailliste aux élections, le m[…] a évolué de façon très irrég[…] pour terminer au voisinage d[…] niveaux de la semaine précéd[…] Les affaires ont été générale[…] peu actives, témoignant de la […] dence des opérateurs. Les pét[…] ont été à peu près seuls à m[…] avec les mines d'or, ces dern[…] reperdant toutefois, à la veille […] week-end, une partie de leurs […] initiaux.

Indices du « Financial Tim[…] du 11 octobre : industrielles, […] (contre 191,5) ; mines d'or, […] (contre 314,4) ; fonds d'Etat, […] (contre 54,94).

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Bowater	84	8[…]
Brit. Petroleum	256	25[…]
Charter	91	9[…]
Courtauld	69	6[…]
De Beers	165	16[…]
Free State Geduld	19 1/4	1[…]
Gt. Univ. Stores	104	10[…]
Imp. Chemical	163	15[…]
Shell	149	13[…]
Vickers	87	8[…]
War Loan	23 7/8	2[…]

ALLEMAGNE

Légère reprise

Semaine décevante pour les m[…] chés allemands, en dépit d'une […] gère reprise. L'on espérait, en e[…] outre-Rhin, que l'exemple donné […] Wall Street ferait tache d'huile. […] heureusement, les graves difficu[…] enregistrées par de nombreuses […] treprises, la forte hausse du […] de la vie en septembre et des ve[…] anglaises ont freiné le mouvem[…] de hausse. La lancée prochaine […] emprunt d'Etat qui serait s[…] d'une émission des chemins de […] a, d'autre part, accru la rétic[…] des acheteurs.

Indice de la Commerzbank […] 11 octobre : 525,5 (contre 521).

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
A.E.G.	71,50	74[…]
Badische Anilin	122,70	12[…]
Bayer	105,50	10[…]
Commerzbank	143,50	145[…]
Hoechst	113,40	115[…]
Mannesman	161	161[…]
Siemens	182,50	182[…]
Volkswagen	81	80[…]

TOKYO

Vigoureuse reprise après un effondrement initia[l]

La Bourse de Tokyo ne cess[…] jamais de nous étonner, et c[…] semaine encore, qui n'a comp[…] que quatre séances, le kabuto-[…] ayant chômé jeudi.

En effet, après s'être littér[…] ment effondrée les trois prem[…] jours, notamment mercredi (— 6 […] pour tomber à son plus bas niv[…] depuis la fin mai 1972, elle a ef[…] tué un redressement spectaculai[…] la veille du week-end. Au cours […] cette folle hausse, la quatrième […] importance de l'après-guerre et […] a tiré son origine d'une prise […] conscience tardive de la hausse […] Wall-Street, le marché a rega[…] plus de la moitié de ses pertes i[…] tiales.

L'activité s'est accrue : 560 m[…] lions d'actions ont changé de ma[…] en quatre jours contre 578,4 millio[…]

Indices du 11 octobre : Dow Jon[…] 3 513,23 (contre 3 868,19) ; ind[…] général, 259,68 (contre 288,93).

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Fuji Bank	345	3[…]
Honda Motors	422	4[…]
Matsushita Electric	381	3[…]
Mitsubishi Heavynd	125	1[…]
Sony Corp.	1 580	1 6[…]
Toyota Motors	420	4[…]

AMSTERDAM

Forte avance

Comme de nombreuses pla[…] financières internationales, Amst[…] dam, stimulée par Wall Street, s'[…] vivement redressée après une hé[…] tation initiale.

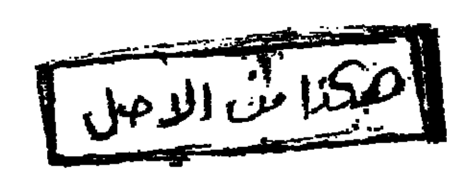
	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
A.K.Z.O.	44,60	44,[…]
H.V.A.	56	57
K.L.M.	40,20	42,[…]
Philips	22,30	24,[…]
Robeco	140	139,[…]
Royal Dutch	61,30	67,[…]
Unilever	69,90	75,[…]

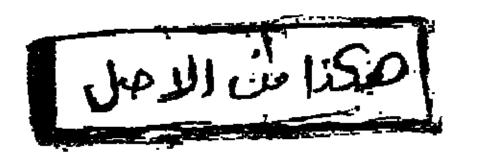
MILAN

Ferme

Vivement encouragé par la hau[…] de Wall Street, mais aussi par […] découverte d'un gisement d'hyd[…] carbures dans la vallée du Pô, […] marché a amorcé une très v[…] reprise, que le mandat d'arrêt la[…] contre l'un des géants du mon[…] financier italien, M. Michele Si[…] dona, n'est pas parvenu à enray[…]

	Cours 4 oct.	Cours 11 oct.
Fiat	914	1 012
Finsider	325	337,[…]
La Rinascente	105	114,[…]
Montedison	658	706,[…]
Olivetti	960	1 200
Pirelli	775	801,[…]
S.N.I.A. Viscosa	1 390	1 529





LA REVUE DES VALEURS

…aleurs à revenu fixe ou indexées

…'Emprunt 4 1/2 % 1973, qui …t négocié au plus haut de …semaine à 500 F, a gagné … définitive 4 points dans un …rché semblant moins actif que …cédemment. Il est vrai que les …rs du napoléon se situent tou…rs à des niveaux élevés et que …prochain prix de reprise de ce …d d'Etat s'établissait, vendredi

	11 oct.	Diff.
…/2 % 1973	495,90	+ 4
…/4 % 1963	98,40	+ 3,40
…/4 - 4 3/4 % 1963	82,90	+ 1,80
…/2 % 1965	93,70	inchangé
… 1966	92,20	+ 0,40
… 1967	89,90	inchangé
… 1973	94,48	+ 3,18
…E. 3 %	955,50	+ 5,50
…arbonnages 3 %	99,70	+ 0,70
…T. 10,70 % 1974	95,50	+ 1
…C.C. 10,30 % 74	92	+ 2
… 10,50 % 4-1974	95	+ 0,50

…r, à près de 700 F alors que …xante-dix-huit bourses sont … écoulées.

…D'une manière générale, le com…tement des autres emprunts …tat et des différentes séries …bligations s'est révélé favorable. …A partir de lundi prochain, la …isse centrale de crédit coopé…tif placera sur le marché un …prunt de 300 millions de francs … taux de 11,40 %, et représenté … des obligations de 1 000 F no…nal émises à 999 F.

…E.D.F. lancera sur le marché fran…is un emprunt d'un peu plus d'un …lliard de francs en novembre pro…ain. Le taux d'intérêt de l'em…unt, qui aurait la garantie de …tat, se situerait entre 11 et 11,5 %. …tte émission servira au finance…nt du programme nucléaire …E.D.F., qui se monte pour cette …née à 7,5 milliards de francs.

…naues, assurances, sociétés d'investissement

…Prétabail-Sicomi a annoncé le …enciement de cent trente per…nes, ce qui constitue à peu …s la moitié de ses effectifs. Il … vrai que la limitation à 13 %

	11 oct.	Diff.
…l équipement ..	124,50	+ 4
…telem	124	+ 6
…mpagn. bancaire	279	+ 44
…F.	103,50	+ 8,50
…édit foncier	247	+ 1,50
…édit Nord	97	— 3
…ancière Paris ..	114	+ 6
…afrance	104	+ 5
…tabail	180,20	— 2,80
…vac	124	+ 8
…C.B.	185	+ 40,20
…F.B.	126	+ 11
…nérale occident..	197	+ 18
… Hénin	272	+ 12
…éd. fonc. et imm.	127	+ 3
…I.I.	212	+ 6
…argeurs	186	+ 12
…ernelle S.A.	120,60	— 4,20
…cel	264	+ 22
…ez	165	+ 14,80

… la croissance des encours im…ait une baisse d'activité de …dre de 43 %.

…Au 30 septembre, la valeur liqui…ive d'Acier investissement re…sentait 92,24 F par titre ; celle … Gestion sélective 208,88 F.

…a Rente foncière va procéder …ne attribution gratuite ; cette …ration s'effectuera sur la base …e action nouvelle pour quatre …iennes.

…mentation

…es conseils d'administration de …nod et de Ricard ont arrêté le …et de fusion des deux sociétés … sera soumis aux actionnaires … à la fin de l'année. L'échange …itres devrait s'effectuer sur la … de quinze actions Ricard …iété absorbante) pour seize …ons Pernod (société absorbée). … holding — dont la raison …ale sera « Pernod-Ricard » — contrôlera désormais, à hauteur de 99,99 %, quatre sociétés exploitantes qui auront reçu, au préalable, tous les éléments d'actifs

	11 oct.	Diff.
Beghin-Say	138	— 3,50
Carrefour	1 260	+110
Casino	921	+ 44
C.D.C.	149	+ 14
Radar	243	+ 18,50
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	429	+ 13
Mumm	431	+ 36
Veuve Clicquot ..	540	+ 50
Moët-Hennessy (1)	398,50	+ 23,60
Olida et Caby	147,50	+ 2,50
Pernod	341,50	+ 33,40
Ricard	356	+ 34
Raffin. St-Louis ..	161,50	+ 7
S.I.A.S.	286	+ 21
Viniprix	480	+ 10
Club Méditerranée	132,50	+ 3,60
Perrier	119,50	+ 2,50
J. Borel	380,50	+ 36
P.L.M.	94,50	+ 5
Nestlé	3 700	+375

(1) Ex-coupon : 7,20 F.

des deux entreprises actuellement cotées.

Cusenier vient de devenir le principal actionnaire de la société *Château Paulet*, à laquelle elle a apporté ses installations de Cognac.

La situation provisoire de *Taittinger, établie au 30 juin, fait* ressortir un bénéfice de 2,68 millions de francs (contre 3,28).

La récolte de champagne devrait *se situer cette* année entre *620.000* et 650 000 pièces, alors qu'elle avait été évaluée en 1973 à 768 000 pièces. Il s'agissait, il est vrai, de la seconde récolte du siècle en importance.

Bâtiment et travaux publics

Pour le premier semestre 1974, les résultats d'*Alfred Herlicq* après amortissements mais avant impôts

	11 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr. ..	148	inchangé
Bouygues	295	+ 4,40
Chimiq. et routière	63,20	+ 1,40
Ciments français .	79,55	— 4,45
Entr. J. Lefebvre .	130	— 5
Génér. d'entrepr. .	79	— 2
Gds Travx de Mars.	127	+ 8
Lafarge	141,20	+ 2,20
Maisons Phénix ..	392	+ 25
Pollet et Chausson	86,10	— 0,90

sur les sociétés et surtaxe de 18 %, s'élèvent à 10,9 millions de F contre 11,2 *millions pour de second* semestre 1973, qui avait donné lieu à une activité très importante.

Matériel électrique, services publics

La Société française des téléphones Ericsson, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % au premier semestre 1974, enregistre un bénéfice par action en hausse de 21,7 % avant impôt. Le bénéfice net est cependant affecté par l'incidence de la contribution exceptionnelle et revient à 10,1 millions contre 10,4.

La situation provisoire de *T.R.T.* pour les six premiers mois de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 4,11 millions contre 5,40, après impôt et compte tenu de l'intégralité de la contribution exceptionnelle (soit 3,63 millions).

	11 oct.	Diff.
Alsthom	66	+ 2
C.G.E.	233	+ 13
C.I.T.-Alcatel	968	+ 63
D.B.A.	34,90	+ 5,90
Electro-mécaniq. .	92	+ 7,30
Legrand	1 260	+127
Machines Bull	29,50	+ 0,85
Moulinex	195,40	+ 17,90
Radiotechnique ...	305	+ 15
Télémécanique	693	+ 68
Thomson-Brandt .	133,10	+ 7,70
I.B.M.	845	+100
Générale des eaux	447	+ 42
Lyonnaise des eaux	313	+ 14
Eaux banl. Paris ..	289	+ 12

Le bénéfice d'exploitation qui ressort de la situation provisoire de *Legrand* au 30 juin atteint 39,2 millions contre 30,3 et le bénéfice net, après contribution exceptionnelle et provision pour hausse des prix, 20,3 millions contre 16,1. Les ventes ont progressé dans les mêmes proportions que le bénéfice net, soit du quart environ.

Electro-Mécanique a été choisie par *EURODIF* pour la fourniture des moteurs d'entraînement des compresseurs destinés à l'usine d'uranium enrichi de Tricastin.

Métallurgie, constructions mécaniques

La production française d'acier, en progrès de 7,9 %, a atteint pendant les trois premiers trimestres 19.937.000 tonnes. Si un certain

	11 oct.	Diff.
Châtillon	73,50	+ 6
La Chiers	220	+ 2
Creusot-Loire	130,50	+ 16,50
Denain Nord-Est .	159	+ 8,50
Marine	114,90	+ 2,80
Métal-Normandie .	134	+ 7
Pompey	58	— 4,10
Sacilor	85	+ 1,80
Saulnes	143	+ 5
Usinor	97,30	+ 3,30
Vallourec	138	+ 13,50
Alspi	57	+ 2
Babcock-Fives	69,20	+ 1,70
Génér. de fonderie	212	+ 24
Poclain	311	+ 12,50
Sagem	380	+ 25
Saunier-Duval	165	— 4
Penhoët	198,50	+ 13,50
Citroën	24,50	— 0,80
Ferodo	164	— 5,80
Peugeot	136,50	+ 0,50

tassement a été noté à l'exportation, *le carnet de commandes*, en septembre, était en progrès de 7 à 8 %.

Au 30 juin 1974, le bénéfice avant amortissements et provisions de Châtillon - Commentry s'élevait à 74,93 millions de francs contre 28,36 millions. Par suite de l'accroissement des capacités de production, les livraisons, pour les

INDICES HEBDOMADAIRES …E LA BOURSE DE PARIS

…TUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	4 oct.	11 oct.
…e général	69,7	71,8
…ances	114,1	113,9
… et sociétés financ..	53,5	54,9
…tés foncières	74,5	75,9
…tés investiss. portef.	77,9	77,9
…ulture	79,5	81,3
…ont., brasseries distill.	77,1	80,2
…m., cycles et t. équip.	39,4	39,3
…., matér. constr., T.P.	57,7	58,8
…tchouc (ind. et comm.)	58,5	63,7
…ères salines, charbon	79,7	78,7
…tr. mécan. et navales	70,8	75
…ls, casinos, thermal.	78	80,2
…imeries, pap., cartons	66,5	68,6
…s., compt. d'exportat.	53,3	55,4
…riel électrique	59,4	62,6
…ll., com. des pr. métal.	96,4	101,3
…s métalliques	103,5	105,3
…oles et carburants ..	63,6	64,4
… chimiq. et él-mét.	90,9	92,8
…ces publics et transp.	78,3	78,8
…les	67,6	68,5
…s	65	69,7
…urs étrangères	73,6	77,8
…urs à rev. fixe ou ind.	101,9	102
…s perpétuelles	77,3	77,4
…s amort., fonds gar.	129,2	130,1
… indust. publ. à r. fixe	89,2	88,8
… ind. publ. à rev. ind.	127,1	128,1
…ur libre	92,8	92,8

…ES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

…rs à rev. fixe ou ind.	178,2	178,7
…franç. à rev. variable	483	498
…rs étrangères	544	575

…MPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

… général	55,3	57,7
…its de base	43,7	45,5
…ruction	61,1	62,5
… d'équipement	48,2	50,8
… de consom. durables	60,2	63
… de cons. non durabl.	50,2	53,4
… de consom. aliment.	74,8	79,5
…ces ..	78,7	83,3
…tés financières	65,7	68
…tés de la zone franc … principal. à l'étr.	112,1	114,2
…rs industrielles	49,3	51,6

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 11 OCTOBRE

La reprise s'est accentuée

ENCORE une bonne, et même une très bonne semaine, pour la Bourse de Paris, qui, en dépit de quelques sautes d'humeur, a enregistré sa plus forte avance depuis cinq mois.

Dès lundi, la hausse des cours, interrompue le vendredi précédent par un nouvel accès de faiblesse, reprenait à bonne allure et s'accélérait sensiblement le lendemain. Mercredi, changement de décor. Sur des ventes bénéficiaires effectuées par petits paquets et quelques réalisations pressantes d'opérateurs britanniques affolés par la perspective d'un raz-de-marée travailliste aux élections, la tendance s'inversait brutalement. Cette rechute ne devait, toutefois être que passagère. Et jeudi, après un démarrage un peu laborieux, le marché repartait *résolument de l'avant, à telle enseigne qu'en clôture, et* malgré quelques dégagements de dernière minute, l'on dénombrait une bonne cinquantaine de hausses de 2 %, et parfois davantage. Mais sans doute la progression avait-elle été un peu trop rapide, car à la veille du week-end, un flottement très marqué se manifestait, la reprise des ventes anglaises entraînant un certain nombre de baisses modestes. Les différents indices, néanmoins, ne devaient guère s'en trouver affectés, de sorte que, d'un vendredi à l'autre, ils ont finalement gagné 3,6 %. Il faut remonter à la semaine du 15 au 20 mai dernier pour retrouver une hausse de cette ampleur. Ajoutons que plus de trente valeurs ont progressé d'au moins 9 %.

Quel ressort a donc animé la Bourse de Paris alors que la menace diffuse d'un relentissement de l'activité économique commence à planer ? A dire vrai, rarement l'influence de Wall Street n'aura été aussi prépondérante. Il a suffi que New-York s'enflamme, pour que immédiatement Paris, tout comme *les autres places financières européennes*, lui emboîte le pas. Le marché américain faisait-il grise mine, qu'aussitôt la tendance s'inversait de l'autre côté de l'Atlantique. Heureusement pour les Bourses du Vieux Continent, Wall Street n'a pas souvent manqué de dynamisme (voir d'autre part). Mais cette navigation au plus près dans le sillage du marché américain n'était pas dû uniquement à un effet de mimétisme. Elle s'accrochait à un espoir, celui de voir baisser les taux d'intérêt comme aux Etats-Unis, qui, d'abord ténu, s'est renforcé, au vu de la légère détente enregistrée sur le loyer de l'argent au *jour le jour (voir d'autre part). La forte hausse des banques* et des établissements de crédit en témoigne.

Néanmoins, la soudaine indécision des opérateurs en fin de semaine a été due au scepticisme sur la poursuite de la hausse de Wall Street.

A cet égard, il faut bien dire que la Bourse de Paris, secouée le mois dernier comme elle ne l'a jamais été depuis vingt ans, est pour l'instant, sinon en convalescence, du moins en observation. La moindre déception, tandis qu'elle tente de panser ses blessures, suffit à la replonger dans la plus extrême perplexité, voire à la déprimer. Cette période intermédiaire, sauf imprévu, risque de durer un certain temps.

Aux valeurs étrangères, les américaines et les pétroles internationaux *ont très fortement remonté, en dépit d'une* rechute à la veille du week-end. D'abord en reprise, les mines sud-africaines ont reperdu la plus grande partie de leurs gains initiaux. Fermeté des néerlandaises et de certaines allemandes. Sur le marché de l'or, les cours ont tantôt progressé, tantôt fléchi, pour finalement s'inscrire en léger retrait par rapport à leurs niveaux du vendredi précédent. Le lingot a perdu 190 F, à 24 460 F et le kilo en barre 120 F à 24 475 F. Seul, le napoléon a peu varié : 268 F contre 267,40 F. — A. D.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	11 oct.	Diff.		11 oct.	Diff.
U.C.B.	185	+ 27,8	Télémécanique .	693	+ 10,9
Prénatal	51,60	+ 19,4	Vallourec	138	+ 10,8
Comp. bancaire.	279	+ 18,7	Ricard	356	+ 10,5
Printemps	75,80	+ 15	J. Borel	380,50	+ 10,4
Creusot-Loire ..	130,50	+ 14,5	C.D.C.	149	+ 10,4
Gén. de fonderie	212	+ 12,8	Génér. des eaux	447	+ 10,4
L'Oréal	1155	+ 12,3	Pernod	340	+ 10,3
Talcs de Luzen.	184	+ 11,6	Mérieux	543	+ 10,2
Skis Rossignol .	919	+ 11,2	Moulinex	195,40	+ 10,1
Legrand	1260	+ 11,2	Suez	165	+ 9,9

VALEURS ETRANGERES

Hausses (%)

	11 oct.	Diff.		11 oct.	Diff.
Imperial Oil ...	130	+ 17,6	Quilmès	201	+ 11,4
Kodak	339,80	+ 17,2	Du Pont	502	+ 11,3
Exxon	301	+ 16,6	Nestlé	3700	+ 11,1
I.B.M.	845	+ 14,2	Philips	43,30	+ 9,1
Mobil Oil	169,70	+ 12,4	Internat. Nickel	116,30	+ 9,1
A.T.T.	213,50	+ 11,8	Royal Dutch ...	117,30	+ 8,8

trois premiers trimestres, ont augmenté en tonnage de 10 % pour l'acier doux, de 17 % pour les tôles à grains orientés, de 39 % pour les tôles inoxydables.

Vive hausse de Creusot-Loire, dont les résultats nets au premier semestre ont atteint 20 millions de francs contre 10 millions, après 89 millions d'amortissements et provisions contre 50 millions. Le carnet de commandes a augmenté de 70 % pour la société, de 100 % pour le groupe. La société prévoit pour 1974 des résultats *nettement plus élevés* qu'en 1973.

Le bénéfice des *Forges de Strasbourg*, après 4,88 millions de francs d'amortissements contre 4,15 millions, a atteint au premier semestre 6,67 millions de francs *contre 4,24 millions*.

Les *Constructions métalliques de Provence* offrent au public quatre-vingt-dix mille obligations *9 % de 220 F*, émises au pair et convertibles à partir de 1976 en actions de 50 F, titre pour titre.

Engrenages et Réducteurs, qui distribuera à partir du 15 octobre une action gratuite pour dix, prévoit pour l'an prochain un dividende au moins maintenu sur le capital augmenté.

Ceflac, après 5,1 millions de francs d'amortissements, annonce une perte de 7,6 millions de francs, imputable au régime des prix, aux frais financiers, à la crise automobile et aux difficultés d'un nouvel atelier.

La marge brute de la *Soudure autogène*, avant amortissements et *provisions*, s'élève pour le premier semestre à 13,33 millions de francs contre 11,44 millions.

Après provision, notamment pour impôts, le bénéfice semestriel de *Bignier, Schmid, Laurent* s'est élevé à 2,35 millions contre 3,3 millions. La société espère pour le second semestre un développement des ventes et des résultats plus satisfaisants.

L'*Industrielle de Matérielle de Transport* a obtenu, avant impôts *mais* après *amortissements*, un bénéfice de 6,08 millions contre 4,52 millions.

La production de *Peugeot*, pendant les trois premiers trimestres, n'a été que de 533 000 véhicules contre 559 000. M. Rouzé, président du directoire, a signalé des progrès à l'exportation, notamment dans les pays pétroliers et aux Etats-Unis.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Bougainville Copper, où le R.T.Z a un intérêt indirect de l'ordre de 45 % par sa filiale australienne C.R.A., a enfin conclu, avec le gouvernement de la Papouasie, un accord comportant un versement supplémentaire de

	11 oct.	Diff.
Le Nickel	75	+ 2,80
Peñarroya	73,10	— 1
Asturienne	279	+ 1,50
Charter	10,40	+ 0,15
Inter-Nickel	116,30	+ 9,30
R.T.Z.	10,25	+ 0,30
Tanganyika	11,80	+ 0,80
Union minière	145,50	+ 3,50
Z.C.I.	4,55	+ 0,05
Hutchinson-Mapa .	206	+ 15,50
Kléber	44	+ 1
Michelin	548	+ 28

55 millions de dollars australiens, le paiement de 50 cents par tonne pour un fonds de l'environnement, et un impôt variable avec les cours du cuivre. Cet impôt sera au maximum de 70 % et, selon certaines informations, pourra être réduit en cas de baisse du *cuivre. L'exercice 1974 sera encore* largement bénéficiaire pour *Bougainville*.

Pétroles

Aux pétroles, le fait marquant a été le vif redressement de la *Société nationale des pétroles d'Aquitaine. Esso Standard* et *Primagaz* ont également sensiblement *monté*.

La situation provisoire d'*Antar-Pétroles de l'Atlantique*, arrêtée au 30 juin 1974, fait apparaître un résultat nul après 41 827 000 F d'amortissements et 151 millions 408 184,18 F de provision pour fluctuation des cours du pétrole brut. Le conseil indique que cette provision, « *qui a été limitée au résultat disponible, est très largement inférieure tant au montant*

	11 oct.	Diff.
Antar	26	— 1,50
Aquitaine	383	+ 31
Esso Standard	58,10	+ 2,80
Franç. des pétroles	95,50	inchangé
Pétroles B.P.	31,90	+ 0,90
Primagaz	265	+ 21
Raffinage	91,05	— 0,95
Sogerap	66	— 2
Exxon	301	+ 43
Norsk Hydro	355,50	+ 23,50
Petrofina	404	+ 27
Royal Dutch	117,30	+ 9,50

qui serait nécessaire pour faire face à l'augmentation considérable du coût du pétrole brut qu'au total des provisions que la législation fiscale permettrait à la société de pratiquer si le résultat avait été supérieur.

» *Le fait qu'un résultat nul ait ainsi été obtenu après comptabilisation d'un résultat sur stocks d'environ 500 millions de francs, fait apparaître que l'exploitation courante aurait été déficitaire d'environ 350 millions de francs et montre l'insuffisance des marges actuelles* ».

Pour l'exercice 1974 tout entier, la perte d'exploitation atteindra environ 500 millions de francs, soit l'équivalent du bénéfice sur stocks dégagé en janvier dernier.

Le dividende semestriel d'*American Petrofina* a été porté à 1 dollar (contre 75 cents précédemment).

Produits chimiques

Le groupe *Castaigne* annonce pour l'exercice clos le 30 septembre dernier un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 325 millions de francs en progression de 23 % sur celui de l'année précédente.

La *Société des Mines et produits chimiques de Salsigne* a dégagé à l'issue du premier semes-

	11 oct.	Diff.
C.M. Industries ..	284	+ 23
Cotelle et Foucher.	111,50	+ 2,50
Institut Mérieux ..	543	+ 50
Laboratoire Bellon.	199	+ 12
Nobel-Bozel	38,10	+ 0,90
P.U.K.	109,90	+ 2,80
Pierrefitte-Auby ..	68,50	+ 5
Rhône-Poulenc ..	123,50	+ 3,40
Roussel-Uclaf	210	— 1

tre de l'exercice en cours un bénéfice, après amortissements et provisions, de 4 552 473 F. Rappelons que la société avait réalisé pour l'exercice *1973* en entier un bénéfice de 3,6 millions qui, diminué du report déficitaire de 2,8 millions, avait été ramené à 837 338 F, et qu'elle avait repris le service de son dividende interrompu depuis de nombreuses années sur la base de 1,70 F par action.

Mines d'or, diamants

Les actionnaires de *Goldfields* toucheront un dividende final brut de 3,4085 pence. Ils auront ainsi encaissé au total, pour l'exercice clos le 30 juin dernier, 8,2686 pence contre 7,875 pence l'an passé.

Le bénéfice net de la compagnie a presque doublé d'une an-

	11 oct.	Diff.
Amgold	221,50	— 4
Anglo-American ..	21,50	— 0,50
Buffelsfontein	139,50	+ 6,50
Free State	154	— 0,90
Goldfields	19,20	+ 0,65
Harmony	51,10	+ 1,40
President Brand ..	150	+ 0,20
Randfontein	175,10	+ 1,60
Saint-Helena	181	+ 7,50
Union Corporation.	25,25	— 0,05
West Driefontein .	275	— 3
Western Deep	132	+ 1,90
Western Holdings .	229	+ 12
De Beers	12,80	— 0,10

née sur l'autre, passant de 21,41 millions de livres sterling à *41,18 millions* de livres. Le bénéfice par action s'élève à 32,07 pence contre 18,07 pence. Seuls les revenus provenant des filiales dont l'activité est liée aux matériaux de construction ont peu augmenté.

En prévision de la levée à la fin de l'année de l'interdiction faite depuis quarante ans aux citoyens américains de détenir de l'or, la *firme de courtage Merrill Lynch* et la banque d'affaires britanniques Samuel Montagu viennent de créer à New-York une société commune qui s'occupera du négoce du métal jaune.

Filatures, textiles, magasins

Au premier semestre de 1974, le chiffre d'affaires de l'ensemble *des sociétés consolidées du groupe Lainière de Roubaix* s'est élevé à 798,2 millions hors taxes. Le cash-flow d'exploitation et le bénéfice net, tous deux calculés avant impôt, ressortent respectivement à 54,2 millions et 13 millions. Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux de 1973 en raison des modifications de structures intervenues en décembre dernier. Par ailleurs, ils ne comprennent pas les résultats de la filiale *Sublistatic*, contrôlée à 52 % et qui prévoit, pour l'exercice 1973-1974, un

	11 oct.	Diff.
C.F.A.O.	211,50	+ 14
Galeries Lafayette.	84,50	+ 3,70
Paris-France	210	+ 8
Prénatal	51,60	+ 8,40
Printemps	75,80	+ 9,90
La Redoute	330	+ 10
U.I.S.	137,10	— 3,90
Dollfus-Mieg	62,50	+ 2,50
Sommer-Allibert ..	431	+ 29
Agache-Willot	39	— 2,50
Fourmies	42	+ 2,50
Godde-Bedin	88,40	+ 8,40
Saint-Frères	22	— 2,80
Vitos	62,80	+ 8,60

chiffre d'affaires hors taxes de 175 millions et un cash-flow de 35 millions après impôt.

Le bénéfice net de *Vitos* pour 1974 se situera entre 3 et 4 millions contre 2,22 millions en 1973 ; il atteignait déjà 1,97 million au 30 juin. La situation du carnet de commandes est jugée satisfaisante.

La progression des ventes des grands magasins parisiens, qui était de 19 % pour les huit premiers mois de l'année, s'est accélérée en septembre où elle s'est établie à 32 % en moyenne, par rapport à un mois de septembre 1973 assez faible, il est vrai.

Valeurs diverses

Pour le premier semestre, Hachette annonce un bénéfice provisoire de 4,32 millions contre une perte de 1,43 million de francs pour le premier semestre 1973. Ce résultat, qui ne comprend pas les provisions sur filiale est dû principalement à la progression satisfaisante des ventes des livres.

D'autre part, comme la société l'avait précisé, il y a un an, les

	11 oct.	Diff.
Air liquide	240	+ 17
Bic	447	+ 40
Europe n° 1	280,50	+ 11,50
Hachette	159	+ 23
Jacques Borel	380,50	+ 36
L'Oréal	1 155	+126
Presses de la Cité.	72,10	+ 2,10
St-Gob.-P.-à-M. ..	182,40	+ 3,40
Arjomari-Prioux ..	158	+ 6,50
Entr. et gar. frigor.	127 d.	+ 4

ventes du second semestre sont toujours les plus fortes. En fait, l'exercice 1973 s'était finalement soldé par un bénéfice net.

L'activité de l'industrie papetière ayant été satisfaisante et la production de la nouvelle usine de Besse-en-Braye ayant augmenté, *Arjomari-Prioux a* obtenu pendant le premier semestre, après amortissements mais avant impôts, un résultat de 30,60 millions de francs contre 12,75 millions.

Le bénéfice net de *Nivea* au premier semestre a été de *254.000 F* contre *714.000 F*. Jusqu'au 19 août, une O.P.A. a permis aux actionnaires de vendre leurs titres à 425 F.

Entrepôts et gares frigorifiques annonce un bénéfice semestriel provisoire de 10 millions contre 6,92 millions de francs.

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson serait parmi les principaux bénéficiaires des dégrèvements d'impôts envisagés pour les dépenses d'isolation thermique.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973....	265 700	131 477 020
Schlumberger ..	32 975	12 379 149
Petrofina	30 100	12 291 938
Norsk Hydro....	24 375	8 887 786
Carrefour	5 868	7 163 530
Moulinex	33 275	6 401 721

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 octobre	8 octobre	9 octobre	10 octobre	11 octobre
Terme ..	77 407 633	76 296 150	56 861 856	97 987 348	79 583 666
Comptant					
R. et obl.	46 973 057	40 485 778	48 713 298	42 699 981	40 630 002
Actions ..	22 690 328	24 882 342	22 340 535	21 328 818	23 972 618
Total	147 071 018	141 664 270	127 915 689	162 016 147	144 186 286

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs					
françaises .	66,1	67,5	66,8	67,9	67,9
étrangères..	71,6	72,8	71,6	74,7	74,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	55,1	56,8	56,6	57,4	57,7

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

LES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME

« L'attraction du mouvement socialiste s'exerce de plus en plus sur l'opinion »

souligne M. Mitterrand

M. André Jeanson, président d'Objectif socialiste, a ouvert samedi 12 octobre l'assemblée générale des assises nationales du socialisme en soulignant qu'il n'était pas exclu que « *des échéances politiques décisives* » *interviennent dans les prochains* mois. Il a défini le but des assises comme « *l'étape de vérification de notre identité socialiste* ».

M. François Mitterrand, qui prend ensuite la parole, déclare : « *Il s'agit maintenant de construire un parti pour les socialistes sur un projet de société.* » Depuis quinze ans, explique-t-il, le retour dans une maison commune est entamé ; il faut à présent « *construire les fondations* » de cette maison. Il poursuit : « *Que d'échecs pour quelques victoires, que d'espérance pour combien d'amertume. Les circonstances ont voulu que les assises se tiennent au moment où le monde capitaliste connaît des difficultés sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale.*

» *Cette rencontre entre le réveil et le rassemblement des socialistes et les difficultés du capitalisme n'est pas un effet du hasard. L'attraction du mouvement socialiste s'exerce sur des secteurs de plus en plus larges de l'opinion. Ces progrès impliquent un effort parallèle de réévaluation doctrinale. On ne fait pas le parti des socialistes pour n'importe quoi. Cette réévaluation doctrinale, c'est le projet de société qui se clôt sur la définition de la stratégie. Après, il faudra bien, à l'intérieur d'une même et seule organisation, apprécier les réalités de l'action quotidienne.* »

Le premier secrétaire du P.S. attire néanmoins l'attention des auditeurs sur « *les deux tentations contraires de la pensée socialiste : sous-estimer ce qui change, négliger ce qui dure* ». M. Mitterrand refuse tout aussi bien « *le socialisme fossile que le socialisme de la table rase* ».

Revenant sur la distinction entre « *ce qui dure* » et « *ce qui bouge* », il précise : « *Ce qui dure : il y a le capital et le travail (...). L'affrontement entre le capital et le travail continue de commander notre devenir historique. En dépit des apparences changeantes, des progrès et des reculs, c'est,* ajoute le premier secrétaire du P.S., *entre ceux qui dominent et ceux qui sont dominés, particulièrement entre ceux qui exploitent et l'ensemble des travailleurs, que se déroule le combat du temps.* »

Selon l'orateur : « *La seule réponse au monde industriel, ce sont les socialistes qui la donnent.* » M. François Mitterrand examine ensuite « *ce qui bouge* » et recense les contradictions du capitalisme. Celui-ci, explique-t-il, se caractérise aujourd'hui par sa « *super-concentration* » parvenue à son point extrême proche d'une « *situation de rupture* ». Il souligne trois contradictions : la première résulte de « *la réduction des zones sociales intermédiaires entre le capitalisme et le prolétariat* » ; la seconde est révélée par la révolte des pays du tiers-monde ; la troisième est liée à la notion de croissance pour la croissance, qui, dit-il, « *met en péril l'humanité* ». Il note que la croissance pour le profit entraîne des besoins nouveaux exacerbés par la publicité : « *Jusqu'où les possibilités de répondre à ces besoins existeront-elles ? Qui empêchera l'irrémédiable déchirement ?* » Cependant, ajoute-t-il, « *la croissance est nécessaire : il faut qu'elle soit maîtrisée* ».

L'union de la gauche continue

Le premier secrétaire du P.S. déclare ensuite : « *Le pouvoir actuel, sous ses diverses formes telles qu'elles sont apparues depuis une quinzaine d'années, arrive au bout de sa course. La gauche est une réalité qui a pris force à partir de sa réunion. L'union de la gauche est la forme stratégique principale des différentes formes d'action qui sont les nôtres.* »

Ceux qui ont signé le programme commun, ajoute-t-il, considèrent qu'ils ont « *contribué de façon décisive au succès possible du socialisme en France* ».

« *Ils n'en font pas,* ajoute-t-il, *une arme de combat contre ceux qui n'ont pas eu la même appréciation. L'union de la gauche va continuer, renforcée et enrichie par les assises du socialisme.* »

M. Mitterrand précise que le programme commun était « *un programme d'engagement sur cinq ans entre des formations politiques bien connues* », qu'il serait « *injuste de dire que ce programme devait être sans lendemain* », mais qu'il serait également « *injuste de penser qu'il a tout résolu* ». Aussi se félicite-t-il de pouvoir « *déboucher, à partir de là, sur un projet qui touche à tous les ressorts de l'action* ».

M. François Mitterrand en conclusion de son intervention évoque l'inquiétude de ceux qui, au sein de l'union de la gauche « *voient s'harmoniser différemment ce qu'en d'autres termes on appellerait des rapports de force. Ce que nous entreprenons,* note le premier secrétaire du P.S., *est la condition de la victoire de la gauche, une victoire de la gauche sera la victoire de chacun de ceux qui la composent, qui y trouveront force et renouvellement* ».

M. Mitterrand ajoute : « *Notre démarche est large et ouverte. Les communistes, je le leur dis amicalement, doivent savoir que nous sommes fidèles. Nous ne nous lancerons pas dans des comptes d'apothicaire sur les défaillances mutuelles. Elles sont peu nombreuses à côté de ce qui nous rassemble. Tout le reste est insignifiant. S'il fallait rassurer, je le fais, car je sens trop bien combien les militants d'un communisme qui n'est pas la structure socialiste que nous souhaitons apportent de dévouement, de capacités d'organisation. Je connais l'immense masse des communistes qui dans le monde ont lutté pour la libération des travailleurs. Mais nous ne nous soumettons pas à des arguments tactiques, à une dialectique de l'heure. Ce ne sont pas les socialistes des assises du socialisme qui briseront ni même freineront l'union de la gauche. Il m'est arrivé, il y a dix-huit mois, de parler de rééquilibrage de la gauche. Je ne le regrette pas puisque c'est fait. Nous devons aborder la phase qui s'ouvre avec la joie de la fraternité et de la réussite.* » — T. P.

LA NOUVELLE PIÈCE DE 50 F EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

La commission des finances a décidé le vendredi 11 octobre, de « réserver » son vote sur les crédits du budget des monnaies et médailles. Le rapporteur de ce budget, M. Roger Combrisson, député communiste de l'Essonne, s'est en effet interrogé sur les motifs de la mise à la frappe d'une pièce de 50 F. « Le coût élevé des dépenses occasionnées par cette décision et l'incidence des hausses du cours des métaux importés pour la fabrication de ces espèces ne s'accordent guère, a-t-il souligné, avec les nécessités de la rigueur budgétaire et de l'équilibre de la balance extérieure. »

Le M.L.A.C. fait le siège de Saint-Antoine

« L'HOPITAL EST LA POUR SOIGNER LES MALADES »

« *Moi, vous savez, je suis un homme ; l'avortement, cela ne m'intéresse pas.* » Un passant, la cinquantaine, répond ainsi aux questions de militantes du M.L.A.C. (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, attendant vendredi 11 octobre aux portes de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, l'arrivée d'un car de quarante-trois femmes qui venaient de subir une interruption de grossesse aux Pays-Bas.

Banderoles, distribution de tracts dénonçant les conditions dans lesquelles s'effectuent les avortements à l'étranger (aucune information contraceptive, avortements « *à la chaîne* ») soulèvent peu d'intérêt parmi les passants... sinon chez deux militants du mouvement Laissez-les vivre, vite submergés par la pression verbale de leurs contradicteurs.

Un cordon de police arrête quelques femmes à l'entrée de l'hôpital : deux d'entre elles, enceintes de trois mois, demandent au directeur de l'établissement à être admises pour une interruption de grossesse. Celui-ci répond : « *L'hôpital est là pour soigner les malades.* » Déclaration ainsi traduite par les militants du M.L.A.C., qui réclament le droit en France à l'avortement libre et pris en charge médicalement : « *Déclenchez votre avortement, alors nous vous admettrons.* »

La réorganisation de la radio-télévision

LES SYNDICATS DE L'O.R.T.F. SONT REÇUS LUNDI PAR M. ANDRÉ ROSSI

Le travail a repris dans les différents centres de l'O.R.T.F. à Paris et en province, mais un préavis vient d'être déposé pour une nouvelle grève générale de quarante-huit heures, les 16 et 17 octobre. Celle-ci pourra être déclenchée si le gouvernement refuse d'accepter la négociation globale demandée par l'Intersyndicale qui réclame la garantie du plein emploi pour tous, la préservation des droits acquis, le respect des qualifications et refuse les mises en position spéciale. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas répondu favorablement à la demande, estimant que ce serait contraire à la loi du 7 août 1974. Cependant, les représentants de l'Intersyndicale, de F.O. et du SCORT devraient être reçus, dans l'après-midi du lundi 14 octobre, par M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre et porte-parole du gouvernement. Le jour même, les présidents-directeurs généraux des nouvelles sociétés feront part à M. Marceau Long, P.-D.G. de l'O.R.T.F., de leurs besoins en personnel. Dans les jours suivants, la commission de répartition des personnels devrait donner son avis avant que M. Marceau Long ne procède à l'affectation des agents.

LA COMMISSION AMÉRICAINE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE EST SCINDÉE EN DEUX AGENCES FÉDÉRALES

Le président Ford a signé, le 11 octobre, la loi portant disparition de l'A.E.C. (Atomic Energy Commission), commission américaine de l'énergie atomique.

Comme le prévoyait un projet préparé depuis deux ans, l'A.E.C. se scinde en deux agences fédérales, ce qui permet d'élargir le champ des compétences de l'ancienne agence. L'une des nouvelles agences, l'ERDA (Energy and Research Development Agency), sera chargée des recherches dans tous les domaines de l'énergie, et non plus seulement nucléaire : énergie solaire, géothermique, gazéification du charbon, énergie thermonucléaire.

L'autre agence nouvelle sera plus spécialement chargée des questions de réglementation, d'autorisation de construction de centrales nucléaires, et de sûreté. Elle portera le nom de Nuclear Safety and Licensing Commission (commission pour la sûreté nucléaire et les autorisations de centrales).

Dans les Pyrénées-Atlantiques

UN FORAGE AURAIT PERMIS DE DÉCELER LA PRÉSENCE DE GAZ NATUREL

Selon notre correspondant à Pau, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine a découvert du gaz naturel au cours d'un forage effectué sur le permis de Thèze (Pyrénées-Atlantiques). Ce forage, entrepris depuis plusieurs mois, n'avait jusqu'à présent donné aucun résultat. Des travaux complémentaires permettront d'apprécier la portée de cette découverte.

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1974 a été tiré à 554 914 exemplaires.

La grève du « France

Perte de 30 millions de francs pour la Tra

La grève de l'équipage du paquebot *France* entraîne pour la Compagnie générale transatlantique, armateur du navire, une perte de recettes de 30 millions de francs. A côté de ce manque à gagner, d'importants frais qui n'ont pu encore être chiffrés ont dû être engagés en raison de la grève.

Les pertes de recettes, déclare-t-on à la Transat, sont dues à l'annulation de la fin du programme d'exploitation du bateau. Le *France* devait faire encore quatre traversées régulières de l'Atlantique et deux croisières d'adieu. Pour ces derniers voyages, mille neuf cent soixante réservations avaient été déposées, couvrant la totalité des places disponibles.

D'autre part, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, qui était entendu, le 11 octobre, par la commission de la production de l'Assemblée nationale, a notamment déclaré au sujet du *France* que « *toutes les sol envisageables passaient p désarmement du navire* ». exclu « *toute décision hât* sur l'avenir du paquebot ; ques propositions « *envisagé façon réaliste, notamment plan de l'emploi, le problè l'avenir du navire* » seront diées « *de façon approfondi*

La commission a procéd suite à l'audition des repr tants des syndicats mari C.G.T. et C.F.D.T. M. Gru secrétaire général de la Fé tion nationale C.G.T. des s cats maritimes, a souligné l' rêt du *France* sur le plan de ploi comme sur celui du pr national, rappelant que le m des croisières est en plein loppement. M. Deschamps, r sentant du Syndicat nation marins C.F.D.T., a estimé, p part, que la gestion de la Co gnie générale transatla était, en grande partie, re sable des difficultés du navi

LA GRÈVE DE LA FAIM DES MUSULMANS FRANÇAIS A P

L'un des huit harkis de l'église de la Madel est dans un état très grave

L'un des huit harkis enfermés dans une crypte de l'église de la Madeleine à Paris (1), M. Mohamed Sadouki, a dû être hospitalisé dans un état très grave. Ses camarades, qui commencent, ce samedi 12 octobre, leur trente-huitième jour de la grève de la faim, continuent à rester sous contrôle médical. Ce même jour, à 17 h. 30, une marche silencieuse partira de la rue Royale jusqu'à l'Arc de Triomphe, tandis qu'une motion rappelant les revendications des Français musulmans d'Algérie sera déposée à l'Élysée. M. Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, a demandé aux amis de la LICA de se joindre au rassemblement.

Cette grève de la faim a suscité de nombreuses réactions dans les associations de rapatriés. Le F.N.R. (Front national des rapatriés) déclare « *soutenir les justes revendications de nos compatriotes de confession islamique, et en particulier la réalisation dans les faits de leur totale intégration par la suppression rapide des centres d'hébergement, par le reclassement dans la profession antérieurement exercée ou une reconversion par un recyclage véritable.*

» *Le Front national réclame aussi la levée de forclusion pour le dépôt des dossiers d'indemnisation.* »

De leur côté, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA), le Comité national des rapatriés et spoliés et le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord se sont réunis en commun à Paris pour rappeler aux pouvoirs publics « *leurs différents avertissements sur la gravité de la situation des Français rapatriés d'outre-mer, sans oublier les harkis.*

» *Ils regrettent qu'à la veille de la concertation du 11 octobre 1974, mise en place par le gouvernement, des directives d'apaisement nécessaires n'aient pas été données et expriment donc leur totale solidarité aux rapatriés actuellement retranchés à Fréjus et aux harkis de la Madeleine.* »

M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord (2) « *proteste contre la mise à l'écart de toutes les associations représentatives, alors que se poursuit une grève de la faim et qu'aucun problème n'a reçu un début de solution ;*

» *Demande que le problème des musulmans français soit dissocié des problèmes « rapatriés » ;*

» *Refuse par avance tous palabres et toutes conversations mondaines, et demande l'ouverture rapide de discussions entre les représentants qualifiés des musulmans français et les pou publics* ».

Enfin, trois députés réfo teurs, membres du Centre d crate : MM. Paul Ihuel, Loïc vard (Morbihan) et Jean-I Caro (Bas-Rhin), ont publ propos de la grève de la des huit Français musulman déclaration, dans laquelle o notamment : « *Les doulou problèmes que pose l'intégr de ceux qui ont manifesté c geusement leur fidélité France ne sont toujours pa glés. Ils sont particulière complexes et nécessiteraien création d'une délégation co à un haut fonctionnaire, aurait l'autorité nécessaire agir comme médiateur auprè différentes administra concernées.* »

(1) *Le Monde* du 12 octobre
(2) M.A.D.R.M.A.F.N., 15, rue tor-Hugo, 76200 Dieppe.

Aux États-Unis

COUPS DE GRIFFES POU LE PRÉSIDENT DE LA COM MISSION DES VOIES MOYENS A LA CHAMB DES REPRÉSENTANTS.

M. Wilbur Mills, repr sentant démocrate l'Arkansas, président dep des années de la puissan commission des voies moyens de la Chambre, s'est pas montré au Cong depuis plusieurs jours. Il fait dire qu'il avait la grip mais il est plus probableme occupé à soigner les égrat gnures qu'il portait au visa lorsqu'il fut interpellé par police de Washington, le lun 7 octobre à 1 heure du mati Il roulait tous feux étein et à une vitesse excessive da un parc aux abords du Pot mac. Alors qu'il discutait av les agents, une jeune femm est sortie de la voiture courant et s'est jetée dans rivière. Elle a été repêché mais la réputation M. Mills, sexagénaire ju qu'ici unanimement respect est en train de sombrer. L jeune femme était une stri teaseuse. M. Mills sent l'alcool. Il a menacé, paraî il, les agents. Cela constit une vilaine histoire, à que ques semaines des électio législatives de novembre, son adversaire sera... u dame républicaine qui transige pas sur les principe

NOUVELLES BRÈVES

● *De nouvelles hausses de prix* viennent d'être autorisées par arrêté publié le 12 octobre au *Bulletin officiel des services des prix* (BOSP). Elles concernent les confitures (+ 0,11 franc le kilo), les menuiseries industrielles en bois ou mixte (de 1 à 4 % selon les catégories) et les emballages en bois (de 1 à 3 %).

● *La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre* a ouvert, vendredi, à Rouen, son XXIIIe congrès national, et M. Lepeltier, président national, a rappelé les revendications de cette importante catégorie de victimes de la guerre, notamment l'avancement de la jouissance de la retraite professionnelle, compte tenu des années passées derrière les barbelés des camps.

M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, a déclaré à ce propos qu'« *une étape importante sera prochainement franchie en ce qui concerne la parité des pensions accordées aux v rans de 1914-1918 et à ceux 1939-1945 et des autres générat du feu. Quant à la mesure con nant la retraite anticipée, elle appliquée dès le 1er janvier 19*

● *Des parents d'élèves* communes d'Aubas et des Fa (Dordogne), accompagnés maires et du conseiller général canton, sont venus en car, dredi matin 11 octobre, « occuper » les locaux de l' pection académique de Périgu d'où ils sont repartis vers m Ils réclament une deuxième titutrice pour les trente-d enfants de l'école commun âgés de cinq à quatorze ans. *(Corresp.)*

● *Session extraordinaire conseil de Paris.* Un arrêté p fectoral convoque le conseil Paris en session extraordinaire lundi 28 au jeudi 31 octobre. Ce session sera consacrée à l'amé gement du quartier des Halles.

